Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Avril 2008 / Numéro 67

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant
la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV
par télécopieur au (613) 228-4552 ou directement utilisant les numéros de téléphone
ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N°. de téléphone
Directrice	Valerie Sisson (vsisson@inspection.gc.ca)	(613)221-7521
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (eprentice@inspection .gc.ca) Christine Irving (cirving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (smarshall@inspection.gc.ca) Michel Cormier (mcormier@inspection.gc.ca) Michael Burvill (burvillme@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (balchinas@inspection.gc.ca) Stephanie Semeniuk (semeniuks@inspection.gc.ca)	(613)221-7529 (613)221-7530 (613)221-7525 (613)221-7527 (613)221-7526 (613)221-7523 (613)221-7536
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (henrit@inspection.gc.ca)	(613)221-7524
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (beckergr@inspection.gc.ca)	(613)221-7522

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2008 EST LE 9 MAI 2008

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2008 EST LE 8 AOÛT 2008

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2008

Nº de catalogue A27-13/67
ISSN: 1911-1460
P0602-08

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Titulaire :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agricore United, Calgary (Alberta)
Numéro du certificat : 3195
Date de délivrance : 2008/03/19
Numéro de la demande : 05-4719
Date de la demande : 2005/04/15
Dénomination approuvée : 'CDC Sol-Fi'

BÉGONIA (*Begonia)*

► **Titulaire :** Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3183
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 06-5552
Date de la demande : 2006/07/14
Dénomination approuvée : 'Elektra Pink'

BÉGONIA (*Begonia ×hiemalis)*

► **Titulaire :** Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3182
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 06-5532
Date de la demande : 2006/07/07
Dénomination approuvée : 'Berseko Light Pink'

BRUNNÉRA (*Brunnera macrophylla)*

► **Titulaire :** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3115
Date de délivrance : 2008/01/30
Numéro de la demande : 04-4062
Date de la demande : 2004/02/26
Dénomination approuvée : 'Looking Glass'

CAMPANULE (*Campanula ×haylodgensis)*

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3135
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 03-3925
Date de la demande : 2003/12/10
Dénomination approuvée : 'PKMH01'

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3134
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 03-3924
Date de la demande : 2003/12/10
Dénomination approuvée : 'PKMH02'
Nom commercial : Elizabeth Wonder

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3133
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 03-3922
Date de la demande : 2003/12/10
Dénomination approuvée : 'PKMH03'
Nom commercial : White Fairy

CAMPANULE (*Campanula portenschlagiana)*

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S & Gartneriet Elmegaard Andersen ApS, Odense N. (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3116
Date de délivrance : 2008/01/30
Numéro de la demande : 03-3823
Date de la demande : 2003/08/25
Dénomination approuvée : 'PKMP02'

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3136
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 04-4015
Date de la demande : 2004/01/27
Dénomination approuvée : 'PKMP03'

► **Titulaire :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3137
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 04-4488
Date de la demande : 2004/11/24
Dénomination approuvée : 'PKMP05'

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire :** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada : Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat : 3108
Date de délivrance : 2008/01/09
Numéro de la demande : 05-4888
Date de la demande : 2005/05/09
Dénomination approuvée : '1878V'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3194
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-4781
Date de la demande : 2005/04/22
Dénomination approuvée : 'Café'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3189
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-5046
Date de la demande : 2005/09/08
Dénomination approuvée : 'MSL SW 738C'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3190
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-5047
Date de la demande : 2005/09/08
Dénomination approuvée : 'MSL SW 740C'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3191
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-5048
Date de la demande : 2005/09/08
Dénomination approuvée : 'MSL SW 742C'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3192
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-5049
Date de la demande : 2005/09/08
Dénomination approuvée : 'MSL SW 744C'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3193
Date de délivrance : 2008/03/17
Numéro de la demande : 05-5050
Date de la demande : 2005/09/08
Dénomination approuvée : 'MSL SW 879C RR'

► **Titulaire :** Norddeutsche Pflanzenzucht Hans-Georg Lembke KG, Holtsee (Allemagne)
Mandataire au Canada : Agriprogress Inc., Morden (Manitoba)
Numéro du certificat : 3109
Date de délivrance : 2008/01/09
Numéro de la demande : 05-4889
Date de la demande : 2005/05/09
Dénomination approuvée : 'Reaper'

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : Bonis & Company Limited, Lindsay (Ontario)
Numéro du certificat : 3150
Date de délivrance : 2008/02/26
Numéro de la demande : 03-3590
Date de la demande : 2003/04/30
Dénomination approuvée : 'SW Wizzard'

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire :** Chrysanthemum Breeders Association N.V., Valkenburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3171
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 04-4287
Date de la demande : 2004/06/29
Dénomination approuvée : 'Ceartist Orange'

► **Titulaire :** Chrysanthemum Breeders Association N.V., Valkenburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3172
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 04-4288
Date de la demande : 2004/06/29
Dénomination approuvée : 'Sizzleness Pink'

► **Titulaire :** Chrysanthemum Breeders Association N.V., Valkenburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3173
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 04-4289
Date de la demande : 2004/06/29
Dénomination approuvée : 'Sizzleness Yellow'

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 3153
Date de délivrance : 2008/03/03
Numéro de la demande : 04-4427
Date de la demande : 2004/10/01
Dénomination approuvée : 'Yogolden Gate'
Nom commercial : Golden Gate

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 3154
Date de délivrance : 2008/03/03
Numéro de la demande : 04-4434
Date de la demande : 2004/10/01
Dénomination approuvée : 'Yoyukon'
Nom commercial : Yukon

CLÉMATITE
(*Clematis)*

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3130
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4044
Date de la demande : 2004/02/17
Dénomination approuvée : 'Evipo001'
Nom commercial : Wisley

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3125
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3884
Date de la demande : 2003/10/28
Dénomination approuvée : 'Evipo002'
Nom commercial : Rosemoor

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3121
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3845
Date de la demande : 2003/10/01
Dénomination approuvée : 'Evipo004'
Nom commercial : Harlow Carr

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3126
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3885
Date de la demande : 2003/10/28
Dénomination approuvée : 'Evipo007'
Nom commercial : Victor Hugo

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3131
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4045
Date de la demande : 2004/02/17
Dénomination approuvée : 'Evipo009'
Nom commercial : Hyde Hall

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3127
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3886
Date de la demande : 2003/10/28
Dénomination approuvée : 'Evipo012'
Nom commercial : Medley

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3128
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3887
Date de la demande : 2003/10/28
Dénomination approuvée : 'Evipo013'
Nom commercial : Chinook

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3129
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3888
Date de la demande : 2003/10/28
Dénomination approuvée : 'Evipo014'
Nom commercial : Gazelle

CLÉMATITE (*Clematis viticella)*

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3122
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3848
Date de la demande : 2003/10/01
Dénomination approuvée : 'Evipo023'
Nom commercial : Cezanne

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3123
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3849
Date de la demande : 2003/10/01
Dénomination approuvée : 'Evipo024'
Nom commercial : Picardy

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3124
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 03-3850
Date de la demande : 2003/10/01
Dénomination approuvée : 'Evipo025'
Nom commercial : Versailles

CORÉOPSIS (*Coreopsis rosea)*

► **Titulaire :** Sunny Border Nurseries Inc., Kensington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3112
Date de délivrance : 2008/01/25
Numéro de la demande : 04-4334
Date de la demande : 2004/08/24
Dénomination approuvée : 'Heavens Gate'

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa)*

► **Titulaire :** Regents of the University of Minnesota & USDA, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3152
Date de délivrance : 2008/02/26
Numéro de la demande : 04-4207
Date de la demande : 2004/05/18
Dénomination approuvée : 'MNUS 138'

FRAMBOISIER (*Rubus)*

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3169
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4973
Date de la demande : 2005/06/20
Dénomination approuvée : 'BC89289'
Nom commercial : Esquimalt

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3170
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4974
Date de la demande : 2005/06/20
Dénomination approuvée : 'BC893384'
Nom commercial : Chemainus

FRAMBOISIER
(*Rubus idaeus)*

► **Titulaire :** Horticulture Research International, Wellesbourne, Warwick (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Numéro du certificat : 3132
Date de délivrance : 2008/02/04
Numéro de la demande : 96-820
Date de la demande : 1996/04/25
Dénomination approuvée : 'Autumn Britten'

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3158
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4732
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisnics Mang'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3159
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4737
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisnics Thyst'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3160
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4738
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Purdeep'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3161
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4741
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Salmdeep'

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3141
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 01-2851
Date de la demande : 2001/10/02
Dénomination approuvée : 'Boddblpin'
Nom commercial : Double Up Pink

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3142
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 01-2852
Date de la demande : 2001/10/02
Dénomination approuvée : 'Boddblred'
Nom commercial : Double Up Red

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3143
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 01-2855
Date de la demande : 2001/10/02
Dénomination approuvée : 'Boddblwhi'
Nom commercial : Double Up White

IMPATIENTE
(*Impatiens-New Guinea-Hybrid)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3107
Date de délivrance : 2008/01/09
Numéro de la demande : 04-4096
Date de la demande : 2004/03/09
Dénomination approuvée : 'Fisnics Magpink'
Nom commercial : Magic Pink

KALANCHOÉ
(*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3181
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 05-5070
Date de la demande : 2005/10/03
Dénomination approuvée : 'Arina'

► **Titulaire :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3174
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 05-5059
Date de la demande : 2005/09/23
Dénomination approuvée : 'Don Domingo'

► **Titulaire :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3175
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 05-5060
Date de la demande : 2005/09/23
Dénomination approuvée : 'Don Frederico'

► **Titulaire :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3176
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 05-5062
Date de la demande : 2005/09/23
Dénomination approuvée : 'Don Juan'

► **Titulaire :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3177
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 05-5063
Date de la demande : 2005/09/23
Dénomination approuvée : 'Don Ramon'

► **Titulaire :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3179
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 05-4696
Date de la demande : 2005/04/06
Dénomination approuvée : 'Elsa'

► **Titulaire :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3180
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 05-4697
Date de la demande : 2005/04/06
Dénomination approuvée : 'Karen'

MARGUERITE
(*Leucanthemum ×superbum)*

► **Titulaire :** University of Sydney, Cobbity, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3144
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 01-2860
Date de la demande : 2001/10/09
Dénomination approuvée : 'V971-0'
Nom commercial : Angel

MISCANTHUS
(*Miscanthus sinensis)*

► **Titulaire :** Scott Christy, Maurice Horn and Michael Vern Smith, Scappoose, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3114
Date de délivrance : 2008/01/25
Numéro de la demande : 04-4497
Date de la demande : 2004/12/06
Dénomination approuvée : 'Gold Bar'

OEILLET
(*Dianthus)*

► **Titulaire :** Whetman Pinks Ltd., Dawlish, Devon (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3111
Date de délivrance : 2008/01/24
Numéro de la demande : 04-4421
Date de la demande : 2003/09/30 (bénéfice de priorité)
Dénomination approuvée : 'Devon Xera'
Nom commercial : Fire Star

► **Titulaire :** Whetman Pinks Ltd., Dawlish, Devon (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3110
Date de délivrance : 2008/01/24
Numéro de la demande : 02-3099
Date de la demande : 2002/05/14
Dénomination approuvée : 'Red Dwarf'

ORGE
(*Hordeum vulgare)*

► **Titulaire :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat : 3157
Date de délivrance : 2008/03/04
Numéro de la demande : 05-4522
Date de la demande : 2005/02/02
Dénomination approuvée : 'CDC Cowboy'

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3165
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4752
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisrello'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3166
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4755
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fisropink'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3163
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4748
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Gradored'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3164
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4750
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Gradosal'

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3162
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-4745
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination approuvée : 'Fiscody'

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3167
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 05-5109
Date de la demande : 2005/10/13
Dénomination approuvée : 'Fisnow'

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida)*

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3146
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 00-2324
Date de la demande : 2000/06/21
Dénomination approuvée : 'MP19'
Nom commercial : Tiny Tunia Plum Ice

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3147
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 00-2325
Date de la demande : 2000/06/21
Dénomination approuvée : 'MP20'
Nom commercial : Tiny Tunia Violet Ice

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3148
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 01-2856
Date de la demande : 2001/10/02
Dénomination approuvée : 'MP3'
Nom commercial : Tiny Tunia Violet

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3145
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 00-2323
Date de la demande : 2000/06/21
Dénomination approuvée : 'MP7'
Nom commercial : Tiny Tunia Pink

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3149
Date de délivrance : 2008/02/22
Numéro de la demande : 02-3255
Date de la demande : 2002/09/04
Dénomination approuvée : 'Red MP101'
Nom commercial : Tiny Tunia Red

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3105
Date de délivrance : 2008/01/09
Numéro de la demande : 04-4479
Date de la demande : 2004/11/17
Dénomination approuvée : 'Fismars Pink'
Nom commercial : Mars Pink

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3106
Date de délivrance : 2008/01/09
Numéro de la demande : 04-4206
Date de la demande : 2004/05/18
Dénomination approuvée : 'Fisnovired'

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3178
Date de délivrance : 2008/03/07
Numéro de la demande : 05-4626
Date de la demande : 2005/03/14
Dénomination approuvée : 'NPCW04097'

► **Titulaire :** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3139
Date de délivrance : 2008/02/15
Numéro de la demande : 05-4956
Date de la demande : 2005/06/03
Dénomination approuvée : 'PER101'
Nom commercial : Enduring White

► **Titulaire :** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3140
Date de délivrance : 2008/02/15
Numéro de la demande : 05-4959
Date de la demande : 2005/06/03
Dénomination approuvée : 'PER4703'
Nom commercial : Prestige Maroon

POLÉMOINE (*Polemonium reptans)*

► **Titulaire :** Sunny Border Nurseries Inc., Kensington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3113
Date de délivrance : 2008/01/25
Numéro de la demande : 04-4422
Date de la demande : 2004/09/23
Dénomination approuvée : 'Stairway to Heaven'

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire :** John Safroniuk, Wetaskiwin (Alberta)
Numéro du certificat : 3151
Date de délivrance : 2008/02/26
Numéro de la demande : 05-4639
Date de la demande : 2005/03/22
Dénomination approuvée : 'Alta Blush'

► **Titulaire :** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada : Frito Lay Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro du certificat : 3155
Date de délivrance : 2008/03/03
Numéro de la demande : 06-5460
Date de la demande : 2006/04/27
Dénomination approuvée : 'FL 2048'

► **Titulaire :** Frito-Lay North America, Inc., Plano, Texas (États-Unis)
Mandataire au Canada : Frito Lay Canada, Mississauga (Ontario)
Numéro du certificat : 3156
Date de délivrance : 2008/03/03
Numéro de la demande : 06-5461
Date de la demande : 2006/04/27
Dénomination approuvée : 'FL 2053'

► **Titulaire :** C. Meijer B.V., Kruiningen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Numéro du certificat : 3168
Date de délivrance : 2008/03/06
Numéro de la demande : 03-3883
Date de la demande : 2003/10/27
Dénomination approuvée : 'Melody'

POMMIER (*Malus pumila)*

► **Titulaire :** Columbia & Okanagan Nursery, Wenatchee, Washington (États-Unis)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 3138
Date de délivrance : 2008/02/13
Numéro de la demande : 98-1518
Date de la demande : 1998/10/29
Dénomination approuvée : 'Fiero'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/02/13

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3184
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 04-4467
Date de la demande : 2004/11/04
Dénomination approuvée : 'Evera103'

► **Titulaire :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3185
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 04-4468
Date de la demande : 2004/11/04
Dénomination approuvée : 'Evera106'

► **Titulaire :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3186
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 04-4469
Date de la demande : 2004/11/04
Dénomination approuvée : 'Evera119'

► **Titulaire :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3187
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 04-4470
Date de la demande : 2004/11/04
Dénomination approuvée : 'Evera121'

► **Titulaire :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3188
Date de délivrance : 2008/03/14
Numéro de la demande : 04-4473
Date de la demande : 2004/11/04
Dénomination approuvée : 'Evera134'

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3117
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4400
Date de la demande : 2004/09/13
Dénomination approuvée : 'Poulcot001'
Nom commercial : Meadow Cottage
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/02/01

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3118
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4401
Date de la demande : 2004/09/13
Dénomination approuvée : 'Poulcot003'
Nom commercial : Bay Cottage
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/02/01

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3119
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4403
Date de la demande : 2004/09/13
Dénomination approuvée : 'Poulcot006'
Nom commercial : Lake Cottage
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/02/01

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 3120
Date de délivrance : 2008/02/01
Numéro de la demande : 04-4404
Date de la demande : 2004/09/13
Dénomination approuvée : 'Poulcot008'
Nom commercial : Hill Cottage
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/02/01

► **Titulaire :** CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3104
Date de délivrance : 2008/01/04
Numéro de la demande : 04-4297
Date de la demande : 2004/07/09
Dénomination approuvée : 'Radtko'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum frutescens*)

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6250
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEAF08034'**

BEC-DE-GRUE (*Erodium*)

► **Requérant :** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6223
Date de la demande : 2008/03/08
Dénomination proposée : **'Freedom'**

BÉGONIA (*Begonia x tuberhybrida*)

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6176
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Innbellab'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6177
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Innbellpea'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6178
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Innbellro'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6236
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Innbolora'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6237
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Innbolpink'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6238
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Innbolwhi'**

BRUNNÉRA (*Brunnera macrophylla*)

► **Requérant :** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6135
Date de la demande : 2008/01/18
Dénomination proposée : **'King's Ransom'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6158
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08164'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6253
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLECA08165'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6159
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08167'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6160
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08170'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6161
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08173'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6162
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08178'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6163
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08182'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6164
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLECA08187'**

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6187
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Sunbelkopawai'**
Nom commercial : Million Bells Wine

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6218
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sunbelkuriho'**

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6216
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sunbelremo'**
Nom commercial : Million Bells Lime

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6217
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sunbelriki'**
Nom commercial : Million Bells Neon Yellow

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6186
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Sunbelrikubu'**
Nom commercial : Million Bells Blue

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6215
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Suncalkuki'**
Nom commercial : Million Bells Trailing Yellow

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6185
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Suncalpapu'**
Nom commercial : Million Bells Purple

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6184
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Suncalsifopi'**
Nom commercial : Million Bells Chiffon Pink

► **Requérant :** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6214
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'USCALI99M'**
Nom commercial : Superbells Voodoo

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6193
Date de la demande : 2008/02/27
Dénomination proposée : **'73P01RR'**

► **Requérant :** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6137
Date de la demande : 2008/01/22
Dénomination proposée : **'Kumily'**

► **Requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6192
Date de la demande : 2008/02/27
Dénomination proposée : **'NR04-01675'**

► **Requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6190
Date de la demande : 2008/02/27
Dénomination proposée : **'NR04-04346'**

► **Requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6191
Date de la demande : 2008/02/27
Dénomination proposée : **'NR04-04769'**

► **Requérant :** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6136
Date de la demande : 2008/01/22
Dénomination proposée : **'Orinoco'**

► **Requérant :** Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6138
Date de la demande : 2008/01/22
Dénomination proposée : **'Santiago'**

CHRYSANTHÈME À CARÈNE
(*Glebionis carinata)*

► **Requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6141
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Reda'**
Nom commercial : Vestidos Red

► **Requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6142
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Whit'**
Nom commercial : Vestidos White

► **Requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6143
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Yel'**
Nom commercial : Vestidos Yellow

COLÉUS
(*Solenostemon scutellarioides)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6205
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balcimoa'**
Nom commercial : Mint Mocha

CORÉOPSIS
(*Coreopsis)*

► **Requérant :** Darrell R. Probst, Hubbardston, Massachusetts (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6235
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Redshift'**

EUPATOIRE
(*Eupatorium purpureum)*

► **Requérant :** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6224
Date de la demande : 2008/03/08
Dénomination proposée : **'Baby Joe'**

FRAISIER
(*Fragaria ×ananassa)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6155
Date de la demande : 2008/01/30
Dénomination proposée : **'Roseberry'**

FUCHSIA
(*Fuchsia)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited and Nishinomiya-city (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6222
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sanifhoho'**
Nom commercial : Angel Earrings White/White

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited and Nishinomiya-city (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6221
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sanifpirave'**
Nom commercial : Angel Earrings Light Pink/Mauve

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited and Nishinomiya-city (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6220
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sanifreho'**
Nom commercial : Angel Earrings Double Red/White

GAURA (*Gaura lindheimeri)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6194
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Baltincite'**
Nom commercial : Ballerina Compact White

GÉRANIUM (*Geranium cinereum)*

► **Requérant :** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6225
Date de la demande : 2008/03/08
Dénomination proposée : **'Thumbling Hearts'**

HARICOT (*Phaseolus vulgaris)*

► **Requérant :** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada : Duncan Seeds Ltd., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6132
Date de la demande : 2008/01/14
Dénomination proposée : **'Eclipse'**

HEUCHÈRE (*Heuchera)*

► **Requérant :** Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6134
Date de la demande : 2008/01/18
Dénomination proposée : **'Christa'**

HIBISCUS (*Hibiscus syriacus)*

► **Requérant :** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6173
Date de la demande : 2008/02/15
Dénomination proposée : **'America Irene Scott'**
Nom commercial : Sugar Tip

IMMORTELLE (*Bracteantha bracteata)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6251
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEBB08392'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6252
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEBB08398'**

IMPATIENTE (*Impatiens)*

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6148
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP009'**
Nom commercial : SunPatiens Compact Coral

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6149
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP010'**
Nom commercial : SunPatiens Vigorous White Imp.

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6150
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP011'**
Nom commercial : SunPatiens Compact Orange

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6151
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP012'**
Nom commercial : SunPatiens Compact Lilac

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6152
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP013'**
Nom commercial : SunPatiens Compact Blush Pink

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6153
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP014'**
Nom commercial : SunPatiens Compact White

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6154
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'SAKIMP015'**
Nom commercial : SunPatiens Coral Variegated Leaf

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6199
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balcebibu'**
Nom commercial : Celebrette Icy Blue

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6174
Date de la demande : 2008/02/15
Dénomination proposée : **'KLENI08109'**

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6198
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balolepet'**
Nom commercial : Fiesta Ole Peach Sorbet

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Requérant :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6156
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'Don Angelo'**

► **Requérant :** Knaap Licenties B.V., Naaldwijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6157
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'Don Sergio'**

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6212
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Megan'**

LANTANA (*Lantana camara)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6200
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balandplo'**
Nom commercial : Landmark Pink Glow

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6254
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLELE08621'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6255
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLELE08623'**

MANDEVILLA (*Mandevilla sanderi)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6145
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Fisrix Dered'**
Nom commercial : Rio Deep Red

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6144
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Fisrix Hopink'**
Nom commercial : Rio Hot Pink

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6146
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Fisrix Pinka'**
Nom commercial : Rio Pink

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6147
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Fisrix Whit'**
Nom commercial : Rio White

MÉCARDONIA (*Mecardonia)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6181
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Sunmecakira'**
Nom commercial : Prima Large Yellow

NÉMÉSIE (*Nemesia)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6208
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balarlilabi'**
Nom commercial : Aromatica Violet Ice

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6175
Date de la demande : 2008/02/15
Dénomination proposée : **'KLENH08453'**

NÉMÉSIE (*Nemesia foetens)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6201
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balarwitim'**
Nom commercial : Aromatica White Improved

NIEREMBERGIE (*Nierembergia)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6259
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'Intasunnipabu'**
Nom commercial : Summer Splash Light Blue

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6219
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Sunnicopaho'**
Nom commercial : Summer Splash White

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6202
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balserdarp'**
Nom commercial : Serenity Dark Purple

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6204
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balserilla'**
Nom commercial : Serenity Vanilla

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6203
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balserpinkim'**
Nom commercial : Serenity Pink Improved

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6256
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEOE08125'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6257
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEOE08158'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6258
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'KLEOE08161'**

PATATE DOUCE ORNEMENTALE (*Ipomoea batatas)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Ltd. and National Agriculture and Food Research Organization, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6183
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Kyuikukan 5'**
Nom commercial : Ipomoea Bronze

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6195
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Ballurpico'**
Nom commercial : Allure Picotee Pink

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6232
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination proposée : **'Fisbratel'**
Nom commercial : Bravo Pastel

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6233
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination proposée : **'Fisdela'**

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6234
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination proposée : **'Fisrocor'**
Nom commercial : Rocky Mountain Coral

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6241
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'KLEPZ08220'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6242
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'KLEPZ08224'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6243
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'KLEPZ08231'**

► **Requérant :** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6197
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Sil Hero'**
Nom commercial : Showcase Extreme Rose

► **Requérant :** Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6196
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Silir'**
Nom commercial : Designer Scarlet Red

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6244
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'KLEPP08207'**

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant :** D.W. & P.G. Kerley, Cambridge (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6230
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination proposée : **'Kerminiblue'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6165
Date de la demande : 2008/01/31
Dénomination proposée : **'KLEPH08152'**

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Osaka (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6261
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'Sunhore'**

► **Requérant :** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6213
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'USCALI60-01M'**
Nom commercial : Supertunia Vista Silverberry

PHLOX (*Phlox drummondii)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6245
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Sunphloconsa'**
Nom commercial : Astoria Peach

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6246
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Sunphlorozu'**
Nom commercial : Astoria Hot pink

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6247
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Sunphlosupapi'**
Nom commercial : Astoria Pink Splash

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6131
Date de la demande : 2008/01/10
Dénomination proposée : **'NPCW08141'**

POIVRON
(*Capsicum annuum)*

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6166
Date de la demande : 2008/02/08
Dénomination proposée : **'SBR281220'**

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Joep van de Burgt, Rocky Mountain House (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6167
Date de la demande : 2008/02/08
Dénomination proposée : **'SBR281244'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant :** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6211
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Antina'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/03/07

► **Requérant :** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6228
Date de la demande : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'Anuschka'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/03/19

► **Requérant :** SaKa Pflanzenzucht GbR, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6133
Date de la demande : 2008/01/14
Dénomination proposée : **'Miranda'**

► **Requérant :** Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6210
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Omega'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/03/07

► **Requérant :** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : Goudreau Gage Dubuc, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 08-6226
Date de la demande : 2008/03/12
Dénomination proposée : **'Red Magic'**

► **Requérant :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6168
Date de la demande : 2008/02/11
Dénomination proposée : **'Sifra'**

► **Requérant :** SaKa Pflanzenzucht GbR, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6229
Date de la demande : 2008/03/20
Dénomination proposée : **'Verdi'**

POMMIER (*Malus domestica)*

► **Requérant :** INRA - Institut National de la Research Agronomique, Paris (France)
Mandataire au Canada : Gowling Lafleur Henderson LLP, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 08-6209
Date de la demande : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Ariane'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/03/07

► **Requérant :** Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6227
Date de la demande : 2008/03/17
Dénomination proposée : **'Wildung'**
Nom commercial : Snow Sweet

RENOUÉE DE SAKHALINE (*Fallopia sachalinensis)*

► **Requérant :** Conpower Energie GmbH & Co., KG, Munich (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6170
Date de la demande : 2007/02/15 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée : **'Igniscum'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Requérant :** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6179
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Zlemartincipar'**

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6172
Date de la demande : 2008/02/14
Dénomination proposée : **'S00-K5'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6139
Date de la demande : 2008/01/22
Dénomination proposée : **'S08-C3'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6188
Date de la demande : 2008/02/22
Dénomination proposée : **'S10-B7'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6171
Date de la demande : 2008/02/14
Dénomination proposée : **'S14-K6'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6169
Date de la demande : 2008/02/12
Dénomination proposée : **'S17-A1'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6140
Date de la demande : 2008/01/22
Dénomination proposée : **'S21-N6'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6189
Date de la demande : 2008/02/22
Dénomination proposée : **'S23-T5'**

SUTÉRA (*Sutera)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6206
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'Balabpink'**
Nom commercial : Abunda Pink

TORÉNIA (*Torenia)*

► **Requérant :** Danziger - "Dan" Flower Farm, Beit Dagan (Israël)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6231
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination proposée : **'Dancat266'**
Nom commercial : Catalina gilded Grape

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6248
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Sunrenibebu'**
Nom commercial : Summer Wave Silver

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6180
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Sunrenipink'**
Nom commercial : Summer Wave Pink

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6249
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Sunrenirafuji'**
Nom commercial : Summer Wave Large Silver

VÉLAR (*Erysimum cheiri)*

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6239
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Innrysibro'**

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6240
Date de la demande : 2008/03/28
Dénomination proposée : **'Innrysigol'**

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6182
Date de la demande : 2008/02/21
Dénomination proposée : **'Sunmarimura'**
Nom commercial : Temari Violet

VIOLETTE (*Viola cornuta)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6207
Date de la demande : 2008/02/28
Dénomination proposée : **'14568'**

► **Requérant :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6260
Date de la demande : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'Sunviolaho'**

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 07-5887
Date de la demande : 2007/04/20
Dénomination antérieurement proposée **'OT2040'**
Dénomination proposée : **'Stainless'**

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4325
Date de la demande : 2004/08/16
Dénomination antérieurement proposée **'A4065-1'**
Dénomination proposée : **'Kiecasflip'**
Nom commercial : Spring Fling Plum

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4326
Date de la demande : 2004/08/16
Dénomination antérieurement proposée **'A4071-1'**
Dénomination proposée : **'Kiecasflirob'**
Nom commercial : Spring Fling Royal Blue

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Requérant :** Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2555
Date de la demande : 2001/02/28
Dénomination antérieurement proposée **'98-E90-15'**
Dénomination proposée : **'MN98-E90-15'**

FRAMBOISIER (*Rubus)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4973
Date de la demande : 2005/06/20
Dénomination antérieurement proposée **'BC89-2-89'**
Dénomination proposée : **'BC89289'**
Nom commercial : Esquimalt

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4974
Date de la demande : 2005/06/20
Dénomination antérieurement proposée **'BC89-33-84'**
Dénomination proposée : **'BC893384'**
Nom commercial : Chemainus

FUCHSIA (*Fuchsia)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4327
Date de la demande : 2004/08/16
Dénomination antérieurement proposée **'A2568-1'**
Dénomination proposée : **'Kiefudin'**
Nom commercial : Diva Neon & White

HARICOT (*Phaseolus vulgaris)*

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : John A. Zink, Chatham (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5930
Date de la demande : 2007/06/18
Dénomination antérieurement proposée **'EX 08540800'**
Dénomination proposée : **'Mariah'**

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : John A. Zink, Chatham (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5931
Date de la demande : 2007/06/18
Dénomination antérieurement proposée **'EX 08550813'**
Dénomination proposée : **'Medicine Hat'**

LOBÉLIE (*Lobelia erinus)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4328
Date de la demande : 2004/08/16
Dénomination antérieurement proposée **'Butterfly Blue'**
Dénomination proposée : **'Kielowasky'**
Nom commercial : Waterfall Sky Blue

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4330
Date de la demande : 2004/08/17
Dénomination antérieurement proposée **'99101'**
Dénomination proposée : **'Kieospip'**
Nom commercial : Pinwheel Purple

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4332
Date de la demande : 2004/08/17
Dénomination antérieurement proposée **'99119'**
Dénomination proposée : **'Kieospro'**
Nom commercial : Pinwheel Rose

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4331
Date de la demande : 2004/08/17
Dénomination antérieurement proposée **'99115'**
Dénomination proposée : **'Kieospwe'**
Nom commercial : Pinwheel White Eye

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant :** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5994
Date de la demande : 2007/08/23
Dénomination antérieurement proposée **'Amri Cranred'**
Dénomination proposée : **'Amri Crared'**
Nom commercial : Americana Cranberry Red

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Numéro de la demande : 04-4113
Date de la demande : 2004/03/15
Dénomination antérieurement proposée **'CV92056-4'**
Dénomination proposée : **'Glacier Fryer'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat non délivré)

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4092
Date de la demande : 2004/03/05
Dénomination proposée : **'Maestro Rich Red'**

► **Requérant :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4239
Date de la demande : 2004/06/18
Dénomination proposée : **'Patriot Bright Violet'**

► **Requérant :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4240
Date de la demande : 2004/06/18
Dénomination proposée : **'Patriot Rose Pink'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×domesticum)*

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2097
Date de délivrance : 2005/03/07
Dénomination approuvée : **'Imperial'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2020
Date de délivrance : 2004/11/26
Dénomination approuvée : **'Patriot Bright Red'**

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2021
Date de délivrance : 2004/11/26
Dénomination approuvée : 'Patriot Salmon'

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum)*

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0781
Date de délivrance : 2000/07/24
Dénomination approuvée : 'Global Neon Cherry'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0782
Date de délivrance : 2000/07/24
Dénomination approuvée : 'Global Ruby Red'

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2022
Date de délivrance : 2004/11/26
Dénomination approuvée : 'Early Joy'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0449
Date de délivrance : 1998/04/03
Dénomination approuvée : 'Festival Red'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0447
Date de délivrance : 1998/04/03
Dénomination approuvée : 'Nutcracker Pink'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0446
Date de délivrance : 1998/04/03
Dénomination approuvée : 'Nutcracker Red'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 0448
Date de délivrance : 1998/04/03
Dénomination approuvée : 'Nutcracker White'

► **Titulaire :** Oglevee Ltd., Connellsville, Pennsylvanie (États-Unis)
Ancien mandataire au Canada: Schenck Farms & Greenhouses, St. Catharines (Ontario)
Nouveau mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2023
Date de délivrance : 2004/11/26
Dénomination approuvée : 'Red Angel'

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

BIDENT (*Bidens ferulifolia)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5573
Date de la demande : 2006/09/13
Dénomination proposée : 'Fisbimex'

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5808
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : 'Fisco Reora'
Nom commercial : Compact Sonic Red '08

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5810
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : 'Fisnics Orga'
Nom commercial : Sonic Orange '08

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5809
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : 'Fisnics Reddie'
Nom commercial : Sonic Deep Red

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5811
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : 'Fisupnic Kirmag'
Nom commercial : Super Sonic Magenta '08

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5812
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fisupnic Orlav'**
Nom commercial : Super Sonic Lavender '08

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4740
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Fisupnic Salm'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4742
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Fisupnic Salmice'**

IMPATIENTE (*Impatiens-New Guinea-Hybrid)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5397
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination proposée : **'Fisimp 292'**
Nom commercial : Sonic Salmon Ice07

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5398
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination proposée : **'Fisimp 294'**
Nom commercial : Sonic Red07

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5399
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination proposée : **'Fisimp 295'**
Nom commercial : Sonic Salmon07

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Ancien requérant :** FGB B.V., De Lier (Pays-Bas)
Requérant : Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4762
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Fonda'**

► **Ancien requérant :** FGB B.V., De Lier (Pays-Bas)
Requérant : Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4763
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Taylor'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5814
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fishelsh'**
Nom commercial : (Schoene) Helena '09

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5816
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fisrodeep'**
Nom commercial : Rocky Mountain Deep Rose '09

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5452
Date de la demande : 2006/04/26
Dénomination proposée : **'Fisrolamon'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5817
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fistan'**
Nom commercial : Tango '09

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5456
Date de la demande : 2006/04/26
Dénomination proposée : **'Fistansal'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5454
Date de la demande : 2006/04/26
Dénomination proposée : **'Fistarol'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4753
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Fiv 716'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4749
Date de la demande : 2005/04/20
Dénomination proposée : **'Gradowi'**

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5818
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Gravio'**
Nom commercial : Graffiti Violet

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5813
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fisbildeep'**
Nom commercial : Summer Rose Dark Red

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 07-5815
Date de la demande : 2007/03/30
Dénomination proposée : **'Fislada'**
Nom commercial : Lambada '09

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Ancien requérant :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Requérant : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4633
Date de la demande : 2005/03/18
Dénomination proposée : **'Fisdra'**
Nom commercial : Red Dragon

CHANGEMENT DE TITULAIRE

IMPATIENTE
(*Impatiens hawkeri)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1385
Date de délivrance : 2003/02/13
Dénomination approuvée : **'Fisimp 130'**
Nom commercial : Sonic Sweet Cherry

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1391
Date de délivrance : 2003/02/13
Dénomination approuvée : **'Fisimp 284'**
Nom commercial : Super Sonic Burgundy

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1588
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : **'Fisnics Hot Rose'**
Nom commercial : Sonic Hot Rose

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1876
Date de délivrance : 2004/08/23
Dénomination approuvée : **'Fisnics Lil'**
Nom commercial : Sonic Lilac

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1579
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : **'Fisnics Lilav'**
Nom commercial : Sonic Light Lavender

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3158
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : **'Fisnics Mang'**

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1375
Date de délivrance : 2003/02/13
Dénomination approuvée : **'Fisnics Pink'**
Nom commercial : Sonic Pink

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1583
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : **'Fisnics Sweet Orange'**
Nom commercial : Sonic Sweet Orange

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3159
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisnics Thyst'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1580
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fisnics White'
Nom commercial : Sonic New White

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1877
Date de délivrance : 2004/08/23
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Chersweet'
Nom commercial : Super Sonic Sweet Cherry

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1590
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Coral Ice'
Nom commercial : Super Sonic New Coral Ice

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1869
Date de délivrance : 2004/08/23
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Hotpink'
Nom commercial : Super Sonic Hot Pink 2004

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1880
Date de délivrance : 2004/08/23
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Mapink'
Nom commercial : Super Sonic Pastel Pink 2004

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3160
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Purdeep'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3161
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Salmdeep'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1870
Date de délivrance : 2004/08/23
Dénomination approuvée : 'Fisupnic Tallred'
Nom commercial : Super Sonic Red 2004

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1586
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fisupnic White'
Nom commercial : Super Sonic New White

IMPATIENTE
(*Impatiens-New Guinea-Hybrid)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3107
Date de délivrance : 2008/01/09
Dénomination approuvée : 'Fisnics Magpink'
Nom commercial : Magic Pink

KALANCHOÉ
(*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Ancien titulaire :** FGB B.V., De Lier (Pays-Bas)
Nouveau titulaire : Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2708
Date de délivrance : 2007/03/12
Dénomination approuvée : 'Dion'

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1573
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 336'
Nom commercial : Rocky Mountain Light Pink

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1574
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 440'
Nom commercial : Rocky Mountain Orange

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1575
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 553'
Nom commercial : Rocky Mountain Red

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1578
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 765'
Nom commercial : Tango Lavender

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2186
Date de délivrance : 2005/08/23
Dénomination approuvée : 'Fisblufort'
Nom commercial : Blues 2001

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0350
Date de délivrance : 1997/07/17
Dénomination approuvée : 'Fisbravo'
Nom commercial : Bravo

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1415
Date de délivrance : 2003/02/21
Dénomination approuvée : 'Fiseyely'
Nom commercial : Calypso 2001

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1027
Date de délivrance : 2001/09/14
Dénomination approuvée : 'Fisfire'
Nom commercial : Rumba Fire

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1031
Date de délivrance : 2001/09/14
Dénomination approuvée : 'Fisgenta'
Nom commercial : Tango Magenta

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1033
Date de délivrance : 2001/09/14
Dénomination approuvée : 'Fisgopi'
Nom commercial : Tango Pink

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0626
Date de délivrance : 1999/05/19
Dénomination approuvée : 'Fishelen'
Nom commercial : Charmant 98

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2667
Date de délivrance : 2007/01/23
Dénomination approuvée : 'Fishelus'
Nom commercial : Schoene Helena '06

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2196
Date de délivrance : 2005/08/23
Dénomination approuvée : 'Fishimred'
Nom commercial : Himalaya Red

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1030
Date de délivrance : 2001/09/14
Dénomination approuvée : 'Fislet'
Nom commercial : Rocky Mountain Scarlet

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0756
Date de délivrance : 2000/05/23
Dénomination approuvée : 'Fisorange'
Nom commercial : Noblesse 99

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2669
Date de délivrance : 2007/01/23
Dénomination approuvée : 'Fisorangtan'
Nom commercial : Tango Orange '06

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1032
Date de délivrance : 2001/09/14
Dénomination approuvée : 'Fisorchi'
Nom commercial : Tango Light Orchid

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0757
Date de délivrance : 2000/05/23
Dénomination approuvée : 'Fispurple'
Nom commercial : Magic 99

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3165
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisrello'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2668
Date de délivrance : 2007/01/23
Dénomination approuvée : 'Fisroccal'
Nom commercial : Rocky Mountain Coral

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0627
Date de délivrance : 1999/05/19
Dénomination approuvée : 'Fisrocky Dark Red'
Nom commercial : Tango Dark Red

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1892
Date de délivrance : 2004/08/28
Dénomination approuvée : 'Fisrodark'
Nom commercial : Rocky Mountain Dark Red

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1893
Date de délivrance : 2004/08/28
Dénomination approuvée : 'Fisrolav'
Nom commercial : Rocky Mountain Lavender

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1424
Date de délivrance : 2003/02/21
Dénomination approuvée : 'Fisromag'
Nom commercial : Rocky Mountain Magenta

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3166
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisropink'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1890
Date de délivrance : 2004/08/28
Dénomination approuvée : 'Fisrosalm'
Nom commercial : Rocky Mountain Salmon Rose

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1418
Date de délivrance : 2003/02/21
Dénomination approuvée : 'Fisrovio'
Nom commercial : Rocky Mountain Violet

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2666
Date de délivrance : 2007/01/23
Dénomination approuvée : 'Fisroweiss'
Nom commercial : Rocky Mountain White '06

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0356
Date de délivrance : 1997/07/17
Dénomination approuvée : 'Fissamba'
Nom commercial : Samba

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1419
Date de délivrance : 2003/02/21
Dénomination approuvée : 'Fistablanc'
Nom commercial : Tango White

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0629
Date de délivrance : 1999/05/19
Dénomination approuvée : 'Fistador'
Nom commercial : Diabolo 98

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1420
Date de délivrance : 2003/02/21
Dénomination approuvée : 'Fistaneon'
Nom commercial : Tango Neon Purple

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0630
Date de délivrance : 1999/05/19
Dénomination approuvée : 'Fistangoli'
Nom commercial : Tango Violet

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3163
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Gradored'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3164
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Gradosal'

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum × P. peltatum)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1570
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 101'
Nom commercial : Shiva 03

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1571
Date de délivrance : 2003/09/24
Dénomination approuvée : 'Fip 165'
Nom commercial : Black Magic

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3162
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fiscody'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0363
Date de délivrance : 1997/07/28
Dénomination approuvée : 'Fisdel'
Nom commercial : Amethyst 96

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0621
Date de délivrance : 1999/05/19
Dénomination approuvée : 'Fislulu'
Nom commercial : Taj Mahal

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3167
Date de délivrance : 2008/03/06
Dénomination approuvée : 'Fisnow'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0366
Date de délivrance : 1997/07/28
Dénomination approuvée : 'Fispink'
Nom commercial : Pink Blizzard

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0367
Date de délivrance : 1997/07/28
Dénomination approuvée : 'Fisrain'
Nom commercial : Blue Blizzard

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2190
Date de délivrance : 2005/08/23
Dénomination approuvée : 'Fistufru'
Nom commercial : Tutti Frutti

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0370
Date de délivrance : 1997/07/28
Dénomination approuvée : 'Fizzard'
Nom commercial : Red Blizzard

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Ancien titulaire :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Nouveau titulaire : Suntory Flowers Limited and Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 2472
Date de délivrance : 2006/08/03
Dénomination approuvée : 'Sunpatire'
Nom commercial : Surfinia Red

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0198
Date de délivrance : 1995/11/14
Dénomination approuvée : 'Fiscor'
Nom commercial : Cortez

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0413
Date de délivrance : 1997/12/01
Dénomination approuvée : 'Fiscor Creme'
Nom commercial : Cortez White

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0410
Date de délivrance : 1997/12/01
Dénomination approuvée : 'Fiscorosa'
Nom commercial : Cortez Pink

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1317
Date de délivrance : 2002/11/25
Dénomination approuvée : 'Fiselfi'
Nom commercial : Red Elf

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1857
Date de délivrance : 2004/08/12
Dénomination approuvée : 'Fismars'
Nom commercial : Mars

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3105
Date de délivrance : 2008/01/09
Dénomination approuvée : 'Fismars Pink'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0531
Date de délivrance : 1998/11/09
Dénomination approuvée : 'Fismille'
Nom commercial : Orion Red

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3106
Date de délivrance : 2008/01/09
Dénomination approuvée : 'Fisnovired'

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1859
Date de délivrance : 2004/08/12
Dénomination approuvée : 'Fisolymp'
Nom commercial : Olympia

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0416
Date de délivrance : 1997/12/01
Dénomination approuvée : 'Fispue White'
Nom commercial : Whitestar

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0197
Date de délivrance : 1995/11/14
Dénomination approuvée : 'Fisson'
Nom commercial : Sonora

► **Ancien titulaire :** Florfis AG, Binningen (Suisse)
Nouveau titulaire : Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1320
Date de délivrance : 2002/11/25
Dénomination approuvée : 'Kamp Burgundy'
Nom commercial : Cortez Burgundy

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Ancien titulaire :** Shirley and Chris Rande, Golden (Colombie-Britannique)
Nouveau titulaire : Kicking Horse Spud Company Ltd., Golden (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2822
Date de délivrance : 2007/08/08
Dénomination approuvée : 'Rande's Golden Gem'

DEMANDES RETIRÉES

AVOINE
(*Avena sativa)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4175
Date de la demande : 2004/04/23
Date du retrait : 2008/01/03
Dénomination proposée : 'OA1017-1'

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa)*

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5605
Date de la demande : 2006/10/16
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : 'Caltracaro'

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-6063
Date de la demande : 2007/12/10
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : 'Calusre'

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3235
Date de la demande : 2002/09/04
Date du retrait : 2008/01/14
Dénomination proposée : **'Kiecasal'**
Nom commercial : Spring Fling Salmon

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4982
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLECA05102'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4985
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLECA05113'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5537
Date de la demande : 2006/07/07
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLECA06127'**
Nom commercial : MiniFamous Vampire

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5538
Date de la demande : 2006/07/07
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLECA06128'**
Nom commercial : MiniFamous Burgundy

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5572
Date de la demande : 2006/08/30
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'57755'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5517
Date de la demande : 2006/06/20
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'65037'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4702
Date de la demande : 2005/04/07
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'MB41001'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4703
Date de la demande : 2005/04/07
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'MB41007'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5444
Date de la demande : 2006/04/26
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'MB41036'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5445
Date de la demande : 2006/04/26
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'MB41106'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5446
Date de la demande : 2006/04/26
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'MB51105'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5447
Date de la demande : 2006/04/26
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'MB51116'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5448
Date de la demande : 2006/04/26
Date du retrait : 2008/03/19
Dénomination proposée : **'MB51125'**

► **Requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 07-5761
Date de la demande : 2007/02/23
Date du retrait : 2008/02/26
Dénomination proposée : **'NR04-04867'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4453
Date de la demande : 2004/10/27
Date du retrait : 2008/02/14
Dénomination proposée : **'PR9039'**

CORIANDRE (*Coriandrum sativum)*

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ron Garton, Ancaster (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4628
Date de la demande : 2004/12/17 (bénéfice de priorité)
Date du retrait : 2008/03/05
Dénomination proposée : **'Talavera'**

DIASCIA (*Diascia barberae)*

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-6028
Date de la demande : 2006/11/14 (bénéfice de priorité)
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Diaspink'**

EURYOPS (*Euryops)*

► **Requérant :** Amerinova Properties L.L.C., Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4759
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/08
Dénomination proposée : **'Purfled'**

GÉRANIUM (*Geranium)*

► **Requérant :** Naturally Native New Zealand Plants Ltd., Tauranga (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5945
Date de la demande : 2007/07/06
Date du retrait : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'Purple Passion'**

► **Requérant :** Stephen Burton, Cambridge (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5946
Date de la demande : 2007/07/06
Date du retrait : 2008/03/31
Dénomination proposée : **'Thunder Cloud'**

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 04-4461
Date de la demande : 2004/11/01
Date du retrait : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'Fisco Red'**
Nom commercial : Compact Sonic Red

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4740
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/29
Dénomination proposée : **'Fisupnic Salm'**

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4742
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/29
Dénomination proposée : **'Fisupnic Salmice'**

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5435
Date de la demande : 2006/04/19
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Silte Sal07'**
Nom commercial : Silhouette Salmon 07

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5208
Date de la demande : 2006/01/03
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Ann'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5342
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Bassey'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5348
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Cardinale'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5344
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Ekberg'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4762
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Fonda'**

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5700
Date de la demande : 2007/01/03
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Grace'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5347
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Greco'**

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5479
Date de la demande : 2006/05/30
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Jenna'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5343
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Loren'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5341
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Novak'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5346
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Oberon'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5345
Date de la demande : 2006/03/21
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Sorvino'**

► **Requérant :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4763
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Taylor'**

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5621
Date de la demande : 2006/10/23
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Victoria'**

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5224
Date de la demande : 2006/02/07
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Yazmin'**

MOUTARDE
(*Brassica juncea)*

► **Requérant :** United Grain Growers Limited, Morden (Manitoba)
Numéro de la demande : 01-2534
Date de la demande : 2001/02/07
Date du retrait : 2008/03/10
Dénomination proposée : **'Duchess'**

NÉMÉSIE
(*Nemesia)*

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-6031
Date de la demande : 2006/11/20 (bénéfice de priorité)
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Nemapi'**

OEILLET
(*Dianthus caryophyllus)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4992
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLEDP05073'**

ORPIN (*Sedum*)

► **Requérant :** José de Buck, Bassevelde (Belgique)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4932
Date de la demande : 2005/06/02
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Postmans Pride'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum fruticosum*)

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3338
Date de la demande : 2002/10/10
Date du retrait : 2008/01/11
Dénomination proposée : **'Kakegawa AU6'**
Nom commercial : Sea Mist Lemon Yellow

PANICAUT (*Eryngium planum*)

► **Requérant :** Fa. H.A. de Boer & Molter B.V., Rijnsburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5214
Date de la demande : 2006/01/26
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Little Blue Wonder'**

PATATE DOUCE ORNEMENTALE (*Ipomoea batatas*)

► **Requérant :** Suntory Flowers Ltd. and National Agriculture and Food Research Organization, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5827
Date de la demande : 2007/03/30
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Kyuikukan 1 gou'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium*)

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-6073
Date de la demande : 2007/12/24
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'EP-1184'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum*)

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5296
Date de la demande : 2006/03/09
Date du retrait : 2008/01/15
Dénomination proposée : **'Baldespep'**
Nom commercial : Designer Peppermint Twist

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4753
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/29
Dénomination proposée : **'Fiv 716'**

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 05-4749
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/02/29
Dénomination proposée : **'Gradowi'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-5002
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLEPP05117'**

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-5009
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLEPH05116'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5618
Date de la demande : 2005/10/28 (bénéfice de priorité)
Date du retrait : 2008/03/14
Dénomination proposée : **'Petpistri'**
Nom commercial : Sanguna Pink Stripe

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4625
Date de la demande : 2005/03/14
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'NPCW04095'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4627
Date de la demande : 2005/03/14
Date du retrait : 2008/01/09
Dénomination proposée : **'NPCW04098'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5221
Date de la demande : 2006/02/07
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'NPCW06108'**
Nom commercial : Christmas Star Burgundy

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5222
Date de la demande : 2006/02/07
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'NPCW06109'**
Nom commercial : Christmas Star Bright Red

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5223
Date de la demande : 2006/02/07
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'NPCW06110'**
Nom commercial : Christmas Star Pink

► **Requérant :** Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4435
Date de la demande : 2004/10/07
Date du retrait : 2008/03/01
Dénomination proposée : **'PER1056'**
Nom commercial : Independance Red

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 06-5270
Date de la demande : 2006/03/07
Date du retrait : 2008/02/01
Dénomination proposée : **'Poulpah034'**
Nom commercial : Natasja Patio Hit

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 06-5267
Date de la demande : 2006/03/07
Date du retrait : 2008/02/01
Dénomination proposée : **'Poulpah037'**
Nom commercial : Affection Patio Hit

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 06-5272
Date de la demande : 2006/03/07
Date du retrait : 2008/02/01
Dénomination proposée : **'Poulpai001'**
Nom commercial : Princesse Benedikte Paiette

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 06-5265
Date de la demande : 2006/03/07
Date du retrait : 2008/02/01
Dénomination proposée : **'Poulpar041'**
Nom commercial : Ecco Parade

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-5033
Date de la demande : 2005/08/11
Date du retrait : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'KLEVP05345'**

VIOLETTE AFRICAINE
(*Saintpaulia ionantha)*

► **Requérant :** Kwekerij Mariënoord B.V., Honselersdijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4757
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Butterfly Blue'**
Synonyme : Butterfly Double

► **Requérant :** Kwekerij Mariënoord B.V., Honselersdijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4758
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Trendy Moscow'**

► **Requérant :** Kwekerij Mariënoord B.V., Honselersdijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4756
Date de la demande : 2005/04/20
Date du retrait : 2008/03/07
Dénomination proposée : **'Trendy Siberia'**

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum frutescens)*

► **Titulaire :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2062
Date de délivrance : 2004/12/15
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'Innpetita'
Nom commercial : Petita

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2676
Date de délivrance : 2007/01/24
Date de la renonciation : 2008/03/26
Dénomination approuvée : 'Kakegawa S71'
Nom commercial : Colorburst Terracotta

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2680
Date de délivrance : 2007/01/24
Date de la renonciation : 2008/03/26
Dénomination approuvée : 'Kakegawa S80'
Nom commercial : Colorburst Cat's Eye Blue

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro du certificat : 1660
Date de délivrance : 2003/12/03
Date de la renonciation : 2008/03/14
Dénomination approuvée : '225 RR'

► **Titulaire :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro du certificat : 0899
Date de délivrance : 2000/12/08
Date de la renonciation : 2008/03/14
Dénomination approuvée : '3235'

► **Titulaire :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro du certificat : 1369
Date de délivrance : 2003/02/13
Date de la renonciation : 2008/03/14
Dénomination approuvée : '35-85'

CASSIS (*Ribes nigrum)*

► **Titulaire :** Scottish Crop Research Institute, Dundee, Scotland (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Numéro du certificat : 2360
Date de délivrance : 2006/01/03
Date de la renonciation : 2008/03/28
Dénomination approuvée : 'Ben Connan'

► **Titulaire :** Scottish Crop Research Institute, Dundee, Scotland (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Numéro du certificat : 2359
Date de délivrance : 2006/01/03
Date de la renonciation : 2008/03/28
Dénomination approuvée : 'Ben Tirran'

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 2381
Date de délivrance : 2006/02/22
Date de la renonciation : 2008/02/05
Dénomination approuvée : 'Yoamarillo'
Nom commercial : Amarillo

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 2374
Date de délivrance : 2006/02/22
Date de la renonciation : 2008/02/05
Dénomination approuvée : 'Yogainesville'
Nom commercial : Gainsville

EUPHORBE
(*Euphorbia)*

► **Titulaire :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2063
Date de délivrance : 2004/12/15
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'Despina'

FRAISIER
(*Fragaria ×ananassa)*

► **Titulaire :** Pride of Place Plants Inc., Victoria (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 0567
Date de délivrance : 1999/02/12
Date de la renonciation : 2008/02/28
Dénomination approuvée : 'Lipstick'

GAURA
(*Gaura lindheimeri)*

► **Titulaire :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2310
Date de délivrance : 2005/12/07
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'Nugauwhite'
Nom commercial : Karalee White

HIBISCUS
(*Hibiscus moscheutos)*

► **Titulaire :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2660
Date de délivrance : 2006/12/29
Date de la renonciation : 2008/01/22
Dénomination approuvée : 'Balhiblu'
Nom commercial : Luna Blush

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2713
Date de délivrance : 2007/03/12
Date de la renonciation : 2008/03/07
Dénomination approuvée : 'Didi Chered'
Nom commercial : Silhouette Cherry Red

KALANCHOÉ
(*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2708
Date de délivrance : 2007/03/12
Date de la renonciation : 2008/03/14
Dénomination approuvée : 'Dion'

LIN DE NOUVELLE-ZÉLANDE
(*Phormium tenax)*

► **Titulaire :** Lyndale Nurseries Auckland Ltd., Auckland (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2027
Date de délivrance : 2004/11/30
Date de la renonciation : 2008/02/26
Dénomination approuvée : 'Merlot'

PENTAS
(*Pentas)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2682
Date de délivrance : 2007/01/24
Date de la renonciation : 2008/03/26
Dénomination approuvée : 'Nakpen002'
Nom commercial : Bahamas White

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2683
Date de délivrance : 2007/01/24
Date de la renonciation : 2008/03/26
Dénomination approuvée : 'Nakpen003'
Nom commercial : Bahamas Pink

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2684
Date de délivrance : 2007/01/24
Date de la renonciation : 2008/03/26
Dénomination approuvée : 'Nakpen006'
Nom commercial : Bahamas Lavender

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Titulaire :** Keisei Rose Nurseries Inc., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : Norseco Inc., Laval (Québec)
Numéro du certificat : 1366
Date de délivrance : 2003/02/12
Date de la renonciation : 2008/01/30
Dénomination approuvée : 'Keidopuel'
Nom commercial : Surfinia Double Purple

POINSETTIA
(*Euphorbia pulcherrima)*

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1708
Date de délivrance : 2004/01/05
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'KLEW01010'
Nom commercial : Santa Claus White

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1706
Date de délivrance : 2004/01/05
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'KLEW01052'
Nom commercial : Santa Claus Marble

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1707
Date de délivrance : 2004/01/05
Date de la renonciation : 2008/01/28
Dénomination approuvée : 'KLEW01073'
Nom commercial : Christmas Dream

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant :** Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Numéro de la demande : 05-4717
Date de la demande : 2005/04/13
Dénomination proposée : 'Marcy'
Date du retrait : 2008/02/25

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1059
Date de délivrance : 2001/11/13
Date de la révocation: 2008/03/16
Dénomination : **'Colorburst Violet'**
Synonyme : Kakegawa S41

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1063
Date de délivrance : 2001/11/13
Date de la révocation: 2008/03/16
Dénomination : **'Kakegawa S8'**
Nom commercial : Liricashower Light Pink, Liricashower Pink

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1065
Date de délivrance : 2001/11/13
Date de la révocation: 2008/03/16
Dénomination : **'Liricashower Blue'**
Synonyme : Kakegawa S1

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1064
Date de délivrance : 2001/11/13
Date de la révocation: 2008/03/16
Dénomination : **'Liricashower Rose'**
Synonyme : Kakegawa S2

LUPIN
(*Lupinus angustifolius)*

► **Titulaire :** International Lupin Centre, Koege (Danemark)
Mandataire au Canada : Alberta Agriculture and Food, Edmonton (Alberta)
Numéro du certificat : 2514
Date de délivrance : 2006/08/31
Date de la révocation: 2008/01/27
Dénomination : **'Rose'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 0676
Date de délivrance : 1999/09/30
Date de la révocation: 2008/02/07
Dénomination : **'Bubble Gum'**

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 0678
Date de délivrance : 1999/09/30
Date de la révocation: 2008/02/07
Dénomination : **'Patriot Bright Pink'**

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 0677
Date de délivrance : 1999/09/30
Date de la révocation: 2008/02/07
Dénomination : **'Raspberry Ice'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium peltatum)*

► **Titulaire :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 0674
Date de délivrance : 1999/09/30
Date de la révocation: 2008/02/07
Dénomination : **'Global Rose'**

AVOINE
(Avena sativa)

Dénomination proposée : **'Stainless'**
Numéro de la demande : 07-5887
Date de la demande : 2007/04/20
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)

Variétés de référence: 'AC Assiniboia' et 'HiFi'

Sommaire: *Chez 'Stainless', la gaine des feuilles inférieures de la jeune plante est glabre, tandis que chez 'AC Assiniboia' elle est moyennement à densément pubescente. Chez 'Stainless', la tige est densément pubescente au-dessus et au-dessous du nœud supérieur, tandis que chez 'HiFi' elle est glabre ou à pubescence très clairsemée. À maturité, la glumelle inférieure est gris très clair chez 'Stainless', tandis qu'elle est havane chez 'AC Assiniboia' et blanche chez 'HiFi'. La glumelle inférieure et le grain sont plus longs chez 'Stainless' que chez les variétés de référence. 'Stainless' est résistante au pathotype NA67 de la rouille noire (*Puccinia graminis *f. sp*. avenae*), tandis que 'AC Assiniboia' et 'HiFi' ne le sont pas.*

Description:
JEUNE PLANTE (au stade à 5-9 talles) : dressée; limbe et gaine des feuilles inférieures glabres ou à pubescence très clairsemée.

TIGE : moyennement à densément pubescente au-dessus et au-dessous du nœud supérieur.

FEUILLES (au stade du gonflement) : vert clair à vert foncé, faiblement à moyennement glauques; marge glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence élevée à très élevée de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

PANICULE (juste après l'épiaison) : de forme équilatérale, de densité moyenne, à ramifications demi-dressées à horizontales; angle entre le rachis et la ramification latérale dominante de 30 à plus de 45 degrés; nœud le plus bas portant un petit nombre de poils ou aiguillons courts; épillets retombants, à séparation par fracture; glumes moyennement glauques.
BAGUETTE : glabre, à sillons courts à longs; article compris entre les deux premières fleurs court à long.
GLUMELLE INFÉRIEURE : gris clair à maturité, non glauque, très rarement aristée; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée; chevauchement de la glumelle supérieure moyen à grand.

GRAIN (premier grain des épillets supérieurs) : gris clair et gris foncé, sans pilosité basale; scutellum de grosseur moyenne, pointu au sommet; deux ou trois grains par épillet; caryopse moyennement pubescent.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante au charbon vêtu (*Ustilago kolleri*) et aux races A13, 60 et 617 du charbon nu (*Ustilago avena*), résistante à modérément résistante à la rouille couronnée (*Puccinia coronata*) et aux races NA8, 16, 25, 27, 28, 55 et 67 de la rouille noire (*Puccinia graminis* f. sp. *avenae*), modérément résistante au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV).

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse; plante sensible à la photopériode.

Origine génétique: 'Stainless' est une lignée d'avoine vêtue à grain blanc ou gris clair qui a été mise au point par sélection généalogique modifiée, au Centre de recherches sur les céréales d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Winnipeg, au Manitoba. Elle est issue des produits F6 d'un croisement ND931475/AC Assiniboia/HiFi réalisé à l'automne 1999. La génération F2 a été cultivée en mélange dans une pépinière à charbon et à rouille de Glenlea, au Manitoba, en 2000. Certaines panicules ont été récoltées séparément, et leurs graines ont été semées dans une pépinière de contre-saison de Nouvelle-Zélande durant l'hiver 2000-2001. Certaines panicules F3 ont été sélectionnées pour la résistance de la plante à la rouille couronnée et pour sa tolérance au virus de la jaunisse nanisante de l'orge (BYDV). En 2001, la génération F4 issue de ces sujets a été cultivée dans la pépinière de Glenlea, où elle a été soumise à une nouvelle sélection. Les graines F5 ainsi obtenues ont été semées dans des pépinières de contre-saison de Nouvelle-Zélande, où les plantes ont été sélectionnées en

présence de diverses races témoins, dont la race NA67 de la rouille noire. Ces plantes ont également été sélectionnées quant à la teneur du grain en protéines et en huile ainsi qu'à son pourcentage de balle. La parcelle 02NZ6023 a été sélectionnée parce que ce groupe de lignées présentait la plus faible teneur en huile. Les sujets sélectionnés pour leur résistance aux maladies ont fait l'objet d'une sélection plus poussée en Nouvelle-Zélande, et leurs graines ont été semées en 2002 dans la pépinière à charbon et à rouille de Glenlea ainsi que dans une pépinière à rouille noire, où la culture a été pratiquée en isolement avec inoculation de la race NA67. Dix-huit lignées ont été sélectionnées dans ces pépinières pour leur résistance supérieure aux maladies, leur performance agronomique et la qualité de leurs grains. L'une d'elles, désignée 99P25-AS2D, a été soumise à des essais plus poussés de résistance à la rouille couronnée, à la rouille noire et au virus BYDV, dans une pépinière de contre-saison de Nouvelle-Zélande, durant l'hiver 2002-2003. Les graines issues de cette culture ont été récoltées en vrac puis utilisées pour les essais de rendement préliminaires de 2003, à Glenlea, Brandon et Portage la Prairie, au Manitoba. 'Stainless' a été sélectionnée pour ses caractères agronomiques, sa résistance aux maladies et la qualité de ses grains et a été inscrite aux essais régionaux de résistance à la rouille de 2004 ainsi qu'aux essais coopératifs de l'avoine de l'Ouest de 2005 et 2006.

Épreuves et essais: Les essais de 'Stainless' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 au Centre de diversification des cultures du Manitoba d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Portage la Prairie. Les parcelles d'essai comprenaient 4 répétitions de chaque variété, à raison de 5 rangs de 3,7 m par répétition. Les rangs étaient espacés d'environ 0,2 m.

Tableau de comparaison pour 'Stainless'

	'Stainless'	'AC Assiniboia'*	'HiFi'*
Longueur de la dernière feuille (cm)			
moyenne 2006	16,38	18,31	17,5
écart-type	2,71	3,05	2,88
moyenne 2007	17,63	22,99	18,81
écart-type	3,66	5,78	2,68
Largeur de la dernière feuille (cm)			
moyenne 2006	0,93	0,91	0,87
écart-type	0,11	0,08	0,12
moyenne 2007	1,22	1,33	1,12
écart-type	0,13	0,13	0,14
Longueur de la glumelle inférieure (mm)			
moyenne 2006	17,5	16,65	14,6
écart-type	1,05	0,59	0,94
moyenne 2007	16,1	14,3	13,8
écart-type	2,4	2,53	1,32
Longueur du premier grain des épillets supérieurs (mm)			
moyenne 2006	17,8	16,8	15,15
écart-type	1,32	0,83	0,99
moyenne 2007	16,1	14,3	13,8
écart-type	2,4	2,53	1,32

*variétés de référence

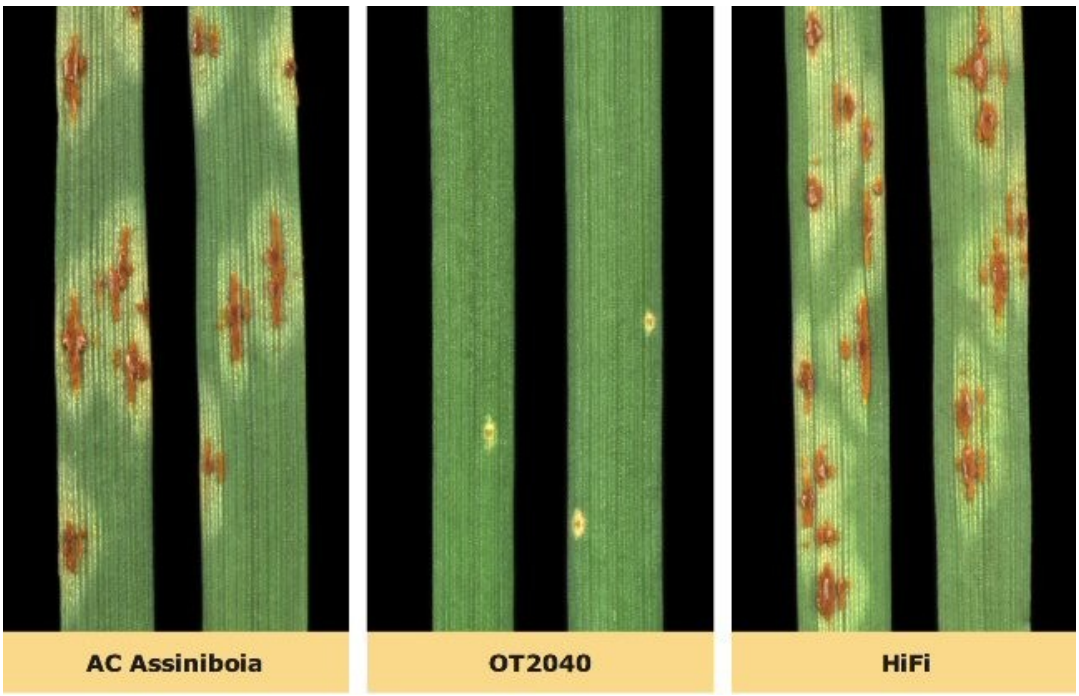

Avoine: 'Stainless' (au centre) avec les variétés de référence 'AC Assiniboia' (à gauche) et 'HiFi' (à droite)

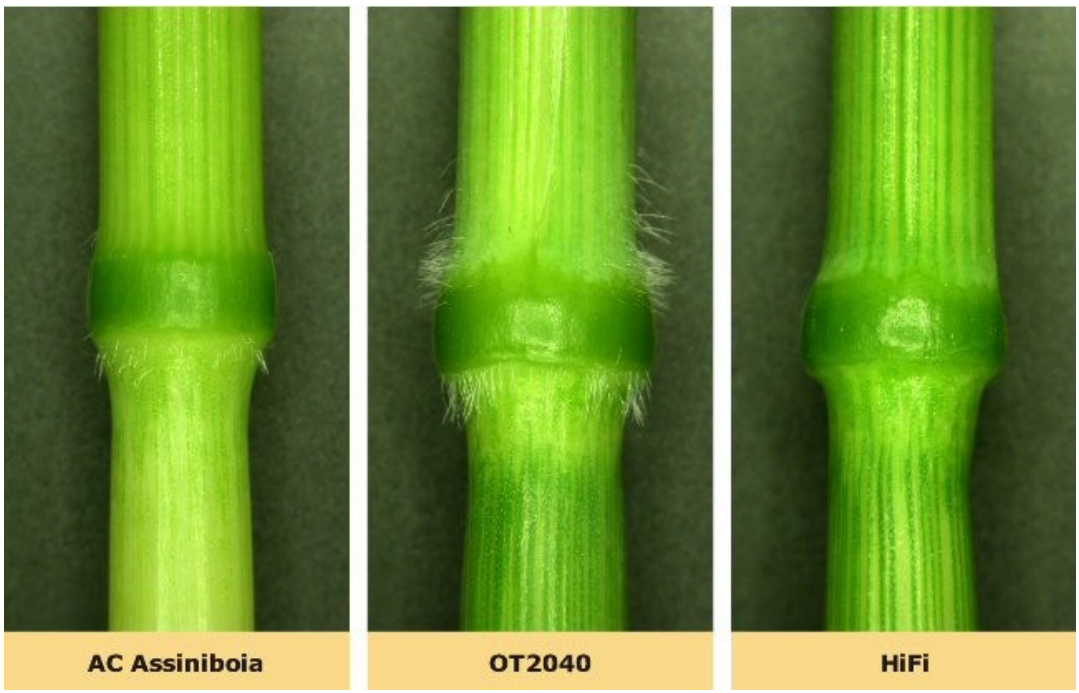

Avoine: 'Stainless' (au centre) avec les variétés de référence 'AC Assiniboia' (à gauche) et 'HiFi' (à droite)

Dénomination proposée : **'Triactor'**
Numéro de la demande : 07-5838
Date de la demande : 2007/04/04
Requérant : Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)
Mandataire au Canada : Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur: Svalöf Weibull AB, Svalöv (Suède)

Variété de référence: 'Triple Crown'

Sommaire: *La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée est plus élevée chez 'Triactor' que chez 'Triple Crown'. La dernière feuille est un peu plus longue chez 'Triactor' que chez 'Triple Crown'. À maturité, la plante de 'Triactor' est un peu plus courte que celle de 'Triple Crown'. Chez 'Triactor', la panicule est de forme intermédiaire, tandis que chez 'Triple Crown' elle est équilatérale. La fréquence des glumelles inférieures aristées est plus élevée chez 'Triactor' que chez 'Triple Crown'.*

Description:
PLANTE : avoine de printemps; tige glabre ou à pubescence très clairsemée au-dessus et au-dessous du nœud supérieur.

JEUNE PLANTE : dressée; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée; limbe des feuilles inférieures à pubescence clairsemée.

FEUILLES : vert foncé, moyennement glauques; marge glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence élevée de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

PANICULE : de forme intermédiaire, de densité moyenne, à ramifications demi-dressées; angle entre le rachis et la ramification latérale dominante de 30 à 45 degrés; nœud le plus bas portant un petit nombre de poils ou aiguillons.
ÉPILLET : dressé, à séparation par fracture.
BAGUETTE : à pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs court; sillons absents ou très courts.
GLUMES : moyennement glauques.
GLUMELLE INFÉRIEURE : blanche à maturité, moyennement glauque; faces latérale et dorsale glabres ou à pubescence très clairsemée; fréquence moyenne de glumelles inférieures aristées; chevauchement de la glumelle supérieure moyen.

GRAIN : blanc à maturité.

Origine génétique: 'Triactor' (code expérimental SW 032202) a été mise au point par sélection généalogique modifiée par la Svalöf Weibull AB, à Svalöv, en Suède. La variété est issue d'un croisement SW 9619019 × 'Stork' réalisé en 1997. Un sujet a été sélectionné parmi la génération F4. Les critères de sélection ont été d'abord la résistance aux maladies et la qualité des grains, puis le rendement, la résistance de la paille et d'autres caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Triactor' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Les parcelles d'essai comportaient chacune 5 rangs de 5 m espacés de 15 cm.

Tableau de comparaison pour 'Triactor'

	'Triactor'	**'Triple Crown'***
Largeur de la dernière feuille (mm) (2007 seulement)		
moyenne	15,70	14,73
écart-type	2,27	1,23
Longueur de la dernière feuille (cm) (2007 seulement)		
moyenne	21,93	18,43
écart-type	3,08	3,52
Précocité d'épiaison (jours)		
moyenne	58,75	60,25
Hauteur de la plante à maturité (cm)		
moyenne	91,68	94,50
écart-type	5,95	5,82

*variété de référence

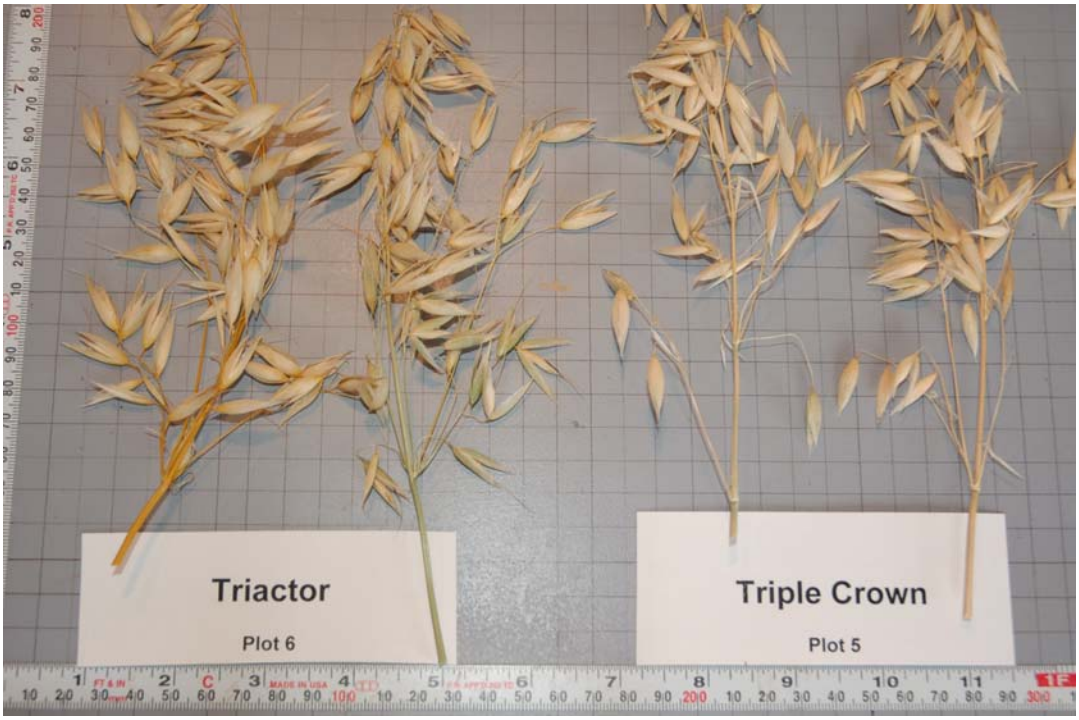

Avoine: 'Triactor' (à gauche) avec la variété de référence 'Triple Crown' (à droite)

Avoine: 'Triactor' (à droite) avec la variété de référence 'Triple Crown' (à droite)

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée : **'Sadash'**
Numéro de la demande : 07-5917
Date de la demande : 2007/05/18
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Sélectionneur : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)

Variétés de référence : 'AC Andrew', 'Bhishaj' et 'AC Reed'

Sommaire : *La jeune plante a un port intermédiaire chez 'Sadash', alors qu'elle a un port demi-dressé chez 'AC Reed'. Chez 'Sadash', la dernière feuille est légèrement plus courte et plus étroite que chez 'AC Andrew', mais elle est plus longue et plus large que chez 'AC Reed'. La dernière feuille est retombante chez 'Sadash', alors qu'elle est dressée chez 'AC Andrew'. Les bords des oreillettes de la dernière feuille sont plus pubescents chez 'Sadash' que chez 'Bhishaj' et 'AC Reed'. L'épiaison survient chez la variété candidate plus tôt que chez 'AC Andrew' mais plus tard que chez 'AC Reed'. La maturation survient légèrement plus tard chez 'Sadash' que chez 'AC Reed'. La plante est légèrement plus haute chez 'Sadash' que chez 'AC Reed'. L'entre-nœud supérieur est faiblement à moyennement pruiné chez la variété candidate, tandis qu'il n'est pas pruiné à faiblement pruiné chez 'Bhishaj' et 'AC Reed'. Les bords du rachis sont moins pubescents chez 'Sadash' que chez 'AC Andrew' et 'AC Reed'. Les arêtes sont plus étalées chez 'Sadash' que chez 'AC Reed'. La face convexe de l'article apical du rachis a une pubescence plus clairsemée chez 'Sadash' que chez 'Bhishaj'. La troncature de la glume inférieure est plus oblique et plus étroite chez 'Sadash' que chez 'Bhishaj'. Le bec de la glumelle inférieure est plus droit chez 'Sadash' que chez 'Bhishaj' et 'AC Reed'. Le poids de mille grains est plus élevé chez 'Sadash' que chez 'AC Reed'. Le germe est arrondi chez 'Sadash', alors qu'il est plus ovale chez les variétés de référence. 'Sadash' est plus résistante au charbon nu* (Ustilago tritici) *que 'AC Andrew' et 'AC Reed' et plus résistante à la rouille des feuilles* (Puccinia recondita) *et à la rouille noire* (Puccinia graminis *f. sp.* tritici) *que 'AC Reed'.*

Description :
PLANTE : blé blanc tendre de printemps, à port demi-dressé à intermédiaire au stade des 5 à 9 talles et à capacité de tallage moyenne.

JEUNE PLANTE : à port intermédiaire; feuilles inférieures à gaine glabre et à limbe vert foncé, également glabre; coléoptile non anthocyané.

DERNIÈRE FEUILLE : vert foncé, retombante; limbe glabre, peu pruiné sur le dessous; gaine glabre, fortement à très fortement pruinée; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, à bords faiblement à moyennement pubescents.

TIGE : blanche et non anthocyanée à maturité; col de l'épi droit à maturité; entre-nœud supérieur faiblement à moyennement pruiné, glabre; bords du rachis à pubescence moyenne; moelle de la paille creuse en section transversale.

ÉPI : effilé, de densité moyenne, dressé à maturité, de longueur moyenne, moyennement pruiné, blanc à maturité; arêtes plus courtes que l'épi, blanches à maturité, étalées; épillets supplémentaires absents; face convexe de l'article apical du rachis glabre ou à pubescence très clairsemée.
GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, glabre, formant une balle blanc crème à maturité; troncature oblique, très étroite; bec légèrement courbé, de longueur moyenne; empreinte interne de taille moyenne; pilosité interne clairsemée.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.
GRAIN : de type blanc tendre, blanc, ovale, moyen à gros, de longueur moyenne, moyen à large, à joue arrondie à légèrement angulaire; brosse de taille moyenne, à poils de longueur moyenne; germe arrondi, petit à moyen; sillon moyen à large, de profondeur moyenne; coloration au phénol fauve à brun pâle.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage.

CARACTÈRES LIÉS À LA QUALITÉ DU GRAIN : bonne qualité pâtissière et biscuitière.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante sensible à la tache auréolée (*Pyrenophora tritici-repentis*) et à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*, *Fusarium* spp.), modérément sensible à la brûlure de l'épi (*Cochliobolus sativus*), à la tache alternarienne (*Alternaria* spp.) et au chancre bactérien (*Pseudomonas syringae* pv. *atrofaciens*), modérément résistante à modérément sensible à la rouille des feuilles (*Puccinia recondita*), modérément résistante au charbon nu (*Ustilago tritici*), résistante à modérément résistante au blanc (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*) et à la rouille noire (*Puccinia graminis* f. sp. *tritici*) et résistante à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*).

Origine génétique : 'Sadash' (désignation expérimentale SWS349) est issue d'un croisement SWS207 / SWS208 // SWS214 réalisé en 1997 au Centre de recherche de Lethbridge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Lethbridge (Alberta). Après la sélection d'épis F_2 cultivés en masse en plantes isolées à Vauxhall, en Alberta, et le tri de ces épis en fonction de la distinction visuelle des grains, de la blancheur des grains et de la résistance à la tache alternarienne, une population F_3 composite issue des épis sélectionnés a été cultivée en 1998 et 1999 en Nouvelle-Zélande. Les générations F_3 à F_5 ont fait l'objet d'une sélection en fonction du type et de la hauteur de la plante, de la résistance de la paille, de la précocité de maturation, de la résistance à l'égrenage, de la résistance à la tache alternarienne, de la blancheur des grains et de la distinction visuelle des grains. Un mélange de grains F_4 issus d'épis sélectionnés parmi les rangs F_3 ont été semés à Vauxhall en 2000. Soixante épis-lignes F_5 issus de ce mélange ont été cultivés en Nouvelle-Zélande en 1999-2000, puis des rangs ont été sélectionnés individuellement. Des essais agronomiques de pré-enregistrement et une évaluation de la résistance aux maladies et de la qualité finale ont été menés de 2000 à 2002. SWS349 a d'abord été inscrite aux essais coopératifs d'enregistrement du blé blanc tendre de printemps de l'Ouest en 2003, puis à des évaluations en 2004 et 2005.

Épreuves et essais : Les essais de 'Sadash' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à Lethbridge, en Alberta. Les parcelles comprenaient 4 rangs de 3 m espacés de 23 cm. Les essais comprenaient 4 répétitions en 2006 et 6 répétitions en 2007, toutes disposées en blocs complets randomisés.

Tableau de comparaison pour 'Sadash'

	'Sadash'	'AC Andrew'*	'Bhishaj'*	'AC Reed'*
Longueur de la dernière feuille (cm)				
moyenne	23,7	26,2	23,7	21,5
écart-type	1,8	1,6	2,5	1,6
Largeur de la dernière feuille (mm)				
moyenne	16,7	18,1	16,5	13,2
écart-type	1,5	0,9	1,3	0,6
Précocité d'épiaison (jours)				
moyenne	60	63	59	58
Précocité de maturation (jours)				
moyenne	108	108	108	106
Hauteur de la plante à maturité, sans les arêtes (cm)				
moyenne	95	94	93	88

*variétés de référence

CANOLA
(Brassica napus)

Dénomination proposée : **'NR02-5659'**
Numéro de la demande : 07-5759
Date de la demande : 2007/02/23
Requérant : Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'SP Banner', 'SP Armada' et '9550'

Sommaire: *Les feuilles de 'NR02-5659' sont vert-bleu, tandis que celles de 'SP Armada' et de '9550' sont vert moyen à vert foncé. Les feuilles de 'NR02-5659' sont plus lobées que celles de 'SP Banner' et de 'SP Armada'. La marge des feuilles présente un plus grand nombre d'indentations chez 'NR02-5659' que chez 'SP Banner' et 'SP Armada'. 'NR02-5659' fleurit plus tard que 'SP Armada'. 'NR02-5659' donne une plante moins haute que '9550'. La silique de 'NR02-5659' est plus courte que celle de '9550'. Le bec de la silique est plus court chez 'NR02-5659' que chez 'SP Armada' et '9550'. 'NR02-5659' est résistante aux herbicides à base de glyphosate, tandis que 'SP Armada' ne l'est pas.*

Description:
PLANTE : canola de printemps à pollinisation libre, court à moyen à la pleine floraison et à maturité, résistant aux herbicides à base de glyphosate.

FEUILLES : vert-bleu, étroites à moyennes, de longueur moyenne, à lobes nombreux, à dents aiguës, à indentations denses et moyennes à profondes.

FLEURS : jaunes; pétales longs, étroits, espacés à tangents.

SILIQUES : semi-dressées à horizontales, étroites, de longueur moyenne, à bec court, à pédicelle long.

GRAINES : brun foncé à noires.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,04 % de la teneur totale en acides gras; très faible teneur en glucosinolates.

Origine génétique: 'NR02-5659' est issue d'un croisement réalisé en 2002 à Saskatoon, en Saskatchewan. En 2002, un sujet F1 issu de ce croisement a été utilisé comme donneur de microspores pour la production de sujets dihaploïdes. Un sujet a été sélectionné parmi cette population dihaploïde puis désigné 'NR02-5659'. Toutes les générations suivantes de 'NR02-5659' sont issues de ce sujet. Les critères de sélection étaient la résistance au Roundup, la précocité de maturation, la résistance à la verse, le rendement et les caractères déterminant la qualité des graines. En 2004, 2005 et 2006, la lignée a été soumise à des essais de rendement et à des essais de résistance aux herbicides. En 2005 et 2006, elle a été soumise à des essais de résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'NR02-5659' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à Rosthern, en Saskatchewan. Les essais comportaient quatre répétitions disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 6 rangs de 5,5 m espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'NR02-5659'

	'NR02-5659'	'SP Banner'*	'SP Armada'*	'9550'*
Précocité de floraison (jours)				
moyenne	47,1	45,7	45,5	46,3

Hauteur de la plante à la pleine floraison (cm)				
moyenne	62,6	68,8	64,5	71,4
écart-type (p.p.d.s.=5,31)	4,46	4,44	3,82	4,32
signification		n.s.	n.s.	p<0,02
Longueur des siliques (mm)				
moyenne	67,0	66,3	76,3	79,7
écart-type (p.p.d.s.=9,53)	3,03	3,73	3,06	3,70
signification		n.s.	n.s.	p<0,02
Longueur du bec des siliques (mm)				
moyenne	10,8	11,5	15,6	17,4
écart-type (p.p.d.s.=1,96)	1,0	1,4	1,28	1,35
signification		n.s.	p<0,02	p<0,02

n.s. = non significatif
Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 30 plantes et sur 60 siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

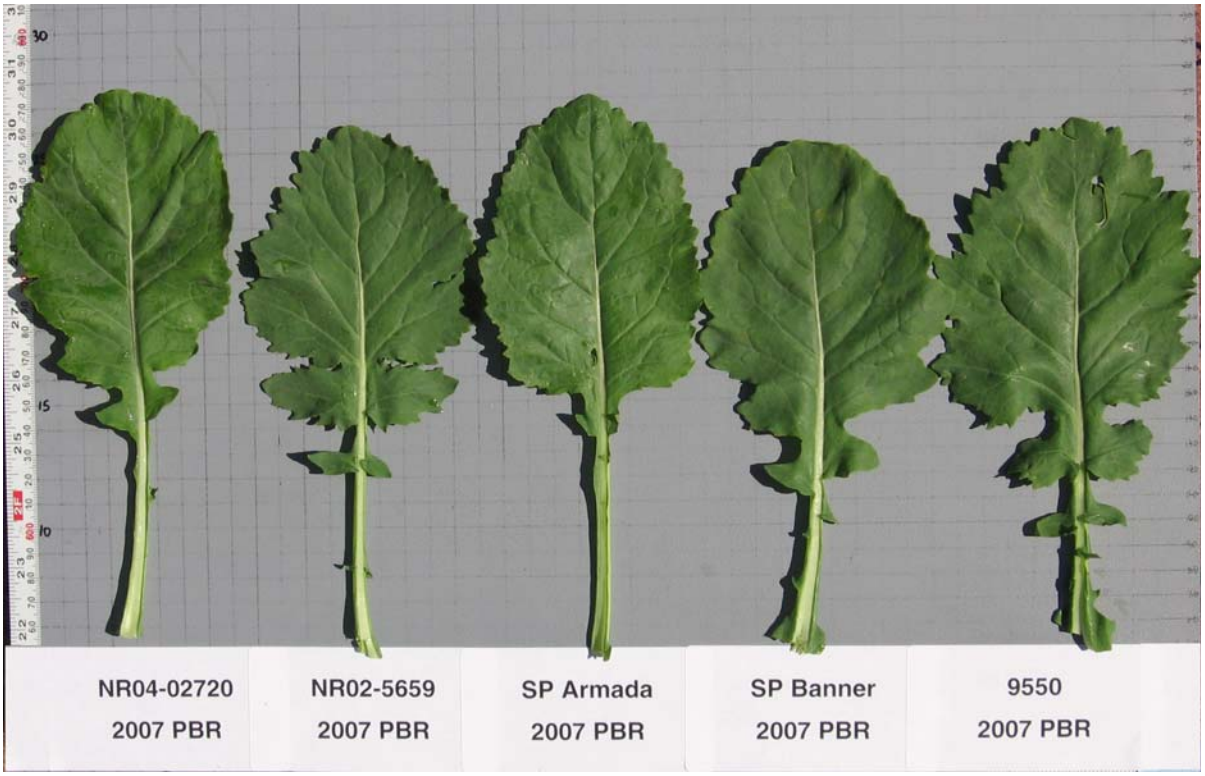

Canola: 'NR02-5659' (centre gauche) avec les variétés de référence 'NR04-02720' (plus gauche), 'SP Armada' (au centre), 'SP Banner' (centre droite) et '9550' (plus droite)

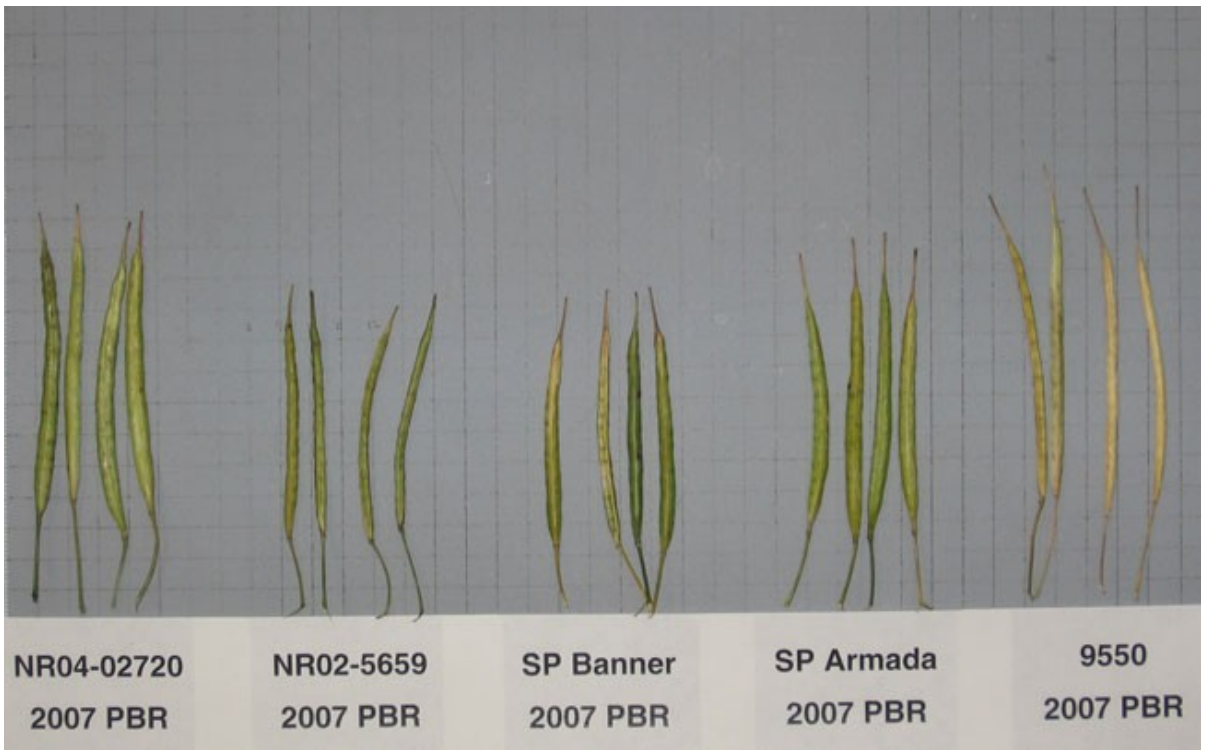

Canola: 'NR02-5659' (centre gauche) avec les variétés de référence 'NR04-02720' (plus gauche), 'SP Banner' (au centre), 'SP Armada' (centre droite) et '9550' (plus droite)

Dénomination proposée : **'NR04-02720'**
Numéro de la demande : 07-5760
Date de la demande : 2007/02/23
Requérant : Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'SP Banner', 'SP Armada' et '9550'

Sommaire: *Les feuilles de 'NR04-02720' sont plus lobées que celles de 'SP Armada' mais moins lobées que celles de '9550'. Chez 'NR04-02720', les indentations de la marge des feuilles sont plus denses que chez 'SP Banner' mais moins denses que chez '9550'. À la pleine floraison, 'NR04-02720' est plus haute que 'SP Armada'. La silique de 'NR04-02720' est plus longue que celle de 'SP Banner' et plus large que celles de 'SP Banner' et de '9550'. Le bec de la silique est plus court chez 'NR04-02720' que chez 'SP Armada' et '9550'. Le pédicelle est plus long chez 'NR04-02720' que chez 'SP Banner'. 'NR04-02720' est résistante aux herbicides à base de glyphosate, tandis que 'SP Armada' ne l'est pas.*

Description:
PLANTE : canola de printemps à pollinisation libre, haut à la pleine floraison et à maturité, résistant aux herbicides à base de glyphosate.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, moyennes à longues, moyennes à larges, à lobes peu nombreux à moyennement nombreux, à dents arrondies; indentations peu profondes à moyennement profondes, en nombre modéré.

FLEURS : jaunes; pétales longs, larges, espacés à chevauchants.

SILIQUES : longues à très longues, larges à très larges, horizontales, à bec de longueur moyenne, à pédicelle long à très long.

GRAINES : brun foncé à noires.

QUALITÉ DES GRAINES : teneur en acide érucique = 0,11 % de la teneur totale en acides gras; très faible teneur en glucosinolates.

Origine génétique: 'NR04-02720' est issue d'un croisement réalisé en 2004 à Saskatoon, en Saskatchewan. En 2004, un sujet F1 issu de ce croisement a été utilisé comme donneur de microspores pour la production de sujets dihaploïdes. Un sujet a été sélectionné parmi cette population dihaploïde puis désigné 'NR04-02720'. Toutes les générations suivantes de 'NR04-02720' sont issues de ce sujet. Les critères de sélection étaient la résistance au Roundup, la précocité de maturation, la résistance à la verse, la résistance aux maladies, le rendement et les caractères déterminant la qualité des graines. En 2004, 2005 et 2006, la lignée a été soumise à des essais de rendement et à des essais de résistance aux herbicides. En 2005 et 2006, elle a été soumise à des essais de résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'NR04-02720' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à Rosthern, en Saskatchewan. Les essais comportaient quatre répétitions disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 6 rangs de 5,5 m espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'NR04-02720'

	'NR04-02720'	**'SP Banner'***	**'SP Armada'***	**'9550'***
Hauteur de la plante à la pleine floraison (cm)				
moyenne	73,3	68,8	64,5	71,4
écart-type (p.p.d.s.=5,31)	4,29	4,44	3,82	4,32
signification		n.s.	p<0,02	n.s.
Longueur des siliques (mm)				
moyenne	81,5	66,3	76,3	79,7
écart-type (p.p.d.s.=9,53)	4,90	3,73	3,06	3,70
signification		p<0,02	n.s.	n.s.
Largeur des siliques (mm)				
moyenne	5,7	4,7	5,2	4,3
écart-type (p.p.d.s.=0,51)	0,55	0,36	0,40	0,41
signification		p<0,02	n.s.	p<0,02
Longueur du bec des siliques (mm)				
moyenne	13,3	11,5	15,6	17,4
écart-type (p.p.d.s.=1,96)	1,24	1,40	1,28	1,35
signification		n.s.	p<0,02	p<0,02
Longueur du pédicelle (mm)				
moyenne	26,1	20,6	25,2	23,7
écart-type (p.p.d.s.=3,96)	2,65	2,05	2,24	3,47
signification		p<0,02	n.s.	n.s.

n.s. = non significatif
Les moyennes ont été établies sur deux ans, à partir de mesures prises sur 30 plantes et sur 60 siliques. Les différences sont significatives au seuil de probabilité de 2 % selon le critère de la plus petite différence significative (p.p.d.s.).

*variétés de référence

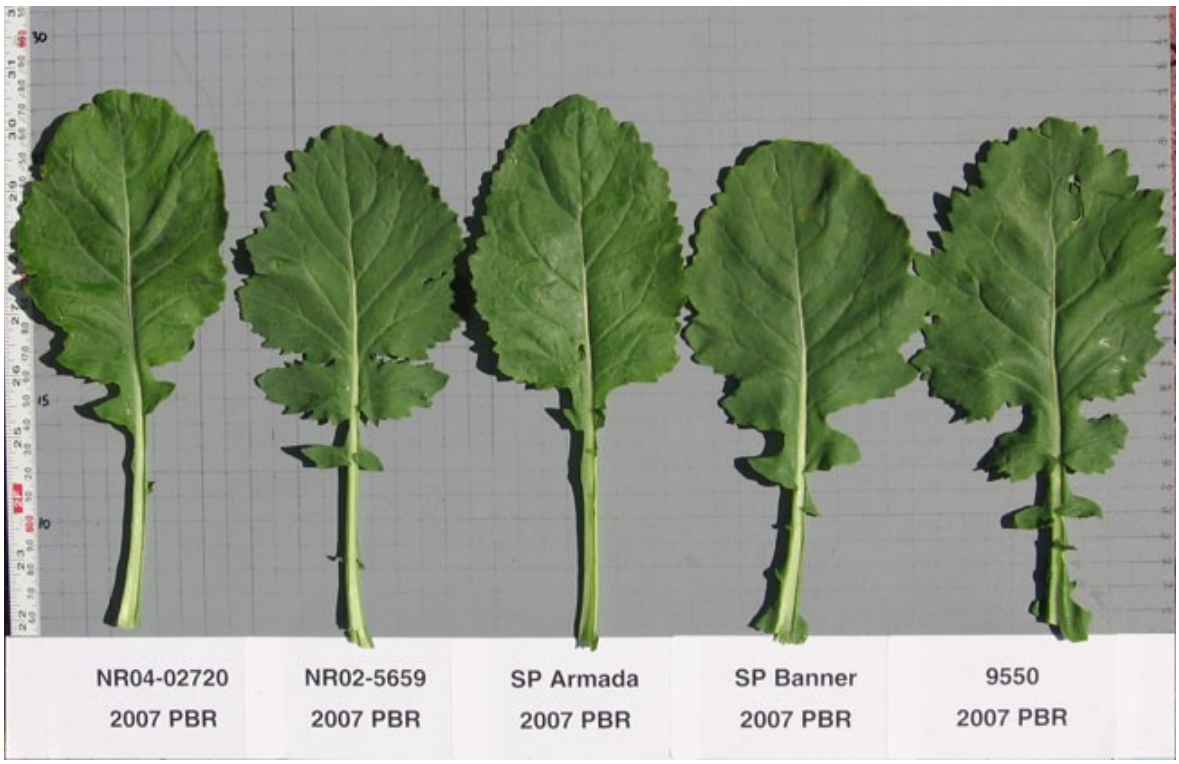

Canola: 'NR04-02720' (plus gauche) avec les variétés de référence 'NR02-5659' (centre gauche), 'SP Armada' (au centre), 'SP Banner' (centre droite) et '9550' (plus droite)

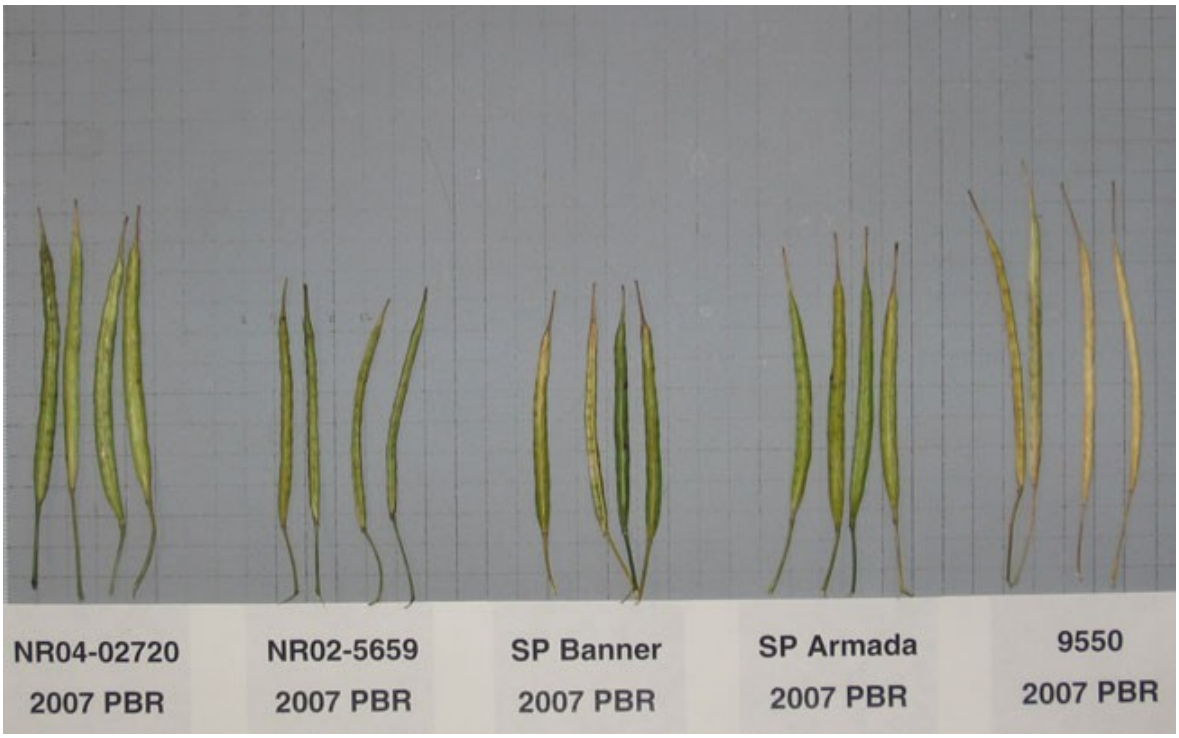

Canola: 'NR04-02720' (plus gauche) avec les variétés de référence 'NR02-5659' (centre gauche), 'SP Banner' (au centre), 'SP Armada' (centre droite) et '9550' (plus droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum)

Dénomination proposée : **'Sunny Yoblush'**
Nom commercial : Sunny Blush
Numéro de la demande : 04-4496
Date de la demande : 2004/12/03
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yellow Yoblush' (Yellow Blush)

Sommaire: *'Sunny Yoblush' donne une plante plus haute que 'Yellow Yoblush'. Le capitule est de plus grand diamètre chez 'Sunny Yoblush' que chez 'Yellow Yoblush'. Chez 'Sunny Yoblush', les rayons sont d'un jaune plus clair sur leurs deux faces que chez 'Yellow Yoblush'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base obtuse et asymétrique; rapport longueur/largeur de 1,8; bords des sinus séparant les lobes latéraux généralement divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme-aplatie à corymbiforme.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité modérée de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration jaune foncé.
RAYONS : ligulés, en majorité droits avec l'extrémité faiblement réfléchie selon l'axe longitudinal, en général concaves en coupe transversale, à sommet émarginé; dessus uniformément ou presque uniformément jaune; dessous jaune clair, avec les bords jaune plus foncé; rayons extérieurs parfois plats à concaves en coupe transversale.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : tubuleuses élargies.

Origine génétique: 'Sunny Yoblush' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une mutation naturelle visant un sujet entier de la variété 'White Blush'. Le 10 novembre 2002, à Salinas, en Californie, un sujet florifère d'une population de la variété 'White Blush' cultivée en milieu contrôlé a été sélectionné pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en février 2003, à Fort Myers, en Floride.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Sunny Yoblush' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sunny Yoblush'

	'Sunny Yoblush'	'Yellow Yoblush'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,0	23,5
écart-type	1,15	1,41
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	7,2	6,1
écart-type	0,61	0,46
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	6A	7A
dessous	6D avec marge 6C	7D strié de 7C

*variété de référence

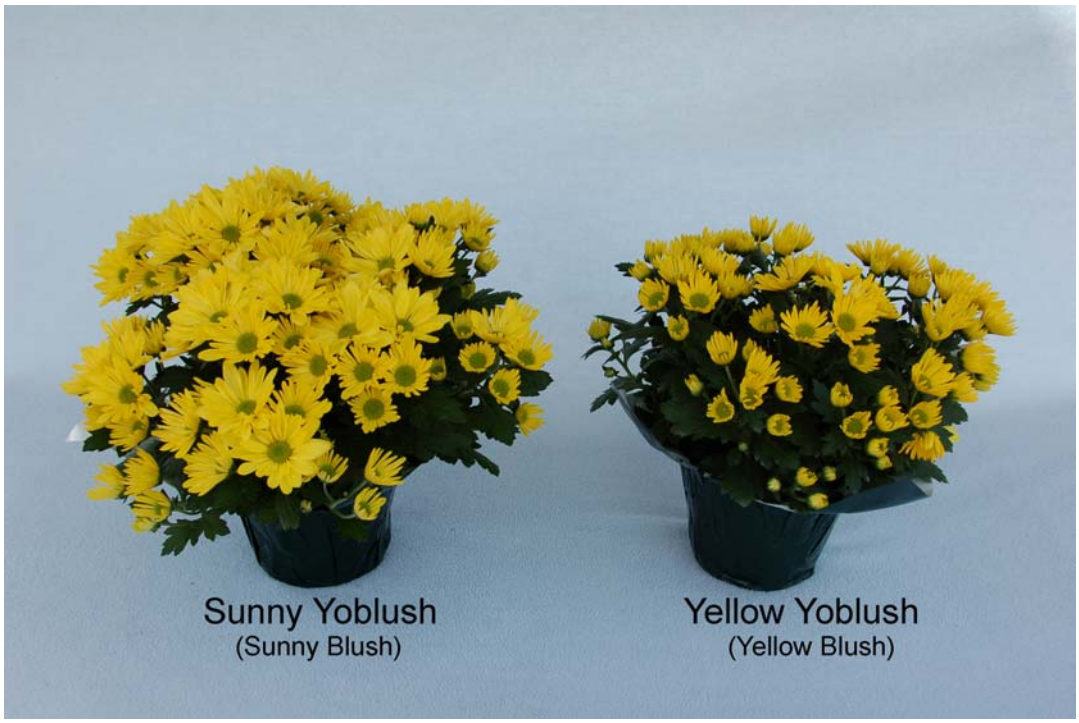

Chrysanthème: 'Sunny Yoblush' (à gauche) avec la variété de référence 'Yellow Yoblush' (à droite)

Chrysanthème: 'Sunny Yoblush' (à gauche) avec la variété de référence 'Yellow Yoblush' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yoleamington'**
Nom commercial : Leamington
Numéro de la demande : 04-4160
Date de la demande : 2004/04/02
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yopresidio' (Presidio)

Sommaire: *'Yoleamington' donne une plante plus courte que 'Yopresidio'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Yoleamington' que chez 'Yopresidio'. Les capitules sont du groupe de coloration rose-orange chez 'Yoleamington', alors qu'ils sont du groupe de coloration rose chez 'Yopresidio'. Le dessus des rayons est lavé de violet-bleu clair avec du brun-jaune clair au centre chez 'Yoleamington', tandis qu'il est lavé de violet avec du violet plus foncé sur les rayons intérieurs chez 'Yopresidio'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base tronquée; rapport longueur/largeur de 1,6; bords des sinus séparant les lobes latéraux parallèles à convergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration rose-orange clair.
RAYONS : en majorité droits selon l'axe longitudinal, en général concaves en coupe transversale, à sommet émarginé à mamillé, à extrémité convexe chez les vieux rayons; dessus violet-bleu clair, très faiblement marbré de violet-bleu plus foncé et de brun-jaune clair; dessous violet-bleu clair; rayons intérieurs incurvés; rayons extérieurs ligulés.

Origine génétique: 'Yoleamington' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-A0517' (parent femelle) et 'YB-5781' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en février 2000, à Salinas, en Californie. En novembre 2000, à Alva, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001, à Alva.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yoleamington' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yoleamington'

	'Yoleamington'	**'Yopresidio'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	26,7	33,9
écart-type	0,74	2,03
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,8	8,7
écart-type	0,31	0,52
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	69D	plus blanc que 69D
secondaire (lavis)	69C avec tons 159A au centre	75D et 75C sur les rayons internes
Couleur du dessous des rayons (RHS)		
	69C-D	plus blanc que 69D

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yoleamington' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

Chrysanthème: 'Yoleamington' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

CHRYSANTHÈME
(Chrysanthemum ×morifolium)

Dénomination proposée : **'Deep Yopresidio'**
Nom commercial : Deep Presidio
Numéro de la demande : 04-4431
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yopresidio' (Presidio)

Sommaire: *Le capitule est de plus grand diamètre chez 'Deep Yopresidio' que chez 'Yopresidio'. Le dessus des rayons est d'un violet plus foncé chez 'Deep Yopresidio' que chez 'Yopresidio'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base obtuse à tronquée; rapport longueur/largeur de 1,6; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents à parallèles.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif; à forte densité de rayons, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration rose moyen.
RAYONS : en majorité droits selon l'axe longitudinal, à sommet émarginé à mamillé à denté; dessus principalement violet, marbré de violet plus foncé; dessous principalement d'un violet-bleu clair formant des marbrures sur fond violet-bleu; rayons intérieurs incurvés, concaves en coupe transversale; rayons extérieurs ligulés, plats à convexes en coupe transversale.

Origine génétique: 'Deep Yopresidio' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une mutation naturelle visant un sujet entier de la variété 'Yopresidio'. Le 14 août 2002, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère d'une population de la variété 'Yopresidio' cultivée en milieu contrôlé a été sélectionné pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en octobre 2002, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Deep Yopresidio' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Deep Yopresidio'

	'Deep Yopresidio'	**'Yopresidio'***
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	8,5	7,6
écart-type	0,40	0,39
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	77D	plus blanc que 69D
secondaire (lavis)	75A	75D avec du 75C sur les rayons internes

*variété de référence

Chrysanthème: 'Deep Yopresidio' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

Chrysanthème: 'Deep Yopresidio' (à gauche) avec la variété de référence 'Yopresidio' (à droite)

Dénomination proposée : **'Rosy Yoigloo'**
Nom commercial : Rosy Igloo
Numéro de la demande : 07-5721
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Warm Yoigloo' (Warm Igloo), 'Mammoth Coral' et 'Mei Kyo'

Description:
PLANTE : vivace, destinée à la culture en jardin sans forçage, rustique dans les zones 5 à 9 de l'USDA.
TIGE : dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement à faiblement anthocyanée.

FEUILLES : à base cunéiforme-obtuse; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

FLORAISON : hâtive, en coussin.
BOUTON FLORAL / CAPITULE FRAÎCHEMENT OUVERT : orange.
CAPITULE : double, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration bronze-rouge moyen à bronze-rouge foncé.
RAYONS : en majorité faiblement réfléchis selon l'axe longitudinal, convexes en coupe transversale, à sommet émarginé à mamillé; dessus rouge-rose foncé (rayons intérieurs) ou brun-orange à rose-orange (rayons extérieurs); dessous orange.

Origine génétique: 'Rosy Yoigloo' a été découverte par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une mutation naturelle visant un sujet entier de la variété 'Warm Yoigloo'. En décembre 2003, à Alva, en Floride, un sujet a été sélectionné pour la précocité de sa floraison naturelle, son port uniforme, la forme intéressante et la taille de ses inflorescences et la couleur de ses rayons. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en février 2004, à Alva.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Rosy Yoigloo' ont été effectués à l'extérieur dans les installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario, au cours de l'été 2007. Vingt sujets repiqués de chaque variété ont été transplantés le 7 juin dans des pots de 20 cm et cultivés à l'extérieur en rangs espacés de 50 cm, sous un régime d'arrosage au goutte à goutte. Les observations et mesures ont été faites le 30 août chez 10 sujets de chaque variété. Les caractéristiques florales ont été observées les 18 et 25 octobre, durant la pleine floraison. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Rosy Yoigloo'

	'Rosy Yoigloo'	**'Warm Yoigloo'***	**'Mammoth Coral'***	**'Mei Kyo'***
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	18,8	17,0	-	31,6
écart-type	1,13	1,20	-	2,70
Longueur des feuilles (cm)				
moyenne	4,5	5,6	8,2	6,5
écart-type	0,38	1,31	1,08	1,09
Largeur des feuilles (cm)				
moyenne	2,7	3,2	4,2	4,2
écart-type	0,25	0,68	0,43	0,69
Diamètre du capitule (cm)				
moyenne	4,0	4,2	5,9	3,2
écart-type	0,16	0,28	0,27	0,19

Couleur du dessus des rayons (RHS)				
bouton / à l'ouverture	46A-53B	46A-N34A, avec du jaune sur les rayons extérieurs	-	N74D lavé de 70B
à maturité	rayons intérieurs N34C; rayons extérieurs 31C-D	rayons intérieurs 31B-C lavé de N34A-46A; rayons extérieurs 18A-20B, avec du 7A à la base	54C avec tons 56B	N74D-76C, avec l'extrémité 70B
Couleur du dessous des rayons (RHS)				
	26D/24D	16D/19D sur fond 46A/53B	-	77C sur fond rose

*variétés de référence

Chrysanthème: 'Rosy Yoigloo' (à gauche) avec la variété de référence 'Warm Yoigloo' (à droite)

Chrysanthème: 'Rosy Yoigloo' (à gauche) avec les variétés de référence 'Warm Yoigloo' (au centre) et 'Mammoth Coral' (à droite)

Chrysanthème: 'Rosy Yoigloo' (à gauche) avec les variétés de référence 'Warm Yoigloo' (au centre) et 'Mei Kyo' (à droite)

Dénomination proposée : **'Sunny Yogainsville'**
Nom commercial : Sunny Gainsville
Numéro de la demande : 05-4689
Date de la demande : 2005/04/05
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Sunny Yoolympia' (Sunny Olympia)

Sommaire: *Les bords des sinus séparant les lobes latéraux des feuilles sont divergents chez 'Sunny Yogainseville', alors qu'ils sont parallèles à convergents chez 'Sunny Yoolympia'. Les rayons sont spatulés chez 'Sunny Yogainesville', tandis qu'ils ligulés chez 'Sunny Yoolympia'. Le tube de la corolle des rayons est plus long chez 'Sunny Yogainseville' que chez 'Sunny Yoolympia'. Le dessous des rayons est vert-jaune chez 'Sunny Yogainesville', tandis qu'il est jaune clair chez 'Sunny Yoolympia'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base aiguë; rapport longueur/largeur de 1,9; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration jaune clair.
RAYONS : en majorité droits avec l'extrémité faiblement récurvée selon l'axe longitudinal, faiblement courbés, à extrémité spatulée, à sommet aigu à denté à mamillé; dessus uniformément ou presque uniformément jaune; dessous vert-jaune; rayons intérieurs incurvés; rayons extérieurs spatulés.

Origine génétique: 'Sunny Yogainsville' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une mutation naturelle visant un sujet entier de la variété 'Yogainesville'. En avril 2001, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère d'une population de la variété 'Yogainesville' cultivée en milieu contrôlé a été sélectionné pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en juillet 2001, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Sunny Yogainesville' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sunny Yogainsville'

	'Sunny Yogainsville'	**'Sunny Yoolympia'***
Longueur du tube de la corolle des rayons (cm)		
moyenne	2,5	1,0
écart-type	0,41	0,35
Couleur des rayons (RHS)		
dessous	1D	4D avec tons plus jaunes

*variété de référence

Chrysanthème: 'Sunny Yogainesville' (à gauche) avec la variété de référence 'Sunny Yoolympia' (à droite)

Chrysanthème: 'Sunny Yogainesville' (à gauche) avec la variété de référence 'Sunny Yoolympia' (à droite)

Dénomination proposée : **'Sunny Yoolympia'**
Nom commercial : Sunny Olympia
Numéro de la demande : 04-4430
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yomanhattan' (Manhattan)

Sommaire: *'Sunny Yoolympia' donne une plante plus haute que 'Yomanhattan'. Le capitule est de plus grand diamètre chez 'Sunny Yoolympia' que chez 'Yomanhattan'. Les sinus séparant les lobes latéraux inférieurs des feuilles sont plus longs chez 'Sunny Yoolympia' que chez 'Yomanhattan'. Les deux faces des rayons sont d'un jaune plus clair chez 'Sunny Yoolympia' que chez 'Yomanhattan'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base obtuse; rapport longueur/largeur de 1,8; bords des sinus séparant les lobes latéraux parallèles à convergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration jaune clair.
RAYONS : ligulés, en majorité droits avec l'extrémité faiblement récurvée selon l'axe longitudinal, faiblement courbés, convexes en coupe transversale, à sommet mamillé; dessus uniformément ou presque uniformément vert-jaune; dessous jaune clair; rayons intérieurs incurvés.

Origine génétique: 'Sunny Yoolympia' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une mutation naturelle visant un sujet entier de la variété 'Yoolympia'. Le 1er décembre 2002, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère d'une population de la variété 'Yoolympia' cultivée en milieu contrôlé a été sélectionné pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en décembre 2002, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Sunny Yoolympia' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Sunny Yoolympia'

	'Sunny Yoolympia'	**'Yomanhattan'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	32,7	23,8
écart-type	1,23	1,04
Longueur des sinus séparant les lobes latéraux inférieurs des feuilles (cm)		
moyenne	1,7	1,0
écart-type	0,24	0,28
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	7,3	5,8
écart-type	0,32	0,55

Couleur des rayons (RHS)

dessus	3D	5B
dessous	4D-5D	5C

*variété de référence

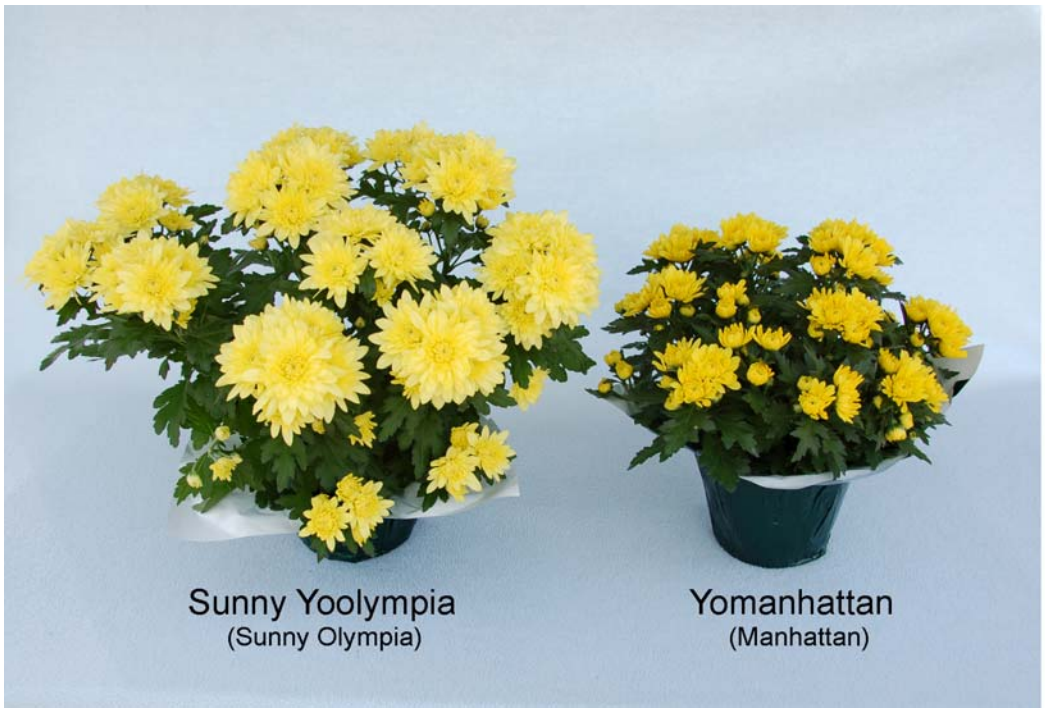

Chrysanthème: 'Sunny Yoolympia' (à gauche) avec la variété de référence 'Yomanhattan' (à droite)

Chrysanthème: 'Sunny Yoolympia' (à gauche) avec la variété de référence 'Yomanhattan' (à droite)

Dénomination proposée : **'Warm Yoigloo'**
Nom commercial : Warm Igloo
Numéro de la demande : 07-5723
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Rosy Yoigloo' (Rosy Igloo), 'Mammoth Coral' et 'Mei Kyo'

Sommaire: *'Warm Yoigloo' donne une plante plus courte que 'Mei Kyo'. La floraison est plus hâtive chez 'Warm Yoigloo' que chez 'Mammoth Coral' et 'Mei Kyo'. Chez 'Warm Yoigloo', le capitule est de plus petit diamètre que chez 'Mammoth Coral' mais de plus grand diamètre que chez 'Mei Kyo'. Les capitules sont du groupe de coloration bronze-jaune chez 'Warm Yoigloo', alors qu'ils sont du groupe de coloration bronze-rouge chez 'Rosy Yoigloo' et du groupe de coloration rose chez 'Mammoth Coral' et 'Mei Kyo'.*

Description:
PLANTE : vivace, destinée à la culture en jardin sans forçage, rustique dans les zones 5 à 9 de l'USDA.
TIGE : dépourvue de pigmentation anthocyanique ou très faiblement à faiblement anthocyanée.

FEUILLES : à base tronquée à cunéiforme-obtuse; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents à parallèles.

FLORAISON : hâtive, en coussin.
BOUTON FLORAL / CAPITULE FRAÎCHEMENT OUVERT : rouge violet foncé, avec du jaune sur les rayons extérieurs.
CAPITULE : double, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration bronze-jaune moyen.
RAYONS : en majorité faiblement réfléchis selon l'axe longitudinal, convexes en coupe transversale, à sommet mamillé à denté; dessus brun-orange lavé de rouge-violet foncé (rayons intérieurs) ou orange-jaune avec la base jaune (rayons extérieurs); dessous orange-jaune clair sur fond rouge-violet foncé.

Origine génétique: 'Warm Yoigloo' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'une pollinisation croisée effectuée en décembre 2000 à Salinas, en Californie, entre le semis '95-L464005' (parent femelle), à capitules blancs de type décoratif, et la variété 'Mei Kyo' (parent mâle). 'Warm Yoigloo' a été sélectionnée en octobre 2001 à Alva, en Floride, pour la précocité de sa floraison naturelle, son port uniforme, la forme intéressante et la taille de ses inflorescences et la couleur de ses rayons. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en janvier 2002, à Alva.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Warm Yoigloo' ont été effectués à l'extérieur dans les installations de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario, au cours de l'été 2007. Vingt sujets repiqués de chaque variété ont été transplantés le 7 juin dans des pots de 20 cm et cultivés à l'extérieur en rangs espacés de 50 cm, sous un régime d'arrosage au goutte à goutte. Les observations et mesures ont été faites le 30 août chez 10 sujets de chaque variété. Les caractéristiques florales ont été observées les 18 et 25 octobre, durant la pleine floraison. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Warm Yoigloo'

	'Warm Yoigloo'	'Rosy Yoigloo'*	'Mammoth Coral'*	'Mei Kyo'*
Hauteur de la plante (cm)				
moyenne	17,0	18,8	-	31,6
écart-type	1,20	1,13	-	2,70
Diamètre du capitule (cm)				
moyenne	4,2	4,0	5,9	3,2
écart-type	0,28	0,16	0,27	0,19

Couleur du dessus des rayons (RHS)

bouton / à l'ouverture	46A-N34A avec du jaune sur les rayons extérieurs	46A-53B	-	N74D lavé de 70B
à maturité	rayons intérieurs 31B-C lavé de N34A-46A; rayons extérieurs 18A-20B, avec du 7A à la base	rayons intérieurs N34C; rayons extérieurs 31C-D	54C avec tons 56B	N74D-76C, avec l'extrémité 70B
Couleur du dessous des rayons (RHS)				
	16D/19D sur fond 46A/53B	26D/24D	-	77C sur fond rose

*variétés de référence

Chrysanthème: 'Warm Yoigloo' (à gauche) avec la variété de référence 'Rosy Yoigloo' (à droite)

Chrysanthème: 'Warm Yoigloo' (à gauche) avec les variétés de référence 'Rosy Yoigloo' (au centre) et 'Mammoth Coral' (à droite)

Chrysanthème: 'Warm Yoigloo' (à gauche) avec les variétés de référence 'Rosy Yoigloo' (au centre) et 'Mei Kyo' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yobaldwin'**
Nom commercial : Baldwin
Numéro de la demande : 05-4685
Date de la demande : 2005/04/05
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yoplymouth' (Plymouth)

Sommaire: *'Yobaldwin' donne une plante plus courte que 'Yoplymouth'. Chez 'Yobaldwin', le disque est de plus grand diamètre et comporte moins de rayons que chez 'Yoplymouth'. Le capitule est simple et de type anémone chez 'Yobaldwin', alors qu'il est semi-double et de type marguerite chez 'Yoplymouth'. Chez 'Yobaldwin', les rayons et le tube de leur corolle sont plus longs que chez 'Yoplymouth'. Le dessus des rayons est d'un violet plus clair chez 'Yobaldwin' que chez 'Yoplymouth'. Les fleurs du disque sont en entonnoir chez 'Yobaldwin', alors qu'elles sont tubuleuses élargies chez 'Yoplymouth'. À la déhiscence des anthères, le disque est violet RHS 75A avec la surface interne violet 64B et la marge jaune chez 'Yobaldwin', alors qu'il est orange-jaune chez 'Yoplymouth'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert moyen, à base aiguë à obtuse; rapport longueur/largeur de 1,8; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme-aplatie.
CAPITULE : simple, de type anémone, à densité faible à modérée de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration violet moyen à violet foncé.
RAYONS : spatulés à presque tuyautés, en majorité droits selon l'axe longitudinal, concaves en coupe transversale, à extrémité spatulée, à sommet mamillé; dessus violet marbré de violet plus foncé; dessous d'un violet formant des marbrures sur fond violet plus foncé.
DISQUE : jaune moyen avant la déhiscence des anthères, violet 75A avec la surface interne violet 64B et la marge jaune à la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : en entonnoir.

Origine génétique: 'Yobaldwin' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-A2427' (parent femelle) et 'YB-A2333' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en avril 2000, à Salinas, en Californie. En mars 2001, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en juin 2001, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yobaldwin' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yobaldwin'

	'Yobaldwin'	'Yoplymouth'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	23,5	27,9
écart-type	1,27	2,42

Longueur des rayons (cm)		
moyenne	3,4	2,9
écart-type	0,20	0,16
Longueur du tube de la corolle des rayons (cm)		
moyenne	2,5	1,9
écart-type	0,30	0,21
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	70B	60C
secondaire (lavis)	64A	60B
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	3,0	1,3
écart-type	0,18	0,08
Couleur du disque (RHS)		
à la déhiscence des anthères	surface externe 75A, surface interne 64B, marge 12B	orange-jaune

*variété de référence

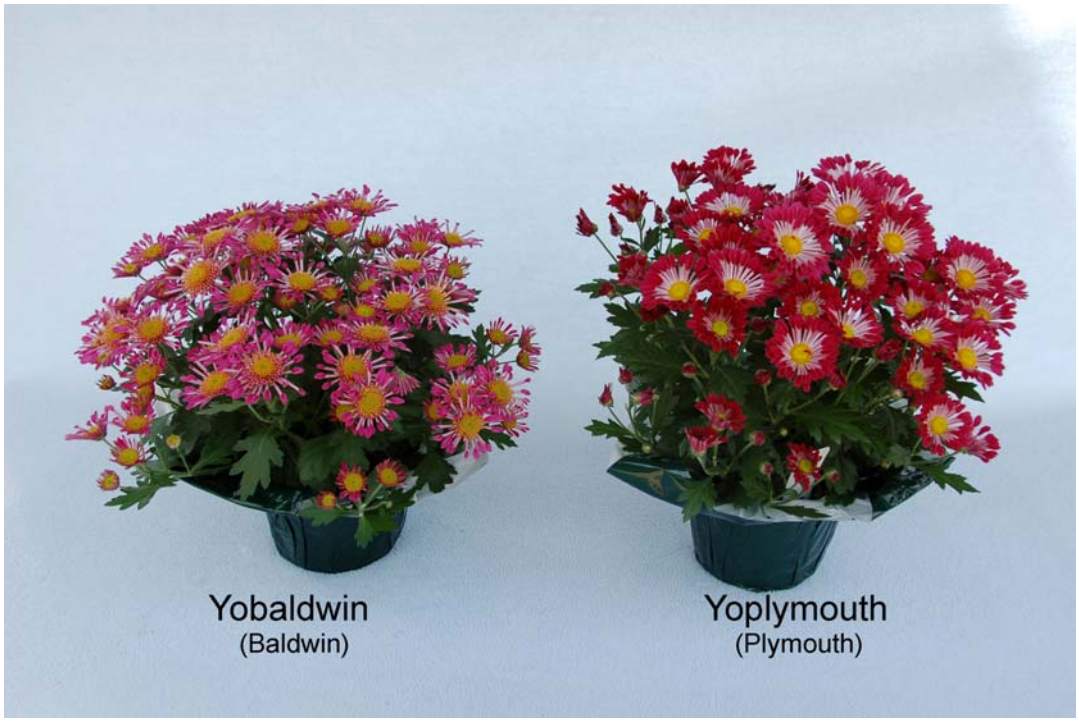

Chrysanthème: 'Yobaldwin' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoplymouth' (à droite)

Chrysanthème: 'Yobaldwin' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoplymouth' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yobrighton'**
Nom commercial : Brighton
Numéro de la demande : 05-4686
Date de la demande : 2005/04/05
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yobutterfield' (Butterfield)

Sommaire: *'Yobrighton' donne une plante plus haute que 'Yobutterfield'. Le lobe terminal des feuilles est plus long chez 'Yobrighton' que chez 'Yobutterfield'. Les bords des sinus séparant les lobes latéraux des feuilles sont convergents chez 'Yobrighton', alors qu'ils sont divergents chez 'Yobutterfield'. Le dessus des rayons est d'un jaune plus foncé chez 'Yobrighton' que chez 'Yobutterfield'. À la déhiscence des anthères, le disque est d'un jaune plus foncé chez 'Yobrighton' que chez 'Yobutterfield'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base obtuse à tronquée; rapport longueur/largeur de 1,7; bords des sinus séparant les lobes latéraux convergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité modérée de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration jaune foncé.
RAYONS : ligulés, en majorité droits selon l'axe longitudinal, concaves en coupe transversale, à sommet mamillé à émarginé; dessus jaune; dessous jaune clair marbré de jaune.
DISQUE : jaune et vert avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : tubuleuses élargies.

Origine génétique: 'Yobrighton' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-4450' (parent femelle) et 'YB-6496' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en avril 1999, à Salinas, en Californie. En mars 2000, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en juin 2000, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yobrighton' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yobrighton'

	'Yobrighton'	**'Yobutterfield'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	28,9	26,8
écart-type	0,76	1,04
Longueur du lobe terminal des feuilles (cm)		
moyenne	2,6	1,9
écart-type	0,42	0,36
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	plus jaune que 3A	4A
dessous	2D marbré de 3A	5C marbré de 5B
Couleur du disque (RHS)		
à la déhiscence des anthères	12A	9A

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yobrighton' (à gauche) avec la variété de référence 'Yobutterfield' (à droite)

Chrysanthème: 'Yobrighton' (à gauche) avec la variété de référence 'Yobutterfield' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yocupertino'**
Nom commercial : Cupertino
Numéro de la demande : 05-4688
Date de la demande : 2005/04/05
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yoauburn' (Auburn)

Sommaire: *Chez 'Yocupertino', le capitule est de plus petit diamètre et le disque est de plus grand diamètre que chez 'Yoauburn'. Le dessus des rayons est jaune lavé de rouge-brun chez 'Yocupertino', alors qu'il est d'un jaune plus clair lavé de rouge à orange-rouge chez 'Yoauburn'. Le dessous des rayons est jaune chez 'Yocupertino', tandis qu'il est jaune clair sur fond rose-orange chez 'Yoauburn'. Après la déhiscence des anthères, le disque est orange chez 'Yocupertino', alors qu'il est orange-jaune chez 'Yoauburn'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert moyen, à base obtuse; rapport longueur/largeur de 1,8; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents à parallèles.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité modérée à forte de rayons, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration jaune clair à jaune moyen à bronze (l'intensité de la coloration varie en fonction de la chaleur).
RAYONS : ligulés, en majorité droits à faiblement incurvés selon l'axe longitudinal, très faiblement à faiblement courbés, plats à faiblement convexes en coupe transversale, à sommet arrondi à denté à mamillé; dessus jaune lavé de rouge-brun; dessous jaune.
DISQUE : vert avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : tubuleuses élargies.

Origine génétique: 'Yocupertino' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-4685' (parent femelle) et 'YB-4908' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en mai 1998, à Salinas, en Californie. En mars 1999, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en juin 1999, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yocupertino' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yocupertino'

	'Yocupertino'	**'Yoauburn'***
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	6,9	7,7
écart-type	0,16	0,36

Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	plus foncé que 9A	9B
secondaire (lavis)	180A-B	42B-D
Couleur du dessous des rayons (RHS)		
	6B-C	10C sur fond 35C-D
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	1,6	1,4
écart-type	0,09	0,07
Couleur du disque (RHS)		
après la déhiscence des anthères	12A	14A

*variété de référence

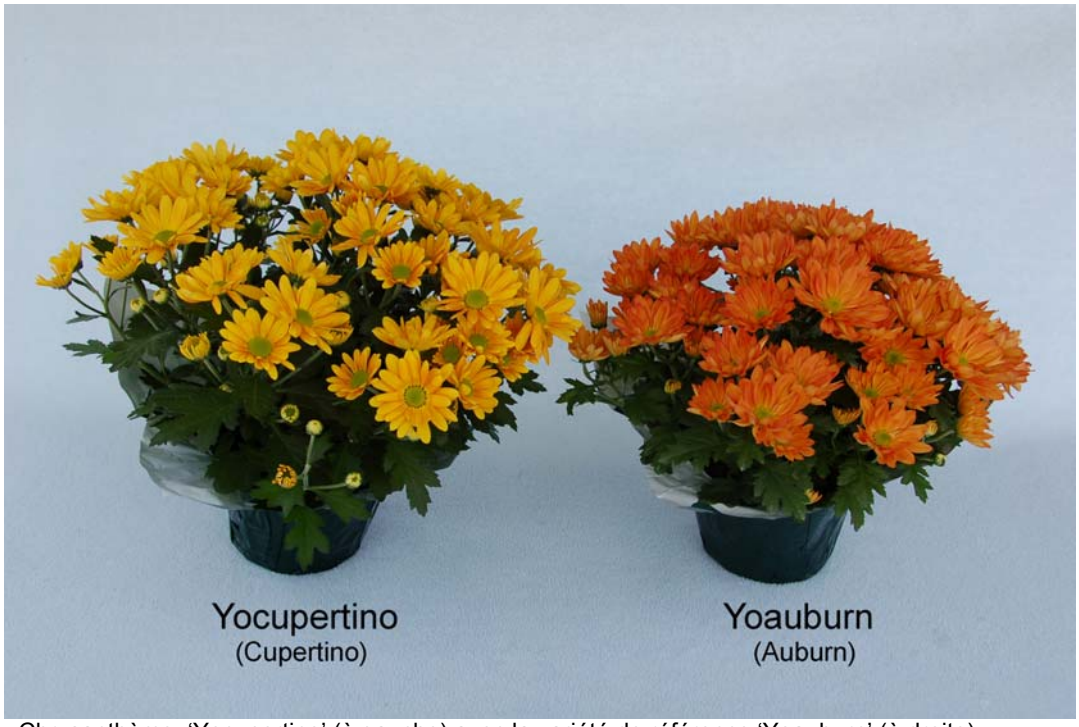

Chrysanthème: 'Yocupertino' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoauburn' (à droite)

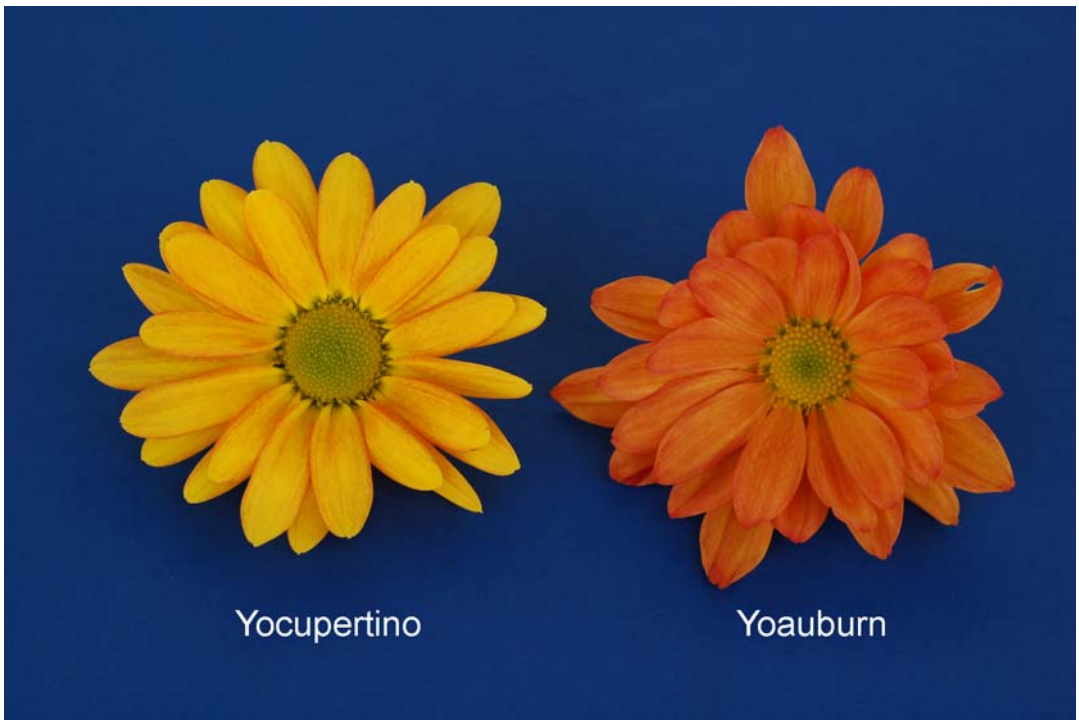

Chrysanthème: 'Yocupertino' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoauburn' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yomistique'**
Nom commercial : Mistique
Numéro de la demande : 04-4429
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Dark Cherie'

Sommaire: *Chez 'Yomistique', le limbe des feuilles et son lobe terminal sont plus longs que chez 'Dark Cherie'. Le disque du capitule est de plus grand diamètre chez 'Yomistique' que chez 'Dark Cherie'. Le capitule présente une plus forte densité de rayons chez 'Yomistique' que chez 'Dark Cherie'. Le dessus des rayons est violet avec la base vert-jaune à blanche chez 'Yomistique', tandis qu'il est violet-bleu clair lavé de violet devenant moins vif vers la marge chez 'Dark Cherie'. Avant et pendant la déhiscence des anthères, le disque est orange-jaune chez 'Yomistique', alors qu'il est jaune clair chez 'Dark Cherie'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 7 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base aiguë; rapport longueur/largeur de 2,3; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme-aplatie.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité faible à modéré de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration rose moyen.
RAYONS : ligulés, en majorité droits selon l'axe longitudinal, en général plats en coupe transversale, à sommet denté; dessus uniformément ou presque uniformément violet avec la base vert-jaune à blanche; dessous rose-bleu.
DISQUE : orange-jaune avant et pendant la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : pétaloïdes.

Origine génétique: 'Yomistique' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-6500' (parent femelle) et 'YB-4174' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en août 1997, à Salinas, en Californie. En décembre 1998, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 1999, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yomistique' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yomistique'

	'Yomistique'	**'Dark Cherie'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	7,0	5,3
écart-type	0,38	0,52
Longueur du lobe terminal des feuilles (cm)		
moyenne	3,0	1,6
écart-type	0,47	0,25
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	70B	69D
secondaire	base 154D à blanche	lavis 70B
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	1,4	1,0
écart-type	0,16	0,06
Couleur du disque (RHS)		
à la déhiscence des anthères	13A	6A avec tube 155C

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yomistique' (à gauche) avec la variété de référence 'Dark Cherie' (à droite)

Chrysanthème: 'Yomistique' (à gauche) avec la variété de référence 'Dark Cherie' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yoorchard Lake'**
Nom commercial : Orchard Lake
Numéro de la demande : 05-5068
Date de la demande : 2005/10/03
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Yonew York' (New York) et 'Yosnowmass' (Snowmass)

Sommaire: *'Yoorchard Lake' est normalement destinée à la culture de plantes ébourgeonnées, alors que 'Yonew York' est normalement destinée à la culture de plantes multifleurs. 'Yoorchard Lake' donne une plante plus haute que 'Yonew York'. Chez 'Yoorchard Lake', le limbe des feuilles est plus long que chez 'Yonew York', et les sinus séparant ses lobes latéraux inférieurs sont plus longs que chez 'Yosnowmass'. Chez 'Yoorchard Lake', le capitule est de plus grand diamètre que chez 'Yonew York' mais de plus petit diamètre que chez 'Yosnowmass'. Le tube de la corolle des rayons est plus court chez 'Yoorchard Lake' que chez 'Yosnowmass'. Le dessus des rayons extérieurs est blanc avec l'extrémité rose-bleu chez 'Yoorchard Lake', alors qu'il est blanc lavé de rose-bleu clair chez 'Yonew York' et blanc chez 'Yosnowmass'. Les rayons intérieurs sont vert-jaune chez 'Yoorchard Lake', tandis qu'ils sont rouge-violet chez 'Yonew York'.*

Description:
PLANTE : ébourgeonnée, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé à vert très foncé, à base obtuse; rapport longueur/largeur de 1,7; bords des sinus séparant les lobes latéraux généralement divergents.

CAPITULE : double, de type décoratif incurvé, à densité forte à très forte de rayons, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration blanche, avec les rayons violet très clair dans leur portion apicale.
RAYONS : incurvés, en majorité incurvés selon l'axe longitudinal, moyennement courbés, concaves en coupe transversale, à extrémité incurvée, à sommet émarginé; rayons intérieurs vert-jaune sur leurs deux faces; rayons extérieurs blancs avec l'extrémité rose-bleu sur le dessus, vert-jaune en dessous.

Origine génétique: 'Yoorchard Lake' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-0358' (parent femelle) et 'YB-4640' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en février 2000, à Salinas, en Californie. En novembre 2000, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yoorchard Lake' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yoorchard Lake'

	'Yoorchard Lake'	'Yonew York'*	'Yosnowmass'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	36,0	25,4	32,0
écart-type	2,18	1,42	1,12

Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	9,8	7,5	10,0
écart-type	0,64	0,58	0,85
Longueur des sinus séparant les lobes latéraux inférieurs des feuilles (cm)			
moyenne	1,2	1,4	0,6
écart-type	0,31	0,62	0,13
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	10,4	6,5	12,0
écart-type	0,68	0,35	0,48
Longueur du tube de la corolle des rayons (cm)			
moyenne	1,0	0,7	2,0
écart-type	0,37	0,26	0,59
Couleur du dessus des rayons (RHS)			
principale (fond)	plus blanc que 155C	plus blanc que 155C	plus blanc que 155C
secondaire (lavis)	extrémité N74C	73C	S/O
Couleur des rayons intérieurs (RHS)			
	2D	58D	S/O

*variétés de référence

Chrysanthème: 'Yoorchard Lake' (à gauche) avec la variété de référence 'Yosnowmass' (à droite)

Chrysanthème: 'Yoorchard Lake' (à gauche) avec les variétés de référence 'Yosnowmass' (au centre) et 'Yonew York' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yorockport'**
Nom commercial : Rockport
Numéro de la demande : 04-4432
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yolompoc' (Lompoc)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large chez 'Yorockport' que chez 'Yolompoc'. Le disque du capitule est de plus grand diamètre chez 'Yorockport' que chez 'Yolompoc'. Chez 'Yorockport', le dessus des rayons est d'un violet plus foncé et lavé d'un violet plus profond que chez 'Yolompoc'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert moyen, à base obtuse; rapport longueur/largeur de 1,5; bords des sinus séparant les lobes latéraux parallèles.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité modérée de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration violet-rouge foncé.
RAYONS : ligulés, en majorité droits selon l'axe longitudinal, en général plats en coupe transversale, à sommet mamillé; dessus violet, indistinctement rayé de violet plus foncé; dessous violet, avec une rayure centrale d'un violet moins bleuté.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Yorockport' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un

croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-4891' (parent femelle) et 'YB-4554' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en octobre 1997, à Salinas, en Californie. En décembre 1998, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 1999, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yorockport' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yorockport'

	'Yorockport'	**'Yolompoc'***
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	5,9	4,2
écart-type	0,28	0,27
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	64A-B	70B
secondaire (lavis)	61A très soutenu	61A modérément soutenu
Diamètre du disque (cm)		
moyenne	1,4	1,2
écart-type	0,07	0,08

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yorockport' (à gauche) avec la variété de référence 'Yolompoc' (à droite)

Chrysanthème: 'Yorockport' (à gauche) avec la variété de référence 'Yolompoc' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yosnowmass'**
Nom commercial : Snowmass
Numéro de la demande : 05-5069
Date de la demande : 2005/10/03
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yoyukon' (Yukon)

Sommaire: *La précocité de floraison forcée est de 8 semaines chez 'Yosnowmass', alors qu'elle est de 7 semaines chez 'Yoyukon'. Les bords des sinus séparant les lobes latéraux des feuilles sont divergents et parallèles chez 'Yosnowmass', tandis qu'ils sont parallèles à contigus chez 'Yoyukon'. Le capitule est de plus petit diamètre chez 'Yosnowmass' que chez 'Yoyukon'. Chez 'Yosnowmass', les rayons et le tube de leur corolle sont plus courts que chez 'Yoyukon'.*

Description:
PLANTE : ébourgeonnée, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base tronquée; rapport longueur/largeur de 1,7; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents et parallèles.

CAPITULE : double, de type décoratif incurvé, à très forte densité de rayons, à coloration uniforme, du groupe de coloration blanche.
RAYONS : incurvés, en majorité incurvés selon l'axe longitudinal, fortement courbés, à extrémité incurvée, à sommet denté; dessus blanc uniforme; dessous blanc.

Origine génétique: 'Yosnowmass' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-4699' (parent femelle) et 'YB-4976' (parent mâle), réalisé par la

sélectionneuse en novembre 1999, à Salinas, en Californie. En novembre 2000, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yosnowmass' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yosnowmass'

	'Yosnowmass'	'Yoyukon'*
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	12,0	17,3
écart-type	0,48	0,94
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	5,2	6,1
écart-type	0,39	0,54
Longueur du tube de la corolle des rayons (cm)		
moyenne	2,0	3,1
écart-type	0,59	0,57

*variété de référence

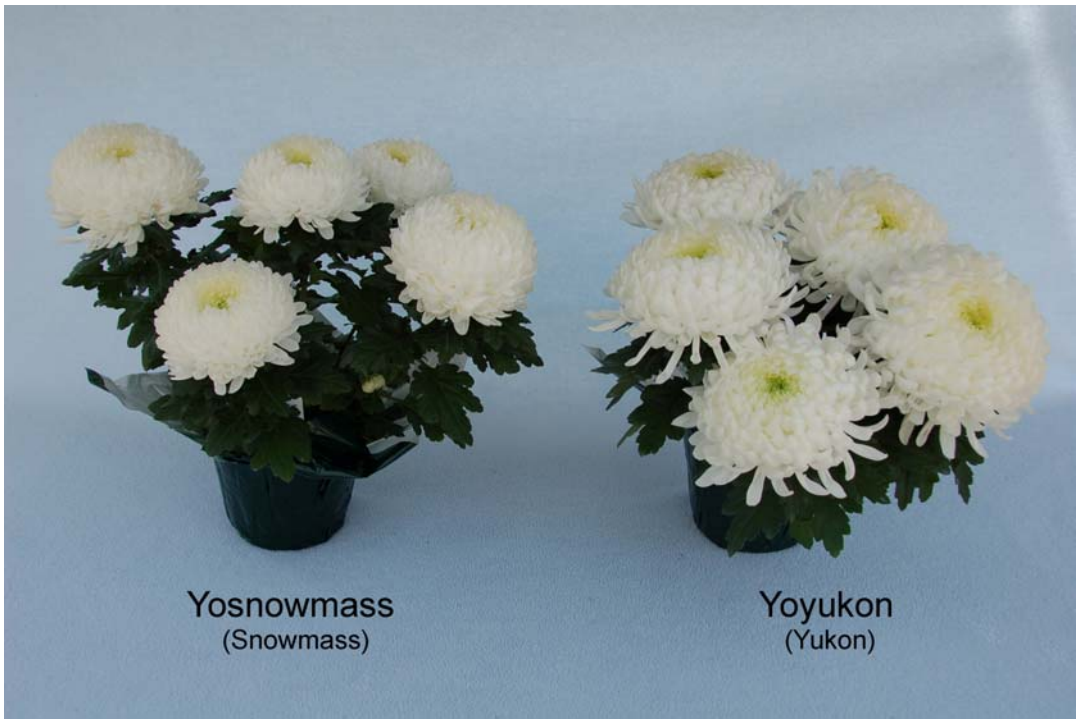

Chrysanthème: 'Yosnowmass' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoyukon' (à droite)

Chrysanthème: 'Yosnowmass' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoyukon' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yospirit Lake'**
Nom commercial : Spirit Lake
Numéro de la demande : 06-5581
Date de la demande : 2006/09/26
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yofort Wayne' (Fort Wayne)

Sommaire: *Les sinus séparant les lobes latéraux inférieurs des feuilles sont plus longs chez 'Yospirit Lake' que chez 'Yofort Wayne'. Le capitule est de plus grand diamètre chez 'Yospirit Lake' que chez 'Yofort Wayne'. Les rayons sont plus longs chez 'Yospirit Lake' que chez 'Yofort Wayne'. La couleur principale du dessus des rayons est un violet plus foncé chez 'Yospirit Lake' que chez 'Yofort Wayne'.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert moyen, à base obtuse; rapport longueur/largeur de 1,6; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : semi-double, de type marguerite, à densité modérée de rayons, bicolore, du groupe de coloration violet et blanc.
RAYONS : ligulés, en majorité droits avec l'extrémité faiblement récurvée selon l'axe longitudinal, plats à convexes en coupe transversale, à sommet faiblement denté; dessus violet avec du blanc à la base et le long des bords vers le sommet; dessous violet avec la base blanche.
DISQUE : vert-jaune avant la déhiscence des anthères, jaune moyen à la déhiscence des anthères.
FLEURS DU DISQUE : tubuleuses élargies.

Origine génétique: 'Yospirit Lake' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-4859' (parent femelle) et 'YB-A5305' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en mars 2003, à Salinas, en Californie. En décembre 2003, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2004, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yospirit Lake' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yospirit Lake'

	'Yospirit Lake'	**'Yofort Wayne'***
Longueur des sinus séparant les lobes latéraux inférieurs des feuilles (cm)		
moyenne	1,8	0,9
écart-type	0,17	0,23
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	8,2	6,2
écart-type	0,59	0,41
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	4,8	3,0
écart-type	0,51	0,23
Couleur du dessus des rayons (RHS)		
principale (fond)	61A	64A-B
secondaire (lavis)	155D	155A

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yospirit Lake' (à gauche) avec la variété de référence 'Yofort Wayne' (à droite)

Chrysanthème: 'Yospirit Lake' (à gauche) avec la variété de référence 'Yofort Wayne' (à droite)

Dénomination proposée : **'Yovineland'**
Nom commercial : Vineland
Numéro de la demande : 04-4433
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Yoleamington' (Leamington)

Sommaire: *Chez 'Yovineland', le capitule est de plus petit diamètre que chez 'Yoleamington', mais le tube de la corolle des rayons est plus long. Chez 'Yovineland', le dessus des rayons est rose-bleu avec la barre centrale lavée de jaune clair et l'extrémité des rayons intérieurs jaune, alors que chez 'Yoleamington' il est rose-bleu clair lavé de brun-jaune clair au centre.*

Description:
PLANTE : multifleurs, cultivée toute l'année pour la production de fleurs en pot; précocité de floraison forcée de 8 semaines.
TIGE : verte, dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : vert foncé, à base aiguë à obtuse; rapport longueur/largeur de 1,9; bords des sinus séparant les lobes latéraux divergents.

INFLORESCENCE : corymbiforme.
CAPITULE : double, de type décoratif, à forte densité de rayons, à coloration chromatique uniforme, du groupe de coloration rose-violet clair à rose-violet moyen.
RAYONS : en majorité droits avec l'extrémité faiblement incurvée selon l'axe longitudinal, en général concaves en coupe transversale, à sommet émarginé à mamillé; dessus rose-bleu avec la barre centrale jaune clair et l'extrémité des rayons intérieurs jaune; dessous violet avec une barre centrale jaune clair et l'extrémité des rayons intérieurs jaune; rayons intérieurs incurvés; rayons extérieurs ligulés.

Origine génétique: 'Yovineland' a été mise au point dans le cadre d'un programme d'amélioration mené par la sélectionneuse, Wendy R. Bergman, employée de la Yoder Brothers, Inc., à Barberton, en Ohio. Elle est issue d'un croisement entre les sélections exclusives de semis 'YB-5071' (parent femelle) et 'YB-6606' (parent mâle), réalisé par la sélectionneuse en novembre 1999, à Salinas, en Californie. En novembre 2000, à Fort Myers, en Floride, un sujet florifère issu de ce croisement a été sélectionné en milieu contrôlé pour son port uniforme, la forme intéressante de ses inflorescences, la couleur de ses rayons, son court délai de floraison et son excellente longévité après la production. La nouvelle variété a été multipliée par boutures apicales pour la première fois en mars 2001, à Fort Myers.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Yovineland' ont été effectués dans les installations de la Yoder Canada Ltd., à Leamington, en Ontario, au cours de l'automne 2007. Les essais ont été réalisés en serre, dans des conditions semblables à celles utilisées pour la production commerciale de chrysanthèmes. Ils ont porté sur 40 boutures non racinées de chaque variété, plantées directement dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm, à raison de 4 boutures par pot et de 10 pots par variété. Les sujets ont été pincés une fois avant d'être soumis au traitement de jours courts. Le bourgeon terminal a été enlevé chez tous les sujets. Les observations et mesures ont été faites le 29 octobre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Yovineland'

	'Yovineland'	**'Yoleamington'***
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	6,0	7,1
écart-type	0,55	0,63
Longueur du tube de la corolle des rayons (cm)		
moyenne	1,3	0,5
écart-type	0,27	0,07

Couleur du dessus des rayons (RHS)

principale (fond)	N74D	69D
secondaire (lavis)	16D	69C avec du jaune se rapprochant de 159A au centre
tertiaire	extrémité des rayons intérieurs 6C	S/O

Couleur du dessous des rayons (RHS)

principale (fond)	75C	69C-D
secondaire (lavis)	14D au centre	S/O
tertiaire	extrémité des rayons intérieurs 6C	S/O

*variété de référence

Chrysanthème: 'Yovineland' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoleamington' (à droite)

Chrysanthème: 'Yovineland' (à gauche) avec la variété de référence 'Yoleamington' (à droite)

DAHLIA
(Dahlia)

Dénomination proposée : **'Goalia Oran'**
Nom commercial : Goldalia Orange
Numéro de la demande : 06-5583
Date de la demande : 2006/10/03
Requérant : Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Goalia Scarl' (Goldalia Scarlet) et 'Balnovburs' (Dahlietta Sunburst)

Sommaire: *'Goalia Oran' donne une plante plus haute que 'Goalia Scarl' et plus courte que 'Balnovburs'. Les segments de la collerette sont modérément plus courts que les rayons chez 'Goalia Oran', tandis qu'ils sont légèrement à modérément plus courts chez 'Balnovburs'. Le dessus des rayons est rouge à rouge-orange avec le centre rouge chez 'Goalia Oran', tandis qu'il est rouge avec des tons rouge plus foncé chez 'Goalia Scarl' et rouge chez 'Balnovburs'. Le dessous des rayons est rouge-orange avec des stries rouges et vertes chez 'Goalia Oran', tandis qu'il est rouge avec des stries jaunes chez 'Goalia Scarl' et rouge-brun avec des stries vert-jaune chez 'Balnovburs'.*

Description:
PLANTE : dressée à buissonnante arrondie.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : simples, à rapport longueur/largeur de 2,5, à pétiole ailé, à marge présentant un petit nombre d'incisions modérément profondes; dessus vert moyen, lisse ou très faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : unicolores, orange, à collerette, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, dressés à inclinés de manière à former un angle modérément aigu par rapport au pédoncule, comptant 8 rayons; pédoncule non anthocyané.
RAYONS : à rapport longueur/largeur de 1,3, à quart distal faiblement réfléchi, à partie médiane faiblement convexe (en forme de U) en coupe transversale, à bords latéraux plats à révolutés dans la partie médiane, à sommet faiblement denté, à couleur répartie également; dessus rouge à rouge-orange avec le centre rouge; dessous rouge-orange avec des stries vert-jaune.
SEGMENTS DE LA COLLERETTE : jaunes, de couleur différente de celle des rayons, modérément plus courts que les rayons.
DISQUE : jaune avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule.

Origine génétique: 'Goalia Oran' été mise au point par le sélectionneur Pim Kaagman, de la société Goldsmith Seeds Europe B.V., à Andijk, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme planifié de sélection généalogique. La variété est issue d'un croisement réalisé en septembre 1999 entre 'DT-32-2' (parent femelle) et 'DU-43-1' (parent mâle). En mai 2002, 'Goalia Oran' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur et la forme de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Goalia Oran' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Goalia Oran'

	'Goalia Oran'	'Goalia Scarl'*	'Balnovburs'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	20,3	17,4	28,7
écart-type	1,43	0,84	1,31

Couleur des rayons (RHS)

dessus	N30A-B avec centre 43A	46B avec tons 46A	45C-44A avec tons 179A apparaissant avec l'âge
dessous	28A avec stries N34B et 1C	45B et 44A avec stries 3C	180C avec stries 2C

*variétés de référence

Dahlia: 'Goalia Oran' (à gauche) avec les variétés de référence 'Goalia Scarl' (au centre) et 'Balnovburs' (à droite)

Dénomination proposée : **'Goalia Rossa'**
Nom commercial : Goldalia Rose
Numéro de la demande : 06-5584
Date de la demande : 2006/10/03
Requérant : Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Baldavisun' (Dahlietta Violet Sunburst)

Sommaire: *Chez 'Goalia Rossa', la plante et les feuilles sont plus courtes que chez 'Baldavisun', et les incisions du limbe sont plus profondes. Le capitule compte 8 à 15 rayons chez 'Goalia Rossa', tandis qu'il en compte 8 chez 'Baldavisun'. Chez 'Goalia Rossa', le diamètre du capitule est plus petit que chez 'Baldavisun', et les rayons sont plus courts. Chez 'Goalia Rossa', les segments de la collerette sont blancs avec du violet à la marge, tandis que chez 'Baldavisun' ils sont blancs avec une strie jaune au centre.*

Description:
PLANTE : dressée à buissonnante arrondie.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : simples, à rapport longueur/largeur de 2,2, à pétiole ailé, à marge présentant un petit nombre d'incisions moyennes à profondes; dessus vert moyen, lisse ou très faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : unicolores, violets, à collerette, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, formant un angle essentiellement droit à modérément aigu par rapport au pédoncule, comptant 8 à 15 rayons; pédoncule faiblement anthocyané.
RAYONS : à rapport longueur/largeur de 1,1, à quart distal faiblement réfléchi, à bords latéraux légèrement révolutés dans la partie médiane, à sommet denté, à couleur répartie également; rayons intérieurs à partie médiane fortement concave (en forme de U) en coupe transversale; rayons extérieurs à partie médiane faiblement concave (en forme de U) en coupe transversale; dessus rouge-violet foncé avec des tons plus foncés; dessous violet avec des stries blanchâtres.
SEGMENTS DE LA COLLERETTE : blancs avec la marge violette, de couleur différente de celle des rayons, modérément plus courts que les rayons.
DISQUE : jaune avant et pendant la déhiscence des anthères, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule.

Origine génétique: 'Goalia Rossa' été mise au point par le sélectionneur Pim Kaagman, de la société Goldsmith Seeds Europe B.V., à Andijk, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme planifié de sélection généalogique. La variété est issue d'un croisement réalisé en septembre 1999 entre 'DT-79-1' (parent femelle) et 'DU-43-1' (parent mâle). En mai 2002, 'Goalia Rossa' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur et la forme de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Goalia Rossa' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Goalia Rossa'

	'Goalia Rossa'	**'Baldavisun'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	20,7	26,3
écart-type	1,13	2,10
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,0	6,8
écart-type	0,31	0,53
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	5,4	6,4
écart-type	0,34	0,23
Longueur des rayons (cm)		
moyenne	2,1	3,0
écart-type	0,20	0,19
Couleur des segments de la collerette (RHS)		
	157D avec marge N78B	plus blanc que 155C avec strie 1C au centre

*variété de référence

Dahlia: 'Goalia Rossa' (à gauche) avec la variété de référence 'Baldavisun' (à droite)

Dahlia: 'Goalia Rossa' (à gauche) avec la variété de référence 'Baldavisun' (à droite)

Dénomination proposée : **'Goalia Scarl'**
Nom commercial : Goldalia Scarlet
Numéro de la demande : 06-5585
Date de la demande : 2006/10/03
Requérant : Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Goalia Oran' (Goldalia Orange) et 'Balnovburs' (Dahlietta Sunburst)

Sommaire: *'Goalia Scarl' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Les segments de la collerette sont modérément plus courts que les rayons chez 'Goalia Scarl', tandis qu'ils sont légèrement à modérément plus courts chez 'Balnovburs'. Le dessus des rayons est rouge avec des tons rouge plus foncé chez 'Goalia Scarl', tandis qu'il est rouge chez 'Balnovburs' et rouge à rouge-orange avec le centre rouge chez 'Goalia Oran'. Le dessous des rayons est rouge avec des stries jaunes chez 'Goalia Scarl', tandis qu'il est brun-rouge avec des stries vert-jaune chez 'Balnovburs' et rouge-orange avec des stries rouges et vert-jaune chez 'Goalia Oran'.*

Description:
PLANTE : buissonnante arrondie.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : simples, à rapport longueur/largeur de 2,3, à pétiole ailé, à marge présentant un petit nombre d'incisions modérément profondes; dessus vert moyen, lisse ou très faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : unicolores, rouge moyen, à collerette, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, formant un angle faiblement à modérément aigu par rapport au pédoncule, comptant 8 rayons; pédoncule non anthocyané.
RAYONS : à rapport longueur/largeur de 1,6, à quart distal modérément réfléchi; section transversale médiane plate chez certains rayons et faiblement convexe (en forme de U) chez les autres; marges latérales plates dans la partie médiane; sommet denté; couleur répartie également; dessus rouge avec des tons rouge plus foncé; dessous rouge avec des stries jaunes.
SEGMENTS DE LA COLLERETTE : vert-jaune avec des stries rouges le long de la marge, de couleur différente de celle des rayons, modérément plus courts que les rayons.
DISQUE : jaune avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à la déhiscence des anthères, de petit diamètre par rapport au diamètre du capitule.

Origine génétique: 'Goalia Scarl' été mise au point par le sélectionneur Pim Kaagman, de la société Goldsmith Seeds Europe B.V., à Andijk, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme planifié de sélection généalogique. La variété est issue d'un croisement réalisé en septembre 1999 entre 'DT-32-2' (parent femelle) et 'DU-43-1' (parent mâle). En mai 2002, 'Goalia Rossa' a été sélectionnée pour son port et pour la couleur et la forme de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Goalia Scarl' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Goalia Scarl'

	'Goalia Scarl'	'Goalia Oran'*	'Balnovburs'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	17,4	20,3	28,7
écart-type	0,84	1,43	1,31
Couleur des rayons (RHS)			
dessus	46B avec tons 46A	N30A-B avec centre 43A	45C-44A avec tons 179A apparaissant avec l'âge
dessous	45B et 44A avec stries 3C	28A avec stries N34B et 1C	180C avec stries 2C

*variétés de référence

Dahlia: 'Goalia Scarl' (à gauche) avec les variétés de référence 'Goalia Oran' (au centre) et 'Balnovburs' (à droite)

DAHLIA
(Dahlia pinnata)

Dénomination proposée : **'Baldavisun'**
Nom commercial : Dahlietta Violet Sunburst
Numéro de la demande : 06-5288
Date de la demande : 2006/03/09
Requérant : Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Balnovburs' (Dahlietta Sunburst)

Sommaire: *Chez 'Baldavisun', les rayons sont violets sur les deux faces, tandis que chez 'Balnovburs' ils sont rouges sur le dessus et rouge-brun en dessous. Les segments de la collerette sont blancs avec une strie vert-jaune au centre chez 'Baldavisun', tandis qu'ils sont vert-jaune avec des stries rouges chez 'Balnovburs'.*

Description:
PLANTE : dressée à buissonnante arrondie.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : simples, à rapport longueur/largeur de 2,2, à pétiole ailé, à marge présentant un petit nombre d'incisions peu profondes; dessus vert moyen à vert foncé, faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : unicolores, violets, à collerette, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, dressés à inclinés de manière à former un angle modérément aigu par rapport au pédoncule, comptant 8 rayons; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
RAYONS : à rapport longueur/largeur de 1,5, à quart distal faiblement réfléchi, à partie médiane faiblement concave (en forme de U) en coupe transversale, à bords latéraux légèrement révolutés dans la partie médiane, à sommet aigu à denté, à couleur répartie également; dessus violet; dessous violet avec des stries blanchâtres.
SEGMENTS DE LA COLLERETTE : blancs avec une strie vert-jaune au centre, de couleur différente de celle des rayons, relativement plus courts que les rayons.
DISQUE : jaune avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères, de diamètre moyen par rapport au diamètre du capitule.

Origine génétique: 'Baldavisun' est issue d'une mutation naturelle de la variété 'Dahlietta Mandy'. Cette mutation a été découverte en juin 2003 à Rijsenhuot, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée en juin 2004 pour sa capacité d'enracinement et la couleur de ses fleurs, puis elle a été multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Baldavisun' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Baldavisun'

	'Baldavisun'	**'Balnovburs'***
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	61A	45C-44A avec tons 179A apparaissant avec l'âge
dessous	72A avec stries blanchâtres	180C avec stries 2C
Couleur des segments de la collerette (RHS)		
	plus blanc que 155C, avec strie 1C au centre	1B avec stries 44A

*variété de référence

Dahlia: 'Baldavisun' (à gauche) avec la variété de référence 'Balnovburs' (à droite)

Dénomination proposée : **'Baldelmarm'**
Nom commercial : Delicious Marmalade
Numéro de la demande : 06-5289
Date de la demande : 2006/03/09
Requérant : Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Dapaor' (Dahlietta Rachel)

Sommaire: *'Baldelmarm' donne une plante plus haute que 'Dapaor'. Chez 'Baldelmarm', le capitule est de plus grand diamètre que chez 'Dapaor' et a des rayons plus nombreux et plus longs. Par rapport au capitule, le disque est petit chez 'Baldelmarm', tandis qu'il est très petit chez 'Dapaor'.*

Description:
PLANTE : dressée à buissonnante.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : composées, généralement trifoliolées, à rapport longueur/largeur de 1,2, à pétiole et rachis ailés; folioles présentant un nombre moyen d'incisions modérément profondes; dessus vert moyen à vert foncé, lisse ou très faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : doubles, de type décoratif, à œil de marguerite, disposés au niveau du feuillage, formant avec le pédoncule un angle essentiellement droit à faiblement aigu, de couleur orange mélangée; pédoncule non anthocyané.
RAYONS : nombreux, densément répartis, à rapport longueur/largeur de 1,8, à bords latéraux plats dans la partie médiane, à sommet profondément denté, à couleur répartie inégalement; rayons intérieurs incurvés le long de l'axe longitudinal, à partie médiane modérément pliée vers l'intérieur (en forme de V) en coupe transversale; rayons extérieurs réfléchis le long de l'axe longitudinal, à partie médiane faiblement concave (en forme de U) en coupe transversale; dessus rouge à orange-rouge mélangé à du brun-orange sur la marge et à du jaune au centre de la base; dessous rouge-orange à brun-orange, avec des stries jaunes.

DISQUE : jaune avant la déhiscence des anthères, jaune à orange à la déhiscence des anthères, de petit diamètre par rapport au capitule.

Origine génétique: 'Baldelmarm' est issue d'une mutation naturelle de la variété 'Baldelemz' (Delicious Lemon Zest). La mutation a été découverte en juin 2003 à Rijsenhuot, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée en juin 2004 pour son port et pour la couleur de ses fleurs, puis elle a été multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Baldelmarm' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Baldelmarm'

	'Baldelmarm'	'Dapaor'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	22,5	18,5
écart-type	1,38	0,78
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	7,9	6,7
écart-type	0,57	0,48
Longueur des rayons (mm)		
moyenne	34,2	24,4
écart-type	3,46	2,17

*variété de référence

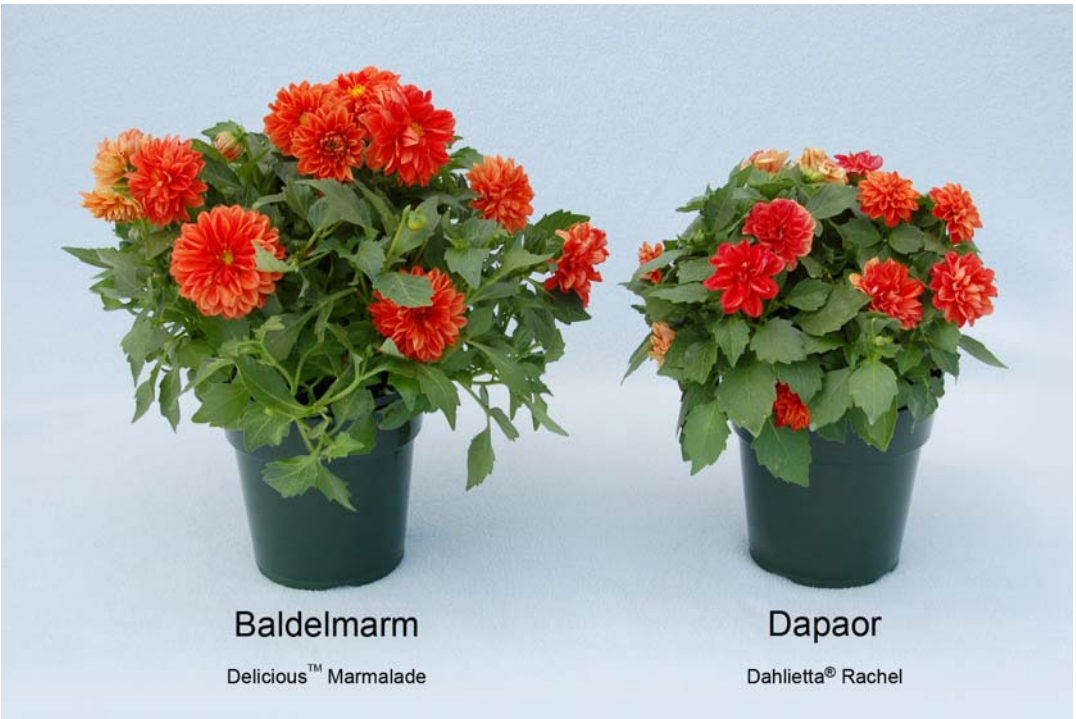

Dahlia: 'Baldelmarm' (à gauche) avec la variété de référence 'Dapaor' (à droite)

Dahlia: 'Baldelmarm' (à gauche) avec la variété de référence 'Dapaor' (à droite)

Dénomination proposée : **'Dapapu'**
Nom commercial : Dahlietta Patty
Numéro de la demande : 05-4586
Date de la demande : 2005/02/18
Requérant : Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Baldelrasp' (Delicious Raspberry)

Sommaire: *Chez 'Dapapu', la plante est plus courte que chez 'Baldelrasp', et les capitules sont de plus petit diamètre. Les feuilles sont simples chez 'Dapapu', alors qu'elles sont composées chez 'Baldelrasp'. Le dessus des rayons est d'un rouge-violet relativement clair chez 'Dapapu', alors que chez 'Baldelrasp' il est rouge-violet foncé avec des tons plus rouges au centre et à la base. Le dessous des rayons est violet avec des tons rouge-violet et des nervures blanchâtres chez 'Dapapu', tandis qu'il est rouge-violet foncé avec des stries rouge-violet chez 'Baldelrasp'.*

Description:
PLANTE : dressée-buissonnante.
TIGES : vert moyen, non anthocyanées.

FEUILLES : simples, à rapport longueur/largeur de 2,3, à pétiole ailé, à marge présentant un nombre intermédiaire d'incisions modérément profondes; dessus vert moyen, lisse ou très faiblement rugueux, à nervures saillantes.

CAPITULES : unicolores, violet-rouge foncé, doubles, de type décoratif, disposés au niveau du feuillage à modérément au-dessus, dressés à pratiquement perpendiculaires au pédoncule; pédoncule non anthocyané.
RAYONS : répartis de manière modérément dense à dense, à rapport longueur/largeur de 1,6, à bords latéraux plats dans la partie médiane, à sommet émarginé et mamillé, à couleur répartie également; rayons intérieurs légèrement incurvés le long de l'axe longitudinal, à partie médiane modérément pliée vers l'intérieur (en forme de V) en coupe transversale; rayons extérieurs généralement droits le long de l'axe longitudinal, à partie médiane faiblement convexe (en forme de U) en coupe transversale; dessus rouge-violet foncé; dessous violet avec des tons rouge-violet et des nervures blanchâtres.

DISQUE : jaune avant la déhiscence des anthères, orange-jaune à la déhiscence des anthères, de petit diamètre par rapport au capitule.

Origine génétique: 'Dapapu' est issue d'une mutation naturelle de la variété 'Dapavio' (Dahlietta Caroline). La mutation a été découverte le 8 janvier 2001 à Rijsenhout, en Hollande-Septentrionale, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée pour son port compact et pour ses fleurs violettes, puis elle a été multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Dapapu' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juillet et le 8 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Dapapu'

	'Dapapu'	**'Baldelrasp'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	19,4	27,1
écart-type	1,06	1,30
Diamètre du capitule (cm)		
moyenne	6,0	7,8
écart-type	0,51	0,58
Couleur des rayons (RHS)		
dessus	60A-B	53A avec tons 46B au centre et à la base
dessous	61B avec tons N66B et nervures blanchâtres	plus foncé que 46A, avec stries 60D

*variété de référence

Dahlia: 'Dapapu' (à gauche) avec la variété de référence 'Baldelrasp' (à droite)

ÉPIAIRE
(Stachys aethiopica)

Dénomination proposée : **'NPN001'**
Numéro de la demande : 05-4911
Date de la demande : 2005/05/27
Requérant : Amanda Fick, George East (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Amanda Fick, George East (Afrique du Sud)

Variété de référence: *Stachys aethiopica*

Description:
PLANTE : étalée à rampante, de densité moyenne.

TIGES : carrées, vert moyen, faiblement anthocyanées, à pigmentation anthocyanique plus foncée à l'extrémité des jeunes pousses, à pubescence clairsemée formée de poils longs.

FEUILLES : simples, opposées, vert foncé, largement ovées, à sommet obtus, à base peu profondément cordée, à marge crénelée; dessus du limbe à pubescence clairsemée formée de poils raides.

FLEURS : sessiles, réunies en verticillastres (faux verticilles).
CALICE : étoilé, à pubescence clairsemée formée de poils longs; sépales à sommet aigu.
COROLLE : à lobes supérieur et inférieur violets, passant à un violet plus clair à la marge; lobes latéraux d'un violet plus clair, devenant encore moins vif à la marge; gorge blanche à violette, avec des taches violet plus foncé formant un motif irrégulier.

Origine génétique: 'NPN001' est issue d'une pollinisation libre de sujets à fleurs roses du *Stachys aethiopica*, survenue en 2000 à George East, en Afrique du Sud. Un sujet a été sélectionné parmi la descendance de ce croisement en août 2001, pour la couleur et la grandeur de ses fleurs, pour la grandeur des feuilles ainsi que pour son taux de croissance. La multiplication par bouturage a été entreprise en novembre 2000, à George East.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre de polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 10 juillet dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 septembre chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'NPN001'

	'NPN001'	***Stachys aethiopica****
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	1,9	4,0
écart-type	0,19	0,36
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	1,5	2,6
écart-type	0,18	0,20
Hauteur des fleurs (mm)		
moyenne	14,0	7,6
écart-type	0,91	1,91
Largeur des fleurs (mm)		
moyenne	8,1	4,3
écart-type	0,37	0,82

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

supérieur	N78C, passant à 75A à la marge	N78D-77D
latéraux	75A, passant à 75C à la marge	69D et blanc
inférieur	N78C, passant à 75A à la marge	N78D, passant à blanc avec du 69D vers la gorge

*variété de référence

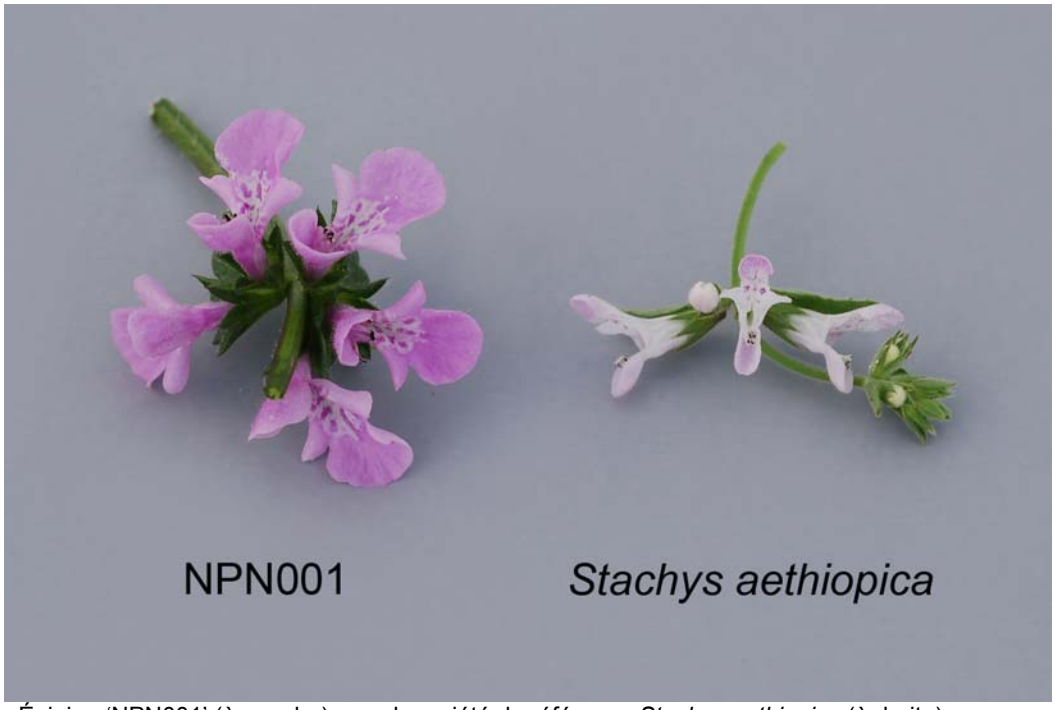

Épiaire: 'NPN001' (à gauche) avec la variété de référence *Stachys aethiopica* (à droite)

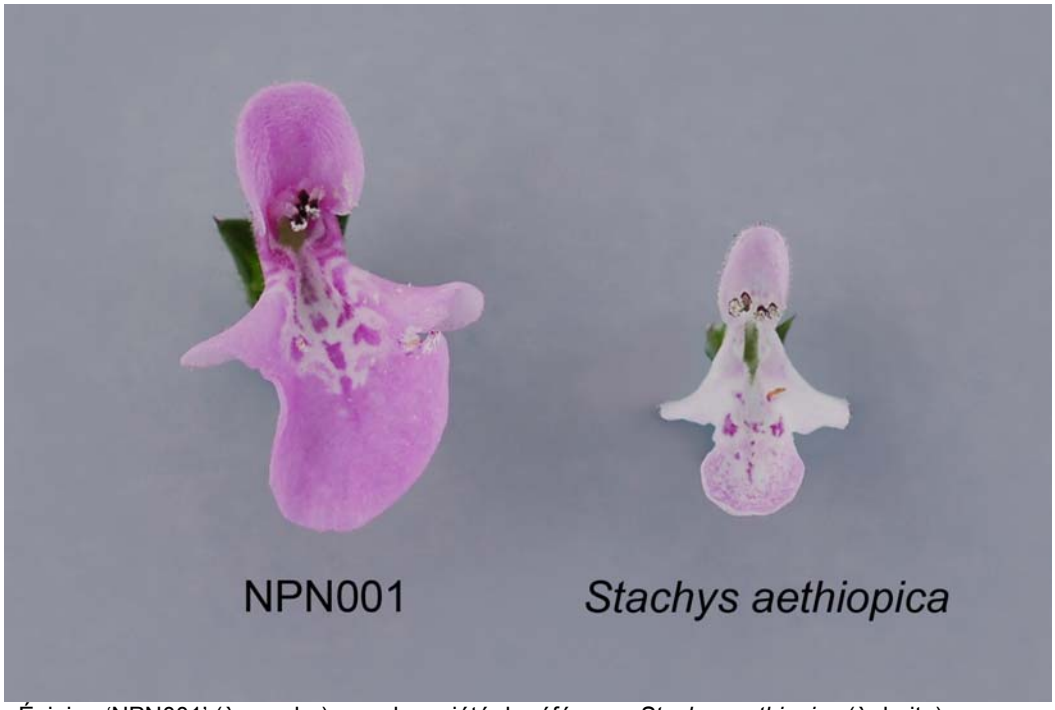

Épiaire: 'NPN001' (à gauche) avec la variété de référence *Stachys aethiopica* (à droite)

ÉPINE-VINETTE DU JAPON
(Berberis thunbergii)

Dénomination proposée : **'Gentry'**
Nom commercial : Royal Burgundy
Numéro de la demande : 99-1929
Date de la demande : 1999/12/13
Requérant : Leo E. Gentry Wholesale Nursery Inc., Gresham, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Oyen Wiggs Green & Mutala, Vancouver (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Leo E. Gentry Wholesale Nursery Inc., Gresham, Oregon (États-Unis)

Variétés de référence: 'Monomb' (Cherry Bomb) et 'Rose Glow'

Sommaire: *Le feuillage de 'Gentry' est très dense, tandis que celui de 'Monomb' est modérément dense, et celui de 'Rose Glow', modérément dense à dense. Les feuilles sont plus petites chez 'Gentry' que chez les variétés de référence. Les feuilles sont plutôt obovées chez la variété candidate, alors qu'elles sont plutôt elliptiques chez les variétés de référence. Les feuilles naissantes sont rouge-brun chez 'Gentry', alors qu'elles sont violet-brun chez 'Monomb' et violet-brun avec des éclaboussures rose-rouge irrégulières chez 'Rose Glow'.*

Description:
PLANTE : compacte à buissonnante-arrondie, à feuillage très dense.

TIGES : rouge-brun, côtelées, d'épaisseur moyenne.
ÉPINES : rouge moyen à rouge foncé, de longueur moyenne.

FEUILLES NAISSANTES : presque orbiculaires, rouge-brun.
NOUVELLES FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : à dessus brun foncé grisâtre avec du violet-brun le long de la nervure médiane et à la base; dessous gris rougeâtre avec du vert-brun le long de la nervure médiane et à la base.
FEUILLES MATURES : alternes, obovées, à sommet très obtus et mucroné, à base atténuée; dessus glabre, brun foncé grisâtre ou rougeâtre, vert foncé si la feuille est à l'ombre.

Origine génétique: 'Gentry' est issue d'un sujet découvert en 1989 dans la pépinière Leo Gentry Wholesale Nursery, à Gresham, en Oregon, parmi un groupe de 15 000 *Berberis thunbergii* 'Crimson Pygmy' cultivés en contenants à partir de boutures prélevées chez plusieurs milliers de sujets adultes de cette variété qui poussaient dans la pépinière. 'Gentry' a été sélectionnée pour la couleur de ses feuilles, sa capacité de pousser en plein soleil ainsi que sa résistance à l'insolation ainsi qu'à l'échaudure associée à l'arrosage en mi-journée.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Gentry' ont été réalisés en serre de polythène durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés en contenants de 7,5 litres durant l'été des essais. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet chez 10 sujets de deux ans de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Gentry'

	'Gentry'	'Monomb'*	'Rose Glow'*
Longueur des feuilles, y compris le pétiole (cm)			
moyenne	3,1	3,5	4,3
écart-type	0,38	0,57	0,36
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	1,2	1,5	1,8
écart-type	0,12	0,08	0,18
Couleur des feuilles naissantes (RHS)			
	182A	183A	183B avec éclaboussures irrégulières 52B/C

*variétés de référence

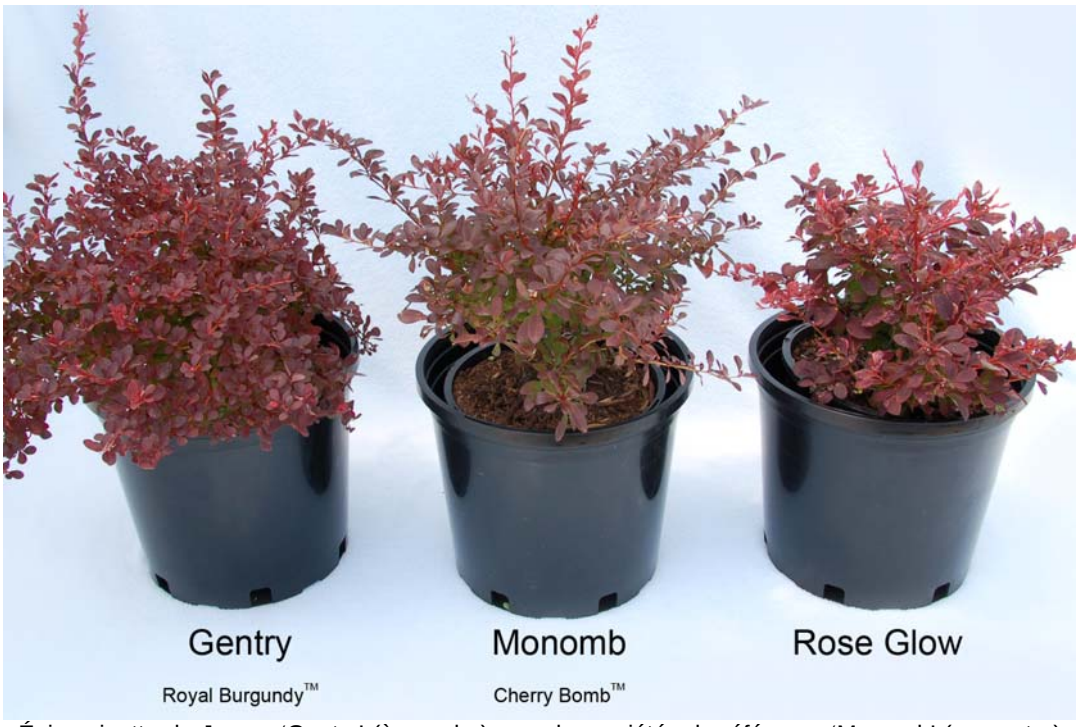

Épine-vinette du Japon: 'Gentry' (à gauche) avec les variétés de référence 'Monomb' (au centre) et 'Rose Glow' (à droite)

Épine-vinette du Japon: 'Gentry' (à gauche) avec les variétés de référence 'Monomb' (au centre) et 'Rose Glow' (à droite)

Dénomination proposée : **'Monlers'**
Nom commercial : Golden Nugget
Numéro de la demande : 99-1990
Date de la demande : 1999/12/16
Requérant : Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Eilers, Henry, Litchfield, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Aurea Nana'

Sommaire: *'Monlers' donne une plante plus petite que 'Aurea Nana'. La plante est compacte chez 'Monlers', alors qu'elle est dressée chez 'Aurea Nana'. Le feuillage de 'Monlers' est très dense, tandis que celui de 'Aurea Nana' est modérément dense. Les feuilles naissantes de 'Monlers' sont d'un jaune plus clair que celles de 'Aurea Nana'. Chez 'Monlers', le dessus des nouvelles feuilles pleinement développées est vert foncé, avec au début du vert clair sur les bords, alors que chez 'Aurea Nana' le dessus de ces feuilles est jaune à vert-jaune.*

Description:
PLANTE : naine, compacte, à feuillage très dense.

TIGES : côtelées, d'épaisseur moyenne, rouge-violet foncé brunâtre, devenant brun-foncé rougeâtre une fois matures et ligneuses.
ÉPINES : jaunes, modérément anthocyanées, courtes.

FEUILLES NAISSANTES : jaune clair.
NOUVELLES FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : à dessus vert foncé, avec au début du vert clair sur les bords.
FEUILLES MATURES : alternes, largement elliptiques, à sommet modérément aigu et mucroné, à base cunéiforme; dessus glabre, vert foncé.

Origine génétique: 'Monlers' est issue d'un sujet découvert en 1977 dans la pépinière H.E. Nursery, à Litchfield, en Illinois, parmi un groupe de 50 à 100 semis issus d'un croisement non contrôlé dont les parents seraient le *Berberis thunbergii* 'Aurea' et le *B. thunbergii* 'Kobold'. 'Monlers' a été sélectionnée pour sa croissance lente, son port compact et son feuillage jaune doré devenant orange-rouge en automne. L'évaluation de la variété a été poursuivie par la Monrovia Nursery Company, à Dayton, en Oregon.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Monlers' ont été réalisés en serre de polythène durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété. Durant l'été des essais, les sujets de la variété candidate ont été cultivés en contenants de 7,5 litres, tandis que ceux de la variété de référence ont été cultivés en contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet chez 10 sujets de deux ans de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Monlers'

	'Monlers'	**'Aurea Nana'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	16,9	31,3
écart-type	2,27	6,96
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	19,6	23,4
écart-type	2,31	3,38
Couleur des feuilles naissantes (RHS)		
	8B	5A
Couleur des nouvelles feuilles pleinement développées (RHS)		
dessus	143C (avec au début du N144B sur les bords)	5A-154B

*variété de référence

Épine-vinette du Japon: 'Monlers' (à gauche) avec la variété de référence 'Aurea Nana' (à droite)

Épine-vinette du Japon: 'Monlers' (à gauche) avec la variété de référence 'Aurea Nana' (à droite)

Dénomination proposée : **'Monomb'**
Nom commercial : Cherry Bomb
Numéro de la demande : 99-1991
Date de la demande : 1999/12/16
Requérant : Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)

Variétés de référence: 'Gentry' (Royal Burgundy) et 'Rose Glow'

Description:
PLANTE : dressée-buissonnante, à feuillage modérément dense.

TIGES : rouge-brun, minces, côtelées.
ÉPINES : rouge clair et vert, courtes.

FEUILLES NAISSANTES : violet-brun.
NOUVELLES FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : à dessus brun foncé grisâtre, avec du violet-brun à la base et sur la nervure médiane; dessous gris rougeâtre, avec du vert-brun à la base et sur la nervure médiane.
FEUILLES MATURES : alternes, elliptiques à obovées ou spatulées; sommet modérément aigu à arrondi, mucroné; base atténuée; dessus glabre, légèrement luisant, brun foncé grisâtre et rougeâtre, vert foncé si la feuille est à l'ombre.

Origine génétique: 'Monomb' est issue d'une mutation (sport) découverte en mai 1991 parmi un groupe d'épines-vinettes 'Crimson Pygmy' cultivées en contenants, dans un terrain en culture de la Monrovia Nursery Company, à Dayton, en Oregon. 'Monomb' a été sélectionnée pour sa grande taille et pour son port ouvert arrondi en coussin.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Monomb' ont été réalisés en serre de polythène durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés en contenants de 7,5 litres durant l'été des essais. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet chez 10 sujets de deux ans de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Monomb'

	'Monomb'	'Gentry'*	'Rose Glow'*
Longueur des feuilles, y compris le pétiole (cm)			
moyenne	3,5	3,1	4,3
écart-type	0,57	0,38	0,36
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	1,5	1,2	1,8
écart-type	0,08	0,12	0,18
Couleur des feuilles naissantes (RHS)			
	183A	182A	183B avec éclaboussures irrégulières 52B/C

*variétés de référence

Épine-vinette du Japon: 'Monomb' (à gauche) avec les variétés de référence 'Gentry' (au centre) et 'Rose Glow' (à droite)

Épine-vinette du Japon: 'Monomb' (à gauche) avec les variétés de référence 'Gentry' (au centre) et 'Rose Glow' (à droite)

Dénomination proposée : **'Monry'**
Nom commercial : Sunsation
Numéro de la demande : 99-1992
Date de la demande : 1999/12/16
Requérant : Monrovia Nursery Company, Azusa, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Eilers, Henry, Litchfield, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Aurea Nana'

Sommaire: *'Monry' donne une plante plus large que 'Aurea Nana'. Le feuillage de 'Monry' est très dense, tandis que celui de 'Aurea Nana' est modérément dense. Les feuilles naissantes de 'Monry' sont de couleur légèrement différente de celles de 'Aurea Nana'. Chez 'Monry', le dessus des nouvelles feuilles pleinement développées est jaune avec au début du vert clair sur les bords, alors que chez 'Aurea Nana' le dessus de ces feuilles est jaune à vert-jaune.*

Description:
PLANTE : dressée-buissonnante, à feuillage très dense.

TIGES : côtelées, d'épaisseur moyenne, d'abord brun-jaune clair avec du rose-rouge aux aisselles des feuilles, puis brunes une fois matures et ligneuses.
ÉPINES : courtes, jaunes, à pigmentation anthocyanique rouge de moyenne intensité.

FEUILLES NAISSANTES : jaunes.
NOUVELLES FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : à dessus vert foncé, avec au début du vert clair sur les bords.
FEUILLES MATURES : alternes, largement elliptiques, à sommet modérément aigu et mucroné, à base cunéiforme; dessus glabre, vert-brun.

Origine génétique: 'Monry' est issue d'un sujet découvert en 1977 dans la pépinière H.E. Nursery, à Litchfield, en Illinois, parmi un groupe de 50 à 100 semis issus d'un croisement non contrôlé dont les parents seraient le *Berberis thunbergii* 'Aurea' et le *B. thunbergii* 'Kobold'. 'Monry' a été sélectionnée pour ses petites feuilles et pour ses branches raides et relativement robustes. L'évaluation de la variété a été poursuivie par la Monrovia Nursery Company, à Dayton, en Oregon.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Monry' ont été réalisés en serre de polythène durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 10 sujets de chaque variété. Durant l'été des essais, les sujets de la variété candidate ont été cultivés en contenants de 7,5 litres, tandis que ceux de la variété de référence ont été cultivés en contenants de 3,8 litres. Les observations et mesures ont été faites le 18 juillet chez 10 sujets de deux ans de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Monry'

	'Monry'	**'Aurea Nana'***
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	49,6	23,4
écart-type	2,85	3,38
Couleur des feuilles naissantes (RHS)	8A	5A
Couleur des nouvelles feuilles pleinement développées (RHS)		
dessus	143C (avec au début du N144B sur les bords)	5A-154B

*variété de référence

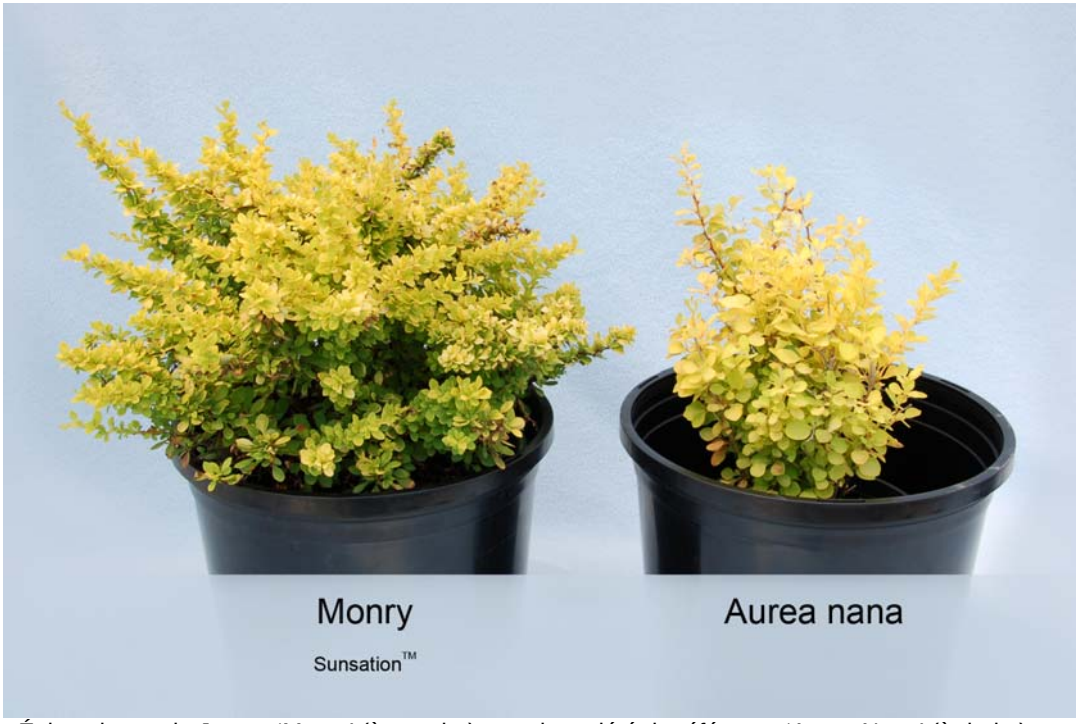

Épine-vinette du Japon: 'Monry' (à gauche) avec la variété de référence 'Aurea Nana' (à droite)

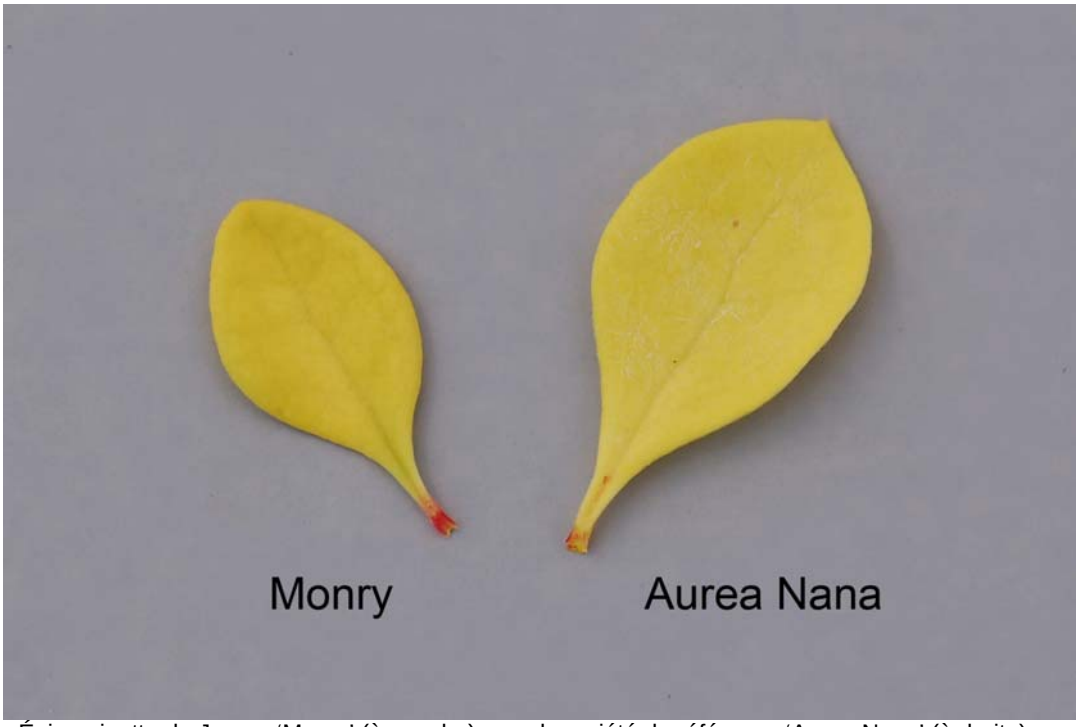

Épine-vinette du Japon: 'Monry' (à gauche) avec la variété de référence 'Aurea Nana' (à droite)

FRAISIER
(Fragaria ×ananassa)

Dénomination proposée : **'Atlantis'**
Numéro de la demande : 05-4523
Date de la demande : 2004/08/19 (bénéfice de priorité)
Requérant : Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Kristie L. Gilford, Dover, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Biscayne'

Sommaire: *'Atlantis' se distingue de 'Biscayne' principalement par le port de la plante, par la forme et la grosseur des dents de l'extrémité de la foliole terminale, par la densité de la pubescence des stolons, par la grosseur du fruit et la couleur de sa chair et par la tolérance de la plante à la chaleur. 'Atlantis' donne une plante globuleuse, tandis que 'Biscayne' donne une plante aplatie. Chez 'Atlantis', les dents de l'extrémité de la foliole terminale sont de forme et de grosseur uniformes, tandis que chez 'Biscayne' elles sont de forme et de grosseur irrégulières. Chez 'Atlantis', les stolons sont glabres ou à pubescence très clairsemée, tandis que chez 'Biscayne' ils sont densément pubescents. Le fruit de 'Atlantis' est plus petit que celui de 'Biscayne', et sa chair est d'un rouge plus foncé. 'Atlantis' est très sensible aux températures élevées, tandis que 'Biscayne' y est modérément résistante.*

Description:
PLANTE : globuleuse, modérément vigoureuse à vigoureuse.

FEUILLES : faiblement à moyennement cloquées entre les nervures, possédant plus de trois folioles; dessus vert moyen; profil légèrement concave.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large à plus longue que large, à profil légèrement concave, à base aiguë, à sommet incurvé à plat, à dents pointues.
PÉTIOLE : à pubescence modérément clairsemée à modérément dense, à poils perpendiculaires.
STIPULES : faiblement anthocyanés.

STOLONS : en nombre faible à moyen, faiblement à moyennement anthocyanés, glabres ou à pubescence très clairsemée, d'épaisseur moyenne.

FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
INFLORESCENCES : portées au-dessus du feuillage.
FLEURS : de grandeur moyenne; calice de diamètre égal à celui de la corolle et à celui du calicule.
PÉTALES : tangents à légèrement chevauchants, plus larges que longs.

GRAPPES : semi-dressées au moment de la première récolte, de longueur moyenne.
FRUITS : petits à moyens, principalement coniques, légèrement plus larges que longs à aussi longs que larges; différence prononcée entre les aînés et les cadets; zone sans akènes absente ou très étroite.
PEAU : lisse ou très faiblement rugueuse, moyennement à fortement luisante, rouge, à coloration égale.
AKÈNES : affleurants à saillants.
CALICE : inséré sur une surface en cuvette, de diamètre plus grand que le fruit; adhérence moyenne à modérément forte.
CHAIR : modérément molle à moyenne, à très fine texture en bouche, faiblement sucrée, faiblement à moyennement acide, à coloration uniforme rouge moyen à rouge foncé.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive.

Origine génétique: 'Atlantis' est issue d'un croisement contrôlé entre '88E94' et 'Mirador' réalisé dans le cadre d'un programme d'amélioration continue. Un sujet a été sélectionné en 1999 parmi une population de semis cultivée dans le comté de Hillsborough, en Floride. Le semis sélectionné a été multiplié par stolons dans une pépinière du comté de Shasta, en Californie. Les propagules ont été transplantées dans une parcelle de sélection contrôlée située dans le comté de

Hillsborough, où la variété a été identifiée et sélectionnée aux fins d'évaluations plus poussées. Les critères de sélection étaient la longueur et la pubescence des stipules, la fréquence de bractées en paires ainsi que la longueur et la largeur des sépales.

Épreuves et essais: Des plants à racines nues de 'Atlantis' ont été plantés en planches surélevées au printemps 2006, à raison de 4 rangs par planche, en rangs doubles décalés, avec un espacement de 30 cm entre rangs et de 30 cm sur le rang. Les plants ont reçu quotidiennement une irrigation fertilisante au goutte-à-goutte, conformément à la publication 513, Growing Strawberries in Ontario. L'évaluation s'est terminée à l'été 2007.

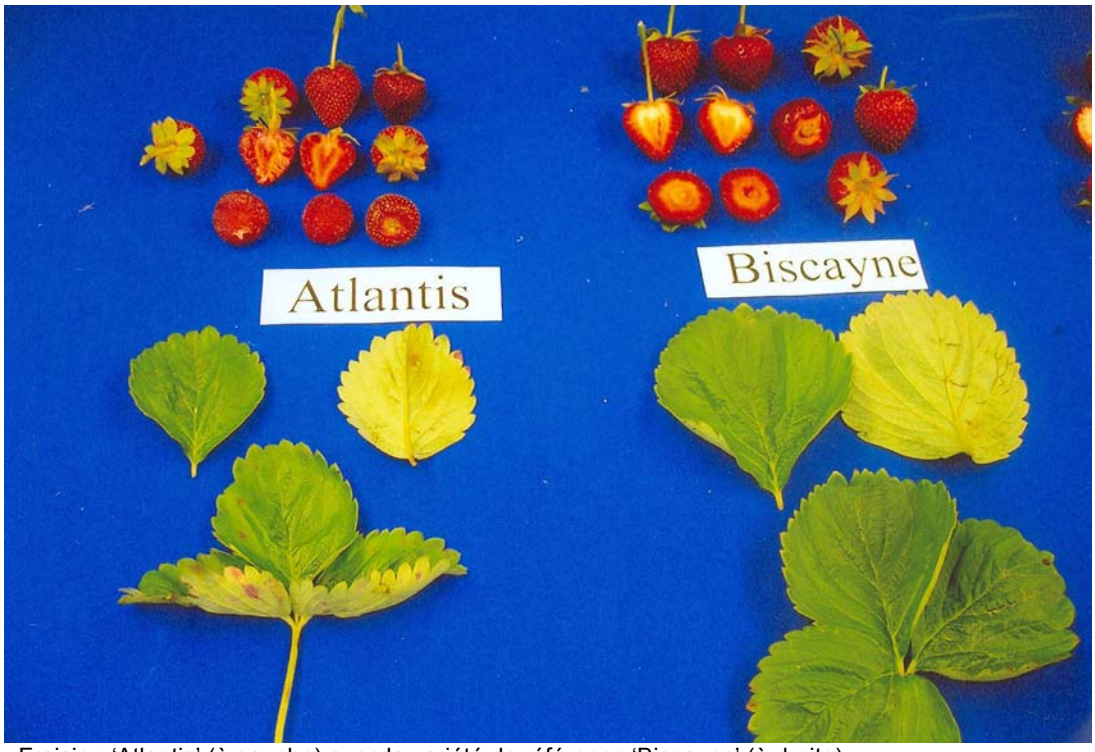

Fraisier: 'Atlantis' (à gauche) avec la variété de référence 'Biscayne' (à droite)

Dénomination proposée : **'Osceola'**
Numéro de la demande : 04-4294
Date de la demande : 2003/10/02 (bénéfice de priorité)
Requérant : Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Osler, Hoskin & Harcourt, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Biscayne'

Sommaire: *'Osceola' se distingue de 'Biscayne' principalement par le port du sommet de la foliole terminale, par la pigmentation anthocyanique des stipules, par l'épaisseur des stolons ainsi que par la différence dans la forme et la couleur de la peau et de la chair entre fruits aînés et cadets. Chez 'Osceola', le sommet de la foliole terminale est réfléchi, tandis que chez 'Biscayne' il est droit. Chez 'Osceola', les stipules sont moyennement à fortement anthocyanées, tandis que chez 'Biscayne' elles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées. Chez 'Osceola', les stolons sont minces à moyens, tandis que chez 'Biscayne' ils sont moyens à épais. Chez 'Osceola', la différence de forme entre fruits aînés et cadets est modérée, tandis que chez 'Biscayne' elle est prononcée. La couleur de la peau et de la chair du fruit est plus rouge-orange chez 'Osceola' que chez 'Biscayne', dont le fruit a une peau rouge à rouge foncé et une chair rouge clair.*

Description:
PLANTE : globuleuse-aplatie à aplatie, vigoureuse, non remontante.

FEUILLES : trifoliolées, faiblement à moyennement cloquées entre les nervures, à profil légèrement concave à droit; dessus vert moyen à vert moyennement foncé.
FOLIOLE TERMINALE : aussi longue que large, à profil légèrement concave, à base obtuse, à sommet réfléchi, à dents pointues.
PÉTIOLE : moyennement pubescent, à poils inclinés vers le sommet.
STIPULES : à pigmentation anthocyanique moyennement forte.

STOLONS : en nombre intermédiaire à élevé, minces à moyens, faiblement à moyennement anthocyanés, moyennement à densément pubescents.

FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : portées au même niveau que le feuillage ou au-dessus.
FLEURS : de grandeur moyenne; calice de diamètre égal à celui de la corolle et à celui du calicule.
PÉTALES : plus larges que longs, chevauchants chez les fleurs cadettes.

GRAPPES : semi-dressées au moment de la première récolte, moyennes à moyennement longues.
FRUITS : de grosseur moyenne, coniques, plus larges que longs à aussi longs que larges; différence modérée entre les aînés et les cadets; zone sans akènes absente ou très étroite.
PEAU : lisse ou très faiblement rugueuse, rouge-orange, à coloration régulière; lustre moyen à moyennement fort.
AKÈNES : affleurants à saillants.
CALICE : inséré sur une surface en cuvette, de diamètre légèrement plus grand à plus grand que le fruit; adhérence moyennement faible à moyenne.
CHAIR : moyenne à moyennement ferme, à très fine texture en bouche, rouge-orange à rouge moyen, à coloration légèrement irrégulière à régulière; sucrosité moyenne à moyennement forte; acidité faible.
MATURITÉ DE RÉCOLTE : hâtive à intermédiaire.

Origine génétique: 'Osceola' est issue d'un croisement contrôlé entre 'Marathon' et 'Sonora' réalisé dans le cadre d'un programme d'amélioration continue. Un sujet a été sélectionné en 1999 parmi une population de semis cultivée dans le comté de Monterey, en Californie. Le semis sélectionné a été multiplié par stolons dans une pépinière du comté de Shasta, en Californie. Les propagules ont été transplantées dans une parcelle de sélection contrôlée située dans le comté de Monterey, où la variété a été identifiée et sélectionnée aux fins d'évaluations plus poussées. Les critères de sélection étaient la forme et la couleur du fruit, la longueur de la grappe ainsi que les caractères de la marge et des dents de la foliole terminale.

Épreuves et essais: Des plants à racines nues de 'Osceola' ont été plantés en planches surélevées au printemps 2006, à raison de 4 rangs par planche, en rangs doubles décalés, avec un espacement de 30 cm entre rangs et de 30 cm sur le rang. Les plants ont reçu quotidiennement une irrigation fertilisante au goutte-à-goutte, conformément à la publication 513, Growing Strawberries in Ontario. L'évaluation s'est terminée à l'été 2007.

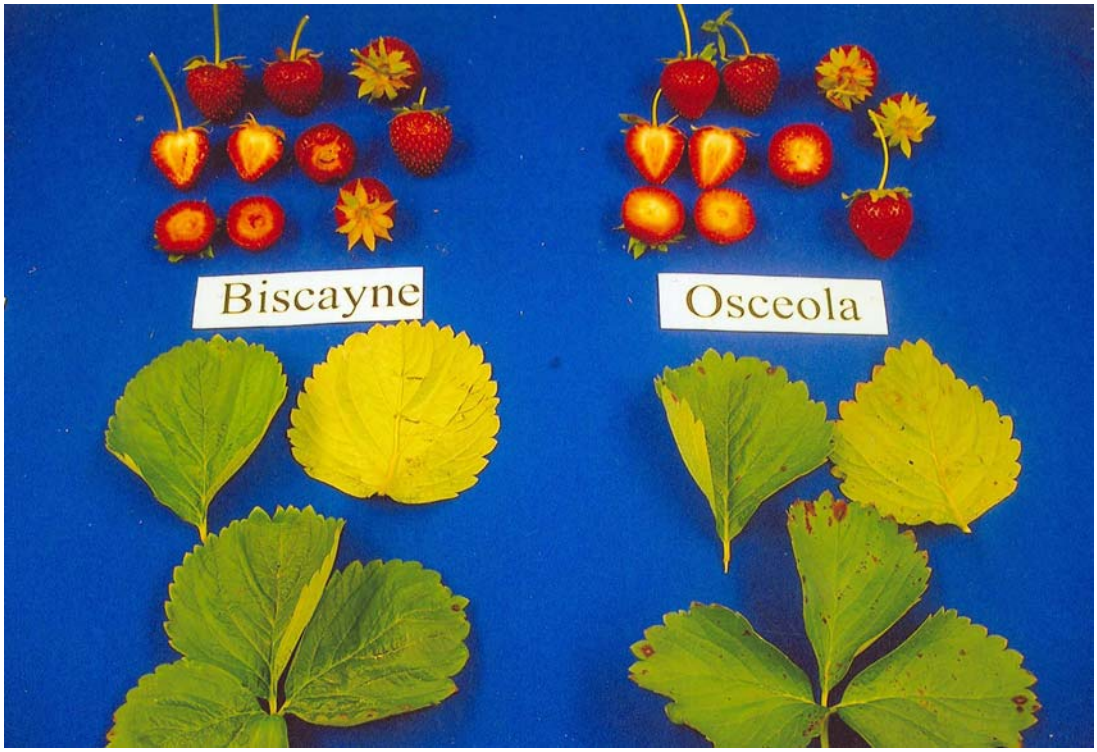

Fraisier: 'Osceola' (à droite) avec la variété de référence 'Biscayne' (à gauche)

FRAMBOISIER
(Rubus)

Dénomination proposée : **'Joan Irene'**
Numéro de la demande : 07-5969
Date de la demande : 2007/07/13
Requérant : Derek L. Jennings, Maidstone, Kent (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Derek L. Jennings, Maidstone, Kent (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Joan J'

Sommaire: *'Joan Irene' se distingue de 'Joan J' principalement par la longueur des cannes, le nombre de folioles, la longueur, la largeur et la position relative des folioles latérales, l'époque de maturation des fruits et la grosseur des fruits. Les cannes de l'année sont plus longues chez 'Joan Irene' que chez 'Joan J'. Chez 'Joan Irene', la majorité des feuilles ont trois folioles, tandis que chez 'Joan J' elles en ont cinq. Chez 'Joan Irene', les folioles latérales sont espacées, tandis que chez 'Joan J' elles sont chevauchantes. La foliole terminale est plus longue et plus large chez 'Joan Irene' que chez 'Joan J'. Les premiers fruits arrivent à maturité plus tard chez 'Joan Irene' que chez 'Joan J'. Les fruits de 'Joan Irene' sont plus longs et plus larges que ceux de 'Joan J'.*

Description:
PLANTE : produisant en automne, uniquement sur les cannes de l'année.
TRÈS JEUNES POUSSES : à sommet dépourvu de pigmentation anthocyanique.

CANNES : moyennement pruinées, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées; entre nœuds de longueur moyenne.
AIGUILLONS : absents.
BOURGEONS À BOIS : courts.

FEUILLES : vert moyen, principalement trifoliolées.
FOLIOLES : convexes en coupe transversale, très faiblement rugueuses entre les nervures; folioles latérales espacées.

ÉPOQUE DE FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons ou en portant très peu.
PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
FLEUR : grande.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque intermédiaire à tardive.
FRUITS : de longueur et largeur moyennes, plus longs que larges, coniques-larges, moyennement fermes, adhérant moyennement au réceptacle, rouge moyen; lustre modérément faible à moyen; drupéoles modérément petites.
DURÉE DE LA FRUCTIFICATION : modérée.

Origine génétique: 'Joan Irene' est issue d'un croisement réalisé en 1996 entre 'Joan J' et une variété non identifiée. La variété a été obtenue par les méthodes d'amélioration classiques. Les critères de sélection étaient la qualité des fruits et le rendement de la plante. Les croisements ont été réalisés à l'établissement Medway Fruits, à Maidstone, dans le Kent, au Royaume-Uni. La variété a été multipliée par bouturage de racines et par drageonnage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Joan Irene' ont porté sur 25 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 21 cm remplis d'un milieu de culture commercial sans terre et placés dans une serre avec un espacement de 30 cm. Les sujets ont été mis en pots au printemps 2006, et les observations et mesures ont été faites à l'automne 2007. Les sujets ont été maintenus à une température d'au moins 20 oC en permanence; ils n'ont pas été exposés au froid durant l'hiver 2006-2007.

Tableau de comparaison pour 'Joan Irene'

	'Joan Irene'	'Joan J'*
Longueur des cannes de l'année (cm)		
moyenne	291	200
écart-type	24,1	18,42
Longueur de la foliole terminale (cm)		
moyenne	14,4	13,7
écart-type	1,29	1,23
Largeur de la foliole terminale (cm)		
moyenne	9,9	8,3
écart-type	1,28	1,22

*variété de référence

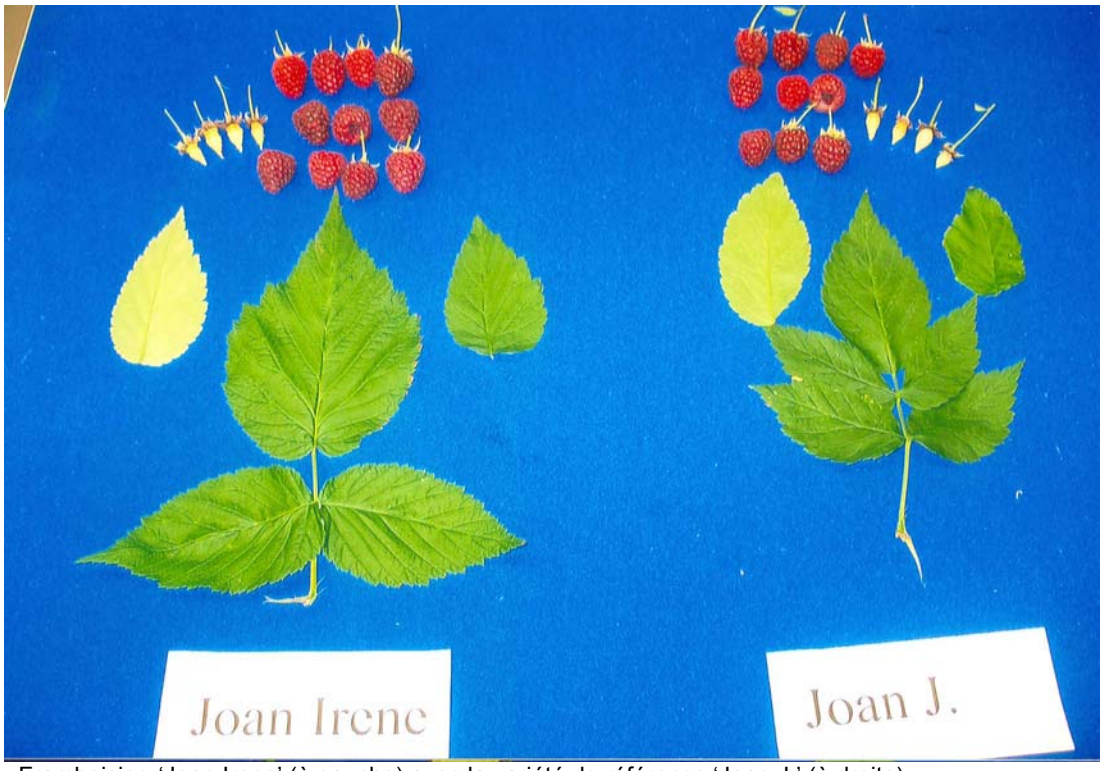

Framboisier: 'Joan Irene' (à gauche) avec la variété de référence 'Joan J.' (à droite)

Framboisier
(Rubus idaeus)

Dénomination proposée : **'Rafzaqu'**
Numéro de la demande : 05-5123
Date de la demande : 2005/10/21
Requérant : Promo-Fruit Ltd., Rafz (Suisse)
Mandataire au Canada : Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Peter Hauenstein, Rafz (Suisse)

Variétés de référence: 'Autumn Britten', 'Autumn Bliss' et 'Caroline'

Sommaire: *'Rafzaqu' se distingue des variétés de référence principalement par la longueur des cannes de l'année, la longueur et la densité des aiguillons, le nombre de folioles ainsi que la longueur et la couleur des fruits. Les cannes de l'année sont beaucoup plus longues chez 'Rafzaqu' que chez les variétés de référence. Chez 'Rafzaqu', la densité d'aiguillons est faible à modérée, tandis que chez 'Autumn Britten' et 'Autumn Bliss' elle est modérée à forte. Chez 'Rafzaqu', les aiguillons sont courts à moyens, tandis que chez 'Autumn Britten' et 'Autumn Bliss' ils sont moyens à longs. Chez 'Rafzaqu', la moitié des feuilles ont trois folioles et la moitié en ont cinq, tandis que chez 'Autumn Britten' et 'Caroline' les feuilles ont presque toutes trois folioles, et chez 'Autumn Bliss' elles en ont presque toutes cinq. Le fruit de 'Rafzaqu' est plus court que ceux des variétés de référence. Le fruit de 'Rafzaqu' est rouge clair à rouge moyen, tandis que ceux de 'Autumn Britten' et 'Caroline' sont rouge moyen à rouge foncé, et celui de 'Autumn Bliss' est rouge foncé.*

Description:
PLANTE : produisant en automne, uniquement sur les cannes de l'année.
TRÈS JEUNES POUSSES : à sommet dépourvu de pigmentation anthocyanique.

CANNES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, moyennement à fortement pruinées; entre-nœuds moyens à longs.
AIGUILLONS : violets, courts à moyens, à base petite à moyenne; densité d'aiguillons faible à modérée.
BOURGEONS À BOIS : de longueur moyenne.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, la moitié comportant trois folioles, et l'autre moitié, cinq.
FOLIOLES : tangentes, convexes en coupe transversale, faiblement rugueuses entre les nervures.

ÉPOQUE DE FLORAISON : un peu plus hâtive que la mi-saison.
PÉDICELLE : portant un nombre intermédiaire d'aiguillons.
PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.
FLEUR : de grandeur moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant tôt dans la saison.
FRUITS : courts à moyens, de largeur moyenne, aussi longs que larges, coniques-larges, mous, faiblement luisants, rouge clair à rouge moyen; adhérence au réceptacle faible à modérément faible; drupéoles grosses.
DURÉE DE LA FRUCTIFICATION : modérée.

Origine génétique: 'Rafzaqu' est issue d'un croisement réalisé en 1990 par le sélectionneur entre le framboisier d'automne 'Autumn Bliss' et le framboisier d'été 'Rafzeter'. La descendance a été soumise à une sélection en fonction de la vigueur de la plante ainsi que de la grosseur, de la forme, de la couleur, de la fermeté et du goût des fruits. Le croisement et la sélection subséquente ont été réalisés chez le sélectionneur (Fruits and Berries, Schrann 14, 8197 Rafz), en Suisse.

Épreuves et essais: Les essais de 'Rafzaqu' ont porté sur 25 sujets de chaque variété, cultivés dans des pots de 21 cm remplis d'un milieu de culture commercial sans terre et placés dans une serre avec un espacement de 30 cm. Les sujets ont été mis en pots au printemps 2006, et les observations et mesures ont été faites à l'automne 2007. Les sujets ont été maintenus à une température d'au moins 20 oC en permanence; ils n'ont pas été exposés au froid durant l'hiver 2006-2007.

Tableau de comparaison pour 'Rafzaqu'

	'Rafzaqu'	'Autumn Britten'*	'Autumn Bliss'*	'Caroline'*
Longueur des cannes de l'année (cm)				
moyenne	476	223	202	264
écart-type	47,39	23,98	18,9	32,04
Longueur de la foliole terminale (cm)				
moyenne	14,0	13,6	14,3	13,3
écart-type	0,69	1,21	1,18	1,56
Largeur de la foliole terminale (cm)				
moyenne	8,2	10,3	9	8,8
écart-type	1,75	1,49	2,7	1,11

*variétés de référence

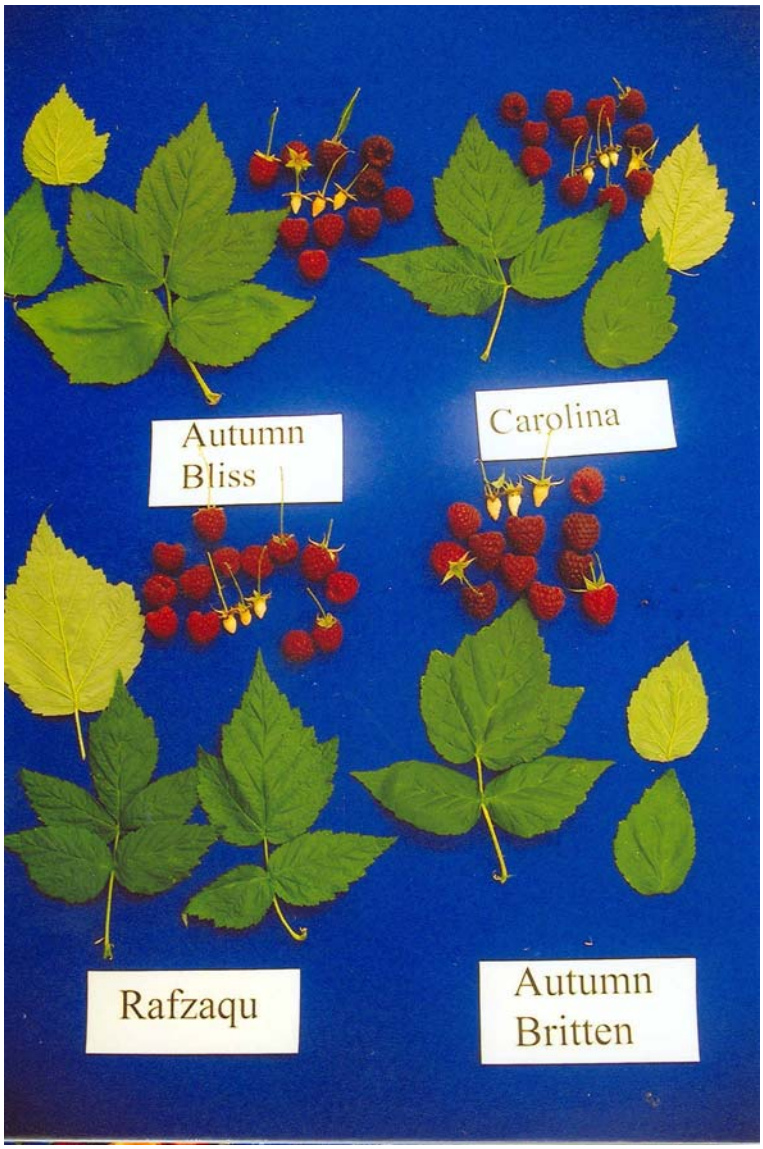

Framboisier: 'Rafzaqu' (en bas, à gauche) avec les variétés de référence 'Autumn Bliss' (en haut, à gauche), 'Carolina' (en haut, à droite) and 'Autumn Britten' (en bas, à droite)

FUSAIN
(Euonymus fortunei)

Dénomination proposée : **'Waldbolwi'**
Numéro de la demande : 05-4630
Date de la demande : 2005/03/15
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Karel Waldvogel, Henstest-Ulzburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Emerald 'n Gold'

Sommaire: *La variété candidate se distingue de la variété de référence principalement par la hauteur et la largeur de la plante, par la panachure des feuilles et par la couleur du dessus des nouvelles feuilles. 'Waldbolwi' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Emerald 'n Gold'. Les feuilles de 'Waldbolwi' ne sont pas panachées, alors que celles de 'Emerald 'n Gold' le sont. Chez 'Waldbolwi', le dessus des nouvelles feuilles est jaune, tandis que chez 'Emerald 'n Gold' il est vert foncé au centre et brun-vert à la marge.*

Description:
PLANTE : très compacte, buissonnante à étalée, moyennement ramifiée, de forme irrégulière; feuillage moyen à dense, persistant.
TIGE : mince, lisse, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; nouvelles pousses vert-jaune.

FEUILLES : simples, pétiolées, opposées, lisses, non panachées, ovées, en partie à sommet aigu et en partie à sommet obtus, à base arrondie, à marge plate et crénelée, à dessus mat.
NOUVELLES FEUILLES : jaune sur les deux faces; feuilles de la partie médiane de la tige à dessus brun-vert 153A et à dessous brun-jaune clair 160A; nervures jaune clair 10D.
COULEUR PRINCIPALE DES FEUILLES À MATURITÉ : dessus vert foncé; dessous vert clair.

Origine génétique: 'Waldbolwi' est issue d'une mutation spontanée de 'Emerald 'n Gold' découverte par le sélectionneur en avril 2000, à Henstedt-Ulzburg, en Allemagne. 'Waldbolwi' a été sélectionnée pour la rusticité de la plante et pour la couleur de son nouveau feuillage, jaune vif sans panachure. Depuis mai 2000, la variété est multipliée à partir de boutures semi-ligneuses.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Waldbolwi' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre en mars 2005 dans des contenants de 4,4 litres puis transplantés en juillet de la même année dans des contenants de 8,8 litres. Les observations et mesures ont été faites en juin 2007 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Waldbolwi'

	'Waldbolwi'	**'Emerald 'n Gold'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	14,5	30,7
écart-type	1,02	4,74
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	24,1	40,6
écart-type	2,47	4,31
Couleur du dessus des nouvelles feuilles (RHS)		
marge	7A	151A
centre	7A	137A

Couleur principale du limbe des feuilles à maturité (RHS)

dessus	144A	144A à la marge; 137A au centre
dessous	144D	plus gris que 144B

*variété de référence

Fusain: 'Waldbolwi' (à gauche) avec la variété de référence 'Emerald 'n Gold' (à droite)

Fusain: 'Waldbolwi' (à gauche) avec la variété de référence 'Emerald 'n Gold' (à droite)

FUSAIN
(Euonymus japonicus)

Dénomination proposée : **'Goldbolwi'**
Numéro de la demande : 05-4834
Date de la demande : 2005/05/04
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Bolwijn, Christian, Putten (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Golden Maiden'

Sommaire: *La variété candidate se distingue de la variété de référence principalement par la largeur de la plante et par le lustre et la proportion de jaune du limbe des feuilles. 'Goldbolwi' donne une plante plus étroite que 'Golden Maiden'. Les feuilles de 'Goldbolwi' sont moyennement luisantes, tandis que celles de 'Golden Maiden' sont fortement luisantes. Chez 'Goldbolwi', le limbe des feuilles présente une forte proportion de jaune, tandis que chez 'Golden Maiden' cette proportion est nulle à moyenne.*

Description:
PLANTE : dressée, moyennement ramifiée; feuillage moyennement dense, persistant.
TIGE : mince, lisse; nouvelles pousses vert-jaune, sans pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : simples, pétiolées, opposées, lisses, panachées, elliptiques à oblancéolées, à sommet aigu, à base cunéiforme à atténuée; marge plate, crénelée à faiblement dentée en scie; dessus moyennement luisant.
NOUVELLES FEUILLES : jaunes à jaune clair au centre; marge vert foncé; feuilles orange-jaune (RHS 14B) pendant leur développement.
COULEUR PRINCIPALE DES FEUILLES À MATURITÉ : grande quantité de jaune; dessus à centre jaune à jaune clair et à marge vert foncé; dessous à centre jaune clair et à marge vert-brun

Origine génétique: 'Goldbolwi' est issue d'une mutation spontanée de 'China Gold' découverte par le sélectionneur en 1996, à Putten, aux Pays-Bas. La variété a été sélectionnée pour son feuillage panaché jaune et vert. Depuis janvier 1998, elle est multipliée à partir de boutures semi-ligneuses.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Goldbolwi' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues mis en terre en mars 2005 dans des contenants de 4,4 litres puis transplantés en juillet de la même année dans des contenants de 8,8 litres. Les observations et mesures ont été faites en mai 2007 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Goldbolwi'

	'Goldbolwi'	**'Golden Maiden'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,3	29,8
écart-type	4,17	2,67
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	20,6	31,3
écart-type	3,64	4,89
Couleur du dessus des nouvelles feuilles (RHS)		
marge	143A	146A
centre	9B-C	9A-C
Couleur principale du dessus du limbe des feuilles à maturité (RHS)		
marge	147A et 139A	139A
centre	9B-C	8B

Couleur principale du dessous du limbe des feuilles à maturité (RHS)

marge	146A-B	146B-C
centre	10B	10B

*variété de référence

Fusain: 'Goldbolwi' (à gauche) avec la variété de référence 'Golden Maiden' (à droite)

Fusain: 'Goldbolwi' (à gauche) avec la variété de référence 'Golden Maiden' (à droite)

GAURA
(Gaura lindheimeri* × *G. coccinea)

Dénomination proposée : **'Star Pink'**
Nom commercial : Karalee Petite Pink Imp.
Numéro de la demande : 06-5476
Date de la demande : 2006/05/10
Requérant : Redlands Nursery Pty. Ltd., Redland Bay, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Edward J. Bunker, Redlands Nursery Pty. Ltd., Redland Bay, Queensland (Australie)

Variété de référence: 'Perky Pink'

Sommaire: *'Star Pink' donne une plante plus courte, plus étroite et plus compacte que 'Perky Pink'. Les feuilles de 'Star Pink' sont plus étroites que celles de 'Perky Pink'. Les fleurs de 'Star Pink' sont d'un rose-bleu plus foncé que celles de 'Perky Pink'.*

Description:
PLANTE : compacte-buissonnante, moyennement à densément ramifiée

TIGE : mince, vert clair, moyennement anthocyanée, à pubescence modérément dense

FEUILLES : alternes, vert moyen, non panachées, étroitement elliptiques à oblancéolées, à sommet aigu et mucroné, à base atténuée; marge faiblement ondulée, entière à faiblement épineuse; pubescence clairsemée sur les deux faces

FLORAISON : presque continue
FLEURS : réunies en grappes; bouton floral fortement à très fortement anthocyané
SÉPALES : lancéolés, à pigmentation anthocyanique rose foncé; face supérieure glabre; face inférieure moyennement pubescente
TUBE DE LA COROLLE : très fortement anthocyané
PÉTALES : elliptiques, à sommet modérément aigu, à base cunéiforme, à marge entière; face supérieure rouge-violet à rose-bleu.

Origine génétique: 'Star Pink' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en décembre 2002 à Redland Bay, en Australie. Le parent femelle était le semis exclusif 99-003, et le parent mâle, le semis exclusif 99-017. En novembre 2003, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance pour son port compact, sa floraison continue et la couleur de ses fleurs. Elle a été multipliée pour la première fois par bouturage en novembre 2003, à Redland Bay, en Australie.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Star Pink' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Star Pink'

	'Star Pink'	'Perky Pink'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	26,2	41,0
écart-type	4,05	5,77
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	35,2	56,3
écart-type	3,71	7,16

Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	1,1	1,6
écart-type	0,14	0,19
Couleur de la face supérieure des pétales (RHS)		
à l'ouverture de la fleur	63A-B	63B
fleur entièrement épanouie	nervures 64C, plus clair vers la marge	nervures N66C, fond 62D

*variété de référence

Gaura: 'Star Pink' (à gauche) avec la variété de référence 'Perky Pink' (à droite)

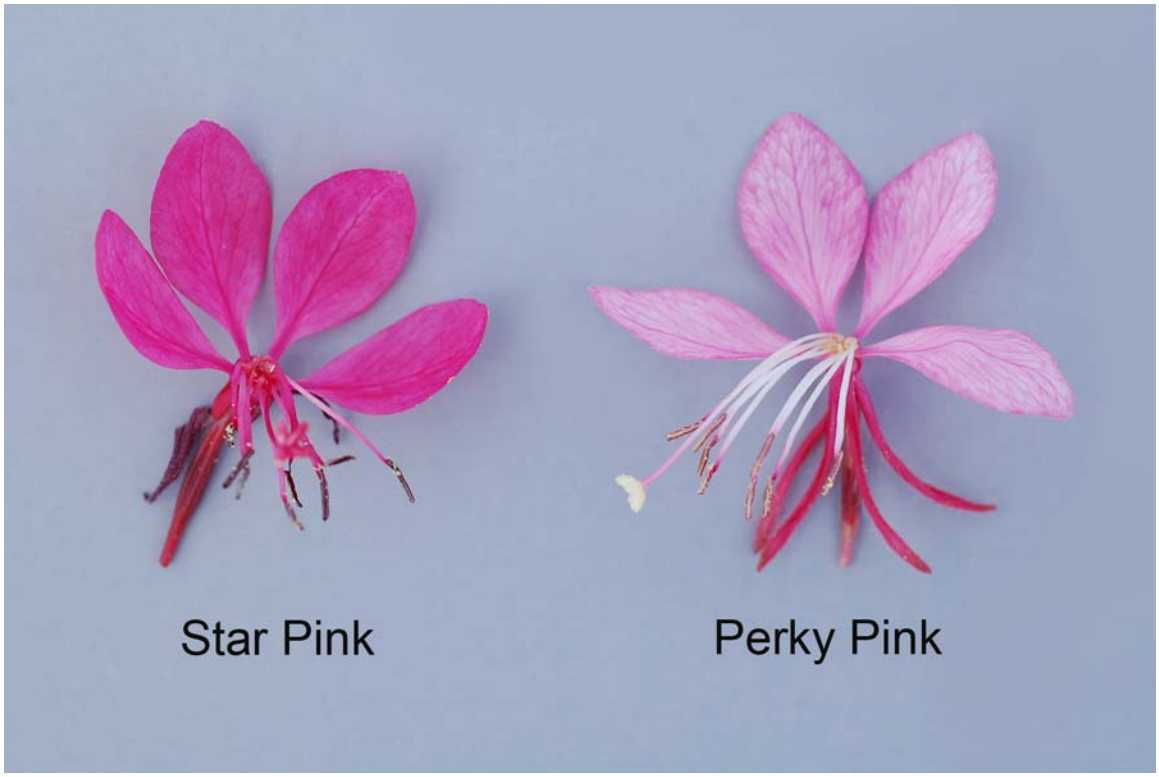

Gaura: 'Star Pink' (à gauche) avec la variété de référence 'Perky Pink' (à droite)

HÉMÉROCALLE
(Hemerocallis)

Dénomination proposée : **'Going Bananas'**
Numéro de la demande : 06-5574
Date de la demande : 2006/09/13
Requérant : Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Walters Gardens Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Happy Returns'

Sommaire: *Les feuilles de 'Going Bananas' sont plus larges et un peu plus courtes que celles de 'Happy Returns'. La floraison est plus tardive chez la variété candidate que chez la variété de référence. La fleur de 'Going Bananas' est plus grande que celle de 'Happy Returns', et d'un jaune plus clair et moins orangé.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, faiblement ramifiée, à port buissonnant-arrondi à arqué.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.

FEUILLES : simples, sessiles, basilaires, disposées en éventail, vert moyen, non panachées, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, linéaires, à sommet aigu, à marge entière.

FLORAISON : longue, presque continue, débutant à une époque intermédiaire.
FLEURS : simples, terminales, dressées, jaunes à jaune clair; bouton floral vert clair à vert-jaune.

Origine génétique: 'Going Bananas' a été sélectionnée parmi une population de semis issus d'un croisement réalisé en 1992 entre 'Happy Returns' et 'Brocaded Gown'. La variété a été sélectionnée pour la durée de sa floraison et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Going Bananas' ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés individuellement dans des pots en plastique de 15 cm, dans une serre de polyéthylène.

Tableau de comparaison pour 'Going Bananas'

	'Going Bananas'	'Happy Returns'*
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	9,09	7,41
écart-type	0,36	0,45
Longueur des fleurs (cm)		
moyenne	9,01	7,43
écart-type	0,48	0,43
Couleur des fleurs (RHS)		
	6C/D	15C/D

*variété de référence

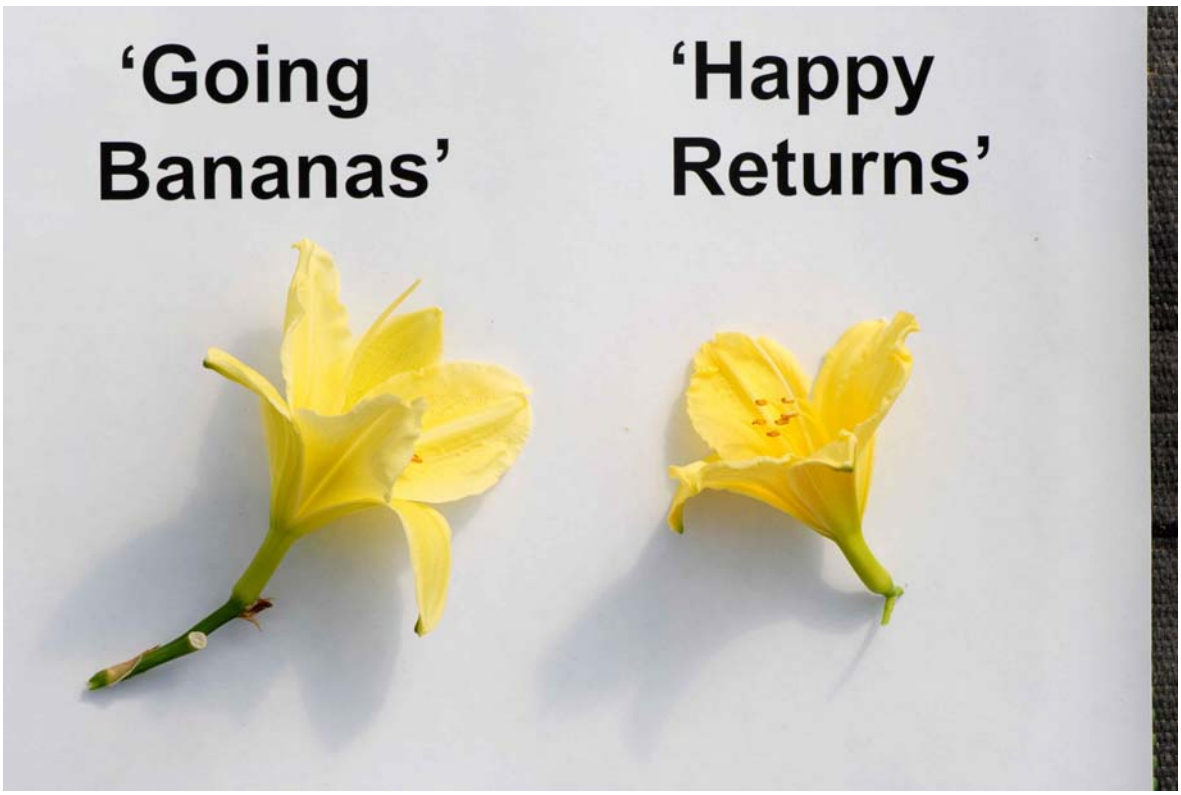

Hémérocalle: 'Going Bananas' (à gauche) avec la variété de référence 'Happy Returns' (à droite)

HIBISCUS
(Hibiscus)

Dénomination proposée : **'Brandy Punch'**
Numéro de la demande : 07-5726
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Carafe Yogrenache' (Carafe Grenache) et 'Lady Baltimore'

Sommaire: *Chez 'Brandy Punch', la pigmentation anthocyanique des tiges est forte, tandis que chez 'Carafe Yogrenache' elle est faible, et chez 'Lady Baltimore' elle est modérée. Chez 'Brandy Punch', les nouvelles feuilles sont faiblement à moyennement lobées, tandis que chez 'Carafe Yogrenache' elles ne sont pas lobées, et chez 'Lady Baltimore' elles sont très fortement lobées. Chez 'Brandy Punch', le limbe des feuilles est plus large que chez 'Carafe Yogrenache' mais plus étroit que chez 'Lady Baltimore'. Les pétales sont plus larges chez la variété candidate que chez les deux variétés de référence. Chez 'Brandy Punch', la couleur principale du dessus des pétales est un rose-bleu plus clair que chez 'Carafe Yogrenache' mais plus foncé que chez 'Lady Baltimore', et la tache basale est d'un rouge-rose plus foncé que chez les deux variétés de référence. Chez 'Brandy Punch', la tache basale est de grandeur moyenne, tandis que chez 'Carafe Yogrenache' elle est petite, et chez 'Lady Baltimore' elle est grande. Chez 'Brandy Punch', le bord des pétales est faiblement à moyennement ondulé, alors que chez 'Carafe Yogrenache' il est droit ou très faiblement ondulé. Par rapport au pédoncule, les pétales sont semi-dressés chez 'Brandy Punch', tandis qu'ils sont horizontaux chez 'Carafe Yogrenache' et dressés chez 'Lady Baltimore'.*

Description:
PLANTE : à ramification de densité moyenne, à rameaux dressés.
TIGE : rouge avec du vert à la base, fortement anthocyanée, glabre ou à pubescence très clairsemée; rameaux de premier ordre épais.

FEUILLES : alternes; nouvelles feuilles faiblement à moyennement lobées; feuilles faiblement lobées à maturité.
LIMBE DES FEUILLES : non panaché, glabre ou à pubescence très clairsemée, ové, à base cordée, à sommet acuminé; dessus vert clair avec ton rougeâtre; bord très faiblement ondulé; marge crénelée et dentée avec des incisions de profondeur moyenne.

DATE DE FLORAISON LA PLUS HÂTIVE : 2 septembre.
FLEURS : simples, bicolores, du groupe à fleurs rose clair et rose moyen, non persistantes.
PÉTALES : semi-dressés, modérément chevauchants, en forme d'éventail, à marge faiblement à moyennement ondulée; dessus rose-bleu clair passant au rouge-violet sur les côtés; dessous rose-bleu clair avec du rose-bleu plus foncé le long des nervures; nervures rouge-violet; tache basale rouge entouré de violet-rouge foncé, de grandeur moyenne.
STIGMATES : rouge-rose foncé.
STYLES : blancs avec lavis rose-rouge.
FILET DES ÉTAMINES : rouge-violet foncé devenant blanc.

Origine génétique: 'Brandy Punch' est issue d'une pollinisation croisée réalisée par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers Inc., de Barberton, en Ohio. Le croisement a eu lieu au printemps 2002, à Alva, en Floride. Le parent femelle était 'Carafe Yogrenache', tandis que le parent mâle était 'Kopper King'. 'Brandy Punch' a été sélectionnée au printemps 2003, à Alva, pour son port uniforme, son mode de ramification, la forme et la couleur de son feuillage ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Depuis juin 2003, la variété est multipliée par bouturage, à Alva.

Épreuves et essais: Les essais de 'Brandy Punch' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 8 juin dans des pots de 20 cm et repiquées le

1er août dans des contenants de 7,5 L. Les mesures ont été prises le 24 août chez 10 sujets de chaque variété, et les couleurs ont été déterminées le 19 septembre à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Brandy Punch'

	'Brandy Punch'	'Carafe Yogrenache'*	'Lady Baltimore'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	8,6	6,6	12,9
écart-type	0,93	0,47	2,27
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	12,0	10,2	7,5
écart-type	0,97	0,55	0,44
Couleur principale du dessus des pétales (RHS)	62C passant au 59D sur les côtés	63B passant au 53D sur les côtés	62B passant au N155B
Couleur de la tache basale des pétales (RHS)	46B entouré de 53A	46A-B	46B-53C

*variétés de référence

Hibiscus: 'Brandy Punch' (à gauche) avec les variétés de référence 'Carafe Yogrenache' (au centre) et 'Lady Baltimore' (à droite)

Dénomination proposée : **'Cherry Brandy'**
Numéro de la demande : 07-5725
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variété de référence: 'Fireball'

Sommaire: *Chez 'Cherry Brandy', le limbe des feuilles est cordé, tandis que chez 'Fireball' il est deltoide. Chez 'Cherry Brandy', le limbe est non lobé ou très faiblement lobé, tandis que chez 'Fireball' il est fortement lobé. Chez 'Cherry Brandy', la marge du limbe est dentée, avec des incisions moyennes à profondes, tandis que chez 'Fireball' elle est dentée en scie, avec des incisions peu profondes à moyennes. Le dessus des pétales présente davantage de tons roses chez 'Cherry Brandy' que chez 'Fireball', où il est rouge. Chez 'Cherry Brandy', il n'y a pas de bande de couleur autour de la tache basale, tandis que chez 'Fireball' la tache basale est entourée d'une bande rouge-violet foncé.*

Description:
PLANTE : à ramification de densité moyenne, à rameaux dressés à semi-dressés.
TIGE : rouge avec du vert à la base, fortement anthocyanée, glabre ou à pubescence très clairsemée; rameaux de premier ordre épais; rameaux de deuxième ordre minces à moyens.

FEUILLES : alternes; nouvelles feuilles faiblement lobées; feuilles non lobées à faiblement lobées à maturité.
LIMBE DES FEUILLES : non panaché, glabre ou à pubescence très clairsemée, cordé, à base cordée, à sommet acuminé; dessus rougeâtre; dessous vert moyen; marge plate ou très faiblement ondulée, dentée avec des incisions moyennes à profondes.

DATE DE FLORAISON LA PLUS HÂTIVE : 6 septembre.
FLEURS : simples, unicolores, du groupe à fleurs rouges, non persistantes.
PÉTALES : moyennement à fortement chevauchants, en forme d'éventail, à marge faiblement ondulée; dessus rouge-violet foncé avec tons roses; dessous rouge-violet foncé; tache basale rouge, petite à moyenne.
STIGMATES : plus foncés que RHS 187B.
STYLES : rouge-violet foncé.
FILET DES ÉTAMINES : rouge-rose foncé.

Origine génétique: 'Cherry Brandy' est issue d'une pollinisation croisée réalisée par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers Inc., de Barberton, en Ohio. Le croisement a eu lieu au printemps 2002, à Alva, en Floride. Le parent femelle était 'Peppermint Schnapps', tandis que le parent mâle était 'Kopper King'. 'Cherry Brandy' a été sélectionnée le 20 mai 2003, à Alva, pour son port uniforme, son mode de ramification, la forme et la couleur de son feuillage ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Depuis juin 2003, la variété est multipliée par bouturage, à Alva.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cherry Brandy' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 8 juin dans des pots de 20 cm et repiquées le 1er août dans des contenants de 7,5 L. Les mesures ont été prises le 24 août chez 10 sujets de chaque variété, et les couleurs ont été déterminées le 19 septembre à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Cherry Brandy'

	'Cherry Brandy'	**'Fireball'***
Couleur principale des pétales (RHS)		
dessus	plus rouge que 53B avec tons rose 53C	plus rouge que 53B
Couleur de la tache basale des pétales (RHS)		
	46B	46B entouré de 53A

*variété de référence

Hibiscus: 'Cherry Brandy' (à gauche) avec la variété de référence 'Fireball' (à droite)

Dénomination proposée : **'Cinnamon Grappa'**
Numéro de la demande : 07-5724
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fireball' et 'Lord Baltimore'

Sommaire: *'Cinnamon Grappa' donne une plante à ramification clairsemée, tandis que 'Fireball' donne une plante à ramification modérée. Le limbe des nouvelles feuilles est plus court chez 'Cinnamon Grappa' que chez 'Fireball'. Chez 'Cinnamon Grappa', le limbe des feuilles est faiblement à modérément lobé et densément pubescent, tandis que chez les deux variétés de référence il est fortement lobé et glabre ou à pubescence très clairsemée. Le dessus du limbe est vert clair à maturité chez 'Cinnamon Grappa', tandis qu'il est rougeâtre chez 'Fireball'. Les pétales sont plus larges chez 'Cinnamon Grappa' que chez 'Lord Baltimore'. La tache basale des pétales est entourée d'une bande d'un rouge plus clair chez 'Cinnamon Grappa' que chez les deux variétés de référence. Les stigmates sont d'un rouge plus clair chez 'Cinnamon Grappa' que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : à ramification clairsemée, à rameaux dressés à semi-dressés.
TIGE : rouge avec du vert clair à la base, fortement anthocyanée, glabre; rameaux de premier ordre épais; rameaux de deuxième ordre minces à moyens.

FEUILLES : alternes; nouvelles feuilles fortement lobées; feuilles faiblement à moyennement lobées à maturité.
LIMBE DES FEUILLES : non panaché, cordé, à base cordée, à sommet acuminé, à pubescence dense formée de poils très courts; dessus vert clair; marge très faiblement ondulée, crénelée et dentée, avec des incisions peu profondes.

DATE DE FLORAISON LA PLUS HÂTIVE : 25 août.
FLEURS : simples, unicolores, du groupe à fleurs rouges, non persistantes.

PÉTALES : en forme d'éventail, faiblement à modérément chevauchants, presque perpendiculaires au pédoncule, à marge faiblement ondulée; dessus plus violet-rouge que RHS 53B; dessous plus violet-rouge que 53B, avec nervures rouge-rose foncé; tache basale petite, rouge entouré de rouge plus foncé.
STIGMATES : rouge-rose foncé.
STYLES : rouge-rose foncé.
FILET DES ÉTAMINES : rouge-violet.

Origine génétique: 'Cinnamon Grappa' est issue d'une pollinisation croisée réalisée par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers Inc., de Barberton, en Ohio. Le croisement a eu lieu à l'été 2001, à Alva, en Floride. Le parent femelle était un semis non identifié, à fleurs rouges, et le parent mâle était 'Fantasia'. 'Cinnamon Grappa' a été sélectionnée le 1er avril 2002, à Alva, pour son port uniforme, son mode de ramification, la forme et la couleur de son feuillage ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Depuis mai 2002, la variété est multipliée par bouturage, à Alva.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cinnamon Grappa' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 8 juin dans des pots de 20 cm et repiquées le 1er août dans des contenants de 7,5 L. Les mesures ont été prises le 24 août chez 10 sujets de chaque variété, et les couleurs ont été déterminées le 19 septembre à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Cinnamon Grappa'

	'Cinnamon Grappa'	**'Fireball'***	**'Lord Baltimore'***
Longueur du limbe des nouvelles feuilles (cm)			
moyenne	9,9	12,7	9,4
écart-type	0,67	0,91	0,71
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	13,3	13,9	10,3
écart-type	0,82	0,87	0,47
Couleur de la tache basale des pétales (RHS)	46B entouré de 46A	46B entouré de 53A	plus rouge que 53B
Couleur des stigmates (RHS)	plus vif que 53C	plus foncé que 187B	proche de 45B

*variétés de référence

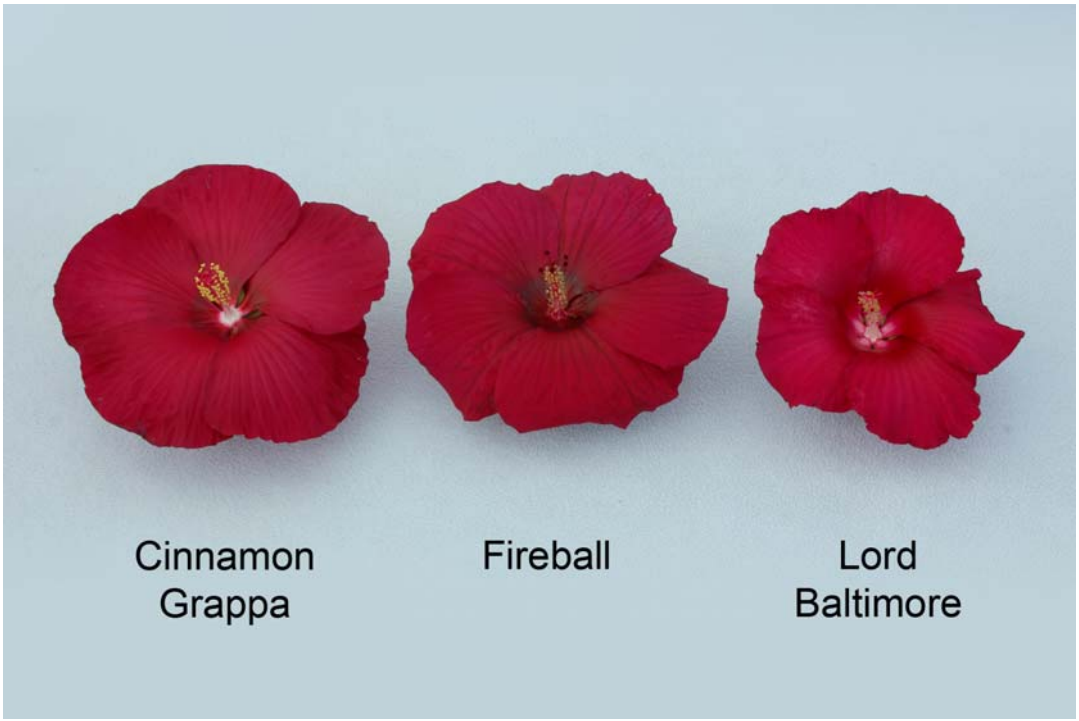

Hibiscus: 'Cinnamon Grappa' (à gauche) avec les variétés de référence 'Fireball' (au centre) et 'Lord Baltimore' (à droite)

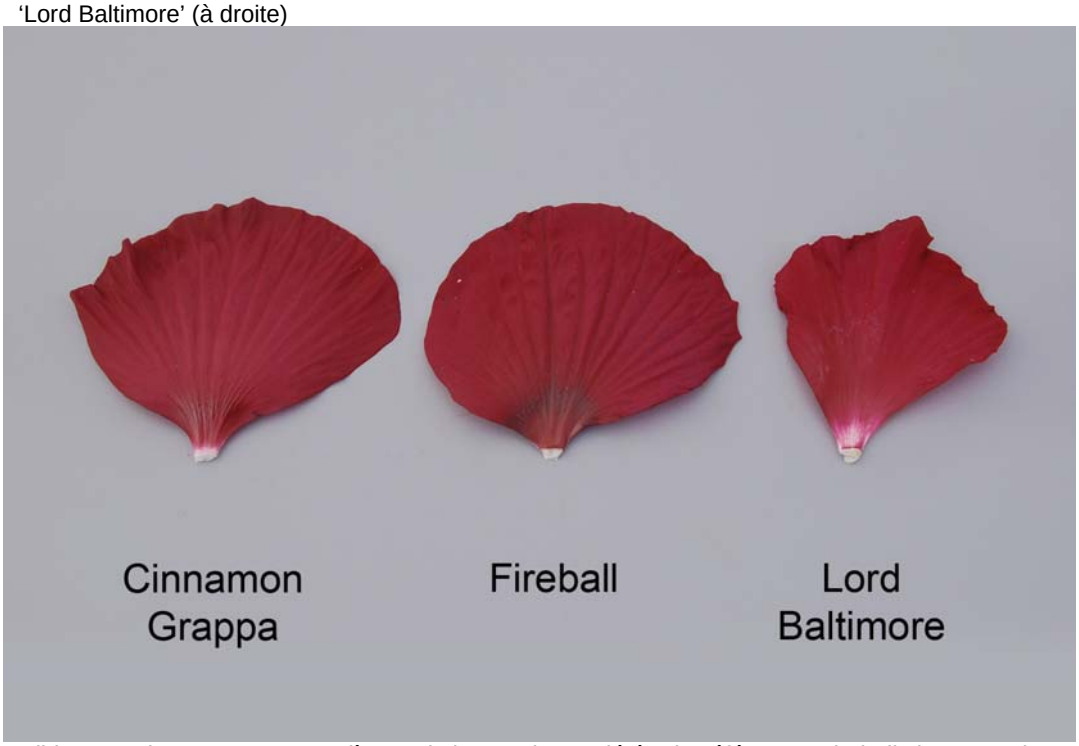

Hibiscus: 'Cinnamon Grappa' (à gauche) avec les variétés de référence 'Fireball' (au centre) et 'Lord Baltimore' (à droite)

Dénomination proposée : **'Peppermint Schnapps'**
Numéro de la demande : 07-5727
Date de la demande : 2007/01/24
Requérant : Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Sélectionneur: Yoder Brothers, Inc., Alva, Floride (États-Unis)

Variétés de référence: 'Fantasia' et 'Lady Baltimore'

Sommaire: *Les tiges de 'Peppermint Schnapps' sont vert clair, tandis que celles des variétés de référence sont rouge et vert clair. Au moment de leur déploiement et à maturité, les feuilles de 'Peppermint Schnapps' sont moins lobées que celles des variétés de référence. Les feuilles de 'Peppermint Schnapps' sont plus étroites que celles de 'Lady Baltimore'. Les fleurs de 'Peppermint Schnapps' ont un plus grand diamètre que celles de 'Lady Baltimore'. Chez 'Peppermint Schnapps', les pétales sont plus larges que chez 'Lady Baltimore' mais plus étroits que chez 'Fantasia'. 'Peppermint Schnapps' appartient au groupe à fleurs roses, tandis que 'Fantasia' fait partie du groupe à fleurs rose moyen, et 'Lady Baltimore', du groupe à fleurs rose clair. Chez 'Peppermint Schnapps', le dessus des pétales présente plus de rose que chez 'Fantasia', où il est plutôt violet, et que chez 'Lady Baltimore', où il est plutôt blanc. Chez 'Peppermint Schnapps', la tache basale des pétales est petite à moyenne, tandis que chez 'Lady Baltimore' elle est grande.*

Description:
PLANTE : à ramification clairsemée, à rameaux dressés.
TIGE : vert clair, faiblement anthocyanée, glabre; rameaux de premier ordre épais à très épais; rameaux de deuxième ordre moyennement épais.

FEUILLES : alternes; nouvelles feuilles moyennement lobées; feuilles faiblement à moyennement lobées à maturité.
LIMBE DES FEUILLES : non panaché, ové, à base cordée, à sommet acuminé, à pubescence très clairsemée; marge plate ou très faiblement ondulée, dentée; dessus vert clair.

DATE DE FLORAISON LA PLUS HÂTIVE : 2 septembre.
FLEURS : simples, bicolores, du groupe à fleurs roses, non persistantes.
PÉTALES : en forme d'éventail, moyennement à fortement chevauchants; dessus rose-bleu avec tons rose-bleu clair et avec mouchetures rouge-rose foncé près des nervures; dessous rouge-rose foncé; tache basale rouge, petite à moyenne.
STIGMATES : rouges.
STYLES : rose-rouge.
FILET DES ÉTAMINES : blanc.

Origine génétique: 'Peppermint Schnapps' est issue d'une pollinisation croisée réalisée par le sélectionneur, Mark A. Smith, employé de la Yoder Brothers Inc., de Barberton, en Ohio. Le croisement a eu lieu à l'été 2000, à Salinas, en Californie. Le parent femelle était 'Disco Belle Pink', et le parent mâle, un semis non identifié d'*Hibiscus coccineus* à fleurs rouges. 'Peppermint Schnapps' a été sélectionnée le 29 mai 2001 pour son port uniforme, son mode de ramification, la forme et la couleur de son feuillage ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Depuis juin 2001, la variété est multipliée par bouturage, à Alva, en Floride.

Épreuves et essais: Les essais de 'Peppermint Schnapps' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de la variété candidate, 15 sujets de la variété 'Lady Baltimore' et 8 sujets de la variété 'Fantasia'. Tous les sujets ont été obtenus de boutures racinées mises en terre le 8 juin dans des pots de 20 cm et repiquées le 1er août dans des contenants de 7,5 L. Les mesures ont été prises le 24 août chez 10 sujets de chaque variété, et les couleurs ont été déterminées le 19 septembre à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Peppermint Schnapps'

	'Peppermint Schnapps'	'Fantasia'*	'Lady Baltimore'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	9,3	9,3	12,9
écart-type	1,42	1,11	2,27

Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	20,1	19,4	15,4
écart-type	2,35	2,25	0,83
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	11,3	13,7	7,5
écart-type	0,97	0,62	0,44
Couleur principale du dessus des pétales (RHS)			
	67D avec tons 68D	plus rose que 186B	62B passant au N155B

*variétés de référence

Hibiscus: 'Peppermint Schnapps' (à gauche) avec les variétés de référence 'Fantasia' (au centre) et 'Lady Baltimore' (à droite)

HIBISCUS
(Hibiscus syriacus)

Dénomination proposée : **'Antong Two'**
Numéro de la demande : 06-5566
Date de la demande : 2006/08/08
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Shim Kyong-ku, Suwon (Corée)

Variété de référence: 'Red Heart'

Sommaire: *Chez 'Antong Two', le limbe des feuilles a la marge dentée et crénelée, tandis que chez 'Red Heart' il a la marge dentée en scie. Le pétiole est plus long chez 'Antong Two' que chez 'Red Heart'. Chez 'Antong Two', la tache basale des pétales est moyenne à grande, tandis que chez 'Red Heart' elle est petite.*

Description:
PLANTE : à ramification clairsemée, à rameaux semi-dressés.
TIGE : brune, moyennement anthocyanée, densément pubescente; rameaux de premier ordre d'épaisseur moyenne; rameaux de deuxième ordre minces.

FEUILLES : alternes, moyennement lobées.
LIMBE DES FEUILLES : non panaché, elliptique à ové, à base cunéiforme à arrondie, à sommet aigu, à pubescence très clairsemée; marge moyennement ondulée, dentée et crénelée, avec des incisions de profondeur moyenne; dessus vert clair.

FLEURS : simples, unicolores, du groupe à fleurs blanches, non persistantes.
PÉTALES : en forme d'éventail, faiblement chevauchants, à marge moyennement ondulée; dessus blanc; tache basale moyenne à grande, violette avec tons rouge-violet foncé.
STIGMATES : vert-jaune.
STYLES : blancs.

Origine génétique: 'Antong Two' est issue d'une mutation raméale spontanée découverte chez un semis d'*Hibiscus syriacus* en 1995 par le sélectionneur, Shim Kyong-ku, dans la province d'Andong, en Corée du Sud. La variété a été sélectionnée pour son port nain, la couleur de son feuillage ainsi que la grandeur et la couleur de ses fleurs. Elle a été multipliée, par greffage de boutures semi-ligneuses, pour la première fois en 1996, à Séoul, en Corée du Sud.

Épreuves et essais: Les essais de 'Antong Two' ont été réalisés durant l'été 2007 à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de la variété candidate et 8 sujets de la variété de référence, cultivés dans des contenants de 7,5 L. Les observations et mesures ont été faites le 31 juillet 2007 chez des sujets âgés de 2 ans, sur 10 plantes ou parties de plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Antong Two'

	'Antong Two'	**'Red Heart'***
Longueur du pétiole (cm)		
moyenne	1,4	0,7
écart-type	0,29	0,18

*variété de référence

Hibiscus: 'Antong Two' (à gauche) avec la variété de référence 'Red Heart' (à droite)

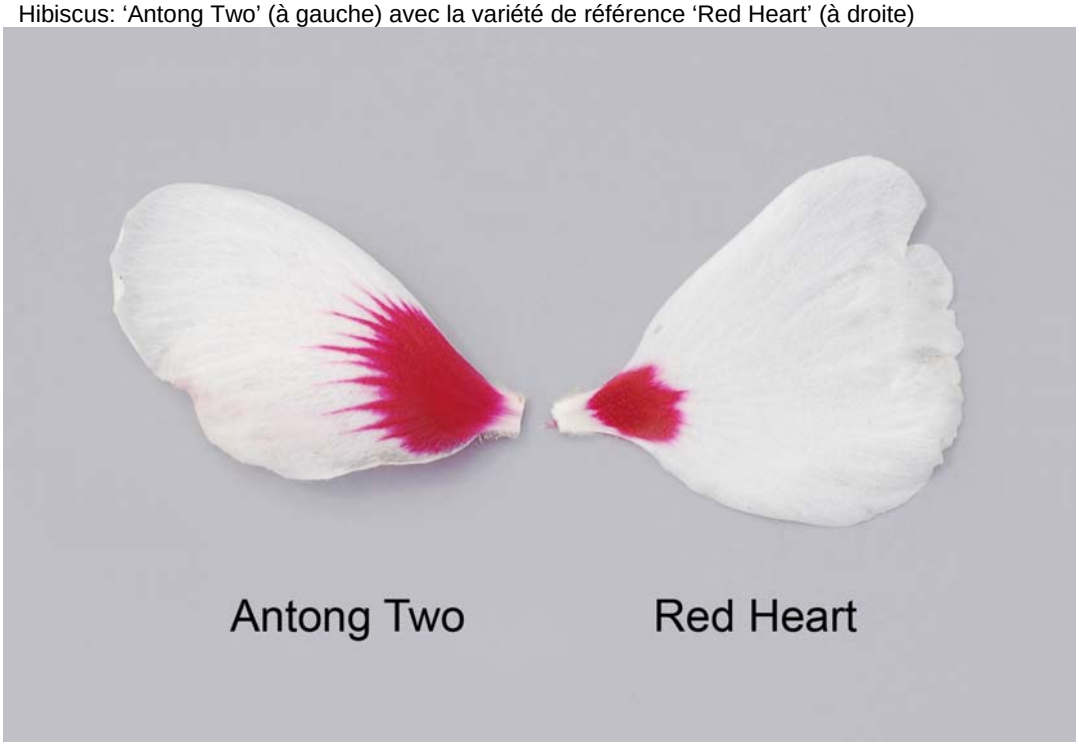

Hibiscus: 'Antong Two' (à gauche) avec la variété de référence 'Red Heart' (à droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea macrophylla)

Dénomination proposée : **'Blushing Bride'**
Nom commercial : Endless Summer Blushing Bride
Numéro de la demande : 06-5257
Date de la demande : 2005/03/15 (bénéfice de priorité)
Requérant : University of Georgia Research Foundation, Inc., Athens, Géorgie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Variétés de référence: 'Bailmer' et 'Sister Theresa'

Sommaire: *Les feuilles sont plus grossièrement dentées chez 'Blushing Bride' que chez 'Bailmer'. Le pédoncule est plus faible chez 'Blushing Bride' que chez 'Sister Theresa'. Chez 'Blushing Bride', les calices développés sont faiblement anthocyanés, tandis que chez 'Bailmer' ils sont moyennement à fortement anthocyanés. Chez 'Blushing Bride', les calices développés sont blancs et deviennent rose-bleu clair et violet à maturité, tandis que chez 'Bailmer' ils sont violets à rose-bleu, et chez 'Sister Theresa' ils sont blancs. Les sépales sont plus chevauchants chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Chez 'Blushing Bride', certains sépales des calices développés ont la marge dentée en scie, tandis que chez 'Bailmer', certains sépales des calices développés ont la marge crénelée, et chez 'Sister Theresa', tous les sépales des calices développés ont la marge dentée en scie.*

Description:
PLANTE : dressée-arrondie, rustique dans les zones 4 à 9

FEUILLES : mates, non panachées, elliptiques à ovées, non lobées, à sommet aigu à acuminé, à base aiguë, à marge grossièrement dentée en scie; dessus vert moyen

FLORAISON : hâtive
INFLORESCENCE : de type globuleux; fleurs à calice réduit peu voyantes; fleurs stériles à calice développé réunies en groupe dense; pédoncule moyennement fort
CALICES DÉVELOPPÉS : formés de quatre ou cinq sépales largement ovés, fortement chevauchants, faiblement anthocyanés, blancs devenant rose-bleu clair et violet à maturité, certains à marge dentée en scie
CALICES RÉDUITS : rose crème.

Origine génétique: 'Blushing Bride' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en 2001 par le sélectionneur, Michael Dirr, à l'University of Georgia, à Athens, en Georgie (États-Unis). Le parent femelle était la variété 'Veitchii', et le parent mâle, la variété 'Bailmer'. La nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance pour sa floraison remontante, sa résistance supérieure au mildiou et ses caractères foliaires et floraux améliorés. Elle a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en 2002, à Athens.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Blushing Bride' ont été réalisés en plein air durant l'été 2007 chez la BioFlora, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, plantés au printemps 2006 dans des contenants de 2 gallons puis transplantés le 1er août suivant dans des contenants de 3 gallons. Les observations et mesures ont été faites le 23 juin 2007 chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Blushing Bride'

	'Blushing Bride'	'Bailmer'*	'Sister Theresa'*
Couleur des calices développés (RHS)			
à l'ouverture	155D	75B - N74D	155D
à maturité	69B - 75C	75B - N74D	155D

*variétés de référence

Hydrangée / Hortensia: 'Blushing Bride' (à gauche) avec les variétés de référence 'Bailmer' (au centre) et 'Sister Theresa' (à droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea paniculata)

Dénomination proposée : **'Bulk'**
Nom commercial : Quick Fire
Numéro de la demande : 04-4426
Date de la demande : 2004/10/01
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Rein Bulk, Bulk Rein, Boskoop (Pays-Bas)

Variété de référence: 'DVPPinky' (Pinky Winky)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus court chez 'Bulk' que chez 'DVPPinky'. Le diamètre de l'inflorescence est plus grand chez 'Bulk' que chez 'DVPPinky'. Le groupe de fleurs stériles à calice développé est lâche chez 'Bulk', tandis qu'il est moyen à dense chez 'DVPPinky'. Le nombre de calices développés par inflorescence est plus faible chez 'Bulk' que chez 'DVPPinky'. À maturité, les calices développés sont moins anthocyanés chez 'Bulk' que chez 'DVPPinky'. La floraison est plus hâtive chez 'Bulk' que chez 'DVPPinky'.*

Description:
PLANTE : dressée, rustique jusqu'à la zone 4

FEUILLES : mates, non panachées, elliptiques à ovées, non lobées, à sommet et base aigus, à marge finement dentée en scie; dessus vert moyen

FLORAISON : très hâtive

INFLORESCENCES : coniques; fleurs à calice réduit voyantes; fleurs à calice développé disposées en deux ou plusieurs cercles; fleurs stériles à calice développé réunies en groupes lâches
CALICES DÉVELOPPÉS : en nombre peu élevé par inflorescence; sépales au nombre de quatre, ronds, modérément chevauchants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés, moyennement anthocyanés à maturité, blancs devenant rose-bleu à maturité, sans incisions ou présentant un très faible nombre d'incisions
CALICES RÉDUITS : blancs, faiblement anthocyanés; anthères faiblement anthocyanées.

Origine génétique: 'Bulk' a été mise au point par le sélectionneur, Rein Bulk, à Boskoop, aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement aléatoire entre deux sujets non identifiés *d'Hydrangea paniculata*. En 1991, le sélectionneur a choisi un sujet parmi la descendance pour son excellent mode de croissance, la précocité de sa floraison et la couleur de ses fleurs. La nouvelle variété a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois à l'été 2002.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Bulk' ont été réalisés en plein air durant l'été 2007 chez la BioFlora, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de plants de 12 cm mis en terre en mai 2004 dans des contenants de 2 gallons puis transplantés le 2 juillet suivant dans des contenants de 3 gallons. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Bulk'

	'Bulk'	**'DVPPinky'***
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	7,4	9,6
écart-type	0,71	0,41
Diamètre de l'inflorescence (cm)		
moyenne	12,3	9,7
écart-type	0,99	1,25
Couleur des calices développés à maturité (RHS)		
	64D-63B	54A

*variété de référence

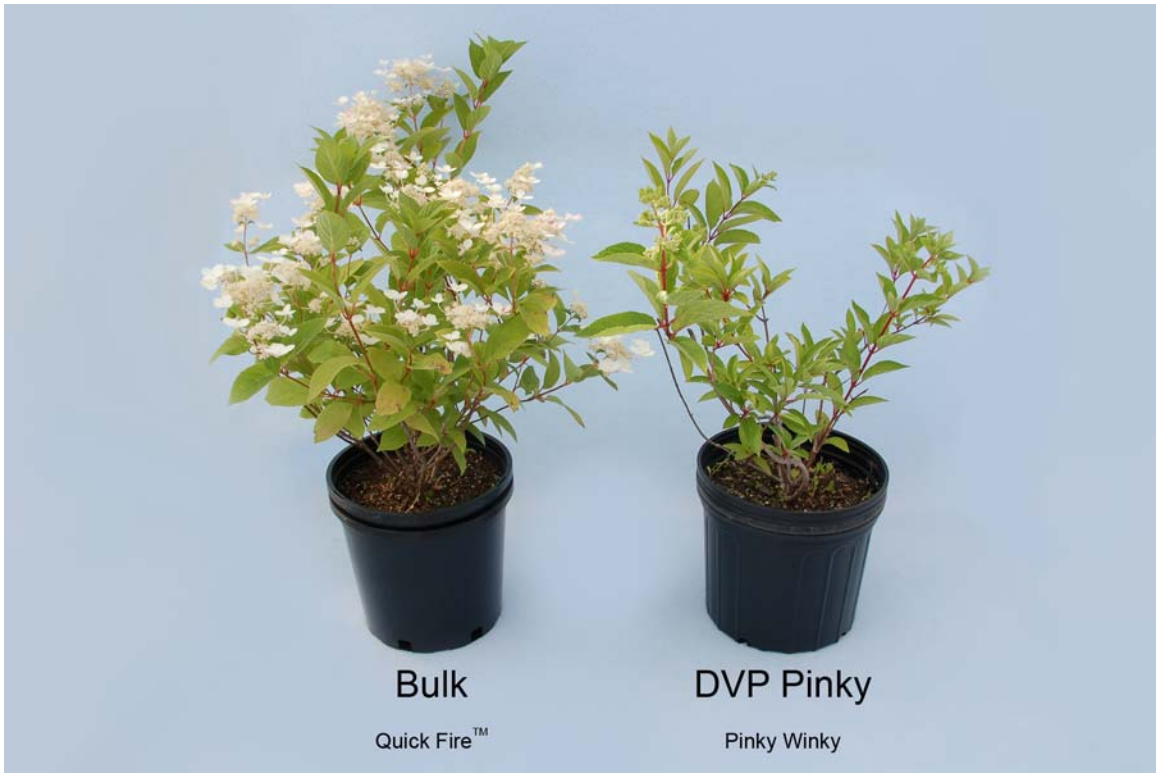

Hydrangée / Hortensia: 'Bulk' (à gauche) avec la variété de référence 'DVPPinky' (à droite)

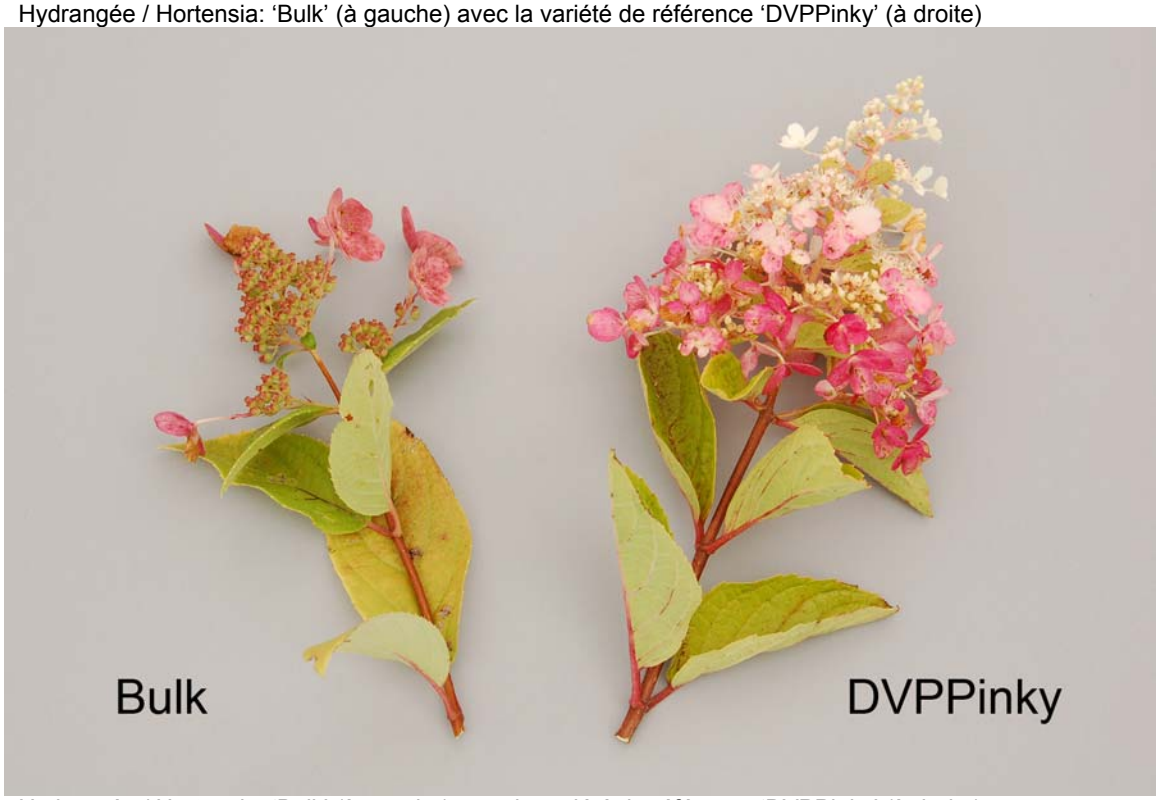

Hydrangée / Hortensia: 'Bulk' (à gauche) avec la variété de référence 'DVPPinky' (à droite)

IMPATIENTE
(Impatiens walleriana)

Dénomination proposée : **'Bodlizsal'**
Nom commercial : Little Lizzy Salmon
Numéro de la demande : 02-3292
Date de la demande : 2002/09/30
Requérant : John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Fify Salmon Two'

Sommaire: *'Bodlizsal' donne une plante légèrement plus haute que 'Fify Salmon Two'. Les feuilles sont plus courtes chez 'Bodlizsal' que chez 'Fify Salmon Two'. Le dessus des pétales est rouge-rose foncé chez 'Bodlizsal', tandis qu'il est rouge-orange chez 'Fify Salmon Two'. Le dessous des pétales est rose-rouge chez 'Bodlizsal', alors qu'il est rose-rouge clair chez 'Fify Salmon Two'. L'échancrure des pétales inférieurs est plus profonde chez 'Bodlizsal' que chez 'Fify Salmon Two'. Le pétale supérieur est plus étroit chez 'Bodlizsal' que chez 'Fify Salmon Two'. L'éperon floral est moins courbé chez 'Bodlizsal' que chez 'Fify Salmon Two'.*

Description:
TIGES : dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, non panachées, à rapport longueur/largeur faible à moyen; dessus non anthocyané ou très faiblement anthocyané; dessous vert et rouge entre les nervures, avec la nervure principale et les autres nervures non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.
PÉTIOLE : court, non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur le dessus.

FLEURS : simples, unicolores; dessus des pétales rouge-rose foncé; dessous des pétales rose-rouge; zone de l'œil petite, violet-rouge; pétales supérieur et latéraux étroits; pétales inférieurs courts à moyens, à échancrure de profondeur moyenne; pédicelle faiblement anthocyané; éperon très faiblement à faiblement anthocyané, moyennement courbé.

Origine génétique: 'Bodlizsal' a été créée dans les serres de la John Bodger & Sons Co., à Lompoc, en Californie, dans le cadre d'un programme d'amélioration axé sur la mise au point de variétés à petites fleurs de couleur attrayante et à port compact et bien ramifié pouvant être multipliées par voie végétative. Elle est issue d'un croisement réalisé au cours de l'automne 1999 entre deux variétés commerciales, 'Firefly White' et 'Tempo Salmon'. Un sujet a été sélectionné parmi la population de semis ainsi obtenue et autocroisé. Les graines F2 ainsi obtenues ont été semées en 2000, et un sujet issu de cette population a été sélectionné plus tard au cours de l'année, multiplié par bouturage et évalué dans le cadre d'un essai.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Bodlizsal' ont été effectués durant l'été 2006 dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, cultivés individuellement dans des pots en plastique de 10 cm.

Tableau de comparaison pour 'Bodlizsal'

	'Bodlizsal'	'Fify Salmon Two'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	12,28	10,3
écart-type	1,75	1,49
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	2,96	4,13
écart-type	0,57	0,93

Couleur des fleurs (RHS)

dessus	50B	39A
dessous	51D	39C

*variété de référence

Impatiente: 'Bodlizsal' (à gauche) avec la variété de référence 'Fify Salmon Two' (à droite)

LIN
(Linum usitatissimum)

Dénomination proposée : **'Scorpion'**
Numéro de la demande : 06-5513
Date de la demande : 2006/06/20
Requérant : Limagrain Advanta Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Sélectionneur: Innoseeds B.V., Vlijmen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Taurus'

Sommaire: *'Scorpion' donne une plante plus haute que 'Taurus', avec un axe central plus long. Les graines de 'Scorpion' sont jaunes, alors que celles de 'Taurus' sont brun moyen.*

Description:
HYPOCOTYLE : moyennement anthocyané.

FLEURS : en forme de disque aplati; sépales non ponctués ou très faiblement ponctués; corolle de grandeur moyenne; pétales bleu moyen, sans plissure longitudinale; filet des étamines blanc; anthères bleues; pollen jaune; style blanc et bleu clair au sommet et bleu clair à bleu à la base; stigmates bleu clair.

CAPSULES : semi-déhiscentes, de grosseur moyenne, à fausses-cloisons ciliées, à maturation hâtive.
GRAINES : jaunes, de grosseur moyenne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante immune à la race 371 de la rouille (*Melampsora lini*), modérément résistante au flétrissement fusarien (*Fusarium oxysporum* f.sp. *lini*).

RÉSISTANCE AUX PESTICIDES : plante tolérante au Buctril M et au cléthodime (Centurion), sensible au Reglone.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage, à la chute des capsules et à la verse; faible capacité de produire des ramifications basales.

UTILISATION : lin oléagineux.

Origine génétique: 'Scorpion' est issue d'un croisement entre 'Omega' et 'Karen' réalisé en 1992 à la station d'amélioration végétale de la société Innoplant, à Lelystad, aux Pays-Bas. En 1994, un sujet a été sélectionné parmi la descendance. Par la suite, une lignée a été sélectionnée puis soumise à des essais répétés de rendement. Les critères de sélection étaient le rendement, la teneur en huile, la résistance à la verse et la résistance au flétrissement fusarien.

Épreuves et essais: Les essais de 'Scorpion' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à la ferme de recherches sur les cultures de Kernen, relevant de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, à raison de deux répétitions par variété, en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 3,66 mètres espacés de 30,5 cm, pour une superficie de 6,69 mètres carrés. Les semis ont été faits à raison de 33,6 g de semences par parcelle (50 kg/ha).

Tableau de comparaison pour 'Scorpion'

	'Scorpion'	**'Taurus'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne (2006)	45,9	55,1
écart-type (2006)	2,01	2,99
moyenne (2007)	53,0	56,0
écart-type (2007)	3,7	3,5

Longueur de l'axe central de la plante (cm)

moyenne (2006)	32,3	43,8
écart-type (2006)	4,5	4,1
moyenne (2007)	34,1	42,9
écart-type (2007)	4,5	4,1

Précocité de floraison (10 % des plantes portant au moins une fleur ouverte)(jours)

2006	53	57
2007	56	58

*variété de référence

Lin: 'Scorpion' (à gauche) avec la variété de référence 'Taurus' (à droite)

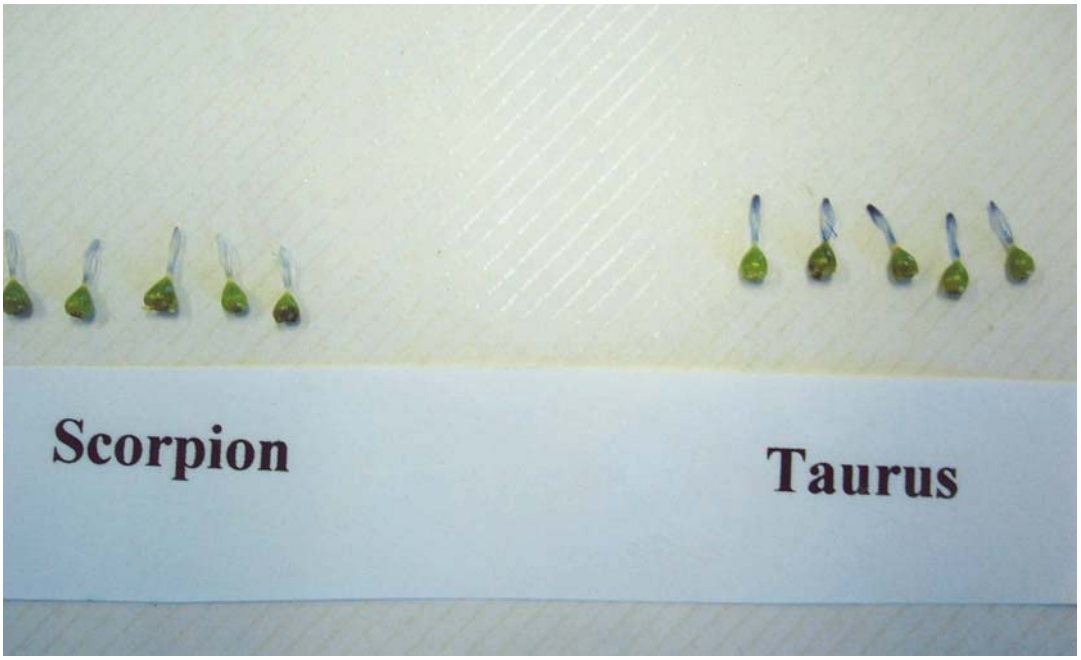

Lin: 'Scorpion' (à gauche) avec la variété de référence 'Taurus' (à droite)

MÉLITTE
(Melittis melissophyllum)

Dénomination proposée : **'Royal Velvet Distinction'**
Numéro de la demande : 02-2960
Date de la demande : 2002/01/11
Requérant : Eleonore de Koning, Oudelande (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Eleonore de Koning, Oudelande (Pays-Bas)

Variété de référence: espèce *Melittis melissophyllum*

Sommaire: *Les feuilles sont d'un vert plus foncé chez 'Royal Velvet Distinction' que chez la forme typique de l'espèce. La plante produit moins de tiges chez 'Royal Velvet Distinction' que chez la forme typique de l'espèce. Le lobe central de la lèvre inférieure de la fleur venant de s'ouvrir est violet. 'Royal Velvet Distinction', alors qu'il est violet-bleu clair à violet chez la forme typique de l'espèce.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, à ramification clairsemée à moyenne.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, à pubescence clairsemée à moyenne.

FEUILLES : opposées, pétiolées, simples, elliptiques, dentées en scie, à sommet aigu; dessus vert foncé, moyennement pubescent, non panaché.

FLORAISON : unique, hâtive, de durée courte à moyenne.
FLEURS : simples, verticillées à l'aisselle des feuilles; lèvre supérieure blanche; lèvre inférieure à lobe central violet.

Origine génétique: 'Royal Velvet Distinction' a été sélectionnée en 1996 à Oudelande, aux Pays-Bas, dans une planche de semis issus d'un croisement entre deux sélections non identifiées de l'espèce *Melittis melissophyllum*. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port et pour ses caractères floraux particuliers.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario, dans une serre de polyéthylène. Ils portaient sur 10 sujets de chaque variété, cultivés individuellement dans des pots de 15 cm.

Tableau de comparaison pour 'Royal Velvet Distinction'

	'Royal Velvet Distinction'	**espèce *Melittis melissophyllum****
Couleur de la fleur (RHS)		
lèvre supérieure	blanche	blanche
lobe central de la lèvre inférieure de la fleur fraîchement ouverte	70A/B	76A à 77C/D
lobe central de la lèvre inférieure de la fleur vieillie	77C/D	76A à 77C/D
lobes latéraux de la lèvre inférieure	blancs	blancs

*variété de référence

Mélitte: 'Royal Velvet Distinction' (à gauche) avec l'espèce *Melittis melissophylum* (à droite)

Mélitte: 'Royal Velvet Distinction' (à gauche) avec l'espèce *Melittis melissophylum* (à droite)

ORPIN
(Sedum)

Dénomination proposée : **'Black Jack'**
Numéro de la demande : 05-4700
Date de la demande : 2005/04/07
Requérant : Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Walters Gardens, Inc., Zeeland, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Matrona'

Sommaire: *La tige et les feuilles de 'Black Jack' sont plus anthocyanées que celles de 'Matrona'. Le bouton floral est d'un rouge-violet plus foncé chez 'Black Jack' que chez 'Matrona'. Les fleurs de 'Black Jack' sont rose et violet, tandis que celles de 'Matrona' sont roses.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGE : violette, très fortement anthocyanée.

FEUILLES : en partie opposées et en partie verticillées, simples, sessiles, violettes, très fortement anthocyanées, non panachées, ovées, à sommet aigu, à marge dentée.

FLORAISON : unique, intermédiaire à tardive.
INFLORESCENCES : cymiformes à corymbiformes, terminales, dressées; fleurs rose-bleu et rose-bleu clair; boutons floraux rouge-violet foncé.

Origine génétique: 'Black Jack' est issue d'une mutation spontanée de la variété 'Matrona' découverte en 2002 dans l'établissement de la Walters Gardens Inc., de Zeeland, au Michigan. La variété a été sélectionnée pour la couleur de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Black Jack' ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, cultivés individuellement dans des pots de 15 cm, espacés de 45 cm dans une serre en polyéthylène.

Tableau de comparaison pour 'Black Jack'

	'Black Jack'	**'Matrona'***
Couleur des feuilles (RHS)		
	N187A/187A	N189A/B
Couleur des fleurs (RHS)		
bouton	60A	60D
fleur épanouie	N66D/65C	65B/D

*variété de référence

Orpin: 'Black Jack' (à gauche) avec la variété de référence 'Matrona' (à droite)

Dénomination proposée : **'Novem'**
Numéro de la demande : 05-4803
Date de la demande : 2005/04/26
Requérant : Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Purple Emperor'

Sommaire: *'Novem' donne une plante un peu plus haute et un peu plus étroite que 'Purple Emperor'. Les feuilles de 'Novem' sont un peu plus grandes que celles de 'Purple Emperor', et elles sont plus ovées et moins anthocyanées.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGE : violette, fortement anthocyanée.

FEUILLES : en partie opposées et en partie verticillées, simples, sessiles, violettes, non panachées, fortement anthocyanées, ovées, à sommet aigu, à marge dentée.

FLORAISON : unique, intermédiaire à tardive.
INFLORESCENCES : cymiformes à corymbiformes, terminales, dressées; fleurs rouge-violet foncé et violet-brun à violet-brun et rose-bleu; boutons floraux rouge-brun.

Origine génétique: 'Novem' est issue d'un croisement entre deux semis non identifiés réalisé en 1998 dans une pépinière de Rijpwetering, aux Pays-Bas. Les semis parents étaient issus d'un croisement entre 'Munstead Red' et 'Red Cauli'. En 1999, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance pour sa forme et ses caractères floraux.

Épreuves et essais: Les essais de 'Novem' ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés au champ en rangs espacés de 1 mètre, avec un espacement de 60 cm sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'Novem'

	'Novem'	'Purple Emperor'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	46,38	36,88
écart-type	2,97	3,60
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	39,63	43,75
écart-type	2,20	2,96
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	5,77	4,90
écart-type	0,40	0,40
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	3,26	2,25
écart-type	0,33	0,21

*variété de référence

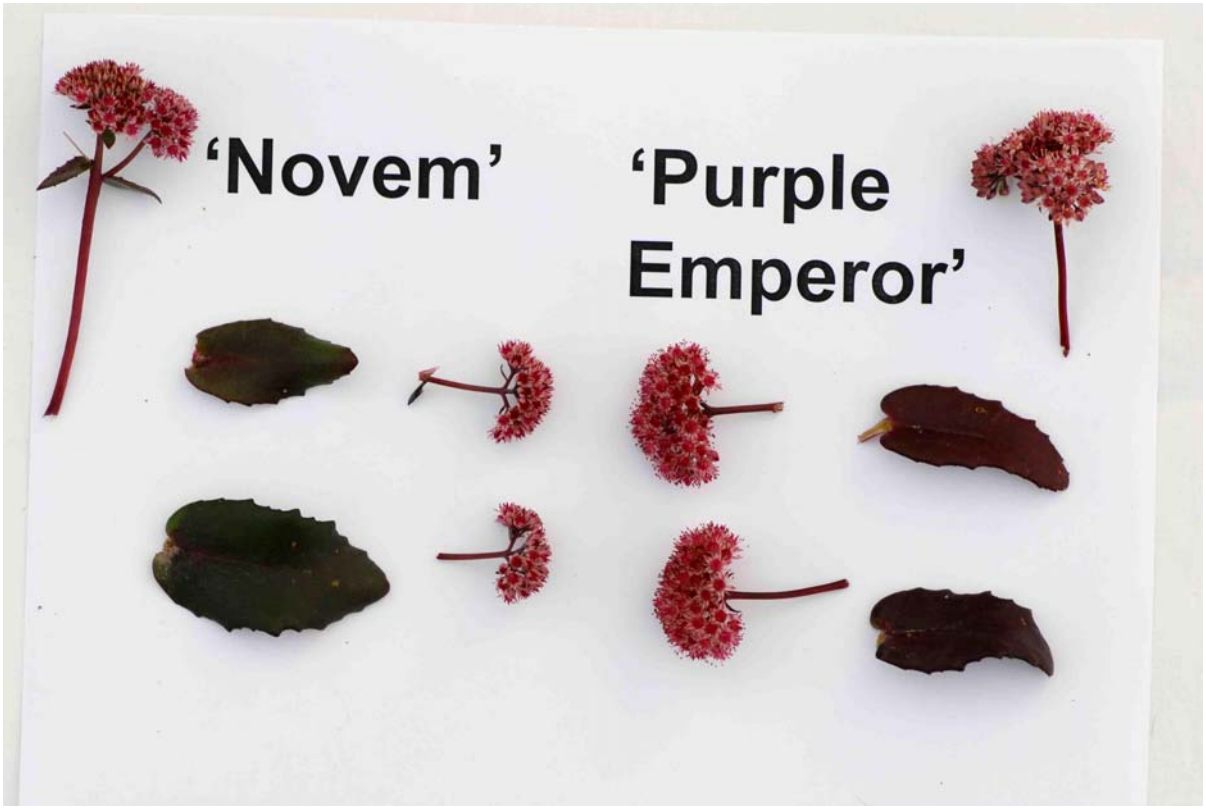

Orpin: 'Novem' (à gauche) avec la variété de référence 'Purple Emperor' (à droite)

Dénomination proposée : **'Xenox'**
Numéro de la demande : 05-4806
Date de la demande : 2005/04/26
Requérant : Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Purple Emperor'

Sommaire: *La tige de 'Xenox' est d'un violet plus foncé que celle de 'Purple Emperor'. Les feuilles de 'Xenox' sont un peu plus grandes que celles de 'Purple Emperor'. L'inflorescence, violet-brun chez les deux variétés, tire plus sur le rose chez la variété candidate que chez la variété de référence.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.
TIGE : violette, très fortement anthocyanée.

FEUILLES : en partie opposées et en partie verticillées, simples, sessiles, violettes, non panachées, très fortement anthocyanées, ovées, à sommet aigu, à marge dentée.

FLORAISON : unique, intermédiaire à tardive.
INFLORESCENCES : cymiformes à corymbiformes, terminales, dressées; fleurs rose-bleu à violet-brun; boutons floraux brun-jaune clair.

Origine génétique: 'Xenox' est issue d'un croisement entre deux semis non identifiés réalisé en 1998 dans une pépinière de Rijpwetering, aux Pays-Bas. Les semis parents étaient issus d'un croisement entre 'Munstead Red' et 'Red Cauli'. En 1999, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance pour sa forme et ses caractères floraux..

Épreuves et essais: Les essais de 'Xenox' ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés au champ en rangs espacés de 1 mètre, avec un espacement de 60 cm sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'Xenox'

	'Xenox'	**'Purple Emperor'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	6,31	4,90
écart-type	0,38	0,40
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	4,04	2,25
écart-type	0,38	0,21
Couleur des fleurs (RHS)		
bouton	158A/165D	182A/B
fleur épanouie	186D à 185D	187D/186A à 186B/C

*variété de référence

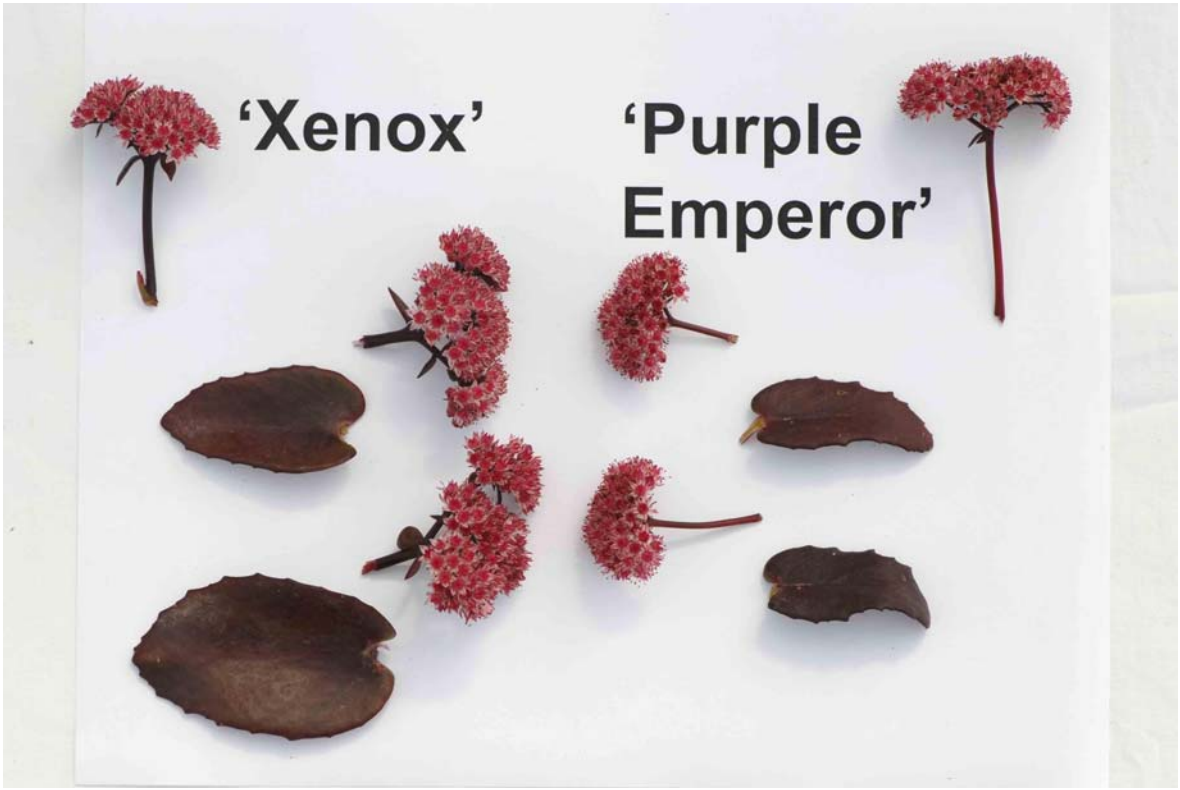

Orpin: 'Xenox' (à gauche) avec la variété de référence 'Purple Emperor' (à droite)

PÂQUERETTE BLEUE
(Felicia amelloides)

Dénomination proposée : **'NP001'**
Nom commercial : Cape Town Blue
Numéro de la demande : 04-4466
Date de la demande : 2004/11/02
Requérant : Paul Fick, George (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Paul Fick, George (Afrique du Sud)

Variété de référence: 'Balpinperi' (Pinwheel Periwinkle)

Sommaire: *Chez 'NP001', le limbe des feuilles est plus étroit que chez 'Balpinperi', et sa face supérieure est d'un vert plus clair. Le pédoncule est plus long chez 'NP001' que chez 'Balpinperi'.*

Description:
PLANTE : dressée-buissonnante, à ramification moyennement dense

FEUILLES : sessiles, moyennement pubescentes, elliptiques à lancéolées, à sommet modérément aigu, à base atténuée; dessus vert clair

CAPITULE : simple; pédoncule mince, densément pubescent et moyennement anthocyané
RAYONS : à axe longitudinal recourbé; dessus bleu-violet clair à bleu-violet; dessous bleu-violet (RHS 92C).
DISQUE : orange-jaune 13A.

Origine génétique: 'NP001' est issue d'un croisement entre deux semis non identifiés du *Felicia amelloides* réalisé en septembre 2000 par Paul Fick, de la New Plant Nursery, en Afrique du Sud. En août 2001, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la grandeur et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'NP001' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 10 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'NP001'

	'NP001'	'Balpinperi'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	1,1	1,6
écart-type	0,23	0,16
Longueur du pédoncule (cm)		
moyenne	21,6	16,7
écart-type	3,20	2,35
Couleur des rayons (RHS)		
face supérieure	93D-97A	93D-94D

*variété de référence

Pâquerette bleue: 'NP001' (à gauche) avec la variété de référence 'Balpinperi' (à droite)

Pâquerette bleue: 'NP001' (à gauche) avec la variété de référence 'Balpinperi' (à droite)

PAVOT D'ORIENT
(Papaver orientale)

Dénomination proposée : **'Papillon'**
Numéro de la demande : 02-3224
Date de la demande : 2002/08/29
Requérant : Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Patty's Plum'

Sommaire: *Le diamètre de la fleur est plus grand chez 'Papillon' que chez 'Patty's Plum'. Chez 'Papillon', la fleur est rose-bleu à rose-bleu et violet-brun, tandis que chez 'Patty's Plum' elle est rose-bleu et violet à violet-brun. La tache noire de la base des pétales est plus grande chez 'Papillon' que chez 'Patty's Plum'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, buissonnante-arrondie, faiblement ramifiée.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, densément pubescente.

FEUILLES : vert moyen, non panachées, simples, sessiles, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus moyennement pubescent; feuilles caulinaires alternes; feuilles basilaires en rosette.

FLORAISON : unique, hâtive, courte.
FLEURS : simples, terminales, dressées; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
PÉTALES : peu nombreux, chevauchants à très chevauchants, obovés à arrondis, sans incisions; dessus rose-bleu à rose-bleu et violet-brun devenant violet-bleu clair; dessous rose-bleu; tache basale noire.
FILET DES ÉTAMINES : violet à noirâtre.
ANTHÈRES : noirâtres.

Origine génétique: 'Papillon' a été découverte en 2000 à Rijpwetering, aux Pays-Bas, parmi une population de semis issus d'une pollinisation libre du *Papaver orientale* réalisée en 1999. La variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs, pour la faible hauteur de la plante et pour son aptitude à la culture en pots.

Épreuves et essais: Les essais de 'Papillon' ont été réalisés en plein air durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de la variété candidate, plantés en rang en pleine terre, et trois sujets de la variété de référence, plantés individuellement dans des pots en plastique de 1 gallon.

Tableau de comparaison pour 'Papillon'

	'Papillon'	'Patty's Plum'*
Diamètre de la fleur (cm)		
moyenne	14,17	10,75
écart-type	2,05	1,08
Couleur des pétales (RHS)		
dessus	186D à 186C/B	N80D/186C à 186B/A
dessous	186D	185D
tache	202A	202A

*variété de référence

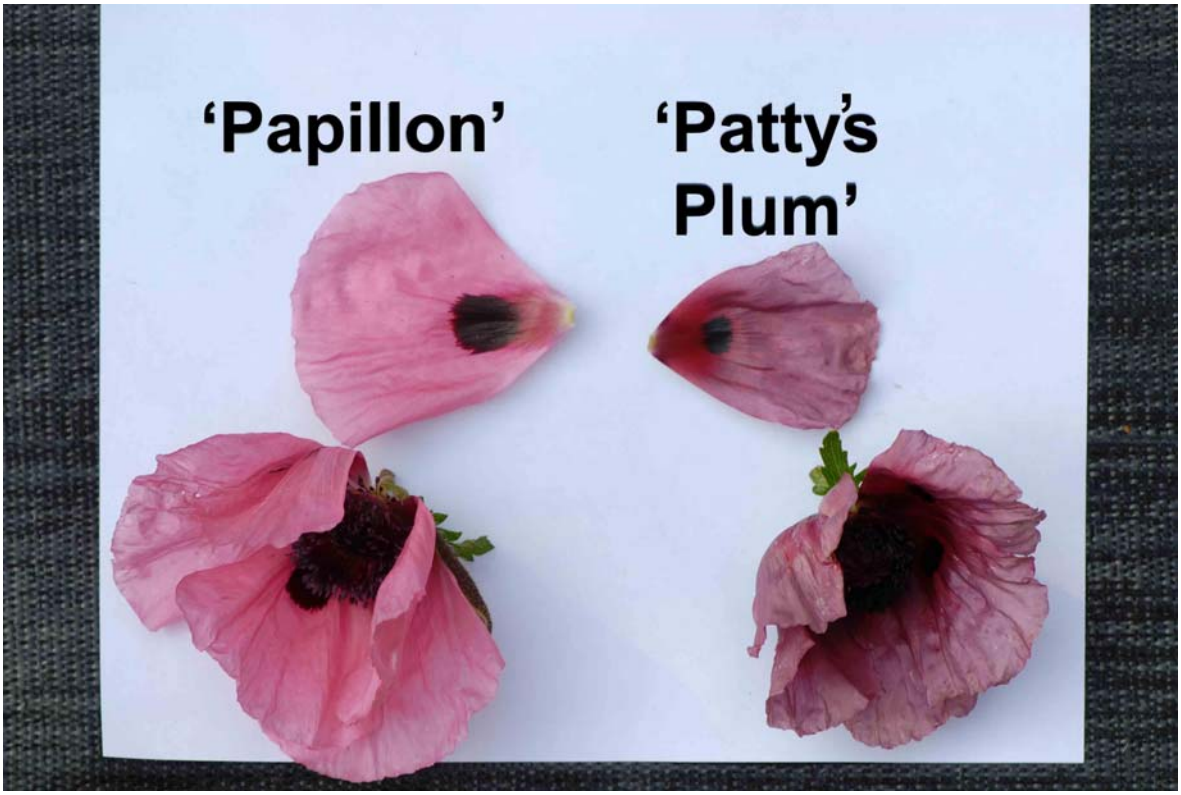

Pavot d'Orient: 'Papillon' (à gauche) avec la variété de référence 'Patty's Plum' (à droite)

PÉTUNIA
(Petunia ×hybrida)

Dénomination proposée : **'Bluette Frill Pink'**
Numéro de la demande : 05-5081
Date de la demande : 2005/10/05
Requérant : Dai-Ichi Seed Co., Ltd., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Dai-Ichi Seed Co., Ltd., Tokyo (Japon)

Variété de référence: 'MP7' (Tiny Tunia Pink)

Sommaire: *Chez 'Bluette Frill Pink', la corolle est d'un violet légèrement plus foncé que chez 'MP7'. Chez 'Bluette Frill Pink', les nervures de la face interne des lobes et du tube de la corolle sont plus marquées et d'un violet plus rougeâtre que chez 'MP7'. Le tube de la corolle est plus court chez 'Bluette Frill Pink' que chez 'MP7'. Les anthères sont blanc jaunâtre chez 'Bluette Frill Pink', alors qu'elles sont gris clair chez 'MP7'.*

Description:
PLANTE : courte, dressée à rampante.
TIGES : courtes, minces, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

FEUILLES : elliptiques à rondes, vert moyen, ni panachées ni cloquées, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : linéaires, dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, en entonnoir.
LOBES DE LA COROLLE : violets; nervures violet-rouge, modérément marquées.
INTÉRIEUR DU TUBE DE LA COROLLE : blanc, avec des nervures modérément marquées.
ANTHÈRES : blanc jaunâtre.

Origine génétique: 'Bluette Frill Pink' est issue d'un croisement entre 'Blue Purple' (parent femelle) et une sélection non identifiée (parent mâle), réalisé en 1998 dans la préfecture de Shizuoka, au Japon. Les semis ainsi obtenus ont été cultivés à l'extérieur dans le cadre d'un essai et évalués comme lignées multipliées par bouturage. La sélection finale a eu lieu en 1999. 'Bluette Frill Pink' a été sélectionnée pour ses fleurs de petite taille, sa ramification abondante, son port vigoureux et la fiabilité et la stabilité de son bouturage.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Bluette Frill Pink' ont été réalisés au cours de l'été 2007 dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, cultivés individuellement dans des pots de 15 cm.

Tableau de comparaison pour 'Bluette Frill Pink'

	'Bluette Frill Pink'	**'MP7'***
Couleur de la face interne de la corolle (RHS)		
principale	77C	75A/B
secondaire	N78C	s/o
Longueur du tube de la corolle (mm)		
moyenne	16,50	27,75
écart-type	1,93	1,67

*variété de référence

Pétunia: 'Bluette Frill Pink' (à gauche) avec la variété de référence 'MP7' (à droite)

Dénomination proposée : **'Bluette White'**
Numéro de la demande : 05-5083
Date de la demande : 2005/10/05
Requérant : Dai-Ichi Seed Co., Ltd., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Dai-Ichi Seed Co., Ltd., Tokyo (Japon)

Variété de référence: 'MP21' (Tiny Tunia White)

Sommaire: *'Bluette White' donne une plante légèrement plus courte que 'MP21'. Les tiges sont plus minces chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. Les fleurs sont de diamètre légèrement plus petit chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. Les nervures de la face interne des lobes de la corolle sont moins marquées chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. Les nervures des lobes de la corolle sont jaune blanchâtre chez 'Bluette White', tandis qu'elles sont vert jaunâtre chez 'MP21'. La marge des lobes de la corolle est moins ondulée chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. Le tube de la corolle est plus court chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. Les nervures de la face interne du tube sont moins marquées chez 'Bluette White' que chez 'MP21'. La face interne du tube est blanche chez 'Bluette White', tandis qu'elle est brun-vert à brun-jaune clair chez 'MP21'. Les anthères sont blanc jaunâtre chez 'Bluette White', alors qu'elles sont gris clair chez 'MP21'.*

Description:
PLANTE : très courte à courte, rampante.
TIGES : courtes, minces, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

FEUILLES : elliptiques à rondes, vert moyen, ni panachées ni cloquées, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : linéaires, dépourvus de pigmentation anthocyanique.
FLEURS : simples, en entonnoir.
LOBES DE LA COROLLE : blancs, sans nervures ou avec des nervures jaune blanchâtre très faiblement marquées.
INTÉRIEUR DU TUBE DE LA COROLLE : blanc, sans nervures ou avec des nervures très faiblement marquées.

ANTHÈRES : blanc jaunâtre.

Origine génétique: 'Bluette White' est issue d'un croisement entre 'Blue Purple' (parent femelle) et une sélection non identifiée (parent mâle), réalisé en 1998 dans la préfecture de Shizuoka, au Japon. Les semis ainsi obtenus ont été cultivés à l'extérieur dans le cadre d'un essai et évalués comme lignées multipliées par bouturage. La sélection finale a eu lieu en 1999. 'Bluette White' a été sélectionnée pour ses fleurs de petite taille, sa ramification abondante, son port vigoureux et la fiabilité et la stabilité de son bouturage.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Bluette White' ont été réalisés au cours de l'été 2007 dans une serre de polyéthylène, à Oxford Station, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, cultivés individuellement dans des pots de 15 cm.

Tableau de comparaison pour 'Bluette White'

	'Bluette White'	**'MP21'***
Diamètre de la corolle (mm)		
moyenne	27,14	31,86
écart-type	1,95	3,44
Longueur du tube de la corolle (mm)		
moyenne	15,13	26,83
écart-type	1,13	2,00
Couleur du tube de la corolle (RHS)		
face interne	155A	153D/162B

*variété de référence

Pétunia: 'Bluette White' (à gauche) avec la variété de référence 'MP21' (à droite)

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée : **'Glacier Fryer'**
Numéro de la demande : 04-4113
Date de la demande : 2004/03/15
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Sélectionneur: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)

Variétés de référence: 'Russet Burbank' et 'Ranger Russet'

Sommaire: *'Glacier Fryer' diffère des variétés de référence par la hauteur de la plante, la largeur et la silhouette des feuilles, la forme des folioles terminale et latérales, l'intensité de la pigmentation anthocyanique des boutons floraux et de la corolle, la couleur de la peau du tubercule et la pigmentation anthocyanique du sommet du germe. 'Glacier Fryer' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Les feuilles sont plus étroites chez la variété candidate que chez les variétés de référence. La silhouette des feuilles est fermée chez 'Glacier Fryer', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Russet Burbank' et ouverte chez 'Ranger Russet'. Les folioles terminale et latérales sont largement ovées chez 'Glacier Fryer', alors qu'elles sont elliptiques chez 'Russet Burbank' et étroitement ovées chez 'Ranger Russet'. Les boutons floraux et la corolle sont plus anthocyanés chez 'Glacier Fryer' que chez 'Russet Burbank'. La peau du tubercule est beige pâle chez 'Glacier Fryer', tandis qu'elle est brun rougeâtre chez les variétés de référence. Le sommet du germe est modérément anthocyané chez 'Glacier Fryer', alors qu'il est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : demi-dressée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGE : très faiblement à faiblement anthocyanée, à nœuds moyennement renflés; tige principale d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : vert foncé, à silhouette fermée; rachis et pétiole très faiblement anthocyanés; folioles secondaires en nombre intermédiaire.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse.
FOLIOLES LATÉRALES : de grandeur moyenne, largement ovées, à sommet cuspidé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre faible à moyen de fleurs; boutons floraux persistants, moyennement anthocyanés; pédoncule très faiblement anthocyané.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne fortement anthocyanée.
TUBERCULE : oblong; chair crème, sans coloration secondaire.
YEUX : peu profonds, uniformément distribués, à arcades non proéminentes.
PEAU : beige pâle, blanche à la base des yeux, à texture réticulée.

GERME : de grosseur moyenne, conique, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, moyennement anthocyané, à pubescence moyenne.

CARACTÈRES LIÉS À LA QUALITÉ DU TUBERCULE : texture humide après cuisson au four; texture farineuse après cuisson à l'eau; délitescence élevée après cuisson à l'eau; altération très faible de la couleur après cuisson; densité moyenne-élevée.

Origine génétique: 'Glacier Fryer' est issue d'un croisement réalisé en 1992 par l'Université d'État du Colorado au Centre de recherches de San Luis Valley aux termes d'une entente entre Agriculture et Agroalimentaire Canada (Lethbridge) et l'Université d'État du Colorado sur l'échange de populations F1 multipliées en serre. Le parent femelle est un clone ('AO82281-1') provenant du programme de sélection d'Aberdeen de l'USDA, tandis que le parent mâle ('Ranger Russet') est un clone à rendement élevé dont les tubercules sont de densité élevée, sont résistants au cœur noir et ont une bonne

aptitude à la cuisson à l'huile. Des travaux de sélection ont été menés durant quatre ans (1994-1997) à la sous-station de recherche de Vauxhall du Centre de recherches de Lethbridge. La variété a été inscrite aux essais régionaux de pomme de terre de l'Ouest canadien (1998-2001) pour une évaluation plus poussée, puis à des essais de récolte multiple (2002 et 2003) à la sous-station de recherche de Vauxhall et à un essai d'entreposage de longue durée (2002). Le clone a été offert en 2001 au Western Potato Consortium, puis il a donné de bons résultats lors des essais menés par McCain Produce Inc. en 2002 et 2003.

Épreuves et essais: Les essais de 'Glacier Fryer' ont été réalisés en 2006 à Vauxhall, en Alberta, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs randomisés. Les parcelles étaient constituées de rangs de 7,6 m espacés de 91 cm. Les sujets étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 50 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart.

Tableau de comparaison pour 'Glacier Fryer'

	'Glacier Fryer'	'Russet Burbank'*	'Ranger Russet'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	62,2	69,6	69,1
écart-type	5,4	3,9	3,2
Longueur des feuilles, avec le pétiole (cm)			
moyenne	24,4	23,9	33,3
écart-type	2,3	3,0	2,5
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	14,5	16,4	19,6
écart-type	1,9	2,4	1,1
Couleur de la corolle (RHS)			
face interne	84B	155D	84C

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Glacier Fryer' (à gauche) avec les variétés de référence 'Russet Burbank' (au centre) et 'Ranger Russet' (à droite)

Pomme de terre: 'Glacier Fryer' (à gauche) avec les variétés de référence 'Ranger Russet ' (au centre) et 'Russet Burbank' (à droite)

Dénomination proposée : **'NY115'**
Numéro de la demande : 07-5730
Date de la demande : 2007/02/01
Requérant : Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Pike'

Sommaire: *La plante est plus courte, à port plus étalé et à feuilles plus longues et d'un vert plus pâle chez 'NY115' que chez 'Pike'. La fréquence de coalescence de la foliole terminale avec une foliole latérale est moins élevée chez 'NY115' que chez 'Pike'. Les nervures des feuilles sont moins enfoncées chez 'NY115' que chez 'Pike'. Les folioles secondaires sont moins nombreuses chez 'NY115' que chez 'Pike'. L'étoile de la face interne de la corolle est plus proéminente chez 'NY115' que chez 'Pike'. Le germe est plus gros chez 'NY115' que chez 'Pike'. Il est ovoïde chez 'NY115', alors qu'il est sphérique chez 'Pike'. Le germe est pubescent chez 'NY115', alors qu'il ne l'est pas chez 'Pike'. La base du germe est moins anthocyanée chez 'NY115' que chez 'Pike'.*

Description:
PLANTE : étalée, de type intermédiaire entre rameux et feuillu; époque de maturation intermédiaire.

TIGE : d'épaisseur moyenne, à pigmentation anthocyanique modérée, principalement située à l'aisselle et à la base des feuilles, à nœuds faiblement à modérément renflés.

FEUILLES : vert moyen, à silhouette intermédiaire entre ouverte et fermée; rachis non anthocyané ou très faiblement anthocyané sur le dessus; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en petit nombre.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à nervures peu enfoncées, à marge moyennement ondulée, à face supérieure mate; faible fréquence de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, moyennement ovées, à sommet acuminé, à base cordée, à nervures peu enfoncées, à marge moyennement ondulée, à face supérieure mate.
PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : de taille moyenne, comportant un nombre faible à modéré de fleurs.
BOUTONS FLORAUX : modérément persistants, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.
COROLLE : de grandeur moyenne, formant principalement une étoile proéminente; face interne blanche, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée.
PÉDONCULE : très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond; peau beige pâle, lisse à squameuse.
YEUX : blancs à la base, peu profonds, uniformément distribués, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : de grosseur moyenne, ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, faiblement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée.
BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle ou très faible de bleu, glabre ou à pubescence très clairsemée.

Origine génétique: 'NY115' (désignation expérimentale 'P23-31') est une variété destinée au marché du frais et à la fabrication de croustilles issue d'un croisement réalisé en 1990 entre la variété à croustilles largement cultivée 'Pike' (parent femelle) et une lignée généalogique de l'Université Cornell désignée 'NY88' (parent mâle). Les graines de ce croisement ont été pour la première fois semées en 1991. Les semis ont été transplantés dans des contenants " Quadra-Packs " en styromousse, puis dans des pots de 15 cm, avant d'être cultivés au champ, sur le mont Pleasant, près d'Ithaca, dans l'État de New York. En 1992, quatre tubercules ont été récoltés de chaque pot, puis plantés dans quatre poquets au champ. À l'automne 1992, des sélections ont été réalisées au champ en fonction d'une évaluation visuelle de l'apparence et du rendement. À l'hiver, des clones ont été soumis à des essais de résistance à la race Ro1 du nématode doré; seuls les clones résistants ont été retenus. En 1993, les clones qui ont passé avec succès la première ronde de sélection ont été plantés et évalués dans 20 poquets. Chaque année subséquente, les parcelles d'évaluation ont augmenté en taille, et la sélection est

devenue de plus en plus intensive, de sorte que de moins en moins de clones ont été retenus. Les caractères les plus rigoureusement évalués ont été la possibilité de produire des croustilles directement à partir de tubercules entreposés à 7 ºC, l'absence de défauts physiques internes et externes, la résistance à la gale et au nématode doré, la densité, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les essais de 'NY115' ont été réalisés en 2006 à la Ferme Rivest Bourgeois, à Rawdon, au Québec. Les sujets ont été cultivés au champ. Il y avait 5 rangs de la variété candidate et 4 rangs de la variété de référence. Les rangs étaient espacés de 1 m et contenaient chacun environ 17 sujets, espacés de 30 cm sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'NY115'

	'NY115'	**'Pike'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	44,44	64,27
écart-type	4,25	5,17
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	34,81	30,31
écart-type	2,00	2,60

*variété de référence

Pomme de terre: 'NY115' (à droite) avec la variété de référence 'Pike' (à gauche)

Pomme de terre: La germe de la variété candidate 'NY115'

Pomme de terre: La germe de la variété de référence 'Pike'

POMMIER
(Malus domestica)

Dénomination proposée : **'Cotton Candy'**
Numéro de la demande : 01-2859
Date de la demande : 2001/10/04
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Sélectionneur: Dr. David Crowe, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
M. Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Redfree' et 'Gravenstein'

Sommaire: *'Cotton Candy' est un pommier retombant à pleureur, tandis que 'Redfree' est étalé, et 'Gravenstein' est dressé. Chez 'Cotton Candy', les branches forment avec le tronc un angle de 90 degrés, tandis que chez les variétés de référence elles forment un angle de plus de 90 degrés. 'Cotton Candy' produit sur dards et rameaux, tandis que les variétés de référence ne produisent que sur dards. Chez 'Cotton Candy', les rameaux de un an portent un nombre intermédiaire de lenticelles, tandis que chez 'Redfree' les lenticelles sont nombreuses, et chez 'Gravenstein' elles sont peu nombreuses. Les feuilles de 'Cotton Candy' sont plus larges que celles des variétés de référence. Chez 'Cotton Candy', le rapport longueur/largeur du limbe est faible, tandis que chez 'Redfree' il est moyen, et chez 'Gravenstein' il est grand. Le fruit de 'Cotton Candy' est très gros, tandis que celui de 'Redfree' est moyen, et celui de 'Gravenstein' est gros. La couleur de fond de la peau du fruit est un jaune chez 'Cotton Candy', tandis qu'elle est un jaune-vert chez 'Gravenstein'. La quantité de lavis est modérée chez 'Cotton Candy', alors qu'elle est très grande chez 'Redfree'. Chez 'Cotton Candy', le lavis est rouge et réparti en stries, tandis que chez 'Redfree' il est rouge foncé et réparti en plage uniforme. La tendance au brunissement une heure après la coupe est forte chez 'Cotton Candy', alors qu'elle est faible chez 'Redfree' et moyenne chez 'Gravenstein'. La maturation des fruits est plus hâtive chez 'Cotton Candy' que chez 'Redfree'.*

Description:
ARBRE : retombant à pleureur, de vigueur moyenne, produisant sur dards et rameaux, à rendement intermédiaire, à récolte annuelle.
BRANCHES : moyennement robustes, formant avec le tronc un angle de 90 degrés.
RAMEAUX DE UN AN : fortement pubescents; écorce fortement luisante; lenticelles en nombre intermédiaire.

FEUILLES DE L'EXTRÉMITÉ DES RAMEAUX : vertes à blanches, concaves à droites en coupe transversale, modérément pubescentes, la plupart blanchâtres sur les deux faces au complet.
FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : perpendiculaires au rameau, moyennes à grandes, pubescentes, à marge dentée en scie; rapport longueur/largeur faible; dessus modérément luisant.
STIPULES : grandes.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire.
FLEURS : simples, à pédicelle vert et rouge; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; époque de débourrement intermédiaire.
PÉTALES : tangents à presque chevauchants; dessus rose-bleu clair (RHS 56A); dessous rose-bleu (62A).

FRUIT : de très grand diamètre, sphérique, asymétrique en vue de profil, moyennement côtelé, faiblement couronné au pôle distal; maturation hâtive; œil de grandeur moyenne, demi-ouvert.
SÉPALES : persistants, espacés à la base, de longueur moyenne.
CUVETTE DE L'ŒIL : large, de profondeur moyenne.
PÉDONCULE : de longueur et épaisseur moyennes.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : large, généralement peu profonde.
PEAU DU FRUIT : lisse, pruinée, cireuse, d'épaisseur moyenne, jaune avec une quantité moyenne de lavis rouge distribué en stries; liège absent ou en quantité très faible; lenticelles petites, peu distinctes.
CHAIR DU FRUIT : blanche, modérément ferme, moyennement juteuse, à texture intermédiaire; limite du cœur indistincte ou très peu distincte; loges carpellaires fermées; forte tendance au brunissement une heure après la coupe.

PÉPINS : bruns, de forme normale.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : arbre résistant à la tavelure (*Venturia inaequalis*).

Origine génétique: 'Cotton Candy' est issue d'un croisement entre les variétés 'Redfree' et 'Oberle' réalisé au printemps 1991 à la station de recherche de Kentville (Nouvelle-Écosse) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les fruits issus de ce croisement ont été récoltés, et leurs graines ont été mises à sécher, conservées durant environ un mois puis déposées dans un milieu de stratification. Les graines germées ont été semées, et les semis ont été observés quant à leur sensibilité à la tavelure. Les semis résistants ont été conservés et élevés sous gestion extensive. 'Cotton Candy' a été sélectionnée au champ le 23 août 2001 pour son goût sucré rappelant la " barbe à papa " et pour sa précocité de maturation. La variété a été greffée sur porte-greffe Malling Merton 106 dans la pépinière de la station de recherche de Kentville, où elle continuera d'être multipliée par écussonnage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cotton Candy' ont été réalisés à la station de recherche de Kentville d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Nouvelle-Écosse. Les parcelles d'essais comprenaient 5 ou 6 pommiers de cinq ans de chaque variété, croissant isolément. Toutes les variétés ont été élevées sur porte-greffe MM106.

Tableau de comparaison pour 'Cotton Candy'

	'Cotton Candy'	'Redfree'*	'Gravenstein'*
Épaisseur des rameaux de un an (mm)			
moyenne	4,55	4,10	3,78
écart-type	0,28	0,25	0,27
Largeur des feuilles (mm)			
moyenne	78,81	60,04	63,82
écart-type	6,33	6,79	2,54
Longueur des feuilles (mm)			
moyenne	110,02	104,68	127,04
écart-type	8,67	7,71	8,75
Diamètre des fruits (cm)			
moyenne	9,02	7,08	7,72
écart-type	0,51	0,37	0,35

*variétés de référence

Pommier: 'Cotton Candy' (à gauche) avec les variétés de référence 'Redfree' (au centre) et 'Gravenstein' (à droite)

Dénomination proposée : **'Diva'**
Numéro de la demande : 06-5437
Date de la demande : 2006/04/19
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Sélectionneur: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Variété de référence: 'Macspur'

Sommaire: *'Diva' est un pommier convenant à la production de cidre ou de cidre de glace ainsi qu'à la production de pommes fraîches. Chez 'Diva', les rameaux dormants de un an portent un nombre modéré de lenticelles de grandeur moyenne, tandis que chez 'Macspur' les lenticelles de ces rameaux sont nombreuses et petites. Le fruit de 'Diva' est oblong à oblong-conique, tandis que celui de 'Macspur' est sphérique-aplati. Chez la variété candidate, la peau du fruit est modérément pruinée, tandis que chez la variété de référence elle est fortement pruinée. Le pédoncule est plus long et plus mince chez 'Diva' que chez 'Macspur'. Les lenticelles de la peau du fruit sont beaucoup plus distinctes chez 'Diva' que chez 'Macspur'. Chez 'Diva', les pépins sont globuleux-coniques, tandis que chez 'Macspur' ils sont coniques. La maturation du fruit est un peu plus tardive chez 'Diva' que chez 'Macspur'. La variété candidate est résistante à la tavelure (Venturia inaequalis), tandis que la variété de référence y est sensible.*

Description:
ARBRE : étalé à retombant, vigoureux, produisant sur dards et rameaux; rendement bon.
BRANCHES : formant avec le tronc un angle inférieur à 90 degrés.
RAMEAUX DE UN AN : fortement pubescents; lenticelles de grandeur moyenne, en nombre modéré; face ensoleillée brun rougeâtre.
YEUX LATÉRAUX : de grandeur moyenne, pointus, appliqués contre le rameau, à support petit à moyen.

FEUILLES DE L'EXTRÉMITÉ DES RAMEAUX : blanches, concaves à droites en coupe transversale; dessus très fortement pubescent; dessous vert pâle.
FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : vert moyen à vert foncé, moyennes à grandes, inclinées vers le sommet du rameau à perpendiculaires au rameau, à sommet cuspidé, à marge dentée en scie; dessus faiblement luisant; dessous pubescent; nervures faiblement anthocyanées.
STIPULES : petites (rarement présentes).

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples, à pédicelle vert avec une rayure rouge; bouton violet rougeâtre juste avant l'ouverture de la fleur.
PÉTALES : tangents à chevauchants, violets (RHS 58A) sur les deux faces.

FRUIT : de grosseur moyenne, oblong à oblong-conique, faiblement côtelé, faiblement à moyennement couronné au pôle distal; maturation intermédiaire à tardive.
ŒIL : moyen à grand, ouvert.
CUVETTE DE L'ŒIL : étroite, très profonde.
SÉPALES : persistants, espacés, de longueur moyenne.
PÉDONCULE : long, d'épaisseur moyenne.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : étroite, peu profonde à moyenne; aucune tendance au fendillement.
PEAU DU FRUIT : lisse, faiblement à moyennement pruinée, non cireuse; couleur de fond vert-jaune; lavis moyen à fort, violet-rouge foncé, réparti en bandes et en plage uniforme; liège en faible quantité autour de la cavité pédonculaire; lenticelles petites à moyennes, distinctes.
CHAIR DU FRUIT : crème, modérément ferme, moyennement à fortement juteuse; limite du cœur peu distincte; loges carpellaires ouvertes; tendance modérée au brunissement une heure après la coupe.

GRAINES : brunes, globuleuses-coniques.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : pommier résistant à la tavelure (*Venturia inaequalis*).

Origine génétique: 'Diva' est issue de la pollinisation de 'McIntosh' par '9AR5T17', lignée résistante à la tavelure. Le croisement a été réalisé en 1971 au centre de recherche de Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. À partir de 1974, le semis sélectionné, qui allait donner la variété 'Diva', a été soumis à des essais extensifs visant à évaluer sa rusticité, sa résistance aux maladies ainsi que la qualité, la composition chimique et la durée de

conservation de ses fruits. En 2000, la lignée a été plantée puis soumise, sous la désignation SJC7123-1, à des essais avec répétitions menés à la cidrerie Verger du Minot et à la ferme expérimentale de L'Acadie.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Diva' ont été réalisés à la sous-station de recherche de L'Acadie (Québec) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi qu'à la cidrerie commerciale Verger du Minot. En 2000, la variété 'Diva' a été soumise, sous la désignation SJC7123-1, à des essais visant à la comparer à la variété 'Macspur'. Les essais comprenaient 4 répétitions de chaque variété, disposées en blocs complets randomisés. Les deux variétés ont été élevées sur porte-greffe M26. L'évaluation du rendement, de la grosseur des fruits et des autres caractères se poursuit depuis 2003.

Pommier: 'Diva' (en haut) avec la variété de référence 'Macspur' (en bas)

Pommier: 'Diva' (à gauche) avec la variété de référence 'Macspur' (à droite)

Dénomination proposée : **'Evangeline'**
Numéro de la demande : 06-5466
Date de la demande : 2006/04/28
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Sélectionneur: Dr. David Crowe, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
M. Charles G. Embree, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)

Variétés de référence: 'Aurora Golden Gala' et 'Summerland Mac'

Sommaire: *Chez 'Evangeline', les rameaux de un an portent peu de lenticelles, tandis que chez les variétés de référence ils en portent un grand nombre. Les feuilles de 'Evangeline' sont plus longues que celles des variétés de référence. L'époque du débourrement et de la floraison est intermédiaire à tardive chez la variété candidate, tandis qu'elle est hâtive chez les variétés de référence. Les fleurs de 'Evangeline' sont plus grandes que celles des variétés de référence. Le fruit de 'Evangeline' est sphérique, tandis que celui de 'Summerland Mac' est sphérique-aplati. La couleur de fond de la peau du fruit est un jaune chez 'Evangeline', tandis qu'elle est un jaune-vert chez 'Aurora Golden Gala' et un vert chez 'Summerland Mac'. Chez 'Evangeline', le lavis du fruit est réparti en mouchetures, tandis que chez 'Aurora Golden Gala' il est réparti en*

stries, et chez 'Summerland Mac' il est réparti en plage uniforme. La chair du fruit est jaunâtre chez 'Evangeline', alors qu'elle est crème chez 'Aurora Golden Gala' et blanche chez 'Summerland Mac'. Les loges carpellaires sont fermées chez la variété candidate, alors qu'elles sont ouvertes chez les variétés de référence. La maturation des fruits est plus tardive chez 'Evangeline' que chez 'Summerland Mac'.

Description:
ARBRE : étalé, vigoureux, produisant sur dards, à rendement intermédiaire, à récolte bisannuelle.
BRANCHES : nombreuses, moyennement robustes, formant avec le tronc un angle inférieur à 90 degrés.
RAMEAUX DE UN AN : fortement pubescents; lenticelles moyennes à grandes, en nombre peu élevé.

FEUILLES DE L'EXTRÉMITÉ DES RAMEAUX : vertes, droites en coupe transversale; dessus moyennement pubescent; dessous blanc verdâtre, avec un peu de rouge à la marge.
FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : de grandeur moyenne, perpendiculaires au rameau, à marge dentée en scie; dessus moyennement à fortement luisant; dessous pubescent; rapport longueur/largeur moyen.
STIPULES : petites.

FLORAISON : intermédiaire à tardive.
FLEURS : simples, à pédicelle rouge; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; débourrement intermédiaire à tardif.
PÉTALES : chevauchants; dessus rose-bleu clair RHS 56B; dessous rose-bleu clair 55C.

FRUIT : de grosseur moyenne, sphérique, asymétrique en vue de profil, non côtelé, moyennement couronné au pôle distal; époque de maturation intermédiaire.
ŒIL : petit, fermé.
CUVETTE DE L'ŒIL : étroite, profonde.
SÉPALES : courts, tangents à la base.
PÉDONCULE : de longueur et épaisseur moyennes.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : étroite, peu profonde à moyennement profonde; aucune tendance au fendillement.
PEAU DU FRUIT : lisse, non pruinée, non cireuse, d'épaisseur moyenne; couleur de fond jaune; quantité moyenne de lavis rose rougeâtre réparti en mouchetures; liège en quantité moyenne, réparti sur toute la surface; lenticelles de grandeur moyenne, peu distinctes.
CHAIR DU FRUIT : jaunâtre, modérément ferme, moyennement juteuse; limite du cœur indistincte ou très peu distincte; loges carpellaires fermées; tendance modérée au brunissement une heure après la coupe.
GRAINES : brunes, de forme normale.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : pommier sensible à la tavelure (*Venturia inaequalis*).

Origine génétique: 'Evangeline' est issue d'un croisement entre 'NJ32' et 'NJ191456' réalisé en 1963 en collaboration avec une coopérative d'amélioration végétale cherchant à produire des pommiers résistants à la tavelure. Les graines des fruits issus de ce croisement ont été expédiées aux installations de Kentville d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, en Nouvelle-Écosse, où elles ont été semées dans une parcelle d'évaluation. En 1968, A.D. Crowe a sélectionné dans cette parcelle le semis S-23-06-153. Lorsque A.D. Crowe a pris sa retraite, Charlie Embree a poursuivi l'évaluation des caractères horticoles du semis sélectionné, qui a été renommé 'Evangeline'. L'évaluation des fruits a eu lieu de 1978 à 1984. En 2003, la nouvelle variété a été de nouveau multipliée. 'Evangeline' a été sélectionnée pour le port et le rendement potentiel élevé du pommier, pour le goût, la couleur et la forme de ses fruits et pour le fait que ceux-ci ne nécessitent aucune période de stockage pour atteindre la maturation souhaitable avant consommation.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evangeline' ont été réalisés en deux étapes au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Les premiers sujets ont été greffés en 1995 sur porte-greffe semi-nanisant MM 106, et les autres ont été greffés en 1999 sur porte-greffe Bud 9 et disposés très près les uns des autres le long d'un treillis. Le verger de 1999 où les essais sont menés est sous gestion biologique.

Tableau de comparaison pour 'Evangeline'

	'Evangeline'	'Aurora Golden Gala'*	'Summerland Mac'*
Épaisseur des rameaux dormants de un an (mm)			
moyenne	4,77	4,17	4,03
écart-type	0,57	0,44	0,29
Longueur des feuilles (mm)			
moyenne	90,15	80,28	80,35
écart-type	4,12	4,80	4,35
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	53,94	45,50	45,70
écart-type	2,6	2,75	1,72

*variétés de référence

Pommier: 'Evangeline' (à gauche) avec les variétés de référence 'Aurora Golden Gala' (au centre) et 'Summerland Mac' (à droite)

Dénomination proposée : **'SPA440'**
Numéro de la demande : 05-4782
Date de la demande : 2005/04/25
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Royal Gala', 'Splendour', 'Ambrosia' et 'Fuji BC2'

Sommaire: *Chez 'SPA440', l'époque de floraison et l'époque de récolte sont très tardives, plus tardives que chez 'Ambrosia' mais moins tardives que chez 'Fuji BC2'. Le fruit de 'SPA440' est plus gros que ceux de 'Royal Gala' et de 'Ambrosia'. Le fruit de 'SPA440' est sphérique-conique, tandis que celui de 'Fuji BC2' est ellipsoïde-conique. Le pédoncule est plus long et plus mince chez 'SPA440' que chez les variétés de référence. La quantité de lavis de la peau du fruit est plus importante chez 'SPA440' que chez 'Ambrosia' et 'Fuji BC2'. Chez 'SPA440', le lavis est réparti en plage uniforme, tandis que chez 'Royal Gala' et 'Fuji BC2' il est réparti en plage uniforme et en stries, et chez 'Royal Gala' il est réparti en plage uniforme, en stries et, dans une moindre mesure, en mouchetures.*

Description:
ARBRE : dressé à étalé, de vigueur intermédiaire à forte, produisant principalement sur dards; rendement bon.

BRANCHES : nombreuses, moyennement robustes, formant avec le tronc un angle inférieur à 90 degré.
RAMEAUX DE UN AN : faiblement pubescents dans leur moitié supérieure, peu flexibles à moyennement flexibles; écorce fortement luisante; lenticelles petites à moyennes, en nombre intermédiaire à élevé; côté ensoleillé violet.
YEUX LATÉRAUX : pointus, de grandeur moyenne, appliqués contre le rameau, à support de grosseur moyenne.

FEUILLES DE L'EXTRÉMITÉ DES RAMEAUX : vertes, concaves en coupe transversale; dessus glabre ou à pubescence très clairsemée; dessous vert.
FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : grandes, non lobées, inclinées vers le sommet du rameau, à sommet acuminé à cuspidé, à marge crénelée; dessus vert foncé, faiblement anthocyané, faiblement à moyennement luisant; dessous moyennement pubescent; nervures moyennement à fortement anthocyanées; rapport longueur/largeur moyen.
STIPULES : de grandeur moyenne.

FLORAISON : tardive.
FLEURS : simples, à pédicelle vert; bouton rose moyen à blanc juste avant l'ouverture de la fleur; débourrement très tardif.
PÉTALES : ovés à oblongs, chevauchants, rose moyen à blancs sur les deux faces.

FRUIT : gros à très gros, sphérique-conique, symétrique en vue de profil, faiblement côtelé, moyennement couronné au pôle distal; maturation tardive à très tardive.
ŒIL : de grandeur moyenne, demi-ouvert.
CUVETTE DE L'ŒIL : profonde, de largeur moyenne.
SÉPALES : persistants, espacés à tangents à la base, de longueur moyenne.
PÉDONCULE : mince, très long.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : peu profonde à moyennement profonde, de largeur moyenne.
PEAU DU FRUIT : lisse, modérément pruinée, cireuse, translucide, d'épaisseur moyenne; couleur de fond jaune à maturité; lavis rouge foncé à violet, fort à très fort, réparti en plage uniforme; liège en faible quantité, confiné aux joues; lenticelles moyennes à grandes, peu distinctes.
CHAIR DU FRUIT : verdâtre à jaunâtre, moyennement juteux à juteux, très ferme, à texture grossière à intermédiaire; limite du cœur moyennement distincte; loges carpellaires fermées; tendance modérée au brunissement une heure après la coupe.

GRAINES : brun foncé, de forme normale.

Origine génétique: 'SPA440' est issue d'un croisement entre les variétés 'Splendour' et 'Gala' réalisé en 1981 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Summerland, en Colombie-Britannique. Le semis sélectionné a été greffé sur des porte-greffes M26, et un des pommiers ainsi obtenus a été désigné 8S-26-10 par le sélectionneur. L'évaluation a commencé dès la première fructification, en 1992. Les critères étaient l'aspect, le goût et la texture du fruit ainsi que la qualité, la précocité et la productivité de l'arbre. En 1997, le sujet sélectionné aux fins d'essais plus poussés a reçu la désignation 'SPA440'.

Épreuves et essais: Les essais de 'SPA440' ont été réalisés durant l'été et l'automne 2004 par l'okanagan Plant Improvement Corporation, au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Summerland, en Colombie-Britannique. Les variétés 'SPA440', 'Royal Gala', 'Ambrosia' et 'Fuji BC2' ont été élevées sur porte-greffe M9, tandis que 'Splendour' a été élevée sur porte-greffe M26.

Tableau de comparaison pour 'SPA440'

	'SPA440'	'Royal Gala'*	'Splendour'*	'Ambrosia'*	'Fuji BC2'*
Longueur des feuilles (mm)					
moyenne	108,60	105,60	100,90	86,00	90,40
écart-type	7,32	11,67	12,49	7,87	5,34
Largeur des feuilles (mm)					
moyenne	65,80	56,10	61,20	54,20	64,40
écart-type	4,18	7,91	10,78	7,87	4,58
Longueur du pétiole (mm)					
moyenne	33,90	34,70	28,90	29,00	21,90
écart-type	4,01	5,76	2,38	2,62	2,56

*variétés de référence

Pommier: 'SPA440' (en haut, à droite) avec les variétés de référence 'Splendour' (en haut, à gauche), 'Ambrosia' (en haut, au centre), 'Royal Gala' (en bas, au centre) et 'Fuji BC2' (en bas, à droite)

Dénomination proposée : **'SPA493'**
Numéro de la demande : 05-4783
Date de la demande : 2005/04/25
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)

Variétés de référence: 'Royal Gala', 'Splendour', 'Ambrosia' et 'Fuji BC2'

Sommaire: *'SPA493' est un pommier à récolte tardive à très tardive, ses fruits arrivant à maturité plus tard que ceux de 'Splendour', de 'Ambrosia' et de 'Royal Gala' mais plus tôt que ceux de 'Fuji BC2'. Les feuilles de 'SPA493' sont plus longues et plus larges que celles des variétés de référence. La variété candidate fleurit plus tôt que les variétés de référence. Le fruit de 'SPA493' est de grosseur moyenne, tandis que ceux de 'Royal Gala' et de 'Ambrosia' sont gros, et ceux de 'Splendour' et de 'Fuji BC2' sont très gros. Le fruit de 'SPA493' est sphérique, tandis que ceux de 'Royal Gala', de 'Splendour' et de 'Ambrosia' sont sphériques-coniques, et celui de 'Fuji BC2' est ellipsoïde-conique. Le pédoncule est plus long et plus mince chez la variété candidate que chez les variétés de référence. La couleur de fond de la peau du fruit est un jaune chez 'SPA493', tandis qu'elle est un jaune-vert chez 'Splendour' et 'Fuji BC2' et un blanc crème chez 'Ambrosia'. Chez 'SPA493', la peau du fruit présente un fort à très fort lavis rouge réparti en plage uniforme, tandis que chez 'Fuji BC2' elle présente une quantité modérée de lavis rouge et rouge foncé réparti en plage uniforme et en stries, et chez 'Royal Gala' elle présente un fort lavis rouge réparti en plage uniforme, en stries et en mouchetures.*

Description:
ARBRE : étalé, de vigueur faible à intermédiaire, produisant principalement sur dards; rendement bon.
BRANCHES : en nombre intermédiaire, moyennement robustes, formant avec le tronc un angle de 90 degrés.

RAMEAUX DE UN AN : faiblement à moyennement pubescents dans leur moitié supérieure, moyennement à fortement flexibles; écorce modérément luisante; lenticelles petites à moyennes, peu nombreuses; côté ensoleillé violet et brun.
YEUX LATÉRAUX : grands, pointus, appliqués contre le rameau, à support petit.

FEUILLES DE L'EXTRÉMITÉ DES RAMEAUX : vertes, concaves en coupe transversale; dessus faiblement pubescent; dessous vert.
FEUILLES PLEINEMENT DÉVELOPPÉES : grandes à très grandes, non lobées, inclinées vers le sommet du rameau, à sommet cuspidé, à marge dentée en scie; dessus vert moyen, faiblement anthocyané, faiblement luisant; dessous moyennement pubescent; nervures fortement anthocyanées; rapport longueur/largeur moyen à élevé.

FLORAISON : hâtive à intermédiaire.
FLEURS : simples, à pédicelle vert; bouton rose foncé à rose clair juste avant l'ouverture de la fleur; débourrement intermédiaire à tardif.
PÉTALES : ovés, espacés, blancs à rose foncé sur les deux faces.

FRUIT : de grosseur moyenne, sphérique, symétrique en vue de profil, non côtelé, faiblement couronné au pôle distal, à maturation tardive à très tardive.
ŒIL : moyen à grand, ouvert.
CUVETTE DE L'ŒIL : profonde, large.
SÉPALES : persistants, tangents à chevauchants, de longueur moyenne.
PÉDONCULE : mince à moyen, long.
CAVITÉ PÉDONCULAIRE : large, de profondeur moyenne.
PEAU DU FRUIT : lisse, mince, translucide, non pruinée, moyennement cireuse; couleur de fond jaune à maturité; fort à très fort lavis rouge; liège en quantité très faible à faible, confiné aux joues; lenticelles petites à moyennes, peu distinctes.
CHAIR DU FRUIT : jaunâtre, ferme à très ferme, juteuse, à texture intermédiaire; limite du cœur moyennement distincte; loges carpellaires ouvertes; tendance moyenne à forte au brunissement une heure après la coupe.

GRAINES : brun foncé, de forme normale.

Origine génétique: 'SPA493' est issue d'un croisement entre les variétés 'Splendour' et 'Gala' réalisé en 1981 au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Summerland, en Colombie-Britannique. Le semis sélectionné a été greffé sur des porte-greffes M26, et un des pommiers ainsi obtenus a été désigné 8S-62-61 par le sélectionneur. L'évaluation a commencé dès la première fructification, en 1992. Les critères étaient l'aspect, le goût et la texture du fruit ainsi que la qualité, la précocité et la productivité de l'arbre. En 1997, le sujet sélectionné aux fins d'essais plus poussés a reçu la désignation 'SPA493'.

Épreuves et essais: Les essais de 'SPA493' ont été réalisés durant l'été et l'automne 2004 par l'okanagan Plant Improvement Corporation, au Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Summerland, en Colombie-Britannique. Les variétés 'SPA493', 'Royal Gala', 'Ambrosia' et 'Fuji BC2' ont été élevées sur porte-greffe M9, tandis que 'Splendour' a été élevée sur porte-greffe M26.

Tableau de comparaison pour 'SPA493'

	'SPA493'	'Royal Gala'*	'Splendour'*	'Ambrosia'*	'Fuji BC2'*
Longueur des feuilles (mm)					
moyenne	112,7	105,60	100,90	86,00	90,40
écart-type	18,8	11,67	12,49	7,87	5,34
Largeur des feuilles (mm)					
moyenne	62,1	56,10	61,20	54,20	64,40
écart-type	5,53	7,91	10,78	7,87	4,58
Longueur du pétiole (mm)					
moyenne	38,10	34,70	28,90	29,00	21,90
écart-type	4,98	5,76	2,38	2,62	2,56

*variétés de référence

Pommier: 'SPA493' (en haut, à droite) avec les variétés de référence 'Splendour' (en haut, à gauche), 'Ambrosia' (en haut, au centre), 'Royal Gala' (en bas, au centre) et 'Fuji BC2' (en bas, à droite)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée : **'Chewground'**
Numéro de la demande : 04-4265
Date de la demande : 2004/06/22
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Christopher Hugh Warner, Newport, Shropshire (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Noatraum' (Flower Carpet Pink)

Sommaire: *Chez 'Chewground', la feuille a neuf folioles, tandis que chez 'Noatraum' elle en a cinq ou sept. La section longitudinale du bouton floral est pointue chez 'Chewground', alors qu'elle est ovoïde chez 'Noatraum'. Les fleurs sont simples chez 'Chewground', alors qu'elles sont doubles chez 'Noatraum'. Chez 'Chewground', le dessus des pétales est rose-bleu avec la marge rouge-violet à rose-bleu et la base blanche, tandis que chez 'Noatraum' il est rouge-violet avec la base blanche et une tache basale jaune.*

Description:
PLANTE : rosier couvre-sol.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique moyenne de couleur rouge-violet.
AIGUILLONS : concaves, rouge-violet; aiguillons courts peu nombreux à moyennement nombreux; aiguillons longs moyennement nombreux.

FEUILLES : vert moyen, comportant neuf folioles, à dessus fortement à très fortement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, mince à coriace, à base cunéiforme à obtuse.

FLORAISON : presque continue.
PÉDICELLES : à aiguillons en nombre moyen.
BOUTONS FLORAUX : rouge-violet, pointus en section longitudinale.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
FLEURS : simples, de couleur générale violet-rouge, en nombre faible à moyen par rameau florifère; fleurs complètement ouvertes irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati et à base aplatie à concave lorsque vues de côté, à centre normal.
PÉTALES : rose-bleu sur le dessus, avec la marge rouge-violet à rose-bleu et la base blanche; dessous rose-bleu avec la base blanche; tache basale de grandeur moyenne sur les deux faces; marge faiblement réfléchie, faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines extérieures à filet jaune; styles de longueur moyenne, vert-jaune, à pubescence nulle ou très clairsemée dans leur moitié supérieure; stigmates portés au même niveau que les anthères; réceptacle très petit, en forme d'urne en section longitudinale, pourvu d'aiguillons.
PARFUM : faible.

Origine génétique: 'Chewground' a été mise au point par Christopher Hugh Warner, à Greenfields, Brockton, Newport, dans le comté de Shropshire, au Royaume-Uni. Elle est issue d'un croisement réalisé en 1994 entre la variété 'Grouse' (parent femelle) et la variété 'Yesterday' (parent mâle). En 1995, 'Chewground' a été sélectionnée parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs, son port et sa vigueur.

Épreuves et essais: Les essais de 'Chewground' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, dans l'établissement de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 8 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés transplantés au champ en mai 2007. Les rosiers étaient espacés de 0,6 m sur le rang, et les rangs étaient espacés de 0,9 cm. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Chewground'

	'Chewground'	'Noatraum'*
Couleur du dessus des pétales (RHS)		
marge	N66B-C	58B
centre	N66D	58B avec tons N57A
base	blanc 155A	155D avec tache 3C à la base
Couleur du dessous des pétales (RHS)		
marge	N66C	proche de N57B
centre	N66D	58B
base	blanc N155A	155B avec tache 3C à la base

*variété de référence

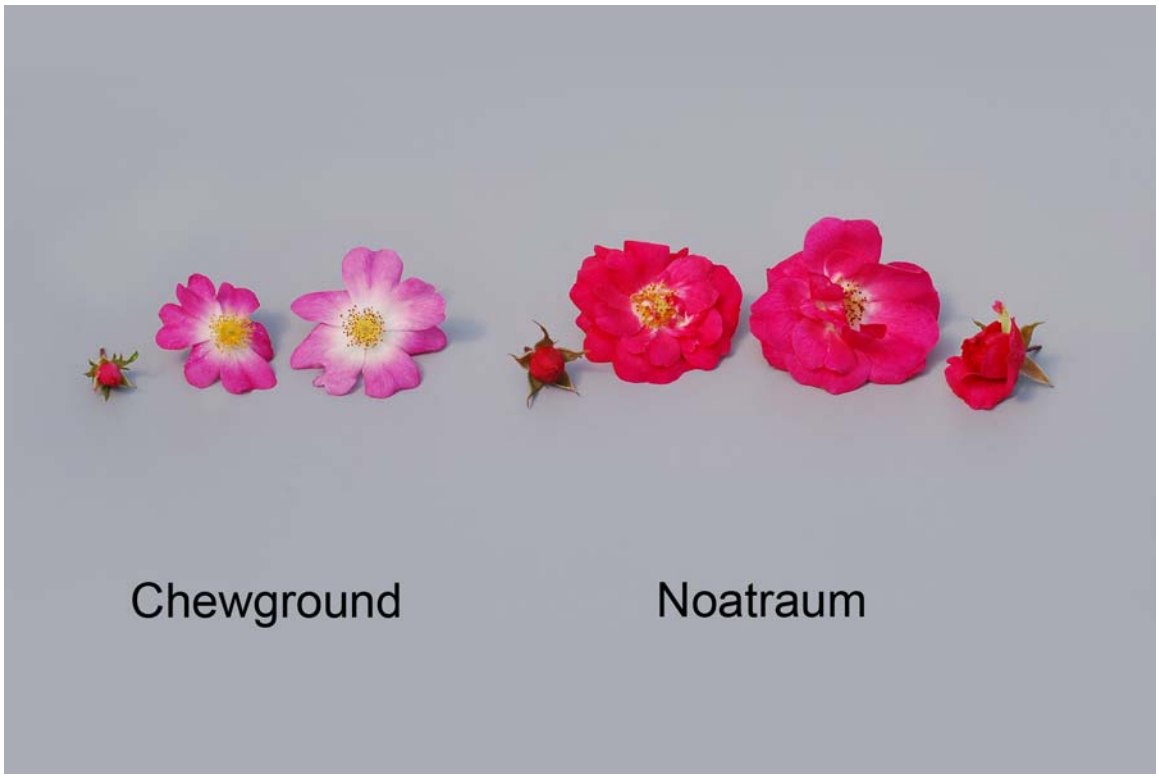

Rosier: 'Chewground' (à gauche) avec la variété de référence 'Noatraum' (à droite)

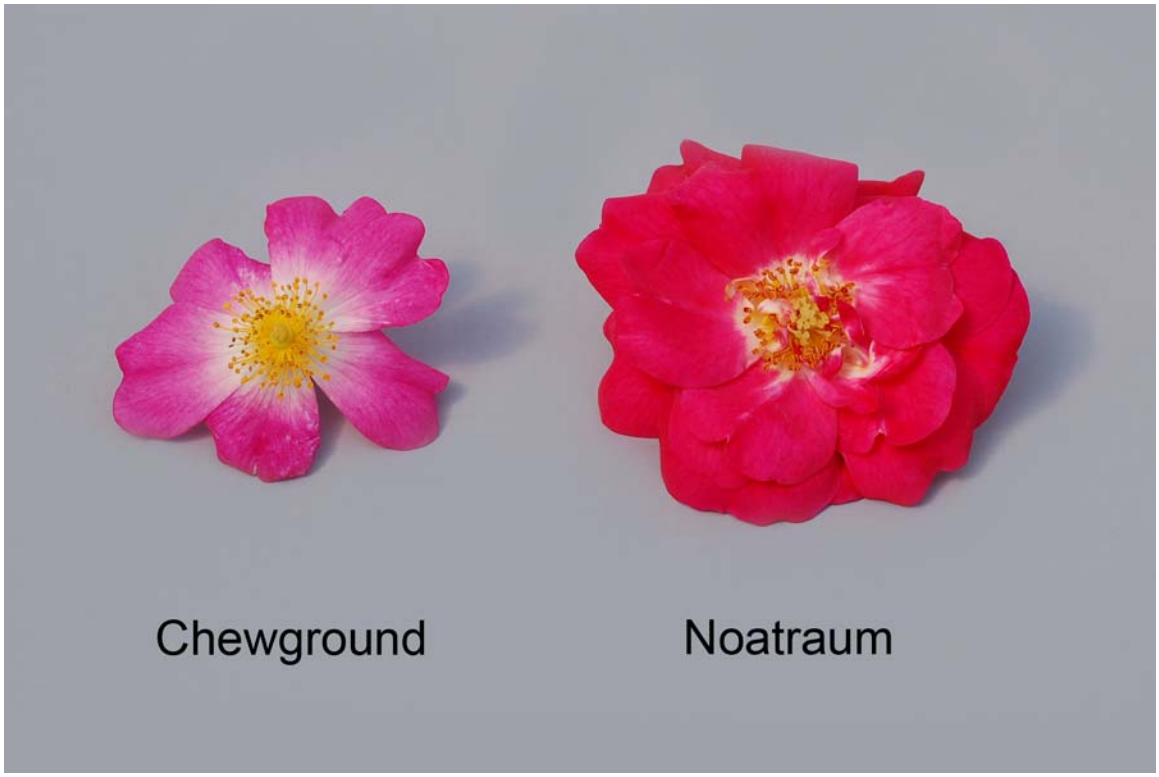

Rosier: 'Chewground' (à gauche) avec la variété de référence 'Noatraum' (à droite)

Dénomination proposée : **'Chewmaytime'**
Numéro de la demande : 06-5565
Date de la demande : 2006/08/01
Requérant : Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Christopher Hugh Warner, Newport, Shropshire (Royaume-Uni)

Variétés de référence: 'Horcoherent' (Oso Easy Peach Cream) et 'Celine Dion'

Sommaire: *'Chewmaytime' est un rosier couvre-sol étalé, tandis que 'Céline Dion' est un rosier arbustif dressé. Chez 'Chewmaytime', les feuilles et la foliole terminale sont plus petits que chez 'Céline Dion' et elles sont vert plus foncé. La section longitudinale du bouton floral est ovoïde chez 'Chewmaytime', alors qu'elle est pointue chez 'Céline Dion'. Les sépales sont modérément appendiculés chez 'Chewmaytime', tandis qu'ils sont très faiblement appendiculés chez 'Horcoherent' et fortement appendiculés chez 'Céline Dion'. Par rapport aux variétés de référence, 'Chewmaytime' donne des fleurs de plus petit diamètre, à sépales plus courts et à pétales plus petits. Les fleurs sont simples chez 'Chewmaytime', alors qu'elles sont demi-doubles chez les variétés de référence. Les fleurs sont orange et jaune et nettement bicolores chez 'Chewmaytime', tandis qu'elles sont orange-rouge chez 'Céline Dion' et de couleurs orange, rose et jaune mélangées chez 'Horcoherent'.*

Description:
PLANTE : rosier couvre-sol étalé.
JEUNES RAMEAUX : à forte pigmentation anthocyanique rouge-violet moyen.
AIGUILLONS : linéaires à concaves, rouge-violet; aiguillons courts moyennement nombreux; aiguillons longs absents.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, comportant cinq ou sept folioles, à dessus fortement luisant.
FOLIOLE TERMINALE : serrulée, mince, à base obtuse.

FLORAISON : presque continue de juin jusqu'aux premiers gels.
PÉDICELLES : à aiguillons peu nombreux.

BOUTONS FLORAUX : ovoïdes en section longitudinale, jaunes à jaune pâle avec du rose-rouge à l'extrémité des pétales.
SÉPALES : modérément appendiculés.
FLEURS : simples, bicolores, globalement orange et jaune, en nombre intermédiaire par rameau florifère; fleurs complètement ouvertes irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati et à base aplatie à concave lorsque vues de côté, à centre normal.
PÉTALES : rouges sur le dessus, avec la base jaune; dessous jaune pâle, avec la marge jaunâtre et la base jaune pâle; petite tache basale sur les deux faces; marge faiblement réfléchie, plate ou très faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines extérieures à filet jaune; styles courts, rouges; stigmates portés plus bas que les anthères; réceptacle très petit, en forme d'urne en section longitudinale, pourvu d'aiguillons à la base.
PARFUM : d'intensité moyenne.

Origine génétique: 'Chewmaytime' a été mise au point par Christopher Hugh Warner, à Greenfields, Brockton, Newport, dans le comté de Shropshire, au Royaume-Uni. Elle est issue d'un croisement réalisé en 1991 entre un semis non identifié (parent femelle) et la variété 'Laura Ford' (parent mâle). En 1992, 'Chewmaytime' a été sélectionnée parmi la descendance pour la couleur, le type et la grosseur de ses fleurs et pour sa résistance aux maladies. La nouvelle variété a été multipliée par boutures semi-ligneuses pour la première fois en juillet 1993, à Brockton, au Royaume-Uni.

Épreuves et essais: Les essais de 'Chewmaytime' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, dans l'établissement de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 8 sujets de chaque variété, obtenus de plants racinés transplantés au champ en mai 2007. Les rosiers étaient espacés de 0,6 m sur le rang, et les rangs étaient espacés de 0,9 cm. Les observations et mesures ont été faites le 23 septembre. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Chewmaytime'

	'Chewmaytime'	'Horcoherent'*	'Celine Dion'*
Longueur des feuilles (cm)			
moyenne	7,7	7,4	11,1
écart-type	0,48	0,98	1,60
Largeur des feuilles (cm)			
moyenne	4,5	3,8	7,3
écart-type	0,34	0,41	1,17
Longueur de la foliole terminale (cm)			
moyenne	2,7	2,5	4,9
écart-type	0,18	0,16	1,11
Largeur de la foliole terminale (cm)			
moyenne	1,5	1,7	2,9
écart-type	0,16	0,14	0,54
Longueur des sépales (mm)			
moyenne	16,2	22,4	29,6
écart-type	0,45	1,95	2,61
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	5,1	6,4	8,2
écart-type	0,11	0,55	0,55
Longueur des pétales (cm)			
moyenne	2,3	3,2	3,9
écart-type	0,12	0,19	0,37
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	2,0	2,7	3,8
écart-type	0,31	0,33	0,38
Couleur du dessus des pétales (RHS)			
marge	43B	49D-N155D avec tons 62B	plus orange que 45B
centre	43A-33A	49D-N155D avec mouchetures 62B	N30A
base	6A	6B	9A

Couleur du dessous des pétales (RHS)

marge	plus rose que 19A	11D avec tons 62C	46C-D
centre	8B	11D	43C et 33C mélangés
base	8B	3D	5C

*variétés de référence

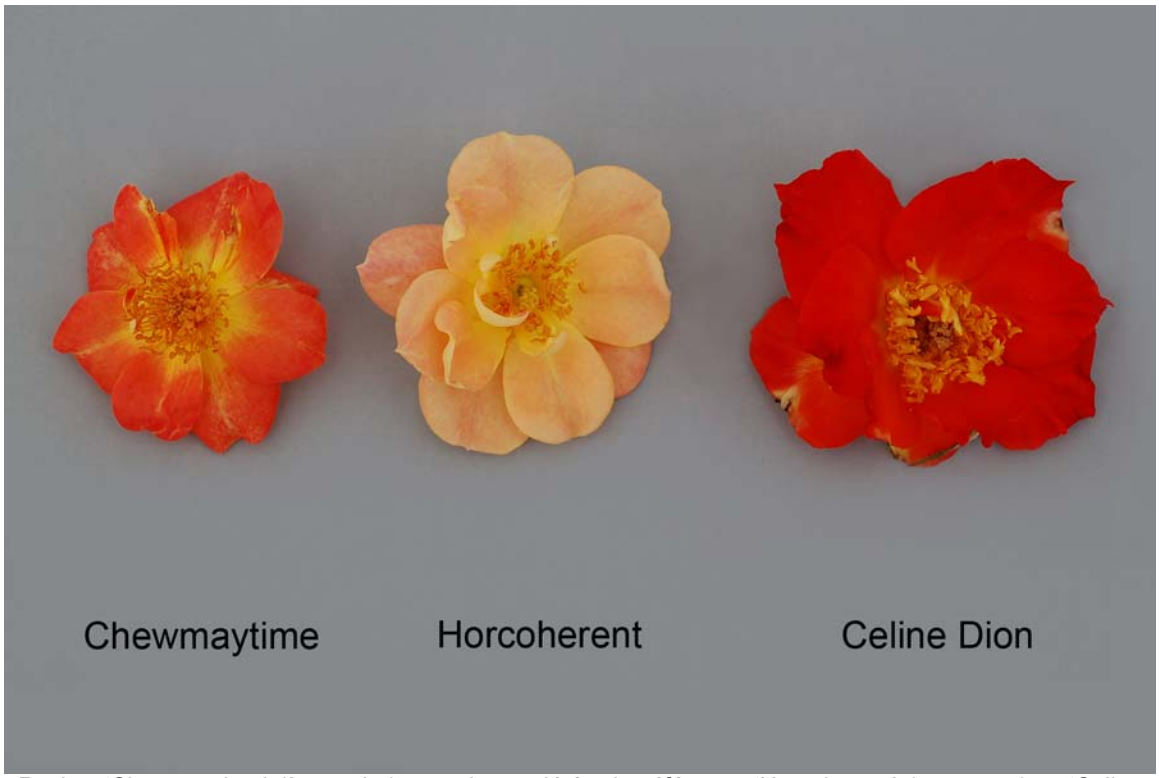

Rosier: 'Chewmaytime' (à gauche) avec les variétés de référence 'Horcoherent' (au centre) et 'Celine Dion' (à droite)

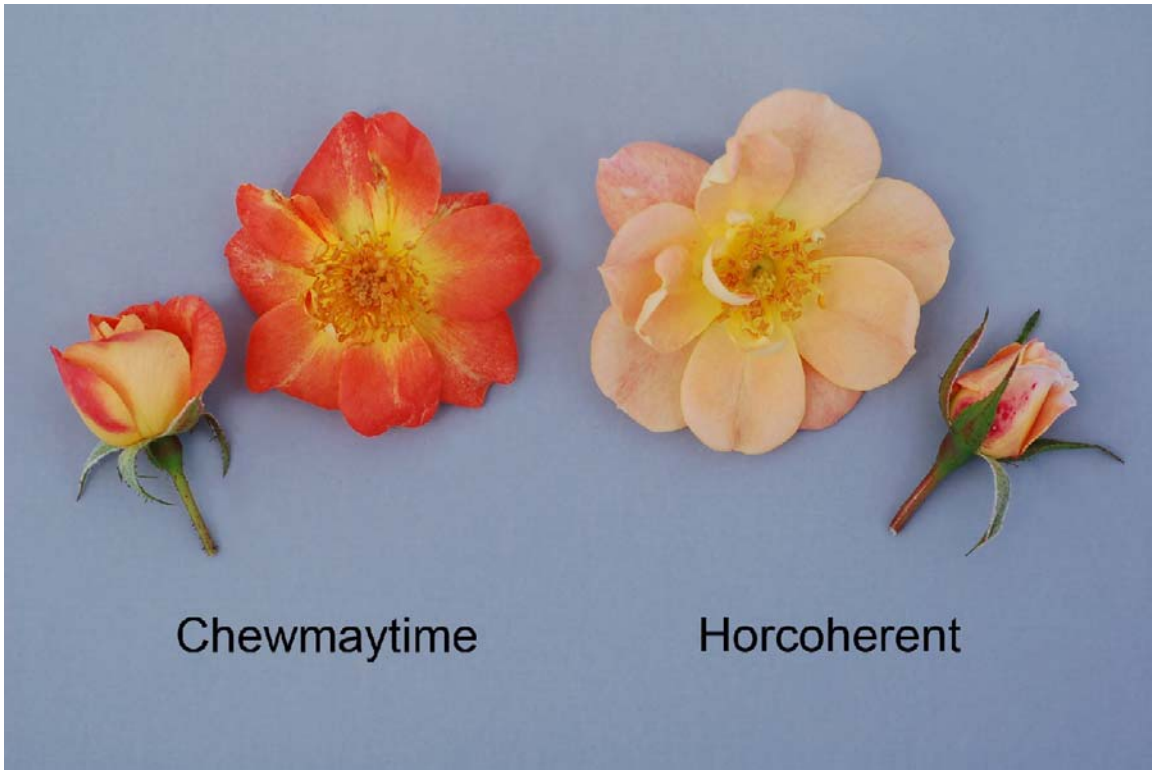

Rosier: 'Chewmaytime' (à gauche) avec la variété de référence 'Horcoherent' (à droite)

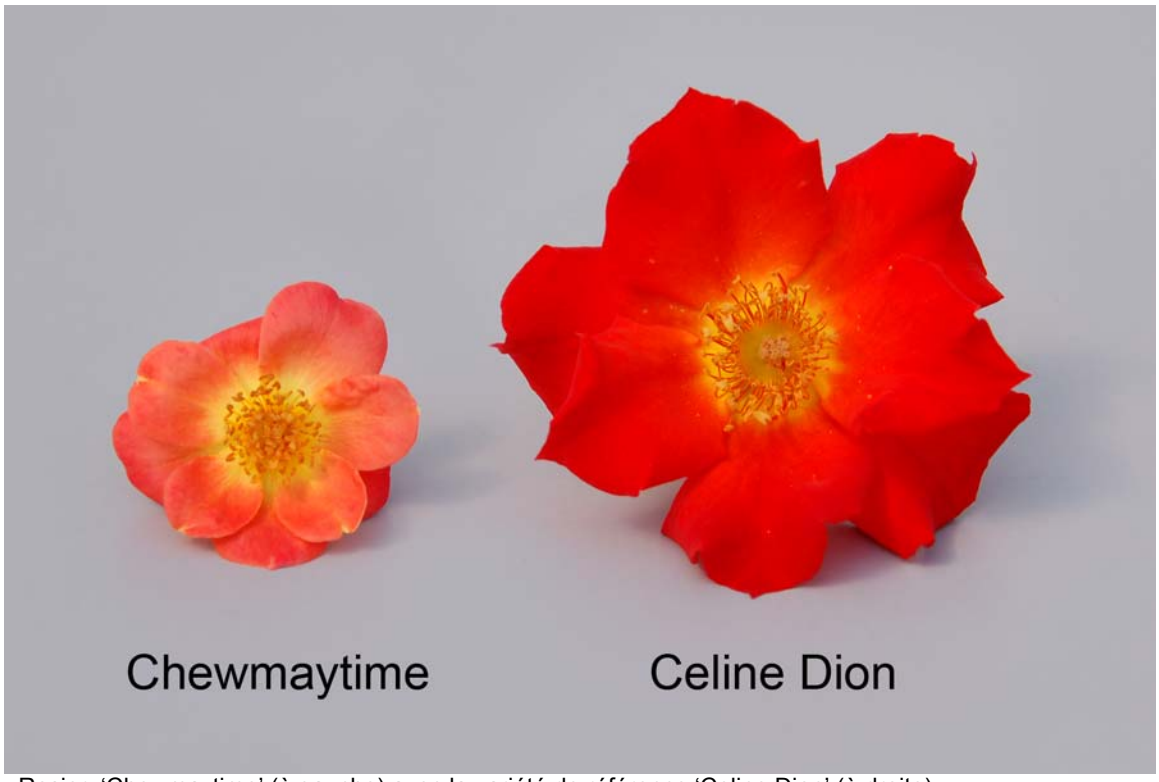

Rosier: 'Chewmaytime' (à gauche) avec la variété de référence 'Celine Dion' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs007'**
Nom commercial : Bernstorff
Numéro de la demande : 05-5036
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Poulbella' (Cuyahoga)

Sommaire: *Chez 'Poulcs007', la feuille est vert moyen et moyennement luisante, tandis que chez 'Poulbella', elle est vert foncé et fortement luisante. Lorsque la fleur est vue de dessus, elle est arrondie chez 'Poulcs007', tandis qu'elle est irrégulièrement arrondie chez 'Poulbella'. 'Poulcs007' donne une fleur très pleine, tandis que 'Poulbella' donne une fleur pleine. Chez 'Poulcs007', la marge des pétales est très faiblement à moyennement réfléchie, alors que chez 'Poulbella' elle est droite. 'Poulcs007' se distingue aussi de 'Poulbella' par la couleur globale de ses fleurs, qui est légèrement différente.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique brun rougeâtre de moyenne intensité.
AIGUILLONS : concaves à très concaves, brun-rouge foncé; aiguillons courts et aiguillons longs peu nombreux.

FEUILLES : vert moyen, comportant trois ou cinq folioles, moyennement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, coriace, à base obtuse à arrondie.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen de fleurs; deux floraisons.
PÉDICELLES : à aiguillons peu nombreux.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes, rose-rouge à rouge-violet.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
FLEURS : très pleines, de couleur générale rouge-violet, devenant rouge-violet clair, puis rose-bleu clair; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe aplati et à base aplatie lorsque vues de côté.
PÉTALES : rouge-violet avec une petite tache jaune à vert-jaune à la base sur les deux faces; marge très faiblement à moyennement réfléchie, faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet vert-jaune; styles de longueur moyenne, vert-jaune; stigmates portés au même niveau que les anthères; réceptacle petit, en forme d'entonnoir en section longitudinale, dépourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs007' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1992, à Fredensborg, au Danemark, entre un semis non identifié (parent femelle) et la variété 'Poulskov' (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1992; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1993, 'Poulcs007' a été sélectionnée pour ses fleurs uniformes et abondantes, son port vigoureux mais compact, sa résistance aux maladies et son aptitude à la culture en contenants de 19 cm.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs007' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 août 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs007'

	'Poulcs007'	**'Poulbella'***
Couleur générale de la fleur (RHS)		
au début	55A	51A
avec le temps	plus clair que 61D à 62D	61D

Couleur des pétales (RHS)

dessus - centre	55A	55A-B
dessus - marge	55A	55A-B
dessous - centre	plus foncé que 58C	plus rose que 58C
dessous - marge	plus foncé que 58C	plus rose que 58C

*variété de référence

Rosier: 'Poulcs007' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulbella' (à droite)

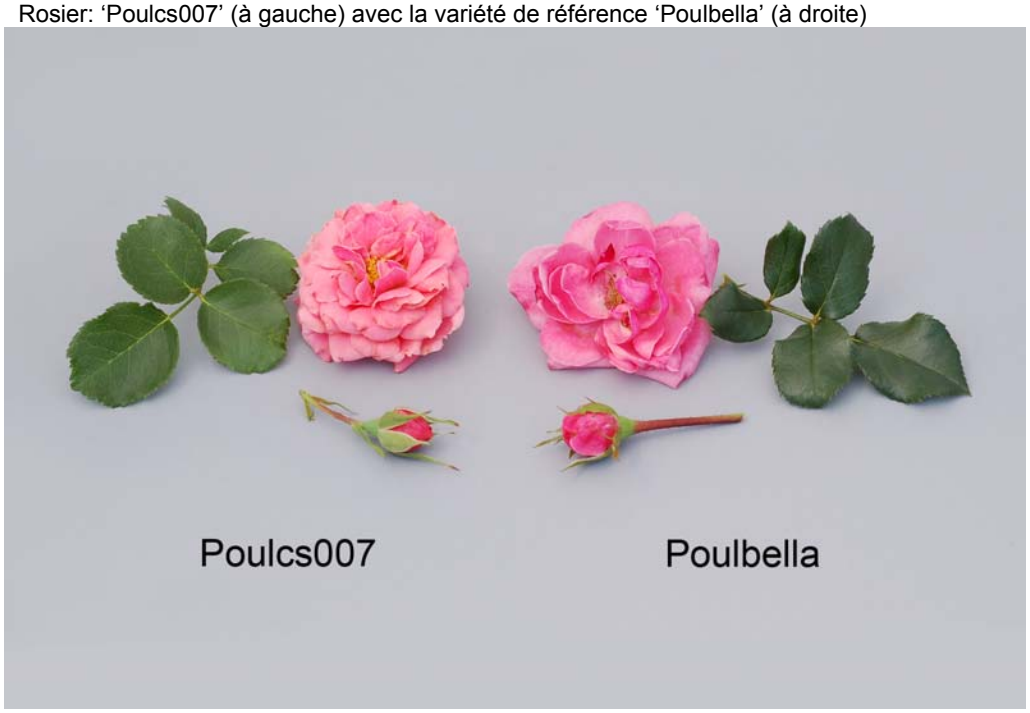

Rosier: 'Poulcs007' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulbella' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs010'**
Nom commercial : Cadillac
Numéro de la demande : 05-5037
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Poulac006' (Versailles)

Sommaire: *La tige a des aiguillons longs plus nombreux chez 'Poulcs010' que chez 'Poulac006'. Par rapport à 'Poulac006', 'Poulcs010' donne des feuilles plus foncées, à foliole terminale plus large. Chez 'Poulcs010', la fleur est double, tandis que chez 'Poulac006' elle est pleine. La zone basale du dessous des pétales est rose-bleu avec une tache blanc jaunâtre chez 'Poulcs010', tandis qu'elle est rose-rouge avec une tache jaune chez 'Poulac006'. La zone basale du dessus des pétales est rose-rouge avec une tache blanc jaunâtre chez 'Poulcs010', tandis qu'elle est rouge avec une tache jaune chez 'Poulac006'. Les stigmates sont portés juste au-dessus des anthères chez 'Poulcs010', tandis qu'ils sont portés beaucoup plus haut que les anthères chez 'Poulac006'.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda buissonnant compact.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique moyenne à forte de couleur rouge.
AIGUILLONS : rouge foncé, jaunissant avec l'âge, concaves dans le cas des aiguillons de type fin, fortement concaves dans le cas des aiguillons de type fort; aiguillons courts moyennement nombreux à nombreux; aiguillons longs nombreux.

FEUILLES : vert foncé, comportant cinq ou sept folioles, fortement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, mince, à base arrondie.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen à élevé de fleurs; floraison presque continue.
PÉDICELLES : à poils peu nombreux à moyennement nombreux; aiguillons peu nombreux.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes, rouge-orange.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés.
FLEURS : doubles, de couleur générale rouge-orange; fleurs complètement ouvertes irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus et à base convexes aplatis lorsque vues de côté, à centre normal.
PÉTALES : à dessous rose-rouge avec tache basale blanc jaunâtre moyenne à grande; dessus rouge à rouge-rose, avec tache basale blanc jaunâtre de grandeur moyenne; marge droite ou très faiblement réfléchie, faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles vert-jaune de longueur moyenne; stigmates portés juste au-dessus des anthères; réceptacle petit, en forme d'entonnoir en section longitudinale, dépourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs010' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1992, à Fredensborg, au Danemark, entre la variété 'Poulmax' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1992; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1993, 'Poulcs010' a été sélectionnée pour ses fleurs rouge-orange uniformes et abondantes, son port vigoureux mais compact, sa résistance aux maladies et la couleur foncée et attrayante de son feuillage.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs010' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs010'

	'Poulcs010'	'Poulac006'*
Largeur de la foliole terminale (cm)		
moyenne	4,1	2,4
écart-type	0,33	0,26
Couleur de la zone basale des pétales (RHS)		
dessous	62A-B avec tache blanc jaunâtre	43C avec tache 2C
dessus	52C avec tache blanc jaunâtre	40B avec tache 3C
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - centre	41A et plus rose que 43C	40A
dessus - marge	40A-B	40A
dessous - centre	52C	41B/43C
dessous - marge	52A	41B

*variété de référence

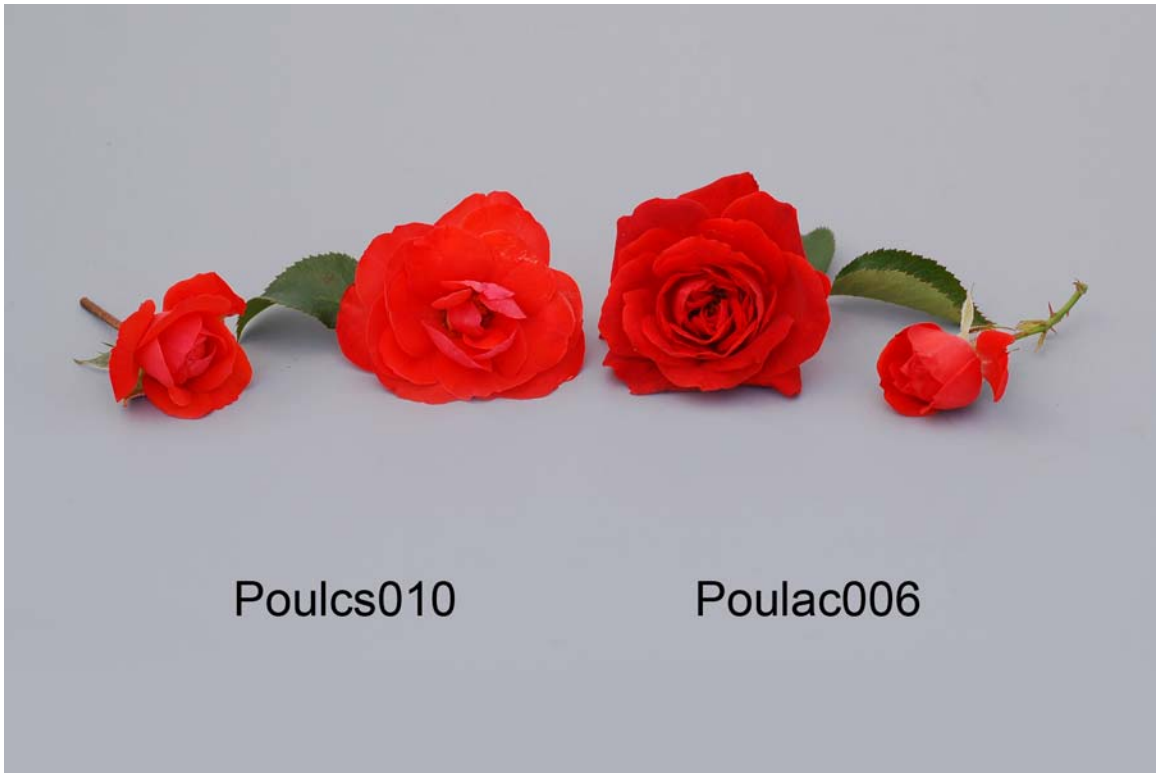

Rosier: 'Poulcs010' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac006' (à droite)

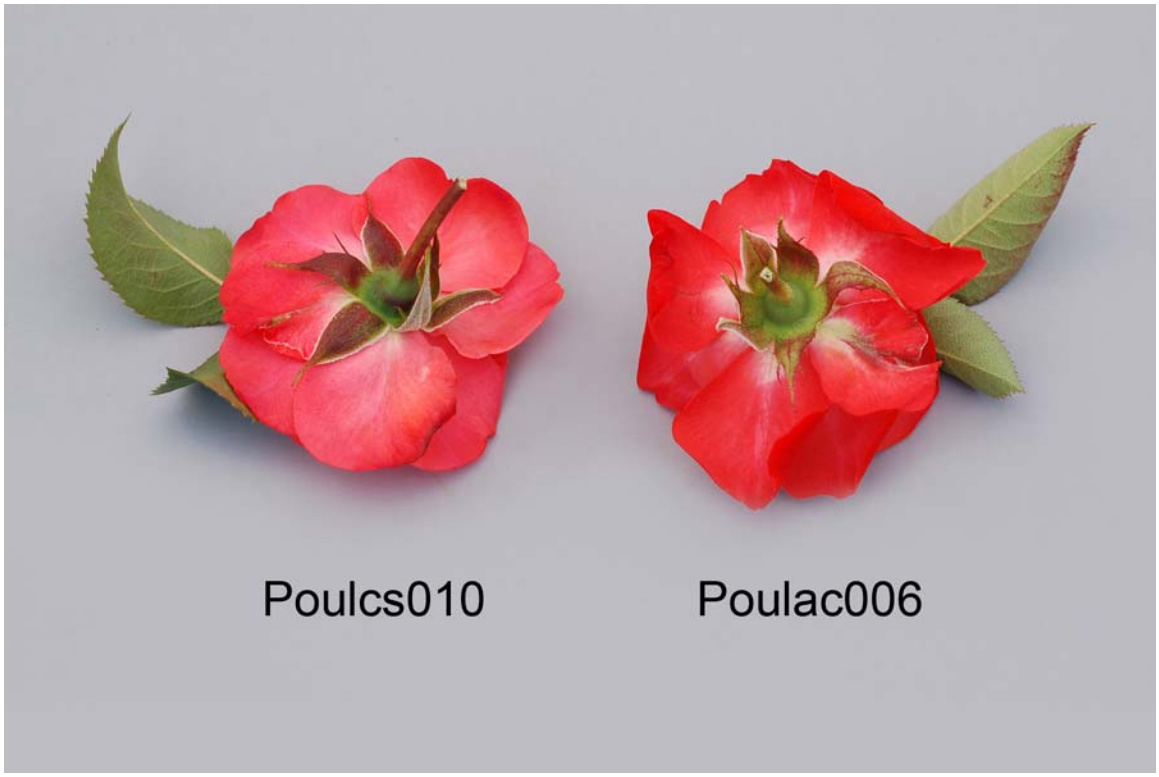

Rosier: 'Poulcs010' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac006' (à droite)

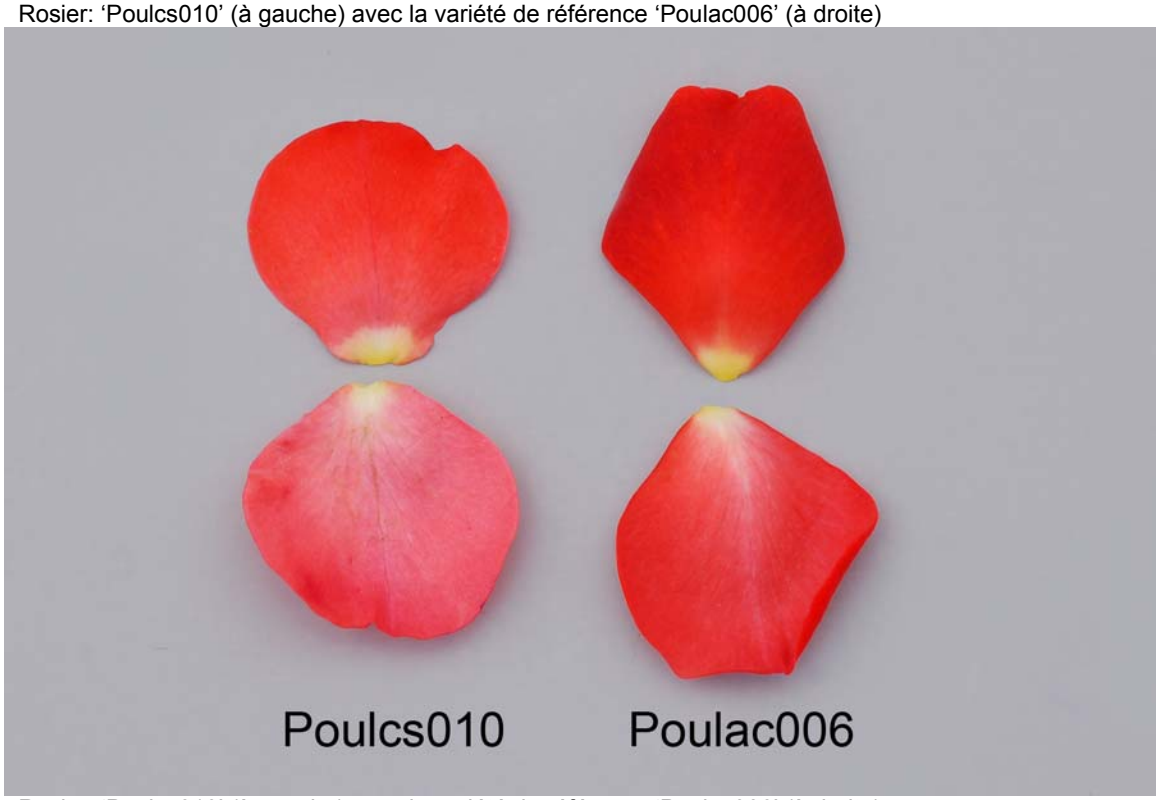

Rosier: 'Poulcs010' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac006' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs011'**
Nom commercial : Carcassonne
Numéro de la demande : 05-5038
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Poulcs003' (Trelleborg)

Sommaire: *Chez 'Poulcs011', les jeunes rameaux sont faiblement anthocyanés, et les pédicelles sont moyennement anthocyanés, tandis que chez 'Poulcs003' les jeunes rameaux et les pédicelles ne sont pas anthocyanés. 'Poulcs011' se distingue également de 'Poulcs003' par la couleur des boutons floraux et par la couleur générale des fleurs.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : à faible pigmentation anthocyanique brun rougeâtre.
AIGUILLONS : concaves, brun-rouge; aiguillons courts et aiguillons longs moyennement nombreux.

FEUILLES : vert moyen, à cinq ou sept folioles, moyennement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, coriace, à base obtuse.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un faible nombre de fleurs; deux floraisons.
PÉDICELLES : à pigmentation anthocyanique rouge de moyenne intensité, à aiguillons nombreux.
BOUTONS FLORAUX : pointus, rose-rouge foncé à rouge-violet, sur fond blanc.
SÉPALES : non appendiculés ou très faiblement appendiculés.
FLEURS : doubles à pleines, de couleur générale rose-rouge clair à rose-bleu clair; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe aplati à convexe et à base concave lorsque vues de côté.
PÉTALES : à dessous blanc avec du rose-bleu clair et avec une tache basale très petite à petite; dessus rose-rouge clair à rose-bleu clair, avec une petite tache basale vert-jaune; marge moyennement à fortement réfléchie, faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles jaune blanchâtre et rose, de longueur moyenne; stigmates portés plus haut que les anthères; réceptacle de grosseur moyenne, en forme d'urne en section longitudinale, dépourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs011' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1992, à Fredensborg, au Danemark, entre un semis non identifié (parent femelle) et la variété 'Poulskov' (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1992; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1993, 'Poulcs011' a été sélectionnée pour sa floraison continue, ses fleurs uniformes, abondantes et fortement parfumées, son port vigoureux mais compact et sa résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs011' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 août 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs011'

	'Poulcs011'	'Poulcs003'*
Couleur générale de la fleur (RHS)		
	49C-56A	mélange de 24C, 19A et 6C
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - centre	49C-56A	8B avec tons orange
dessus - marge	49C-56A	plus jaune que 19C
dessous - centre	N155C avec tons 56A	18B avec tons 29C
dessous - marge	56A	29C

*variété de référence

Rosier: 'Poulcs011' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulcs003' (à droite)

Rosier: 'Poulcs011' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulcs003' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs012'**
Nom commercial : Chambord
Numéro de la demande : 05-5039
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Poulac008' (Duke of Edinburgh)

Sommaire: *Les feuilles sont d'un vert plus foncé chez 'Poulcs012' que chez 'Poulac008'. La couleur du bouton floral et la couleur générale de la fleur sont plus pâles chez 'Poulcs012' que chez 'Poulac008'. Les pétales sont plus larges chez 'Poulcs012' que chez 'Poulac008'. Chez 'Poulcs012', la marge des pétales est faiblement réfléchie, tandis que chez 'Poulac008' elle est moyennement à fortement réfléchie.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : non anthocyanés.
AIGUILLONS : concaves, vert clair, jaunes à l'extrémité; aiguillons courts absents; aiguillons longs en nombre moyen.

FEUILLES : vert foncé, à cinq ou sept folioles, moyennement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, mince, à base arrondie ou cunéiforme.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen de fleurs; floraison presque continue.
PÉDICELLES : à aiguillons en nombre moyen.

BOUTONS FLORAUX : pointus, jaune clair.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
FLEURS : très pleines, de couleur générale jaune; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe aplati et à base concave lorsque vues de côté.
PÉTALES : jaunes sur les deux faces, dépourvus de tache, à marge faiblement réfléchie et faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles de longueur moyenne, jaunes avec du rouge à l'extrémité; stigmates portés au même niveau que les anthères; réceptacle très petit, en forme d'urne en section longitudinale, pourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs012' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1992, à Fredensborg, au Danemark, entre un semis non identifié (parent femelle) et la variété 'Poulsun' (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1992; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1993, 'Poulcs012' a été sélectionnée pour sa floraison continue, ses fleurs jaunes uniformes et abondantes, son port vigoureux mais compact et sa résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs012' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de rosiers d'un an transplantés au champ le 5 juin 2007. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs012'

	'Poulcs012'	**'Poulac008'***
Couleur des boutons floraux (RHS)		
dessus	plus foncé que 8B	12B
Couleur générale de la fleur (RHS)		
	4C	10A-B
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - centre	4C	12B
dessus - marge	4D	10A
dessous - centre	2D	8B
dessous - marge	4D	10A
Largeur des pétales (cm)		
moyenne	3,2	2,2
écart-type	0,38	0,21

*variété de référence

Rosier: 'Poulcs012' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac008' (à droite)

Rosier: 'Poulcs012' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac008' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs014'**
Nom commercial : Limoges
Numéro de la demande : 05-5040
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Poulcs004' (Ledreborg) et 'Poulcs017' (Blois)

Sommaire: *Le rameau florifère produit plus de fleurs chez 'Poulcs014' que chez les variétés de référence. Le diamètre des fleurs est plus petit chez 'Poulcs014' que chez les variétés de référence. Les pétales sont plus étroits chez 'Poulcs014' que chez les variétés de référence. Les pétales sont jaune blanchâtre chez 'Poulcs014', tandis qu'ils sont blancs chez les variétés de référence. La marge des pétales est moins réfléchie chez 'Poulcs014' que chez 'Poulcs004'. Les stigmates sont portés plus haut que les anthères chez 'Poulcs014', tandis qu'ils sont portés plus bas ou au même niveau que les anthères chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : non anthocyanés.
AIGUILLONS : concaves, jaunes; aiguillons courts absents; aiguillons longs clairsemés.

FEUILLES : vert foncé, à trois ou cinq folioles, moyennement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, coriace, à base obtuse chez certaines feuilles et arrondie chez les autres.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen de fleurs; floraison presque continue.
PÉDICELLES : à pigmentation anthocyanique rose d'intensité faible à très faible, dépourvus d'aiguillons ou à aiguillons très peu nombreux.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes, blancs à vert-jaune.
SÉPALES : non appendiculés ou très faiblement appendiculés.
FLEURS : très pleines, de couleur générale jaune clair; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe aplati et à base concave lorsque vues de côté.
PÉTALES : jaune clair sur les deux faces, dépourvus de tache, à marge très faiblement réfléchie et très faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles vert-clair, longs; stigmates portés plus haut que les anthères; réceptacle petit, en forme d'entonnoir en section longitudinale, dépourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs014' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1991, à Fredensborg, au Danemark, entre la variété 'Poulskov' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1991; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1992, 'Poulcs014' a été sélectionnée pour ses fleurs uniformes et abondantes, son port vigoureux mais compact, sa résistance aux maladies et son aptitude à la culture en contenants de 19 cm.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs014' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs014'

	'Poulcs014'	**'Poulcs004'***	**'Poulcs017'***
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	5,2	6,9	7,0
écart-type	0,62	0,64	1,06

Couleur générale de la fleur (RHS)	plus blanc que 4D	plus blanc que 155C, avec tons jaunes au centre	plus blanc que 155B
Couleur des pétales (RHS)			
dessus - centre	plus blanc que 4D	plus blanc que 155C	155B-C
dessus - marge	plus blanc que 4D	plus blanc que 155C	155B-C
dessous - centre	plus blanc que 4D	plus blanc que 155C	155B
dessous - marge	plus blanc que 4D	plus blanc que 155C	155B
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	1,8	2,7	2,8
écart-type	0,25	0,36	0,30

*variétés de référence

Rosier: 'Poulcs014' (à gauche) avec les variétés de référence 'Poulcs017' (au centre) et 'Poulcs004' (à droite)

Rosier: 'Poulcs014' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulcs017' (à droite)

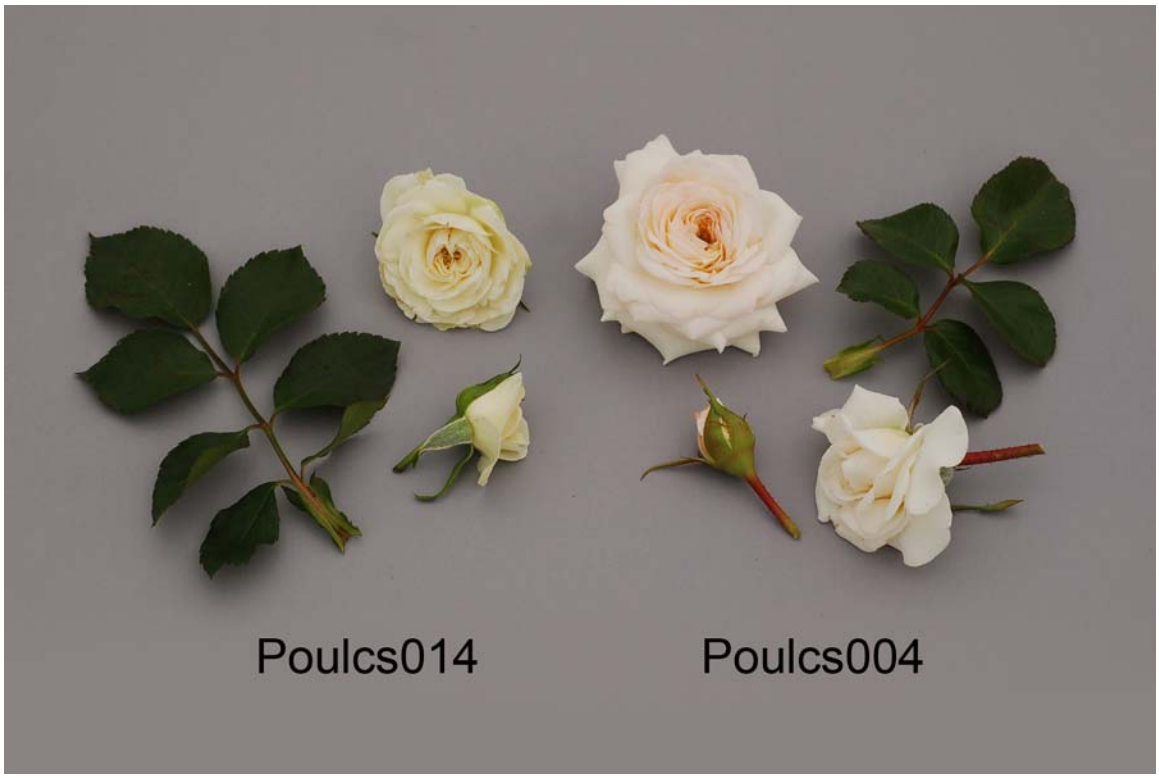

Rosier: 'Poulcs014' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulcs004' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulcs017'**
Nom commercial : Blois
Numéro de la demande : 05-5041
Date de la demande : 2005/08/25
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Poulcs004' (Ledreborg) et 'Poulcs014' (Limoges)

Sommaire: *Le rameau florifère produit moins de fleurs chez 'Poulcs017' que chez 'Poulcs014', qui produit un nombre intermédiaire de fleurs par rameau florifère. Les fleurs sont doubles chez 'Poulcs017', tandis qu'elles sont très pleines chez les variétés de référence. Le diamètre des fleurs est plus grand chez 'Poulcs017' que chez 'Poulcs014'. Chez 'Poulcs017', la couleur générale de la fleur est plus blanche que chez 'Poulcs014'. Chez 'Poulcs017', les pétales sont plus longs que chez les deux variétés de référence et plus larges que chez 'Poulcs014'.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : non anthocyanés.
AIGUILLONS : concaves, rouges avec du jaune à l'extrémité; aiguillons courts absents; aiguillons longs nombreux.

FEUILLES : vert foncé, comportant cinq ou sept folioles, faiblement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, coriace, à base cunéiforme-obtuse.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un faible nombre de fleurs; floraison presque continue.
PÉDICELLES : non anthocyanés à faiblement anthocyanés, à poils glandulaires.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes, jaune blanchâtre.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés.
FLEURS : doubles, de couleur générale blanche; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati et à base convexe aplatie lorsque vues de côté.
PÉTALES : blancs sur les deux faces, dépourvus de tache sur le dessous, avec une très petite tache vert-jaune sur le dessus; marge faiblement réfléchie, très faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles jaune pâle avec du rouge, courts à moyens; stigmates portés plus bas que les anthères ou au même niveau; réceptacle petit, en forme d'urne en section longitudinale, dépourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poulcs017' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1993, à Fredensborg, au Danemark, entre la variété 'Bernina' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1993; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1994, 'Poulcs017' a été sélectionnée pour ses fleurs blanches uniformes et abondantes, son port vigoureux mais compact, sa résistance aux maladies et son aptitude à la culture en contenants de 19 cm.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulcs017' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulcs017'

	'Poulcs017'	'Poulcs004'*	'Poulcs014'*
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	7,0	6,9	5,2
écart-type	1,06	0,64	0,62

Couleur générale de la fleur (RHS)	plus blanc que 155B	plus blanc que 155C, avec tons jaunes au centre	plus blanc que 4D
Couleur des pétales (RHS)			
dessus - centre	155B-C	plus blanc que 155C	plus blanc que 4D
dessus - marge	155B-C	plus blanc que 155C	plus blanc que 4D
dessous - centre	155B	plus blanc que 155C	plus blanc que 4D
dessous - marge	155B	plus blanc que 155C	plus blanc que 4D
Longueur des pétales (cm)			
moyenne	3,7	2,9	2,2
écart-type	0,31	0,17	0,15
Largeur des pétales (cm)			
moyenne	2,8	2,7	1,8
écart-type	0,30	9,36	0,25

*variétés de référence

Rosier: 'Poulcs017' (au centre) avec les variétés de référence 'Poulcs014' (à gauche) et 'Poulcs004' (à droite)

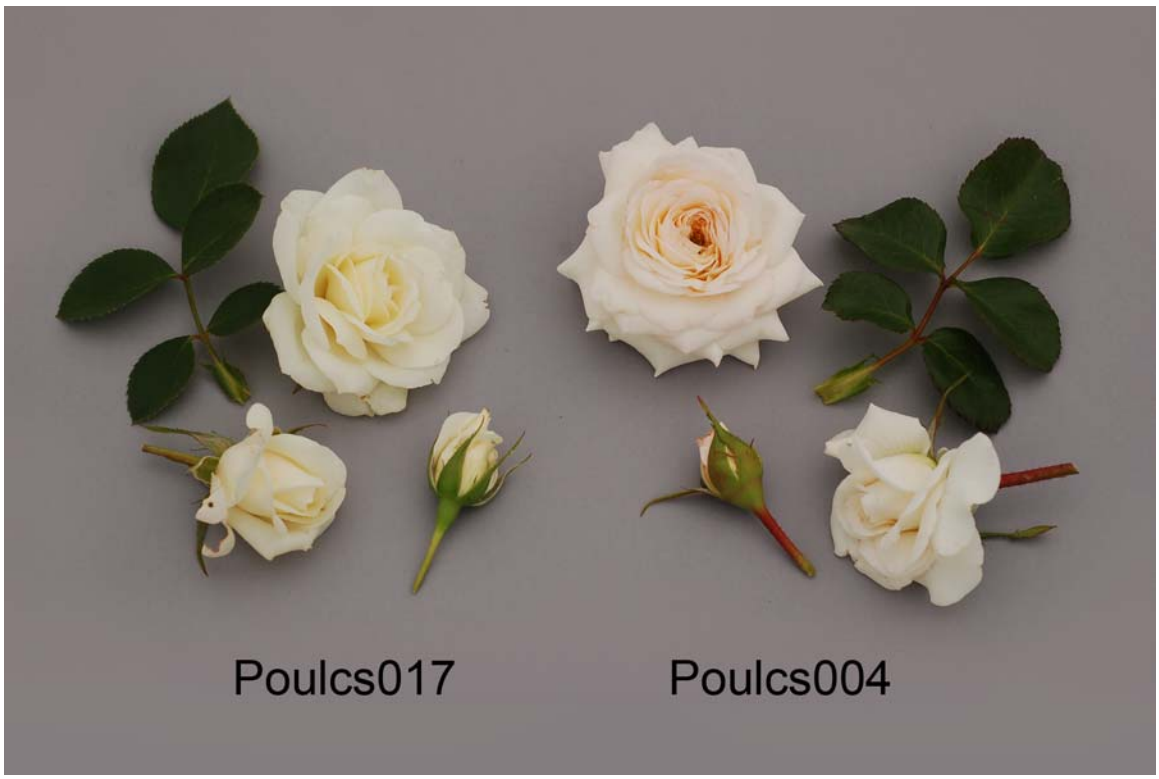

Rosier: 'Poulcs017' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulcs004' (à droite)

Dénomination proposée : **'Pouldom'**
Nom commercial : Gold Reef
Numéro de la demande : 04-4268
Date de la demande : 2004/06/23
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Poulcs008' (Duke of Edinburgh)

Sommaire: *Chez 'Pouldom', la marge des feuilles est fortement anthocyanée, alors que chez 'Poulcs008' elle n'est pas anthocyanée. Les fleurs sont doubles chez 'Pouldom', tandis qu'elles sont très pleines chez 'Poulcs008'. Chez 'Pouldom', la couleur générale de la fleur est un jaune plus foncé que chez 'Poulcs008'. La marge des pétales est faiblement réfléchie et moyennement ondulée chez 'Pouldom', tandis qu'elle est moyennement à fortement réfléchie et faiblement ondulée chez 'Poulcs008'.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique rougeâtre d'intensité très faible à faible.
AIGUILLONS : concaves, brun-rouge; aiguillons courts très clairsemés; aiguillons longs clairsemés.

FEUILLES : vert pâle à vert moyen, comportant trois ou cinq folioles, faiblement luisantes; marge des nouvelles feuilles fortement anthocyanée.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, mince, à base arrondie.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un faible nombre de fleurs; floraison presque continue.
PÉDICELLES : à aiguillons en nombre peu élevé à moyen.
BOUTONS FLORAUX : pointus, orange-jaune.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
FLEURS : doubles, de couleur générale jaune à orange-jaune; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus convexe et à base concave lorsque vues de côté.
PÉTALES : jaunes à orange-jaune sur les deux faces, dépourvus de tache; marge faiblement réfléchie, moyennement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles jaune pâle avec du rouge à l'extrémité, moyens à longs; stigmates portés plus haut que les anthères; réceptacle petit à moyen, en forme d'entonnoir en section longitudinale.

Origine génétique: 'Pouldom' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1987, à Fredensborg, au Danemark, entre la variété 'Korfalt' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1987; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1988, 'Pouldom' a été sélectionnée pour ses fleurs jaunes abondantes, sa floraison presque continue, sa résistance aux maladies et son aptitude à la culture au jardin.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Pouldom' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues d'abord plantés dans des contenants de 13,5 L, puis transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 26 juillet 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Pouldom'

	'Pouldom'	**'Poulcs008'***
Couleur du bouton floral (RHS)		
dessus	21C sur fond 9A	12B
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - centre	9A avec 13B	12B
dessus - marge	9A avec 13B	10A
dessous - centre	9B	8B
dessous - marge	plus jaune que 13C	10A

*variété de référence

Rosier: 'Pouldom' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac008' (à droite)

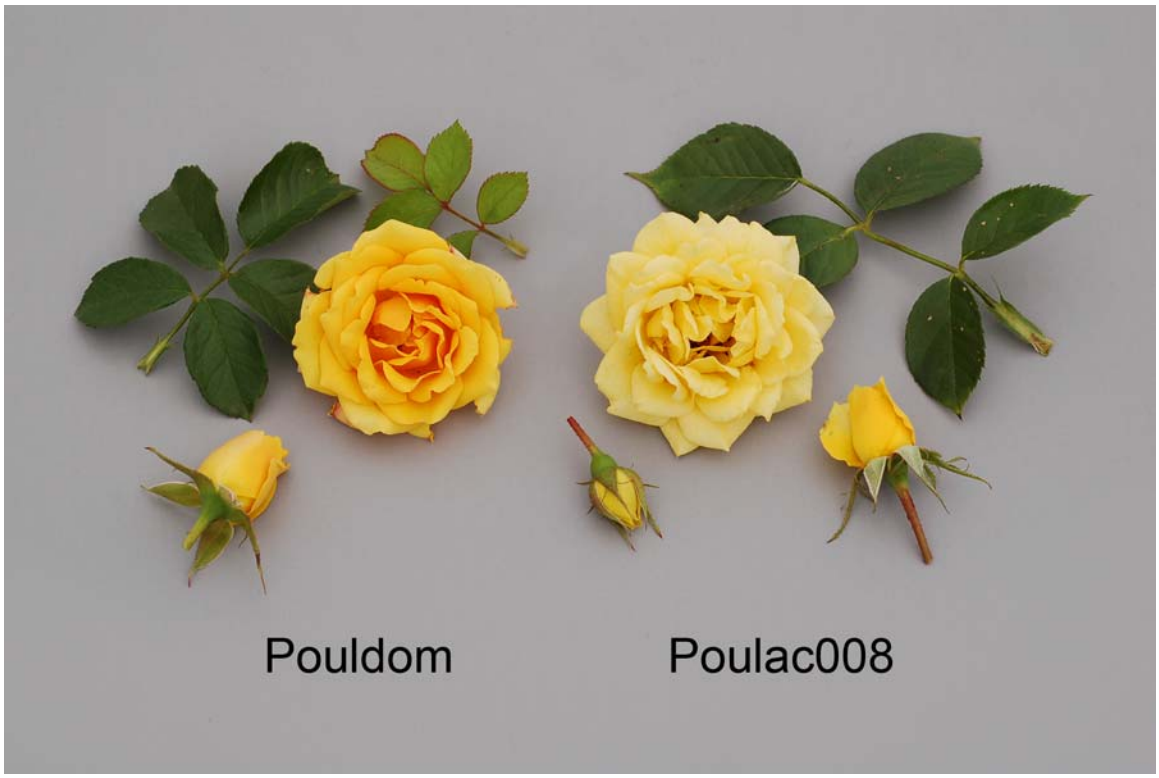

Rosier: 'Pouldom' (à gauche) avec la variété de référence 'Poulac008' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poulduf'**
Nom commercial : Courage
Numéro de la demande : 04-4270
Date de la demande : 2004/06/23
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens N. & Pernille Olesen, Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Europeana' et 'John S. Armstrong'

Sommaire: *La tige a moins d'aiguillons longs chez 'Poulduf' que chez 'John S. Armstrong'. Les nouvelles feuilles sont vertes chez 'Poulduf', alors qu'elles sont rouges chez les variétés de référence. Le nombre de fleurs par rameau est faible chez 'Poulduf', tandis qu'il est intermédiaire chez 'Europeana'. Le diamètre des fleurs est plus grand chez 'Poulduf' que chez 'Europeana'. La fleur est pleine chez 'Poulduf', tandis qu'elle est double chez 'Europeana'. La tache basale des pétales est jaune et petite chez 'Poulduf', tandis qu'elle est jaune clair et moyenne chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : rosier floribunda dressé à buissonnant.
JEUNES RAMEAUX : à faible pigmentation anthocyanique de couleur rouge.
AIGUILLONS : concaves, bruns à brun-jaune; aiguillons longs en nombre moyen.

FEUILLES : vert moyen, comportant trois ou cinq folioles, mates ou très faiblement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, coriace, à base arrondie à oblique.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un faible nombre de fleurs; deux floraisons.
PÉDICELLES : à aiguillons en nombre faible à moyen.
BOUTONS FLORAUX : globulaires, rouges.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés.
FLEURS : pleines, de couleur générale rouge; fleurs complètement ouvertes irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus et à base convexes aplatis lorsque vues de côté.
PÉTALES : rouges sur le dessus, rouge-violet foncé en dessous, avec une petite tache sur les feux faces; marge moyennement réfléchie et moyennement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune avec des tons de rouge; styles jaune pâle avec du rouge à l'extrémité, moyens à longs; stigmates portés plus haut que les anthères; réceptacle de grosseur moyenne, en forme d'entonnoir en section longitudinale.

Origine génétique: 'Poulduf' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1983, à Fredensborg, au Danemark, entre la variété 'Poulart' (parent femelle) et un semis non identifié (parent mâle). Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1983; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1984, 'Poulduf' a été sélectionnée pour sa rusticité, son port compact, sa croissance vigoureuse et uniforme, sa résistance aux maladies, son feuillage attrayant ainsi que ses fleurs rouge moyen à rouge foncé.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poulduf' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues transplantés au champ durant l'automne 2005. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juillet 2007. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poulduf'

	'Poulduf'	**'Europeana'***	**'John S. Armstrong'***
Diamètre des fleurs (cm)			
moyenne	8,3	7,0	8,5
écart-type	1,09	0,38	0,41

Couleur des pétales (RHS)

dessus - centre	45B	plus violet que 53C	45B-53C
dessus - marge	46A-45B	plus foncé que 46B	plus violet que 53B
dessus - tache	plus orange que 45B, avec tache 14B	58C et 155D, avec tache 4D	45A-B et 155D, avec tache 1C
dessous - centre	53B-C	53D-58B	58B
dessous - marge	53B	53C	61C
dessous - base	46C, avec tache 14B	53D et 155D, avec tache 4D	58B et 155D, avec tache 1D

*variétés de référence

Rosier: 'Poulduf' (à gauche) avec les variétés de référence 'Europeana' (au centre) et 'John Armstrong' (à droite)

Rosier: 'Poulduf' (à gauche) avec les variétés de référence 'Europeana' (au centre) et 'John Armstrong' (à droite)

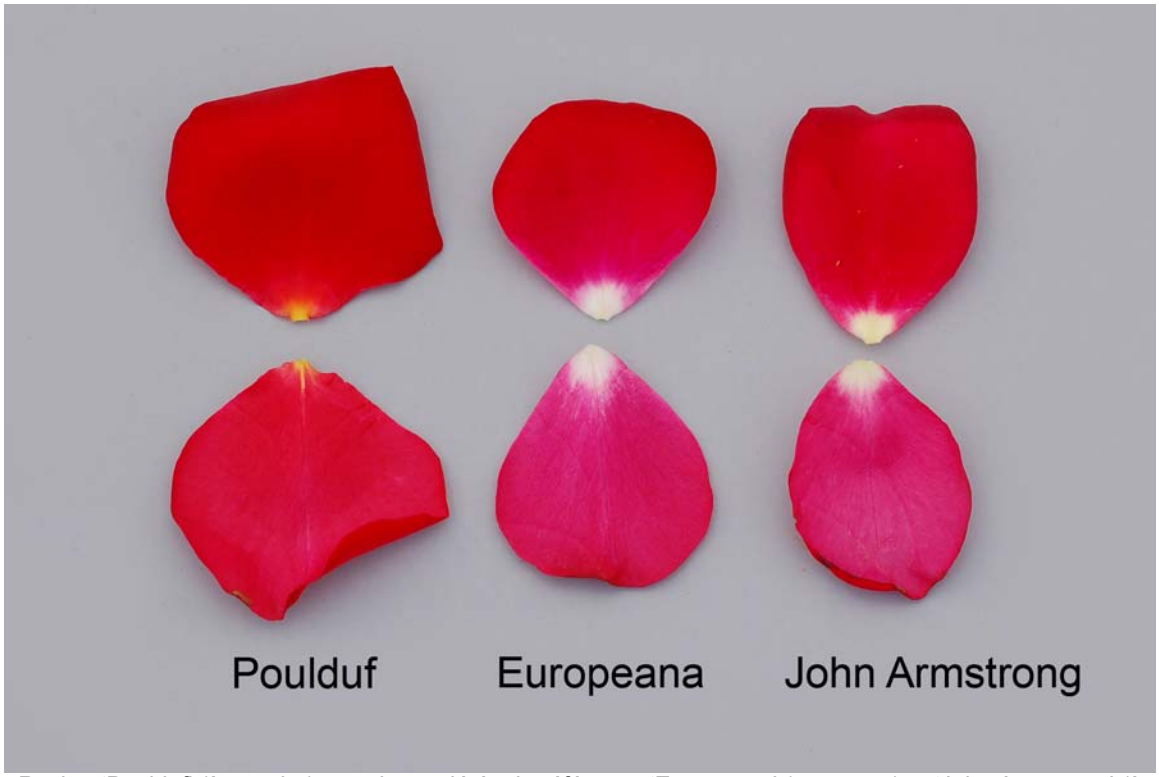

Rosier: 'Poulduf' (à gauche) avec les variétés de référence 'Europeana' (au centre) et 'John Armstrong' (à droite)

Dénomination proposée : **'Poultc010'**
Nom commercial : Annapolis Towne & Country
Numéro de la demande : 06-5259
Date de la demande : 2006/03/07
Requérant : Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Fred Braman, Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)

Variété de référence: 'Noatraum' (Flower Carpet Pink)

Sommaire: *Chez 'Poultc010', les jeunes rameaux portent un nombre moyen d'aiguillons courts et d'aiguillons longs, tandis que chez 'Noatraum' ils sont dépourvus d'aiguillons courts et portent un petit nombre d'aiguillons longs. Les feuilles sont plus petites chez 'Poultc010' que chez 'Noatraum'. Les feuilles sont moins luisantes et d'un vert plus foncé chez 'Poultc010' que chez 'Noatraum'. Chez 'Poultc010', le diamètre des fleurs est plus petit que chez 'Noatraum', et la marge des pétales est moins ondulée. 'Poultc010' et 'Noatraum' présentent aussi de légères différences dans la couleur des boutons floraux et des pétales.*

Description:
PLANTE : rosier couvre-sol.
JEUNES RAMEAUX : non anthocyanés.
AIGUILLONS : concaves, jaunes; aiguillons courts et aiguillons longs en nombre moyen.

FEUILLES : vert moyen, comportant cinq ou sept folioles, faiblement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie, mince, à base arrondie.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen de fleurs; deux floraisons.
PÉDICELLES : à aiguillons peu nombreux
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes, rouge-rose foncé.
SÉPALES : très faiblement à faiblement appendiculés.
FLEURS : demi-doubles à doubles, de couleur générale rouge-violet; fleurs complètement ouvertes arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati et à base convexe aplatie lorsque vues de côté.
PÉTALES : rouge-violet sur les deux faces, avec une tache blanc et rouge-violet de grandeur moyenne sur les deux faces; marge très faiblement réfléchie, plate ou très faiblement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune verdâtre clair; styles courts, vert pâle; stigmates portés au niveau des anthères; réceptacle très petit, en forme d'entonnoir en section longitudinale, pourvu d'aiguillons.

Origine génétique: 'Poultc010' est issue d'un croisement réalisé durant l'été 1997, à Fredensborg, au Danemark, entre deux semis non identifiés. Les graines résultant de ce croisement ont été semées en décembre 1997; elles ont germé au cours de l'hiver et au début du printemps. Au printemps 1998, 'Poultc010' a été sélectionnée pour son port très compact et uniforme, la croissance uniforme et vigoureuse des sujets francs de pied, ses fleurs abondantes, son aptitude à la culture en contenants et sa résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'Poultc010' ont été réalisés au champ durant l'été 2007, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 6 sujets de chaque variété, obtenus de plants à racines nues d'abord plantés dans des contenants de 13,5 L, puis transplantés au champ en juin 2007. Les rosiers étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 90 cm. Les observations et mesures ont été faites le 16 août. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Poultc010'

	'Poultc010'	**'Noatraum'***
Longueur des feuilles (cm)		
moyenne	4,5	6,0
écart-type	0,32	0,46
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	2,0	4,0
écart-type	0,28	0,31

Couleur du bouton floral (RHS)		
dessus	plus foncé que 52A	plus rose que N57A
Diamètre des fleurs (cm)		
moyenne	3,9	5,5
écart-type	0,30	0,37
Couleur des pétales (RHS)		
dessus - centre	plus rouge que 58B	58B-C
dessus - marge	plus rouge que N57A	58B
dessous - centre	plus rouge que 58B	58B
dessous - marge	plus rouge que N57A	58B

*variété de référence

Rosier: 'Poultc010' (à gauche) avec la variété de référence 'Noatraum' (à droite)

Dénomination proposée : **'Radcor'**
Nom commercial : Rainbow Knock Out
Numéro de la demande : 06-5699
Date de la demande : 2006/12/21
Requérant : CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada : Hugh M. Pearson, Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: William J. Radler, Greenfield, Wisconsin (États-Unis)

Variété de référence: 'Morden Sunrise'

Sommaire: *Les tiges sont plus anthocyanées chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Chez 'Radcor', la feuille est plus petite que chez 'Morden Sunrise', et elle est d'un vert plus foncé. Les poils ou aiguillons du pédicelle sont plus nombreux chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Les sépales sont plus appendiculés chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Le diamètre des fleurs est plus petit chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Les pétales sont plus petits et moins nombreux*

chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Ils sont rouge-orange à rouge-violet chez 'Radcor', tandis qu'ils sont rouge-orange à rose-orange chez 'Morden Sunrise'. La marge des pétales est plus réfléchie et plus ondulée chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'. Le réceptacle est pourvu d'aiguillons chez 'Radcor', tandis qu'il en est dépourvu chez 'Morden Sunrise'. Le parfum des fleurs est plus faible chez 'Radcor' que chez 'Morden Sunrise'.

Description:
PLANTE : petit rosier arbustif dressé à buissonnant, destiné à l'aménagement paysager.
JEUNES RAMEAUX : à faible pigmentation anthocyanique de couleur brun rougeâtre.
AIGUILLONS : linéaires à concaves, brun verdâtre à brun rougeâtre; aiguillons courts et aiguillons longs peu nombreux.

FEUILLES : vert foncé, comportant trois à sept folioles, moyennement luisantes.
FOLIOLE TERMINALE : dentée en scie à dentée, coriace, à base arrondie.

RAMEAUX FLORIFÈRES : produisant un nombre moyen de fleurs; floraison débutant à mi-saison, presque continue pendant plus de 10 semaines.
PÉDICELLES : comportant un nombre moyen de poils et d'aiguillons.
BOUTONS FLORAUX : pointus à ovoïdes, rouges lorsqu'ils sont ouverts au quart.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés.
FLEURS : simples, rouge-violet, arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati et à base convexe aplatie lorsque vues de côté, à centre normal à ouvert.
PÉTALES : à dessous rouge-orange et rouge-violet à entièrement rouge-violet; dessus rouge-orange et rouge-rose clair à rose-bleu clair; petite tache jaune sur les deux faces; marge moyennement réfléchie, moyennement à fortement ondulée.
ORGANES REPRODUCTEURS : étamines à filet jaune; styles de longueur moyenne, rouges lorsque la fleur n'est pas ouverte, à pubescence faible dans la moitié supérieure; stigmates portés plus bas que les anthères; réceptacle de grosseur moyenne, en forme d'urne, pourvu d'aiguillons.

PARFUM : de thé ou d'épice, de faible intensité.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : rosier modérément résistant à l'oïdium (blanc), résistant à la tache noire.

Origine génétique: 'Radcor' a été sélectionnée en 2002 parmi une population de semis résultant d'une pollinisation réalisée en 1998 à Greenfield, au Wisconsin, entre 'Midgefree Picottee' (parent femelle) et 'Lots of Coral' (parent mâle). La variété a été sélectionnée pour son port arbustif, sa longue durée de floraison et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés individuellement dans des pots de 25 cm placés dans une serre en polyéthylène. Les rosiers étaient espacés de 45 cm.

Tableau de comparaison pour 'Radcor'

	'Radcor'	**'Morden Sunrise'***
Diamètre des fleurs (mm)		
moyenne	50,11	69,67
écart-type	5,30	4,90
Couleur des pétales (RHS)		
centre du dessous	39B/C	21D
centre du dessus	39B/54C	35B/31B/C
marge du dessous	55C/54D	38C
marge du dessus	55B	37A/B
Longueur des pétales (mm)		
moyenne	26,57	36,14
écart-type	1,27	1,35
Largeur des pétales (mm)		
moyenne	18,71	38,04
écart-type	1,38	2,16

*variété de référence

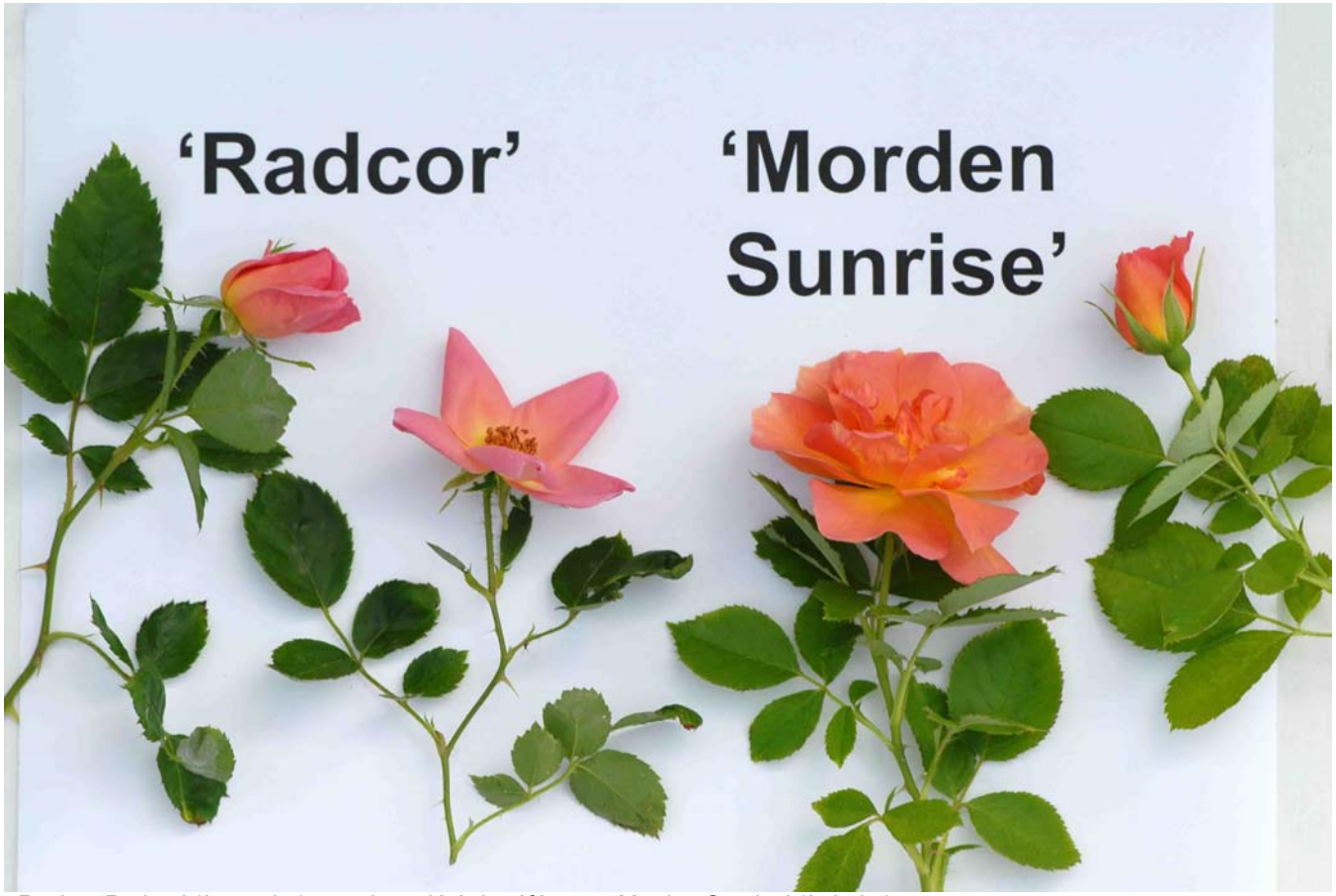

Rosier: 'Radcor' (à gauche) avec la variété de référence 'Morden Sunrise' (à droite)

SOJA
(Glycine max)

Dénomination proposée : **'Fukukasumi'**
Numéro de la demande : 06-5389
Date de la demande : 2006/03/22
Requérant : Takano Foods Co., Ltd., Ogawa (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takano Foods Co., Ltd., Ogawa (Japon)

Variétés de référence: 'Suzumaru' et 'Natto 3'

Sommaire: *'Fukukasumi' fleurit plus tard que 'Suzumaru'. 'Fukukasumi' arrive à maturité plus tard que 'Suzumaru' mais plus tôt que 'Natto 3'. La pubescence du tiers médian de la tige est fauve chez 'Fukukasumi', alors qu'elle est grise chez 'Natto 3'. 'Fukukasumi' donne une plante un peu plus haute que 'Suzumaru' mais plus courte que 'Natto 3'. La gousse est brune chez 'Fukukasumi', alors qu'elle est havane chez 'Natto 3'. Les graines de 'Fukukasumi' sont plus petites que celles de 'Suzumaru'. Le poids de 100 graines est plus faible chez 'Fukukasumi' que chez 'Suzumaru'.*

Description:
PLANTE : dressée à semi-dressée, à croissance déterminée, à tige pourvue d'une pubescence fauve sur son tiers médian; hypocotyle fortement anthocyané; maturation du groupe 1, exigeant 3000 unités thermiques.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, moyennement à fortement cloquées; folioles latérales ovées et pointues.

FLEURS : violettes.

GOUSSES : brunes.
GRAINES : sphériques-arrondies, très petites, à tégument luisant; hile jaune, petit, sans assise de séparation.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage et à la verse.

Origine génétique: 'Fukukasumi' (code expérimental TA-1) a été mise au point par le sélectionneur Yoshihiko Uematsu, de la Takano Foods Co. Ltd., à Ibaraki, au Japon, à partir d'un croisement contrôlé réalisé en 1997 au champ Gunma de la Takano Foods Co., Ltd., à Maebashi, dans la préfecture de Gunma, au Japon. Le parent femelle était de la variété 'Suzuhime', tandis que le parent mâle était de la variété 'Suzumari'. Les graines F1 ont été récoltées en novembre 1997 puis semées en avril 1998. Les graines F2 ont été récoltées en juillet 1998 puis semées le mois suivant. Une sélection généalogique a été faite parmi la génération F2 d'août à novembre 1998, puis la sélection a été répétée à chaque génération jusqu'à la F11, parmi laquelle TA-1 a été sélectionnée en 2003. Les sujets ont été sélectionnés pour leur maturation hâtive, leurs petites graines, leur rendement élevé, leur résistance à la verse et leur aptitude à la transformation. La variété a été soumise à des essais de performance agronomique en Illinois, aux États-Unis, de 2002 à 2005.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007 à St. Thomas, en Ontario. Les essais comportaient 2 répétitions, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 2 rangs de 5 mètres en 2006 et 3 rangs de 4 mètres en 2007.

Tableau de comparaison pour 'Fukukasumi'

	'Fukukasumi'	'Suzumaru'*	'Natto 3'*
Précocité de floraison (jours)			
2006	31	27	30
2007	64	58	66
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne 2006	55,7	48,6	75,8

écart-type	5,05	4,55	5,80
moyenne 2007	58,0	51,3	73,1
écart-type	4,75	6,83	3,09
Poids de 100 graines (g)			
moyenne 2006	9,8	13,5	8,9
moyenne 2007	8,9	14,3	8,1
Précocité de maturation (jours)			
moyenne 2006	114	109	125
moyenne 2007	126	121	134

*variétés de référence

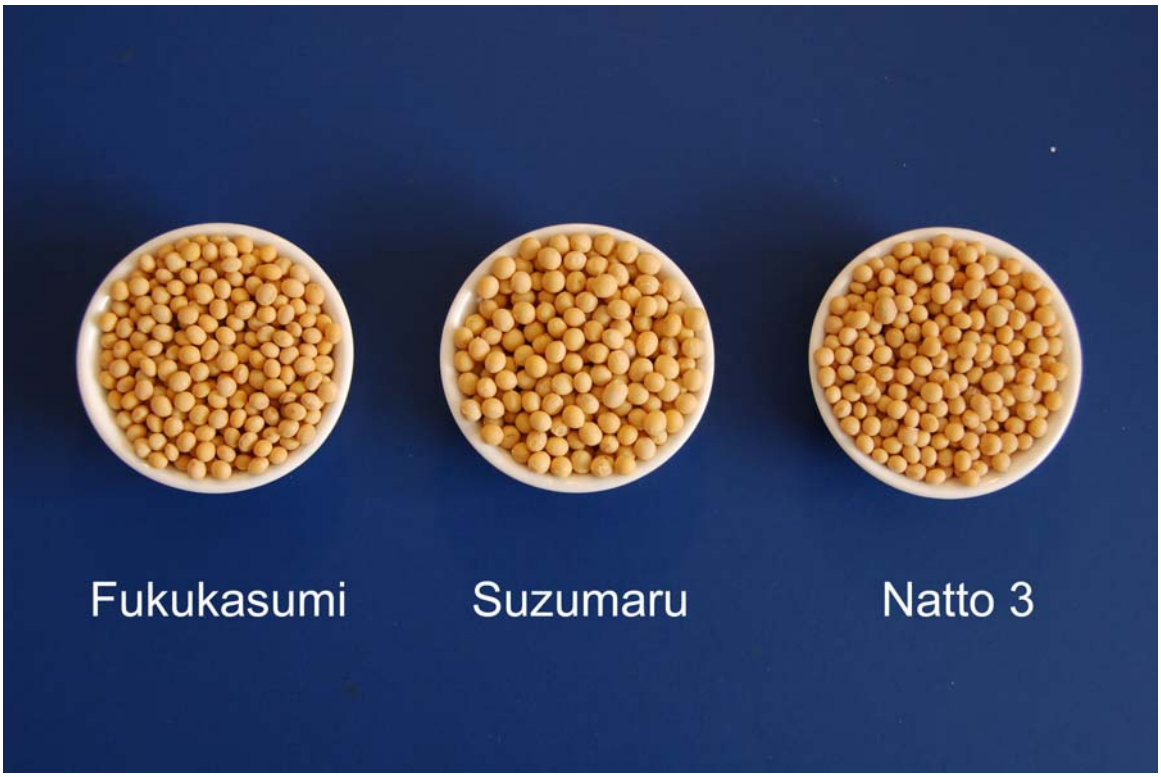

Soja: 'Fukukasumi' (à gauche) avec les variétés de référence 'Suzumaru' (au centre) et 'Natto 3' (à droite)